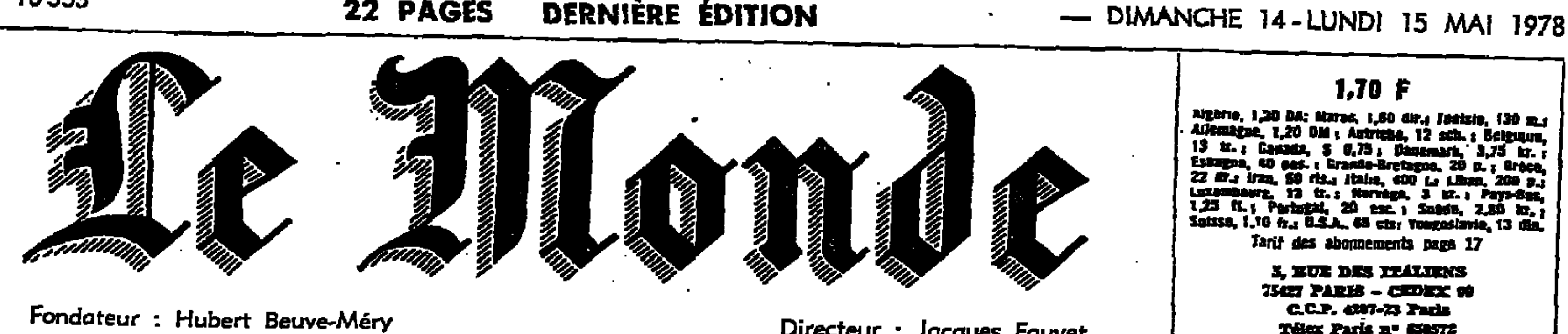
TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10353 | 22 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | — DIMANCHE 14 - LUNDI 15 MAI 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

APRÈS SA VISITE A L'ONU

M. Giscard d'Estaing rencontrera le président Carter le 26 mai

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Ouverture mexicaine

Préparée par le gouvernement de M. Luis Echeverria, mais différée à plusieurs reprises, la « réforme politique » destinée à moderniser le système sclérosé que le Mexique a hérité de la révolution sanglante de 1910 connaît un début d'application concrète. Le gouvernement de M. Lopez Portillo, successeur de M. Echeverria, vient d'accepter la légalisation de deux partis de gauche, dont le parti communiste, et d'une petite formation de droite, le parti démocrate.

La nouvelle loi sur les organisations politiques et les procédures électorales précise les deux modes de légalisation des partis « autorisés » à entrer dans le « débat politique ». Les « nouveaux » partis devront soit obtenir 1,5 % des suffrages exprimés, soit compter au moins soixante-cinq mille membres répartis sur vingt Etats de la Fédération.

L'architecte de cette réforme est M. Reyes Heroles, actuel ministre de la « gobernacion » (intérieur), déjà ministre dans le gouvernement Echeverria, un homme d'un libéralisme insoupçonnable qui avait, lorsqu'il en était le secrétaire général, tenté, sans succès, de démocratiser « de l'intérieur » le très pesant et bureaucratique appareil du parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.), la formation gouvernementale qui contrôle la vie politique mexicaine depuis plus d'un demi-siècle.

M. Reyes Heroles estime que les « minorités » doivent être représentées. C'est un vœu qui a été exprimé à de multiples reprises par les secteurs « libéraux » du parti gouvernemental. Mais toutes les tentatives de libéralisation authentique de l'un des systèmes politiques les plus originaux et les plus hermétiques de la planète ont jusqu'à présent échoué, les « contestataires » ayant été, bien souvent, contraints de manière brutale de « rentrer dans le rang ». D'autres ont été simplement éliminés.

Le porte-parole du parti communiste mexicain, fondé en 1919, et les représentants des autres formations intéressées ont déjà fait valoir que la réforme était « incomplète », les « mécanismes électoraux » restant de toute évidence entre les mains du P.R.I. Quant au parti mexicain des travailleurs (P.M.T.) de M. Heberto Castillo, l'un des principaux dirigeants de la contestation de 1968 qui faillit abattre le régime, il a refusé la légalisation offerte, estimant que les modalités de la nouvelle législation sont « nettement insuffisantes ».

Jusqu'à présent, le parti révolutionnaire institutionnel a très légalement « sécrété » ses propres « oppositions », de gauche comme de droite. Cette méthode lui a permis de ne pas apparaître comme un « parti unique » et de maintenir une façade démocratique. Les critiques du parti d'action nationale (P.A.N.), de droite, n'ont jamais été convaincantes. Quant au parti populaire socialiste (P.P.S.), de « gauche » et ouvertement progouvernemental, il affronte une crise interne qui pourrait favoriser un véritable regroupement de gauche, le parti communiste et une fraction majoritaire du P.P.S. ayant conclu un pacte d'unité d'action.

Il reste à savoir si les modalités d'application de la réforme ne vont pas, une nouvelle fois, réduire à presque rien une « ouverture » dont les motivations sont claires : tempérer le « conformisme » du système et lutter contre la multiplication des foyers de contestation révolutionnaire, parfois insurrectionnels, comme à Oaxaca et dans le Guerrero. Au Mexique, le pouvoir est d'abord présidentiel, presque « monarchique ». Une véritable ouverture ne se conçoit pas sans une démocratisation réelle de toutes les institutions, et d'abord les syndicats.

« LE MONDE » PARAITRA LE LUNDI DE PENTECOTE
(Journal daté 16 mai.)

Rome rend à Aldo Moro un dernier hommage

Une messe de requiem est célébrée, ce samedi après-midi 13 mai, en la basilique Saint-Jean-de-Latran, à la mémoire d'Aldo Moro, et retransmise en Eurovision. Paul VI lui-même devait, « comme évêque de Rome », présider l'office en présence de très nombreuses délégations officielles étrangères. Celle de la France est constituée par MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et Jean Lecanuet, président de l'U.D.F.

Les plus proches parents de M. Moro avaient indiqué qu'ils ne participeraient pas à une cérémonie refusée par avance dans une lettre par l'homme d'Etat assassiné ; néanmoins, la famille de l'ancien premier ministre a fait savoir qu'elle a été très sensible au geste du pape.

Une foule considérable était attendue à Saint-Jean-de-Latran, ce qui a provoqué, à Rome, le renforcement des mesures de sécurité.

Vendredi soir à Milan, un commando de cinq jeunes gens a incendié les entrepôts de la société américaine Honeywell. L'attentat, qui a été revendiqué par différentes organisations terroristes italiennes, a provoqué d'importants dégâts matériels, mais n'a pas fait de victimes.

« De nouvelles mœurs politiques s'imposent »

nous déclare le secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — *« L'avenir est entre les mains de Dieu »*, répond M. Giovanni Galloni quand on lui demande ce qui va se passer maintenant. Qui peut être prophète en Italie ? Mais ce juriste de cinquante et un ans, tout en rondeur, est mieux placé qu'un autre pour déchiffrer l'avenir immédiat. Sicilien d'origine, devenu député de Rome et secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne, il apparaît comme un pilier de l'équipe dirigeante, dans la mesure où le secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini est davantage un symbole qu'un homme d'appareil. Quand on parle de la *« ligne Zaccagnini »* — par opposition à la *« ligne Fanfani »*, — c'est souvent à M. Galloni que l'on pense.

Dans le vieil hôtel particulier de la place du Gesu, où est installé le siège de la D.C. et où ont été vécues des heures bien sombres depuis le 16 mars, il a répondu à nos questions à la veille des cérémonies à Saint-Jean-de-Latran.

— *En organisant des obsèques nationales, n'allez-vous pas à l'encontre de la volonté d'Aldo Moro ?*

— La famille a voulu des funérailles privées. Nous avons respecté ce désir. Quant à la volonté d'Aldo Moro, elle s'exprime par toute la vie qu'il a menée. Sa figure appartient à l'ensemble du peuple italien.

— *Comment votre parti sort-il de cette épreuve ?*

— Il en est sorti changé. Nous avons mûri, et senti la nécessité d'un plus grand sérieux, d'une extrême rigueur. Une démission comme celle du ministre de l'intérieur illustre, me semble-t-il, ce nouveau climat. Après une telle épreuve, aucun manquement dans le domaine moral ne peut être toléré.

— *C'est une autocritique...*

— Implicitement. A vrai dire, l'autocritique, nous l'avions commencée en mars 1976, lors de notre treizième congrès. De nouvelles orientations ont surgi, elles n'ont pas toujours été appliquées. Aujourd'hui, il faut accélérer et la rénovation de la démocratie chrétienne et sa moralisation.

— *Qui assumera l'héritage politique d'Aldo Moro ?*

— C'est l'ensemble du parti. Il nous faut un groupe dirigeant capable de mettre à part les ambitions personnelles.

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

Coup d'État aux Comores

Le président Ali Soilih aurait été renversé

Un coup d'Etat aurait eu lieu aux Comores dans la nuit du vendredi 12 mai au samedi 13 mai, et aurait abouti au renversement du président Ali Soilih, a annoncé samedi matin, de « source sûre », le bureau de l'Agence France-Presse à Saint-Denis de la Réunion.

Cette information est tenue pour « probablement exacte » à Paris, par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM où l'on précise toutefois que l'« affaire n'est pas réglée ». Toutes les communications avec l'archipel sont coupées. L'aéroport de Moroni est fermé.

Le nouvel homme fort serait M. Saïd Atthoumani, ancien ministre du président Ahmed Abdallah et neveu de l'ancien chef de l'Etat, M. Mohamed Scheik. Le colonel Moustapha Cuanjo a pris la parole à la radio pour demander à la population de rester calme.

Le président Ali Soilih est l'un des animateurs du Front uni d'opposition qui renversa, le 3 août 1975, au cours d'un coup de force, M. Ahmed Abdallah, chef de l'Etat dans l'archipel depuis la proclamation unilatérale d'indépendance le 6 juillet 1975. Moins de six mois plus tard, il se faisait désigner à la présidence de la République par le Conseil national de la révolution et le Conseil exécutif national, organes suprêmes, à l'époque, de l'archipel.

(Lire la suite page 6.)

Les plus-values mobilières seraient taxées forfaitairement à environ 30 %

M. Barre prépare la refonte de la loi sur les plus-values, dont la discussion parlementaire puis l'application ont défrayé la chronique depuis deux ans.

Le premier ministre proposerait prochainement aux leaders des groupes de la majorité de substituer, pour les plus-values mobilières, une taxation forfaitaire (voisine de 30 %) à l'impôt progressif sur le revenu, prévu par la loi mais qui n'est provisoirement pas appliqué.

C'est après des débats tumultueux, on s'en souvient, que le texte instituant la taxation des plus-values avait finalement été voté le 19 juillet 1976. Mais les compromis et arrangements de toutes sortes admis durant la discussion parlementaire, avaient été si nombreux que le projet initial, déjà fort compliqué, était devenu fort peu compréhensible en ce qui concerne la taxation des plus-values mobilières.

Retenant le principe d'une réintégration des plus-values mobilières dans le revenu des personnes physiques, les rendant donc imposables à ce titre, il établissait une distinction entre :

— Les reventes d'actions réalisées moins d'un an après leur acquisition, qui ne bénéficiaient que d'un abattement forfaitaire de 6 000 F ;

— Celles qui étaient réalisées après deux à dix ans de détention, qui bénéficiaient, elles, d'une déduction variable en fonction de l'érosion monétaire ;

— Enfin celles qui étaient réalisées lors d'une revente après dix ans de détention et qui se trouvaient totalement exonérées.

Deux procédures avaient été fixées pour la détermination des dates d'acquisition en cas d'achats échelonnés dans le temps. Un « compte spécial d'investissement » avait été institué pour [illegible], mais la complexité de son fonctionnement était telle que cela avait justifié le report de l'application de la loi au 1er janvier 1978.

M. Chirac et l'ensemble du R.P.R. regrettaient, en fait, d'avoir voté la loi. Ils estimaient qu'il fallait ou l'abroger ou la refondre entièrement. Proposition reprise dans leur manifeste électoral de 1977-1978. Un comité consultatif des plus-values, constitué pour étudier l'application détaillée du système, avait jugé, de son côté, il y a dix-huit mois, que le texte serait inapplicable parce que beaucoup trop compliqué et exigeant des moyens énormes de mise en œuvre, tant de la part des professionnels que des services fiscaux. M. Raymond Barre, arrivé à l'hôtel Matignon entre-temps, n'avait jamais montré beaucoup d'empressement pour cette formule de taxation.

F. R.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR

Secrets d'écran

Que la télévision française ait projeté une admirable série sur Emile Zola et l'affaire Dreyfus et qu'elle se propose de nous relater l'affaire du Watergate est une chose excellente : l'histoire de la raison d'Etat, à travers les forfaitures et les tricheries de haute politique, ne peut que servir à l'édification de l'esprit civique.

Cela dit, l'affaire Dreyfus c'était il y a près d'un siècle, et le Watergate c'était à 7 000 kilomètres des côtes de Bretagne. Plus près de nous dans le temps et dans l'espace, il y a eu quelques événements, comme les micros du Canard enchaîné et le vote des Français de l'étranger, qui gagneraient à être mieux connus du public.

A moins qu'on n'estime que notre santé morale serait menacée si l'on sacrifiait le secret de l'instruction à l'instruction des citoyens sur les secrets de polichinelle.

BERNARD CHAPUIS.

LES TRENTE ANS D'ISRAËL

Ce qui manque au triomphe

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

A l'âge où les hommes réfléchissent sur leur destin mais où les Etats sont encore dans l'enfance, Israël dresse en ces jours le bilan de trois décennies. Tous les succès remportés, la consolidation assurée, le défi relevé, rendraient ce jour triomphal si ne lui manquait l'essentiel : la paix au Proche-Orient, acquise après tant de déchirements et de guerres par une négociation entre toutes les parties en conflit, et un système convaincant de garanties internationales.

L'aube du trentième anniversaire aurait-elle pu se lever dans la sérénité et le bonheur d'en avoir fini avec tant d'épreuves ? La courageuse « mission de paix » du président Sadate à Jérusalem, la reconnaissance éclatante du droit du peuple hébreu de vivre sur sa terre par le principal de ses voisins, avaient fait déferler cet espoir. On sait ce qu'il en est advenu : la mystique s'est, une fois de plus, dégradée en politique et le défi historique n'a pas été relevé par la droite nationaliste qui, depuis la victoire de M. Begin aux élections, a charge du destin d'Israël.

Pourtant, en trente ans et quatre guerres, l'Etat des pionniers, arraché lambeau par lambeau, avait cessé peu à peu d'être cet îlot dans une mer de haine pour lequel se mobilisait la sympathie du monde entier. Consolidé au-delà de toute espérance, l'Etat juif avait fondu les nations, ressuscité une langue, unifié un peuple épars. Ne regroupant qu'un cinquième des Juifs, il avait pourtant su gagner une Diaspora qui ne conçoit plus son avenir sans la survie et le succès d'Israël. Son armée devenue la plus redoutable de la région décourageait toute agression. Le soutien, jamais démenti, des Etats-Unis créait sans doute, à l'égard de Washington, une dépendance excessive, mais représentait aussi une telle garantie que seuls quelques extrémistes irresponsables pouvaient encore croire à la disparition de l'Etat hébreu.

Pourtant, ni sur l'évacuation des territoires occupés ni sur le destin des Palestiniens, on ne voit en ce jour anniversaire se dessiner l'amorce d'un règlement. Bien plus, M. Begin a raidi les positions israéliennes et privé sa diplomatie, comme on l'a vu dans la négociation avec Le Caire, de toute véritable marge de manœuvre. Israël reste donc le seul Etat qui ne peut dire nettement où sont ses frontières. En outre, la nation martyre des survivants des camps de la mort n'a pas pu ou pas su engager le dialogue avec la nation souffrante des Palestiniens, elle aussi forgée dans l'épreuve. Pourtant, si ce problème douloureux n'est pas réglé et si l'installation de colonies de peuplement en Cisjordanie, dans le Sinaï et dans le Golan ne cesse pas, Israël ne peut espérer sérieusement trouver le chemin du cœur de ses voisins et assurer sa sécurité autrement que par la crainte.

Dans l'émouvante déclaration lue au matin de sa proclamation, l'Etat ressuscité après des millénaires disait sa volonté de vivre en paix et amitié avec tous. Dans le bruit et la fureur qui accompagnaient le partage de la Palestine, il ne pouvait s'agir que d'une parole donnée pour des jours meilleurs. Peut-on espérer qu'elle va enfin être tenue et que, à Jérusalem comme dans le monde arabe — rien désormais ne sera préféré à la paix ?

Lire page 5 :

LA FIN DU PROLOGUE par NAHUM GOLDMANN

DU RÉALISME AUX MYTHES par AMNON KAPELIOUK

LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Les radios libres et les autres

Près de vingt-cinq millions de Français écoutent la radio au moins une fois par jour (sans compter les moins de quinze ans). Ils sont encore près de quatre millions, si l'on considère un quart d'heure moyen de la journée. La durée quotidienne d'écoute, par auditeur, est de près de trois heures. Ces chiffres, publiés par le Centre d'études des supports de publicité pour l'année 1977, montrent que la télévision n'a pas éliminé la radio et qu'elle lui a même peut-être donné une nouvelle chance.

Cette chance, les radios périphériques l'ont jouée avec succès en s'adressant à des publics moins larges, mais plus « motivés », en engageant le dialogue avec les auditeurs, en développant une information moins conformiste, en adoptant un style plus direct, plus vif, en diffusant des musiques jugées encore « sauvages ». La radio nationale a suivi. Cependant, l'influence grandissante de la publicité et la course au taux d'écoute ont entraîné une uniformisation des programmes, dont on mesure l'un des effets dans la dernière réforme de France-Inter. Les audaces d'antan se sont émoussées, d'autres aspirations se sont créées dans le public.

Les radios locales seront-elles appelées à prendre le relais ? M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a affirmé, vendredi 12 mai, au Sénat, en réponse à M. Henri Caillavet, comme nous l'avons rapporté dans nos dernières éditions du 13 mai, que *« la question du monopole n'est pas en cause »*, que *« toutes les justifications qui ont conduit à le maintenir en 1974 restent vraies »*, qu'il *« demeure et sera défendu »*. A l'intérieur même du monopole, des assouplissements sont néanmoins possibles. Déjà, Radio-France diffuse par an plus de deux mille cinq cents heures d'émissions régionales produites par FR 3. Un nouveau pas pourrait être accompli, qui consisterait à confier la gestion de stations locales à chacune des deux sociétés, comme cela s'est fait, à titre expérimental, dans deux communes des Alpes, Chamonix et Val-d'Isère.

Même si les solutions ne sont pas encore trouvées, des questions sont aujourd'hui posées, sur le rôle de la radio nationale, sur la leçon des expériences étrangères, sur les nouveaux besoins de communication.

T. F.

(Lire nos articles page 11.)

idées

MAI 68

LA PAROLE A...

Claude Mauriac

Pas de violence, jamais

NOUS avons vu récemment à la télévision un « Dossier de l'écran » consacré à l'année 1968 dans le monde. Dans le monde, oui, et à regarder le montage de Pierre Cardinal présenté avant le débat, pas plus en France et plutôt moins qu'ailleurs.

Je ne mets pas en doute les intentions conscientes ni la bonne foi des responsables de cette émission. Mais tout se passa comme si ce film avait été conçu et réalisé pour inciter les Français d'alors et d'aujourd'hui à quelque humilité ; démagnétiser un *mythe* un peu *trop* puissant *encore* ; désamorcer à tout hasard, on ne sait jamais, les suites *possibles, actuelles*, d'un *mai toujours* virulent, dangereux et porteur d'espérance.

Si bien qu'à voir la part donnée à la France, parmi vingt-cinq autres pays, dans cette rétrospective brouillonne, ou plutôt embrouillée, aucun jeune d'aujourd'hui ne pouvait plus comprendre le mot d'un de Gaulle, sublime là où on l'attendait le moins : « Une fois de plus, messieurs, la France aura été exemplaire... »

Le débat qui suivit oscilla longtemps entre les sages exposés des universitaires étrangers présents et des escarmouches entre Français, tous de gauche à une exception près, et, qu'il s'agisse de Krivine ou du communiste délégué, pas toujours d'accord ainsi qu'il fallait s'y attendre.

André Glucksmann expliqua, et ce fut le moment fort de la soirée, que le déchaînement actuel de la violence n'était pas né de mai. Bien au contraire, si nous n'avions pas, en France, de Brigades rouges, c'était au souffle, à l'esprit de 1968 que nous le devions.

Vint alors ce que Maurice Clavel appela, dans un article récent, *« un splendide et pathétique coup de théâtre »*. Je cite Glucksmann, cité par Clavel :

« Après l'assassinat d'Overney, nous avons enlevé Nogrette et tenu sa vie entre nos mains. C'est à cause de mai que nous l'avons laissé vivre. C'est à cause de mai 68, en France, et de notre pari sur sa fécondité, que nous n'étions pas désespérés... » (le Quotidien de Paris, *5 mai 1978.*)

« Ne nous désespérez pas »

C'était, semble-t-il me souvenir, un tout petit peu moins précis, Glucksmann ayant introduit quelques prudentes circonlocutions au sein de l'imprudence même. Maurice Clavel commente : *« D'où son avertissement sublime et terrible : ne nous désespérez pas... »* Terrible, oui. Sublime, non. Nous comprenons l'émotion de Glucksmann et de Clavel. Nous leur sommes reconnaissants d'être là, une fois de plus, auprès de ces jeunes hommes, de ces jeunes femmes, en péril. Ils ont raison de s'inquiéter et, dans la mesure de leur force intellectuelle et spirituelle, qui n'est pas petite, d'essayer de sauver ces presque désespérés. Mais il ne faut jamais, fût-ce par lassitude, découragement, impuissance, prendre son parti du pire. Or, Maurice Clavel, en contrepoint du *Ne vous désespérez pas* de Glucksmann, écrit :

« Qu'ajouterai-je à ce grand moment, sinon que, depuis longtemps et surtout depuis deux mois, je dis, je crie à tel ou tel jeune camarade : Ne fais pas le con ! Ne tue pas ! Ne te tue pas ! L'espoir est là ! *Combien de temps tiendrai-je ? Combien de temps pourrai-je les retenir sans les escroquer ? Vous tous, que Glucksmann vient d'avertir, je vous alerte... »*

Je vous alerte, moi aussi. Craindre publiquement de ne pouvoir toujours retenir ces jeunes revient à admettre la possibilité de ce qui doit leur être présenté à eux-mêmes comme l'impossible, l'inadmissible purs. La violence doit être récusée, toujours, en quelque circonstance que ce soit, sans aucune exception ni aucune excuse concevable, jamais.

Moi aussi, des jeunes viennent me voir. Moins exaltés que les camarades de Glucksmann et de Clavel, mais tout aussi désorientés. Et désespérés, même s'ils avaient mis peu d'espérance dans l'union de la gauche, comme s'ils en avaient tout de même obscurément attendu une possibilité de rénovation sinon de révolution. Et certes, même ici, sur la peau de chagrin de notre Occident préservé, la vigilance reste plus que jamais nécessaire. Et la lutte pour plus de justice. Et des combats ponctuels précis. Mais je dis toujours à mes jeunes visiteurs, et toujours je suis frappé de l'attention avec laquelle ils m'écoutent :

— Avant tout, la règle de conduite, le mot d'ordre, doivent être : pas de violence, jamais.

De la grande exaltation de mai il demeure, dix ans après, une contestation portée tout autant au cœur de nous-même que de la société. Reste aussi, à défaut de solution politique, comme Alain Geismar le rappelait l'autre jour, ce qui s'est diffusé, dilué, dans une société qui, pour ce qu'elle a de meilleur, en demeure imprégnée. Sans oublier la prise de parole des enterrés vifs, et, là encore, Alain Geismar avait raison (et il y fallait de l'audace) d'affirmer qu'on ne devait pas *« faire de hiérarchie entre le mouvement des O.S. et celui des juges »*. (*Le Monde* du 3 mai 1978.)

A l'autre pôle de mai, ces enfants perdus qui tuent avant d'être tués ou d'être mis pour vingt ans en prison. Il suffit d'utiliser la grille dont ils se servent pour rendre leur action claire, telle que, dans le sang même, elle leur apparaît. Mais cette grille est fausse et il est aussi absurde que criminel d'y recourir. On ne peut vouloir ce que le peuple, dans sa quasi-totalité, en Allemagne, en Italie, en France, refuse et a raison de refuser. Ces jeunes fous ont tout prévu, tout programmé et même, après la nôtre, leur propre extermination. Car certains se sont déjà, entre eux, condamnés à mort. Il m'arrive, à moi aussi, d'en savoir un peu trop.

Même un peu de justice...

Donc, le combat, toujours ; la violence, jamais. Quadrature du cercle maléfique, que c'est à vous de briser. Michel Foucault, qui a pourtant tellement fait pour vous, pour nous, condamnait un jour devant moi sa génération qui s'était révélée incapable, disait-il, d'apporter aux hommes, après le marxisme, une espérance politique nouvelle. Il revient aux jeunes de chercher, de trouver. En récusant au départ et quoi qu'il advienne la violence, vous tenez peut-être le bout de la corde qui, si vous la suivez, vous mènera ou vos enfants, ou les enfants de vos enfants, à la lumière.

Pour cela vous ne serez, nous ne serons, jamais assez nombreux, et Daniel Cohn-Bendit, qui a toujours été un non-violent, ne serait certes pas de trop à nos côtés. A partir de là il faut réfléchir, découvrir des formes d'action dont toute violence, inconditionnellement, serait bannie. Car, comme pour la peine de mort, si nous faisons une seule exception dans le refus, tout s'écroule, rien ne tient plus.

Jeunes, unissez-vous, mettez la violence hors votre loi et tout deviendra possible, même un peu de justice, enfin.

Comme un bleu au bord de l'âme

par MICHEL LE BRIS (*)

> *« Ce jour-là tout était possible... L'avenir fut présent, c'est-à-dire plus de temps, un éclair de l'éternité. »*
>
> MICHELET.
> (Histoire de la Révolution française, IV, 1.)

NOUS avions rêvé — et le songe fut si fort que l'histoire tressaillit — l'impensable : qu'il nous fallait, pour vivre, briser le cours du siècle et ses philosophies. Ah ! ce fut une grande valse alors, et nos maîtres penseurs en gardent des frissons, que la tempête échoua sur le sable, telles des épaves !

Nous avions rêvé la fin du grand anthropophage — l'Etat — sachant trop que *« là où il commence finit l'homme »*. Et qui contestera qu'il trembla, celui-là, certains soirs ? Il tremble encore, parfois, d'y repenser : il n'avait jamais su qu'il *était* si mortel... Il a pris sa revanche, bien sûr, ou tenté de le faire. Mais, cannibale, je parle encore, et tant d'autres : tu ne nous as pas mangés.

Nous avions pensé à la racine de notre mort, notre vie : en finir avec cette machine qui distribue les rôles et les pouvoirs, qui fabrique le cerveau de quelques-uns avec l'asservissement *du plus grand nombre*. Contre ce qui sépare intellectuels et manuels, nous voulions une conspiration des égaux. Soixante-huit, une seconde, — mais que nous importe ici le temps ? — fut cela.

Le bruit du vent

Nous avions rêvé, en somme, qu'il était possible de penser, laissant loin derrière nous les singes ricaneurs de *la répétition du même*.

Avant... ah, nous étions terribles ! *Le Capital* à l'endroit, puis à l'envers, les œuvres complètes de Lénine, Staline, Mao, et puis Nietzsche, Freud, Lacan, et tous les autres en rangs serrés, d'Héraclite à Hegel, de Saussure à Chomsky — j'en oublie. Je crois bien, singes à notre tour, que nous les aurions tous récités de mémoire. Il ne nous manquait plus que d'avoir épuisé notre jeunesse pour, ayant fait le tour des choses, ne croyant plus à rien, être prêts pour la toge...

Et puis il y eut mai 68 et nous dansâmes.

Sans doute l'orchestre était-il fatigué, la partition trop courte. Un mois pour consumer les idéologies du temps, c'est trop ou *trop* peu : il fallait poursuivre à l'aveuglette ou retourner au port. Et comment retourner ? Là-bas, plus loin que l'horizon, nous avions vu briller l'or pur de la vraie vie.

Mais le prix à payer... Non point la prison, les larmes et la mort — encore qu'en un tout autre sens l'enjeu était bien là : la mise en regard de notre mort. Plus simplement, déjà : retrouver le poids des *mots*. Penser, pour les singes ricaneurs, est opération bien légère, tout au plus une catégorie de la mondanité, sinon de la gymnastique. Humer le petit air du temps, répéter avec quelques variantes ce qui déjà a été dit, agencer de manière complexe des catégories abstraites est à la portée de n'importe qui — un peu d'entraînement suffit. Mais penser, vraiment ?

Toute révolution est d'abord une opération de regard : apprendre à voir. Soixante-huit : comme si le corps social, engourdi de long sommeil, avait entrouvert les yeux. On raconte que de se regarder pour la première fois en ce miroir, certains singes s'évanouirent en catalepsie : t'en souviens-tu, Althusser ?

Si nous avons, au moins, réussi quelque chose, c'est bien cela, n'est-ce pas ? Donner à voir, obliger à voir, ne serait-ce qu'un instant : voir la justice, voir la prison, voir l'esclavage de l'usine, voir les accidents du travail, voir l'acide ronger les poumons des ouvrières de la chimie, voir la barbarie du travail creuser les corps, briser les reins, dissoudre les cerveaux, voir les immigrés, les femmes, les parias, *se* voir. Et quelle résistance, alors ! Vous les avez entendus, *ils ont tous hurlé de terreur*, ces singes : *« Mais non, la mort n'existe pas, puisque nous sommes vivants ! »* Vivants, voyez-vous ça... Ce n'était *que le bruit du vent dans leurs squelettes*.

Aveugles encore nous-mêmes quand nous voulions faire voir ! Nous avions une petite idée, une intuition, notre boussole, ce qui est source de vérité. Celle-là n'a jamais failli. Mais pour le reste...

Faire table rase, jeter bas les vieilles défroques ? Si nous avions su ! Pauvres pantins catatoniques, nous avons bien failli en rester tous muets. Faire taire dans sa bouche ce qui n'est que discours de l'Etat, faire taire en soi la parole de la grande machine, oui, cela peut être dit une aventure spirituelle. A chaque pas, ce que nous croyions parole de révolte se révélait parole de servitude. A devenir fou — certains le risquèrent, pensant que toute parole, toute raison, était du maître.

Savez-vous cela, l'épouvante : ouvrir la bouche *et entendre parler* l'ennemi à travers soi ? Eprouver chaque mot piégé, chaque catégorie, chaque notion, chaque concept ? Pour penser, il faut bien des mots, n'est-ce pas, et des catégories ? Nous avons dû chercher au-delà : le cri, la musique parfois, mais aussi...

Faire taire les singes

Reprenons.

Le concert des singes nous dit : *« Notre parole est chant céleste, là se tient la vérité de l'Etre, l'ordre du monde. »* Mais quelque chose vient brouiller la parole du sage, comme des parasites dans le lointain. *« C'est la vanité du monde*, assurent-ils, *le fugace, l'éphémère, le babil mystifié de ceux qui ne pensent pas. Pas tout à fait choses, pas encore êtres, ils balbutient comme des enfants, que deviendraient-ils sans nous ? »*

Nous y sommes allés voir. Les avez-vous entendus, là-bas, sous cet immense fracas à vous briser le crâne, les pleurs sans remède des solitudes froides, le sourd gémissement des âmes humiliées et ces grands cris aussi du fond de la misère ? Et par-delà les cris, cet O.S. qui brise à coups de marteau la chaîne qui le tue, cet autre qui de n'en plus pouvoir frappe son contremaître, ou séquestre son patron, et tant d'autres encore... Fracas, métal qui hurle, moteurs, marteaux-pilons : le bruit de la machine, la vraie parole des singes. Ils n'étaient donc que cela, leur regard était pour ne pas voir, leur parole pour ne pas entendre ! Et ces pauvres lambeaux qui demeurent, cris, gestes, paroles éclatées, brouillées, recouvertes, raturées, ces pauvres choses : *rien que cela*, ensemble, pour reconstruire un monde, réinventer comme la tendresse... Faire taire les singes, arrêter la machine, que l'on s'entende, que l'on se découvre, que l'on se voie !

Nous avons dû *réapprendre* à lire et à parler. Lire sur les fronts tatoués des martyrs de la Kolyma. Encore fallait-il que nous traversions, d'une manière ou d'une autre, l'épreuve de cette Kolyma. Non pas la prison, la torture, le travail forcé *ici* — les choses alors seraient si simples, et puis, tout de *même*, un peu de pudeur ! — mais ce glissement qui nous transforma en petits gardes-chiourme, à notre *manière*. Des *singes encore* étaient en nous, que nous ne savions pas. Nous, libertaires, devenions autoritaires, nous, révoltés, nous *retrouvions* oppresseurs. Quels gardiens subtils et *aimant nous aurions* pu faire certains temps d'euphorie !

Cet instant-là nous brûle encore

Nous étions fous, aussi. *« On a son petit plaisir pour le jour, on a son petit plaisir pour la nuit, mais on respecte la santé »* : telle est la raison commune de l'intérêt bien compris. Nous n'avons pas respecté la santé.

Jeunes loulous de banlieue, motards célestes et ex-rockers géniaux, travailleurs immigrés, ouvriers en rupture, vieux résistants revivant de se dire que leur rêve de jeunesse, peut-être, ne fut pas vain, lycéens, et à peu près tout ce qu'une génération d'intellectuels comptait, comme on dit chez les singes, de « cerveaux » : ensemble sur une barcasse ivre... Beaucoup n'en revinrent pas, leur rêve s'était brisé contre l'acier du temps. D'autres encore, d'effroi, ont rejoint le port à la nage, ils broutent *résolument* aux rateliers de *la* politique. Singes à leur tour, ce sont les plus dangereux, connaissant tous les tours, n'ayant plus de scrupules...

Morceaux hétéroclites *du* vieux monde, ensemble, nous avions essayé d'en rêver un nouveau. Le vieux *monde*, dans *l'affaire* a eu raison de *nous*.

Pas tout à fait, pourtant. Cet instant d'éternité qui déchira le poids des jours, un matin de printemps, comme le sourire, enfin, d'un monde nouveau possible, cet instant-là nous brûle encore...

Les singes sont toujours là, mais ils ricanent moins, ils jappent. Dix ans pour refermer l'espérance ouverte ne leur a pas suffit. Elections manquées après union avortée, les voilà soudain, hébétés, qui bégaient presque l'aveu d'une « crise de société ». Mais que peuvent-ils *contre* la petite musique souterraine des cœurs, l'appel têtu de tendresses nouvelles ?

Comme un *bleu* au bord de l'âme. Mai 68 aujourd'hui.

(*) Ecrivain.

POINT DE VUE

Un gaullisme pour demain

par DOMINIQUE GALLET (*)

LES jeunes gaullistes ont vécu Mai 68 de *façon* très intense et cette expérience militante les a souvent déterminés à devenir les artisans les plus actifs de la construction d'un gaullisme contestataire, préparant le gaullisme de demain.

Rejetant une gauche impuissante, divisée en une S.F.I.O. atlantiste et un P.C. replié sur lui-même, refusant les pesanteurs conservatrices du pompidolisme naissant, nous soutenions avec enthousiasme les nombreuses orientations progressistes de l'action du général de Gaulle.

Nous voulions concilier de Gaulle avec les aspirations révolutionnaires de la jeunesse française dont nous nous sentions solidaires. Ce qui peut apparaître comme une contradiction absurde aux esprits manichéens, nous l'avons vécu avec foi. C'est ainsi que je déclarais le 20 juin 1968 lors du grand meeting du palais des Expositions : *« Le gaullisme révolutionnaire qui s'exerce depuis bientôt trente ans, modifiant de manière irréversible le visage de la France, je le sens comme l'épopée vivante de la jeunesse... C'est pourquoi, persuadés que la France reprendra le flambeau de l'esprit pour une nouvelle renaissance de l'Europe, les jeunes assument et assumeront la révolution avec de Gaulle. »*

Alors qu'André Malraux prenait à son tour la parole, le responsable du service d'ordre me faisait passer un message du capitaine de vaisseau François Flohic, aide de camp du général de Gaulle, qui m'écrivait : *« Depuis juin 1940, date à laquelle j'ai rejoint l'Angleterre pour y défendre une certaine idée de l'homme, j'avais la conviction d'ouvrir la voie aux générations futures. Aujourd'hui, après avoir entendu, je suis payé de mes peines ! »*

Ce témoignage sur le vif est significatif, car il montre combien nos perspectives étaient partagées par des gaullistes de conviction proches du général de Gaulle. Nous ne tenions pas un langage récupérateur. Nous voulions que *sorte* de l'épreuve de mai 1968 un gaullisme régénéré, accomplissant l'indispensable libération sociale qu'avait rendue possible l'œuvre de décolonisation, de rénovation des institutions puis d'indépendance nationale.

Nous clamions à nos aînés : ne mettez plus la jeunesse entre parenthèses, ce serait fatal à la France, que vous seuls pouvez une fois de plus sauver. Ecoutez-nous avec attention, c'est de cela que dépend l'avenir. Nous pensions que l'extraordinaire phénomène social qui venait de se développer révélait essentiellement un besoin profond de participation. Que les jeunes s'étaient révoltés pour participer et que seul le gaullisme pouvait assumer cet immense espoir et transformer soulèvements, combats de rue, révoltes juvéniles, en une vraie révolution, silencieuse peut-être mais efficace. Que la profonde crise de mai 1968 ne serait pas réglée par des augmentations de salaires, mais par une refonte véritable de nos structures économiques et sociales.

Le temps des déceptions

Puis vint le temps des dures réalités et des déceptions. Au lendemain *des événements* de Mai 68, le général de Gaulle répète à *tous* ses visiteurs la nécessité de transformations très profondes dans les structures de l'entreprise. Il charge René Capitant, dont il a fait son garde des sceaux, de préparer un projet pour généraliser la participation dans l'entreprise, déjà introduite partiellement par la loi, notamment par l'amendement Vallon. *Le* 27 novembre 1967, au cours d'une conférence de presse, le général de Gaulle avait déjà précisé : *« Il faut que dans les entreprises la participation directe du personnel aux résultats, au capital et aux responsabilités devienne une des données de base de l'économie française. Très vaste transformation sociale où l'intéressement désormais prescrit par la loi représente une importante étape. »* Mais cette volonté d'imposer la participation n'est pas du tout du goût du patronat, qui réagit très violemment.

En juin 1968, le C.N.P.F. déclare que *« les bouleversements que M. Capitant veut apporter au statut des sociétés détruiraient l'efficacité de l'entreprise et ruineraient l'économie nationale »*. Les P.M.E. renchérissent en dénonçant *« avec la plus grande énergie »* les projets du ministre de la justice *« dont les conséquences seraient la suppression de l'autorité du chef d'entreprise, son expropriation à terme, la disparition de l'initiative et du risque individuel au bénéfice de firmes collectivistes, sclérosées et inefficaces »*.

Une autre levée de boucliers aura lieu avec la cabale montée à partir d'un communiqué des C.D.R. de Dijon pour tenter de saboter la loi d'orientation universitaire. Ce nouvel épisode m'a fait prendre définitivement conscience de l'ampleur des résistances conservatrices à la politique du général de Gaulle, que, *« au-delà de la réforme universitaire, c'est à la vaste entreprise de réforme de la condition de l'homme que s'opposent les irréductibles partisans de l'ancien régime, qui ne sont gaullistes que par habitude et non plus par conviction... La révolution gaulliste est minée de l'intérieur, et ce n'est que par une conjonction entre l'inébranlable volonté réformatrice du chef de l'Etat et une concertation accrue des gaullistes de progrès qu'elle sera sauvée. »* (*le Monde* du 7 janvier 1969.)

C'est sur le projet de régionalisation, le 27 avril 1969, que les féodalités, finalement, auront raison du général de Gaulle, qui se retirera, faute d'avoir trouvé le soutien nécessaire pour mener à bien son projet social.

Vint alors le pouvoir de la droite, de la coalition de ceux qui avaient fait habilement comprendre qu'ils étaient prêts à prendre la relève du général de Gaulle avec ceux qui l'ont ouvertement trahi en appelant à voter non. Notre opposition à ce pouvoir fut tout de suite irréductible : c'était notre seul recours pour demeurer fidèles aux grandes options gaullistes.

C'est avec l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée qu'a commencé notre dialogue avec la gauche. Le P.S. et le P.C. avaient évolué depuis 1968 et étaient unis autour d'un programme de gouvernement dans lequel nous retrouvions les orientations du programme du Conseil national de la Résistance. Déjà, René Capitant avait écrit dans *Notre République* : *« L'union de la gauche est en soi un phénomène heureux. J'ai souvent souhaité, et je continue de souhaiter, la constitution d'un nouveau rassemblement populaire, plus fort et plus durable que celui de 1936. C'est la seule façon, en effet, de mettre fin au régime de la droite qu'engendre fatalement la division de la gauche. »*

Refusant d'être des rescapés du gaullisme en adhérant à tel ou tel parti de gauche, nous nous sommes donnés comme but de développer une composante gaulliste dans l'union pour l'influencer efficacement et élargir sa base électorale. D'une fidélité sans faille à toutes les grandes options gaullistes, nous avons milité pour les faire avancer dans l'union de la gauche.

Imaginer et rassembler

Depuis dix ans de nombreux jeunes gaullistes se sont affirmés en luttant contre l'O.P.A. du conservatisme pompidolien sur le gaullisme, puis contre la *« nouvelle ère giscardienne »*. Ils ont peu à peu réorganisé, orienté, puis développé le courant gaulliste de progrès.

Aujourd'hui nous nous interrogeons. Nous constatons non seulement que le magnifique espoir de participation qui a jailli en 1968 est bien enterré, mais aussi que l'indépendance nationale est bradée au profit des intérêts germano-américains. Nous assistons à la déchirure de l'union de la gauche et aux fiançailles de plus en plus officielles des socialistes avec les giscardiens au nom d'une prétendue « union nationale » qui n'est qu'une complicité en vue de la supranationalité européenne.

Nous sommes à la croisée des chemins. Il faut à nouveau imaginer, rassembler, dans la continuité de l'action constante que nous menons depuis toujours pour l'indépendance nationale et la libération sociale. Poursuivre dans la voie d'un gaullisme pour demain dont nous avons déjà posé les jalons.

(*) Secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, ancien membre du bureau national de l'U.J.P.



Le Monde

EN ESPAGNE

Le projet d'aban[...] provoque de viole[...]

VIOLENTES MANIFESTATIONS DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS BASQUE

Le Monde

étranger

LES TENSIONS EN EUROPE DU SUD

EN ESPAGNE

Le projet d'abandon de l'étiquette « marxiste » provoque de violents remous au sein du P.S.O.E.

De notre correspondant

Madrid. — Les récentes déclarations de M. Felipe Gonzalez continuent de provoquer de sérieux remous au sein du parti socialiste. Le premier secrétaire du P.S.O.E. avait indiqué lundi à Barcelone qu'il proposerait au prochain congrès du parti d'abandonner *l'étiquette* marxiste. L'émotion a été telle que plusieurs dirigeants se sont efforcés d'atténuer la portée de cette déclaration. Ils on tdit, par exemple, que M. Felipe Gonzalez avait parlé à titre personnel, qu'il n'avait fait que répéter une opinion connue et déjà exprimée lorsque le P.S.O.E., pour la première fois dans son histoire, avait introduit l'adjectif « marxiste » dans ses statuts lors de son vingt-septième congrès, en 1976. Ils ont également affirmé que le P.S.O.E. ne renoncerait pas au marxisme et ne se transformerait pas en un autre S.P.D. M. Felipe Gonzalez lui-même a démenti qu'il se soit jamais présenté comme un social-démocrate, bien que plusieurs journalistes assurent avoir entendu le contraire.

Bref, la direction socialiste est en train de battre en retraite. *« Si nous consultions la base en ce moment sur un tel sujet, nous serions perdants »*, avoue un proche collaborateur de M. Felipe Gonzalez. M. Joan Raventos, premier secrétaire du parti socialiste de Catalogne, qui doit bientôt fusionner avec le P.S.O.E., estime que *« ce fut sans doute une erreur, pour le parti, de se définir comme marxiste, mais que ce serait une erreur encore plus grande de vouloir y renoncer »*.

Les réactions ont été nettement défavorables dans les fédérations. Au sommet, elles se sont partagées entre la gêne et l'hostilité. A l'exemple de M. Pablo Castellano, qui représente l'aile « gauche » du parti (et dont nous avions écrit par erreur qu'il appartenait à la commission exécutive), M. Gomez-Llorente, vice-président du Congrès des députés, a critiqué sans ambages l'initiative du leader socialiste : *« Ses déclarations me semblent malencontreuses »*, a-t-il dit. *« Je ne suis d'accord ni sur le fond ni sur le moment choisi pour les faire. »* M. Tierno Galvan, président d'honneur du P.S.O.E., s'est livré à une exégèse embarrassée pour expliquer que le parti devait vivre le marxisme de son époque et s'ouvrir à ceux qui voulaient militer en son sein tout en n'étant pas marxistes. Mais la sortie du premier secrétaire l'a pris visiblement au dépourvu.

Six députés du parti ont signé un communiqué pour réaffirmer leur fidélité au marxisme. La commission exécutive des jeunesses socialistes s'est prononcée vendredi 12 mai dans le même sens, et son secrétaire général, M. José Antonio Barragan, a affirmé : *« Si Felipe Gonzalez a dit qu'il était social-démocrate, qu'il le soit, mais le parti ne le sera pas. »* L'un des dirigeants de la fédération madrilène, M. Joaquin Leguina, a ironsé sur le parallélisme entre la position du P.C., qui a abandonné le léninisme, et celle de M. Felipe Gonzalez : *« Une vraie course de sacs vers la droite »*, a-t-il déclaré. Les socialistes catalans sont ceux qui ont réagi le plus sévèrement. Le parti de M. Raventos et la fédération catalane du P.S.O.E. ont émis des notes officielles. Les dirigeants du P.S.O.E. de Barcelone se sont prononcés individuellement contre la « trahison » qu'impliquerait l'abandon du marxisme. C'est également en Catalogne que M. Carrillo avait eu le plus de mal à faire admettre l'abandon du léninisme, ce qui prouve l'indépendance des militants politiques de la région, mécontents des initiatives venues du sommet et pas suffisamment discutées à la base.

A la direction du P.S.O.E., on ne nie pas que M. Felipe Gonzalez ait sans doute mal calculé son moment et commis une erreur tactique. Il a néanmoins expliqué clairement le problème qui se posait à sa formation. *« A l'exception de la Catalogne, l'Espagne est électoralement au centre,* a expliqué le sénateur socialiste Josep Subirats. *C'est ce qui oblige Felipe Gonzalez à manœuvrer pour conquérir les millions de votes flottants qui lui sont indispensables pour arriver au pouvoir. »* L'abandon de l'étiquette marxiste fait partie, apparemment, de la manœuvre.

CHARLES VANHECKE.

VIOLENTES MANIFESTATIONS DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS BASQUE

Pampelune *(A.F.P.)*. — Deux policiers ont été blessés et trois personnes arrêtées vendredi soir 12 mai à Pampelune, au cours de violentes manifestations, tandis que d'autres affrontements avaient lieu dans les villes basques de Bilbao et Saint-Sébastien. Les manifestants protestaient contre la mort de jeunes militants de la branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA, tués jeudi à Guernica lors d'une fusillade avec la police, et entendaient soutenir la Semaine en faveur de l'amnistie de prisonniers politiques commencée lundi au Pays basque.

A Renteria, près de Saint-Sébastien, huit cents manifestants ont tenté de prendre d'assaut une caserne de la garde civile. Les policiers, retranchés dans l'édifice, ont repoussé les assaillants au moyen de grenades lacrymogènes. Ceux-ci, avant de se disperser, ont lancé plusieurs cocktails Molotov sur la caserne. Les manifestants ont ensuite coupé la route Madrid-Irun en renversant deux camions.

A Saint-Sébastien même, quatre mille personnes ont assisté à un service religieux à la mémoire des deux militants de l'ETA tués, avant de défiler dans les rues de la ville en insultant les forces de l'ordre.

A Bilbao enfin, plusieurs centaines de manifestants, à l'issue d'un service religieux semblable, ont renversé trois autobus et élevé des barricades.

AU PORTUGAL

Le retour de l'ancien président Tomas est vivement critiqué par les partis de gauche

De notre correspondant

Lisbonne. — Coïncidence ? Quinze jours avant son départ en voyage officiel au Brésil, le général Eanes a autorisé le retour au Portugal de l'ancien amiral Americo Tomas, ancien président de la République pendant le régime salazariste, exilé à Rio-de-Janeiro après la révolution du 25 avril 1974.

Cette mesure de clémence peut certes calmer les esprits de l'autre côté de l'Atlantique, où M. Soares avait été mal reçu en décembre 1976. Elle a provoqué pourtant une vague de protestations à Lisbonne, surtout dans les milieux de gauche.

« Nous, les socialistes, nous ne pouvons pas comprendre, nous ne pouvons pas admettre cette décision », a déclaré au *Diaro popular* le vice-président du groupe parlementaire du P.S., M. Manuel Alegre. *« La politique de paix et de réconciliation que nous défendons*, a-t-il ajouté, *ne signifie pas l'indulgence à l'égard des plus grands responsables des crimes fascistes. Elle implique en revanche le procès du fascisme, l'inculpation et le jugement de ses chefs. » « Il n'y a pas de raison humanitaire qui justifie le retour de celui qui n'a jamais manifesté le même sentiment à l'égard des milliers de Portugais qui ont été séquestrés, poursuivis, torturés, exilés ou assassinés »*, a conclu M. Alegre.

« Une nouvelle profondément choquante », a estimé de son côté le parti communiste. Pour l'Union démocratique populaire (extrême gauche), elle *« laisse perplexes les démocrates et le peuple portugais en général »*.

Une seule formation, le Centre démocratique et social, qui fait partie de la coalition gouvernementale avec le P.S., a, pour le moment, approuvé la décision présidentielle : *« Une fois de plus le général Eanes a agi correctement »*, a déclaré un porte-parole du C.D.S. cité par l'agence portugaise d'information ANOP.

Agé de quatre-vingt-trois ans, l'ancien amiral Americo Tomas a été un des plus fidèles amis de Salazar. Son élection à la présidence de la République, en 1958, suscita des critiques très vives de la part de toutes les forces démocratiques qui, ralliées au général Delgado, accusèrent le gouvernement d'avoir truqué les résultats. Pour éviter d'autres situations aussi délicates, Salazar fit alors approuver un amendement à la Constitution, rendant indirect le choix du futur président. Ainsi, l'amiral fut « réélu » sans opposition jusqu'en 1974. Son dernier adversaire, le général Delgado, était entre-temps assassiné près du village espagnol de Villenueva-del-Fresno, à proximité de la frontière portugaise, par des agents de la police politique (la PIDE), croit-on.

Symbole d'un régime, l'ancien amiral Tomas a parcouru le pays, inaugurant des ponts, des routes et des monuments qui perpétuaient les « merveilles » de l' « Etat nouveau ». Il devait toutefois jouer un rôle politique très important après le départ de Salazar, en septembre 1968, se trouvant aux côtés des « durs » qui s'étaient opposés vigoureusement à l'effort de « libéralisation » entrepris par M. Caetano.

JOSÉ REBELO.

EN ITALIE

Des élections partielles vont se succéder jusqu'à la fin juin

Les consultations électorales vont commencer en Italie le 14 mai et dureront jusqu'au 25 juin. Il s'agit essentiellement d'élections partielles, dites « administratives » (par opposition aux législatives, considérées comme « politiques »). Dans le climat actuel, elles prennent plus que jamais valeur de sondage. Le calendrier est le suivant :

14-15 mai. — Dans 816 communes, élections des conseils municipaux au système majoritaire, sauf pour 258 qui, ayant plus de cinq mille habitants, votent à la proportionnelle.

Deux cent cinquante communes des provinces de Viterbe et Pavie élisent leurs conseils provinciaux (analogues aux conseils généraux des départements français), et quelques-unes, en outre, leurs municipalités.

Au total, 3 850 256 électeurs sont concernés pour 1 043 communes, dans toutes les régions.

28-29 mai. — En Sicile, vingt-cinq conseils municipaux seront renouvelés par 116 000 électeurs. Dans douze cas, le scrutin se fait à la proportionnelle.

25-26 juin. — Les conseils régionaux du Frioul-Vénétie Julienne et Val-d'Aoste, régions à statut spécial, seront renouvelés. Le seront, en outre, 23 des conseils municipaux des 293 communes de ces régions, ainsi que le conseil provincial de Gorizia. 316 420 électeurs sont concernés.

Le 11 juin. — L'ensemble du corps électoral italien sera appelé à voter sur un ou plusieurs référendums abrogatifs. Neuf avaient été prévus. Il n'en subsistera très probablement qu'un seul, celui qui abroge la loi sur le financement public des partis.

La Cour constitutionnelle a en effet rejeté les demandes de référendum sur l'abrogation du code pénal, du code de justice militaire en temps de paix, de la justice militaire et de la loi d'exécution du concordat. D'autre part, le Sénat aura d'ici là vraisemblablement approuvé la nouvelle loi sur l'avortement, le texte sur l'abrogation des institutions asilaires.

Les principales régions où l'enjeu politique de ces consultations sera le plus clair, sont le Piémont, la Lombardie, la Vénitie, le Lazio, les Abruzzes, la Campanie, les Pouilles et la Sicile. En partie pour éviter la remise en cause trop rapide des équilibres politiques de la majorité, la consultation partielle qui aurait dû se tenir le 26 novembre dernier avait été renvoyée aux 14 et 15 mai.

Les enjeux sont posés en fonction des résultats des élections régionales de mai 1975 et des élections législatives du 20 juin 1976, qui avaient dégagé des tendances nettes : reprise et progression de la démocratie chrétienne, progression du parti communiste, déclin du parti socialiste. Les chiffres parlent clairement :

	Régionales 1975	Législatives 1976
D. C.	36,5 %	38,9 %
P. C. I.	32,8 %	35,6 %
P. S. I.	11,8 %	9,2 %
Ext. gauche	1,2 %	2,1 %

Ces données, indiquées par le quotidien *La Repubblica*, concernent les 1043 communes où l'on votera les 14 et 15 mai. Les motivations de vote ont toujours été assez différentes entre les « administratives » et les « politiques ». Il s'agira, cette fois, de voir si l'écart s'atténue entre elles et si les orientations à long terme se confirment. On s'attendait en tout cas, même avant l'affaire Moro, que la démocratie chrétienne continuerait sa très nette reprise. — J. N.

LES DÉCLARATIONS DE M. GIOVANNI GALLONI

(Suite de la première page.)

— Est-il exact que M. Zaccagnini, très éprouvé par cette affaire, envisage de se retirer ?

— C'est absolument exclu. La démocratie chrétienne a besoin de lui comme point de référence.

— Mais de quelle démocratie chrétienne parlez-vous ? On a souvent l'impression d'avoir affaire à deux D. C.

— Non, la D.C. est une. Pendant les semaines écoulées, placée devant un choix douloureux entre ses sentiments et ses devoirs, elle a choisi dans l'unité.

— Votre parti est aujourd'hui uni dans les moments difficiles. Mais après ?

» Nous avons vécu des moments dramatiques. Mais il serait absurde de dire que les moments difficiles sont passés. Je crois plutôt qu'ils commencent. Or, sans être monolithique, notre parti est profondément uni. Nous demanderons l'unité autour de Benigno Zaccagnini en faisant appel à toutes les énergies nouvelles, au-delà des tendances. Il faut une plus grande ouverture, un élargissement du groupe dirigeant !

— On a parlé, après la disparition d'Aldo Moro, de la naissance d'une deuxième République.

— De nouvelles mœurs politiques s'imposent, mais cela ne veut pas dire tourner la page et changer les institutions. Disons que la mort de Moro nous oblige à mettre cette République sur les bons rails. Elle nous contraint non seulement à défendre l'ordre démocratique, mais à le reconstituer.

— La collaboration avec les communistes est-elle une phase provisoire ?

— En politique, on ne sait jamais ce qui est provisoire et ce qui ne l'est pas. Actuellement, cette formule répond aux exigences du pays. Le P.C. n'a pas profité de la situation pour réclamer davantage. C'eût été une erreur et une cause de rupture. Vouloir aller plus loin serait très dangereux, mais un retour en arrière le serait également. Le pays a besoin d'être uni. Et la plus grande unité possible se réalise en maintenant intact le cadre politique. Cela ne signifie pas l'immobilisme.

— Ne craignez-vous pas un autre coup spectaculaire des Brigades rouges, qui vous contraindrait, cette fois, à adopter des lois d'exception ?

— Politiquement, les Brigades rouges ont échoué. Mais on n'a pas réussi, jusqu'à présent, à porter des coups sérieux à cette organisation. Elle sort intactes de l'affaire Moro. Pour mettre le pays en état de guerre civile, cependant, il faudrait que les terroristes bénéficient du soutien populaire. Des lois spéciales pourraient provoquer ce soutien. Depuis 1969, d'autres pays sont également soumis à des tentatives de « déstabilisation ». Reconnaissons que le nôtre y a bien réagi. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

EN TURQUIE

EN VISITE OFFICIELLE A BONN

M. Ecevit a obtenu une aide de 100 millions de deutschemarks

Malgré le vote de la commission des affaires étrangères du Sénat des Etats-Unis, qui s'est prononcée par huit voix contre quatre pour le maintien de l'embargo des ventes d'armes à la Turquie (« le Monde » du 13 mai), le gouvernement américain espère qu'en fin de compte il fera revenir l'ensemble du Sénat sur cette décision. L'administration craint que l'embargo n'entraine la fermeture ds bases américaines en Turquie, hypothèse évoquée, selon le « Financial Times », par un ministre turc.

Lors de son voyage à Bonn, M. Ecevit, premier ministre turc, a déclaré à ce propos : « En dépit de tout nous ne pensons pas quitter l'OTAN. » Il a ajouté que le gouvernement d'Ankara étudiait une nouvelle doctrine de défense « qui serait compatible avec notre appartenance à l'OTAN et avec les possibilités de notre économie ».

De notre correspondant

Bonn. — M. Ecevit, premier ministre turc, qui était arrivé à Bonn, mercredi 10 mai, a quitté la *République fédérale*, vendredi soir, après avoir obtenu du chancelier Schmidt une aide financière plus généreuse qu'on ne le prévoyait. Le chef du gouvernement d'Ankara s'est vu promettre, sous réserve de l'approbation du Bundestag, une assistance immédiate de 100 millions de deutschemarks.

Les dirigeants de Bonn n'ont guère caché, au cours de ces derniers mois, qu'à leurs yeux le gouvernement de M. Ecevit n'avait pas encore fait des efforts suffisants pour assainir la désastreuse situation économique et financière dont il a hérité. Cet assainissement, suggère-t-on en R.F.A., pourrait être envisagé sur un plan multilatéral, avec le concours de l'O.C.D.E. et du Fonds monétaire international. D'autre part, le gouvernement ouest-allemand se propose désormais de coordonner son assistance aux pays méditerranéens dans un programme d'ensemble qui devrait s'appliquer aussi bien à la Grèce et au Portugal qu'à la Turquie.

Dans ces conditions, M. Ecevit peut se féliciter d'avoir obtenu ce nouveau crédit. La raison en est sans doute que le gouvernement fédéral est soucieux de voir la Turquie conserver son rôle-clé dans la défense du flanc méridional de l'Alliance atlantique. M. Ecevit, de son côté, s'est défendu contre les attaques dont son gouvernement est l'objet depuis qu'il cherche à établir des relations de bon voisinage avec l'U.R.S.S. Le premier ministre turc a fait notamment remarquer que tous les autres membres de l'OTAN s'étaient déjà engagés depuis longtemps sur cette voie. La République fédérale vient d'ailleurs de recevoir M. Brejnev... Pour M. Ecevit, en tout cas, il n'est pas question de rompre avec l'OTAN, *« à moins qu'on nous y oblige »*.

Pour sa part, le chancelier Schmidt ne cache pas qu'il souhaite la levée de l'embargo américain sur les livraisons d'armes à la Turquie. Encore le gouvernement de Bonn n'envisage-t-il pas de se laisser entrainer dans les controverses sur Chypre.

JEAN WETZ.

UNION SOVIÉTIQUE

Plusieurs organisations demandent la libération du Dr Glouzmann

Amnesty International et un certain nombre d'organisations (1) qui se préoccupent des droits des « prisonniers de conscience » en Union soviétique ont célébré vendredi 12 mai l'anniversaire de l'arrestation à Kiev, en 1972, du docteur Semion Glouzmann, psychiatre ukrainien condamné à dix ans d'emprisonnement et d'exil pour « activités et propagande antisoviétiques ».

Dans le monde entier, pétitions et manifestations se sont multipliées — avant et après le congrès d'Honolulu — pour demander, en vain jusqu'à présent, la libération du docteur Glouzmann. Celui-ci est devenu, pour Amnesty International, un symbole de l'opposition, en U.R.S.S. et à l'étranger, au détournement de la psychiatrie à des fins politiques.

Son histoire est exemplaire. Né en 1946, fils d'un professeur de médecine, il obtient brillamment le diplôme de docteur en médecine en 1969. Il s'oriente dès ce moment vers la psychiatrie. Une fois achevées ses études de spécialisation, les autorités sanitaires lui proposent à Dniepropetrovsk un poste dans l'un des douze « hôpitaux psychiatriques spéciaux » que compte l'Union soviétique et qui, placés sous l'autorité directe du ministère de l'intérieur, sont chargés du « traitement » des dissidents.

M. Semion Glouzmann refuse. Cette attitude et son amitié pour Leonid Pliouchtch le rendent suspect. Il a les plus grandes difficultés à trouver du travail et doit accepter un poste dans un centre de traitement des urgences à Kiev. En 1971, il rédige, avec deux autres psychiatres, un document clandestin dans lequel il conteste le diagnostic de « paranoïa » établi pour le général Grigorenko. Peu après, il sera arrêté et enfermé au camp de Perm, dans l'Oural.

Depuis son incarcération, M. Semion Glouzmann n'a cessé de protester par son comportement, notamment par deux grèves de la faim, contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins répressives. Il a rédigé avec Vladimir Boukovski un « manuel » à l'usage des dissidents, ce qui a provoqué une aggravation de sa peine. Il a refusé de pratiquer la « médecine » dans le camp où il est interné et a assimilé les conditions de travail pénitentiaire à celles que pratique la junte chilienne ; il a été plusieurs fois mis au secret et privé de la visite de ses parents, quoique ceux-ci aient parcouru 2 000 kilomètres pour le voir.

Actuellement, il coud des gants. Dans un texte qu'il est parvenu à faire sortir du camp, on peut lire : *« D'une certaine manière, mes connaissances professionnelles se sont améliorées, même ici : au camp, par exemple, j'ai pu prendre la mesure de ce qu'est le sadisme, même en dehors des murs de l'hôpital. Il faut bien se consoler au moins avec cette idée. »*

(1) Notamment la Working Group on the Internment of the Dissenters in Mental Hospital animé à Londres par MM. Sidney Bloch et Peter Reddaway. Pour sa part le comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins répressives, (205, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris) adresse à l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France, ce 12 mai, une lettre dans laquelle il demande la libération de Semion Glouzmann.

PROCHE-ORIENT

L'AFFAIRE DES VENTES D'AVIONS F15

M. Carter affirme que le rejet du projet «serait un coup terrible porté au président Sadate»

M. Carter a adressé, vendredi 12 mai, au Congrès américain, une mise en garde contre un éventuel rejet de ses projets de vente d'avions à trois pays du Proche-Orient. Dans une déclaration à des directeurs de journaux, il a affirmé qu'un rejet de ses projets « *serait un coup terrible porté au président Sadate et à l'Egypte* ». M. Carter a soumis au Congrès un projet de livraison de cinquante avions F5 à l'Egypte et de soixante avions F15 à l'Arabie Saoudite, parallèlement à la fourniture de quatre-vingt-dix appareils à Israël.

Le président a d'autre part adressé une lettre à chaque sénateur. Il écrit que « *si les Saoudiens sont contraints de s'adresser à un autre pays pour assurer leur besoin en matière de défense, cela nuira au processus de paix* ». « *Le choix est clair et fondamental*, conclut M. Carter. *Devons-nous soutenir et accorder notre confiance à ceux qui œuvrent pour la modération et la paix o udveons-nous les rejeter mettant fin à leur confiance dans les Etats-Unis et servant ainsi la cause des extrémistes ?* »

De son côté, le secrétaire d'Etat, M. Vance, a déclaré vendredi que les Etats-Unis « *travaillaient de façon continue sur certains concepts nouveaux* » susceptibles de débloquer les négociations de paix. Il a confirmé que la diplomatie américaine entendait maintenant s'attaquer à des problèmes concrets plutôt que d'amener d'abord les parties concernées à s'accorder sur une déclaration de principe, comme il en avait été question après la visite de M. Sadate à Jérusalem. A ce sujet, le quotidien israélien *Haaretz*, citant M. Eisenstadt, un des conseillers de M. Carter, a écrit, vendredi, que les Etats-Unis avaient accepté quatre demandes fondamentales de Jérusalem, à savoir que les troupes israéliennes ne soient pas requises d'évacuer « *tous* » les territoires occupés, qu'une présence militaire israélienne soit maintenue en Cisjordanie sans limite de temps, qu'un Etat palestinien ne soit pas créé, enfin que les accords conclus prévoient une paix globale.

● A JERUSALEM, la proposition faite vendredi par M. Sadate de rendre la Cisjordanie à la Jordanie et la bande de Gaza à l'Egypte (*le Monde* du 13 mai) a été accueillie très froidement. Une source proche de la présidence du conseil, citée par l'A.F.P., déclare que la suggestion du chef de l'Etat est inacceptable même si, dans son esprit, elle ne constitue qu'une étape vers la solution du conflit.

● A STOCKHOLM, M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré vendredi qu'en cas d'ouverture de négociations, Israël ne procéderait pas à de nouvelles implantations dans les territoires occupés dans la région concernée par les pourparlers.

● AU CAIRE, le quotidien *Al Ahram* indique, samedi, que l'Egypte avait demandé aux Etats-Unis d'intervenir pour empêcher Israël d'exploiter le pétrole dans le Sinaï. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Israël

L'attitude « intransigeante » de M. Begin divise profondément le Dash

De notre correspondant

Jérusalem. — De graves dissensions affectent depuis plusieurs semaines le Dash (Mouvement démocratique pour le changement), deuxième formation de la majorité au pouvoir, après le Likoud. Une partie des membres du mouvement demandent le retrait de celui-ci du gouvernement, tant que M. Begin n'aura pas « *assoupli* » sa position « *intransigeante* » dans les négociations de paix. Le Dash compte au sein du gouvernement quatre ministres, dont le vice-premier ministre, M. Yadin.

Ce parti a toujours été quelque peu partagé sur la question du soutien au gouvernement. La récente éclosion du mouvement « pour la paix maintenant » a eu un écho très favorable auprès de nombreux militants du Dash, et M. Yadin — comme s'il devait tenir compte de ce fait — a été le premier membre du gouvernement à recevoir les représentants de ce mouvement, qui multiplie ses manifestations. L'absence de résultats importants après les entretiens de MM. Begin et Dayan à Washington n'a fait que renforcer la contestation au sein de ce parti qui, depuis sa création avant les élections de mai 1977, a toujours préconisé une attitude de souplesse pour tenter de résoudre le conflit et souhaité qu'Israël fasse des « *concessions raisonnables* ».

Les « *contestataires* » du Dash viennent de franchir le pas. Ils se sont réunis le 8 mai, à Tel-Aviv, pour signifier clairement leur opposition à la ligne suivie par les chefs du parti. Selon M. Reichman, organisateur de cette réunion, 40 % des membres du Dash sont favorables à un retrait immédiat de la coalition gouvernementale. Soutenus par quelques députés du parti, les participants ont vivement critiqué le rejet par le gouvernement des propositions américaines faites au cours des derniers mois, ainsi que l'interprétation « *personnelle* » donnée par M. Begin à la résolution du Conseil de sécurité et la poursuite des implantations en Cisjordanie. Six cent cinquante personnes ont signé une lettre attaquant M. Yadin pour la caution qu'il apporte au premier ministre. Le président du conseil du parti, M. Bibro, a présagé un « *désastre pour le Dash et l'Etat tout entier* » si un changement n'intervenait pas prochainement.

Le 9 mai, le secrétariat politique du Dash a réagi en déclarant que le président du conseil devait donner sa démission après avoir tenu de tels propos. M. Yadin a ajouté : « *On ne peut pas faire partie des instances dirigeantes et s'y opposer à la fois.* » Cependant, M. Amit, ministre des transports, a reconnu que le parti pouvait être amené à reconsidérer sa participation au cabinet, à moins que ce dernier ne modifie son attitude.

Le Dash est divisé. Il devra reconsidérer sa position. Mais il ne semble pas que des développements spectaculaires puissent intervenir immédiatement. Les membres du parti qui, pour l'instant, restent neutres dans ce débat, estiment que la contestation n'affecte encore qu'une minorité. De l'avis général, aucun événement marquant ne pourra se produire avant les élections internes du 28 juin.

Il n'est guère envisageable que le Dash tout entier passe dans l'opposition, et même au cas où cette hypothèse se vérifierait, M. Begin conserverait la majorité à la Knesset, à quelques voix près il est vrai. Mais une rupture au sein de ce parti, qui compte quinze députés, l'affaiblirait considérablement. Cela renforcerait le camp d'une opposition travailliste qui « se remet » de sa défaite de 1977.

Une position importante

Le Dash occupe une position importante au milieu de l'éventail politique. Il avait rejoint la coalition tardivement, en octobre, après bien des hésitations. Mais M. Begin s'en était trouvé considérablement conforté, car cette formation avait à certains égards une « sage politique », nouvelle et libérale qui manquait au chef du Likoud. Il y a plus d'un an, pendant la campagne électorale, le Dash, récemment créé par d'anciens généraux comme M. Yadin, des technocrates et des membres de l'intelligentsia, voulait définir une « *troisième voie* », hors de l'opposition traditionnelle et « *stérile* » entre les « *vieux* » partis : le mouvement travailliste et le Likoud.

Il avait l'ambition de rénover une vie politique jugée sclérosée. Auprès de l'opinion, le Dash avait acquis, en partie, l'image conforme à ses ambitions, mais les militants qui alimentent la contestation affirment que le Dash, victime de son réalisme politique, « s'est dissous » dans la coalition de droite et a perdu son crédit, son influence ne pouvant peser d'aucun poids décisif sur le gouvernement, ne serait-ce que pour le modérer.

FRANCIS CORNU.

● *Un affrontement à Beyrouth-Est*, entre les deux principales milices qui composent le Front libanais, les phalanges et les miliciens du P.N.L. de M. Camille Chamoun, a fait, jeudi 11 mai, quatre morts, selon une version, sept morts, selon l'autre, et une trentaine de blessés. Les phalangistes s'en seraient pris à des membres du P.N.L., à la suite d'affaires de racket, ce qui aurait provoqué l'accrochage. On apprend, d'autre part, que M. Soleiman Frangié (chrétien maronite), un des principaux membres du Front libanais, s'est réconcilié spectaculairement avec M. Rachid Karamé (musulman sunnite). Les deux leaders sont originaires du Liban-Nord et leur rapprochement à été ostensiblement approuvé par la Syrie. — *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UNE NOUVELLE CONSTITUTION va être élaborée par une commission spéciale du conseil révolutionnaire, présidée par le premier ministre et chef de l'Etat, M. Taraki, annonce l'agence yougoslave Tanyug, qui précise que tous les chars qui stationnaient dans les rues de Kaboul se sont retirés dans la nuit de jeudi 11 à vendredi 12 mai, mais que le couvre-feu et l'état de siège restent en vigueur. — *(A.P.)*.

Bolivie

● LE GENERAL OVANDO, ancien président de la République, a déclaré vendredi 12 mai, que Ernesto « Che » Guevara avait été abattu sur ordre de l'état-major de l'armée en 1967. Au cours de sa première conférence de presse depuis son retour d'exil, le général Ovando, qui fut renversé en 1970, a précisé qu'il n'avait pas donné personnellement l'ordre d'exécution sans procès du « Che ». Il a, d'autre part, accusé la C.I.A. d'être responsable de plusieurs coups d'Etat et assassinats politiques en Bolivie. « *Le dossier sur la Bolivie que possède la C.I.A. devrait être ouvert rapidement, comme a été ouvert celui du Chili* », a déclaré l'ancien président. — *(A.F.P., Reuter.)*

Djibouti

● M. RENE BOUCAUD, fonctionnaire des travaux publics détaché auprès du gouvernement djiboutien et enlevé le 7 mai par des rebelles afars (*le Monde* du 9 mai), est en bonne santé, a indiqué, vendredi 12 mai, la radio éthiopienne. Selon Addis-Abeba, les ravisseurs auraient formulé les exigences suivantes : libération immédiate des prisonniers politiques à Djibouti, confirmation de l'égalité des droits et devoirs des différentes nationalités, mise en place immédiate d'une commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution. — *(Reuter.)*.

États-Unis

● LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS a adopté, vendredi 12 mai, un amendement budgétaire interdisant toute aide américaine, directe ou par le biais des agences spécialisées de l'ONU, à l'Ouganda, au Cambodge, au Vietnam et à Cuba. Le Laos n'a pas été inclus dans cet amendement, proposé par M. John Ashbrook (républicain, Ohio), car ce pays a besoin d'une aide alimentaire. L'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ne pourra pas non plus recevoir une quelconque aide américaine, même indirectement. — *(A.F.P.)*.

Iran

● LE CALME A REGNE, vendredi 12 mai, à Téhéran, où la police et l'armée continuent à quadriller le quartier du Bazar. Celui-ci est resté fermé, comme chaque vendredi, jour férié en Iran, mais des opposants ont annoncé qu'il ne rouvrirait pas, samedi 13, en signe de « *protestation* ». La nouvelle politique de fermeté adoptée par le gouvernement se traduit par un encadrement plus strict de la presse qui, depuis une dizaine de mois, faisait preuve d'une certaine liberté de ton. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

Maroc

● LE MINISTRE ESPAGNOL DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Marcelino Oreja, arrivé, vendredi 12 mai, à Rabat, a eu des entretiens avec son homologue marocain, M. Mohamed Boucetta, sur les relations économiques, culturelles et diplomatiques, entre le Maroc et l'Espagne. Il devait être reçu, ce samedi, à Fes par le roi Hassan II. — *(Corresp.)*.

Nicaragua

● M. PEDRO JOSE CHAMORRO, cousin de Pedro Joaquin Chamorro, ancien directeur de *la Prensa*, assassiné le 10 janvier dernier, a été tué par des inconnus le vendredi 12 mai à son domicile de Managua. M. Pedro Jose Chamorro, ancien fonctionnaire, avait démissionné après l'assassinat de son cousin, principal leader de l'opposition au général Somoza. — *(U.P.I., A.P.)*

Pays-Bas

● LES TROIS TERRORISTES OUEST-ALLEMANDS détenus aux Pays-Bas seront extradés, a annoncé vendredi 12 mai le porte-parole du ministère de la justice néerlandais. Il s'agit de Knut Folkerts, Christoph Wackernagel et Gert Schneider. Agé de vingt-six ans, Knut Folkerts avait été arrêté le 22 septembre dernier à Utrech, où il avait tué un policier. Le tribunal de cette ville l'avait condamné en décembre 1977 à vingt ans de prison pour ce crime. Les deux autres membres de la Fraction rouge avaient été arrêtés le 10 novembre à Amsterdam, après une fusillade avec la police.

Pérou

● LES MINISTERES DES FINANCES, DE L'INTERIEUR ET DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ont changé de titulaire vendredi 12 mai. Tous les autres membres du gouvernement ont été reconduits dans leurs fonctions. Le ministre de l'intérieur, le général Luis Cisneros, sera remplacé par le général Fernando Belit, actuellement directeur général du service de renseignements, tandis que deux civils, MM. Javier Silva Ruete et Gabriel Lanatta, prendront les postes du général Alcibiade Saenz aux finances et à l'économie, et du général Gaston Ibanez au commerce et à l'industrie. — *(A.F.P.)*.

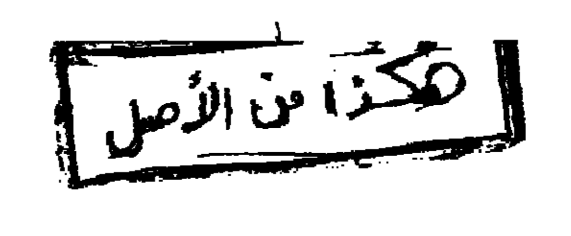
Tunisie

● LE TRIBUNAL MILITAIRE DE TUNIS s'est réuni le jeudi 11 mai pour juger M. Hassib Ben Ammar, directeur de l'hebdomadaire *Errai*, organe du mouvement d'opposition des Démocrates socialistes, et ancien ministre de la défense, accusé de diffamation envers l'armée (*le Monde* du 9 mai).

fin du

réalisme

Mythes et pragmatisme



La fin du prologue

par NAHUM GOLDMANN (*)

Parmi les Etats du monde — près de cent cinquante, — dont bon nombre créés au cours du dernier demi-siècle, Israël occupe une place unique ; bien des grandes puissances apparaissent moins souvent que lui dans les titres aux manchettes des journaux. On ne peut comprendre ni le phénomène d'Israël ni la question juive qu'il aspire à régler si l'on ne part pas de la singularité de l'existence du peuple juif dans l'histoire du monde.

Dans ce peuple juif, tout est unique : l'identification absolue entre religion et nation, la loyauté séculaire à un pays qu'à travers les siècles de Diaspora la plupart des juifs ne pouvaient pas géographiquement situer, enfin la prétention de reconquérir cette terre au bout de deux mille ans de dispersion. Cette prétention qui devait conduire, si elle était généralisée, à la restitution aux Indiens des Etats-Unis et de nombre d'Etats d'Amérique du Sud. Elle a pourtant été acceptée par la plupart des peuples. Certes, un crime également unique a été commis contre le peuple juif. Le massacre systématique de millions de juifs par Hitler fut l'une des principales raisons pour lesquelles la majorité des deux tiers des Nations unies accepta de diviser la Palestine et de créer un Etat juif dans l'une de ses parties.

Je tiens à souligner que j'utilise ce terme d'« unique » sans la moindre connotation de supériorité à l'égard des autres peuples. Comme le dit, un jour, un célèbre homme d'Etat britannique juif, lord Samuel, dans un débat non moins célèbre sur la nature des juifs, ceux-ci sont faits *« exactement comme les autres hommes, avec simplement un peu plus de toutes les qualités, tant positives que négatives »*.

Un mouvement national unique

Comme le peuple juif, le mouvement sioniste ; lui qui est né de la revendication d'un Etat, d'abord rejeté par la majorité des juifs finit par exécuter son dessein, suscitant du même coup l'identification d'une grande majorité des juifs avec Israël et même souvent, comme il est courant de le constater, les rendant plus royalistes que le roi. Dans une résolution absurde et immorale des Nations unies, le mouvement sioniste a été qualifié, il y a deux ans, de « raciste », ce qui ne mérite même pas d'ouvrir une polémique. En fait, il s'agit de l'un des grands mouvements nationaux du siècle dernier, mais, juif, il est lui aussi unique en son genre. Les mouvements normaux, qui conduisent à la création d'Etats, sont fondés sur l'existence d'un peuple vivant en majorité dans son pays, où il est soumis à la domination ou à l'oppression et qui a le courage de se révolter contre l'étranger et de créer son propre Etat.

Lorsque Theodor Herzl convoqua le premier congrès sioniste à Bâle, en 1894, l'écrasante majorité des juifs ne se trouvaient pas en Palestine. Même lorsque l'Etat juif fut proclamé, soixante mille juifs seulement y vivaient, contre six cent mille Arabes. Aujourd'hui encore, en dépit de toute leur solidarité avec Israël, 82 % des juifs vivent dans la Diaspora. De ce fait, et contrairement aux autres mouvement nationaux, le sionisme n'est pas enraciné dans la réalité d'une majorité opprimée, mais dans un rêve, une vision, une espérance pour la réalisation de laquelle les juifs ont, des siècles durant, prié trois fois par jour.

Ce caractère unique du peuple juif se manifeste aussi dans la polarisation de son histoire, oscillant sans trêve entre le centre — son Etat — et la périphérie de la Diaspora. Il s'est encore traduit par le fait que la caractéristique la plus frappante de l'histoire du peuple juif est son non-conformisme. Le fondateur de ce peuple, Abraham — et peu importe qu'il ait vécu ou qu'il s'agisse d'une figure mythique, le mythe caractérisant plus fortement un peuple que laréalité, — s'est distingué en quittant sa patrie — l'Irak actuel, — non pour en conquérir une nouvelle ou vivre dans de meilleures conditions, mais poussé par une protestation d'ordre religieux et moral contre le polythéisme de son entourage. Pour la période contemporaine, on rappellera seulement que trois juifs de génie (Marx, Einstein et Freud) ont été chacun en son domaine, des révolutionnaires et des non-conformistes.

Il est nécessaire d'avoir tout cela présent à l'esprit pour dresser un bilan de ce qu'Israël a ou n'a pas réalisé en trente ans d'existence. D'emblée, le sionisme a revêtu deux aspects fondamentalement différents. Le premier s'incarnait en Theodor Herzl, juif assimilé qui voulait résoudre la question juive par la création d'un Etat moderne et démocratique en Palestine et pensait que l'allemand, et non l'hébreu, serait la langue du pays. Son antagoniste était le grand écrivain hébraïque Adad Haams *(« Un du peuple »)*, pour qui l'Etat n'était pas capital et ne représentait tout au plus que la forme politique de l'existence juive en Palestine. Il tenait en revanche pour essentielle la nature de cet Etat et voulait en faire le *« centre spirituel »* destiné à inspirer le peuple juif de la Diaspora. Pour reprendre une expression de Toynbee, cet Etat juif, dans la conception d'Adad Haams, devait relever le « défi » *(challenge)*. En effet, les juifs une fois émancipés et la religion n'assurant plus l'existence même de leur peuple, le danger existe que la jeune génération s'assimile dans sa majorité et soit, de ce fait, perdue.

Si je tente de dresser un bilan à partir de ces deux aspects du sionisme, il me faut dire que la conception de Herzl a été réalisée de manière tout à fait miraculeuse mais que celle d'Adad n'a pas encore reçu le moindre début de mise en pratique. Du point de vue de Herzl, Israël peut porter à son crédit trois succès presque sans équivalent. Le premier réside en ce qu'un peuple, qui, durant deux millénaires, ne savait pas ce qu'était un Etat, parvint à en créer un qui pour le meilleur comme pour le pire soutient la comparaison avec des Etats séculaires.

Le second succès tient au fait qu'un peuple persécuté durant un millénaire sans pouvoir se défendre a su bâtir en quelques années l'une des meilleures armées du monde et, au cours de trois guerres, vaincre un adversaire de dix à vingt fois plus nombreux. Enfin, le troisième succès et le plus important à mes yeux — d'un point de vue réaliste et moral à la fois — est le fait que six cent mille juifs vivant en Israël lors de la proclamation de l'Etat ont vu tripler leur nombre grâce à l'esprit de sacrifice de cette population originelle et à l'aide du judaïsme mondial, qui ont permis à des centaines de milliers de juifs sans patrie d'immigrer en Israël et d'y être absorbés. Il s'agissait pour une part de réfugiés de camps allemands qui eussent très difficilement trouvé un autre asile et, pour une autre, d'habitants des pays arabes courant le danger que ceux-ci ne se vengent sur eux de la création du nouvel Etat. Et tout cela s'est passé au cours des trente années d'existence d'Israël. La vision prophétique de Herzl s'est réalisée : lorsqu'il convoqua le premier congrès sioniste, il écrivit dans son journal quotidien : *« Aujourd'hui, j'ai jeté la base d'un Etat juif qui surgira dans cinquante ans. »* Cinquante-quatre années plus tard, l'Etat était proclamé.

Pas de création de valeurs

Toutefois, si l'on considère la conception d'Adad Haams, elle n'a pas encore reçu de début d'application significatif. Israël exerce une grande influence sur le monde juif parce qu'il a fait croître la conscience de soi et la dignité en son sein qui avaient été mortellement blessées durant des siècles de persécutions, et particulièrement durant la période nazie. Pourtant, personne ne peut prétendre qu'Israël ait déjà créé des valeurs religieuses, spirituelles, sociales et morales, notamment dans le sens d'une attitude non conformiste à l'égard de la civilisation actuelle ; valeurs qui puissent influencer une jeunesse juive plus instruite et plus intelligente que jamais et la maintenir dans la judéité.

Le constater n'est pas formuler un reproche, car même les peuples les plus doués et les plus dévoués à leur cause ne peuvent pas tout. Ces quelques millions d'Israéliens qui ont pu remporter les trois premiers succès mentionnés ne pouvaient trouver, de surcroît, les énergies spirituelles qui eussent pu créer en trente ans de nouvelles valeurs culturelles, religieuses et morales. Selon la formule que j'utilise souvent, la véritable histoire de l'Etat d'Israël n'a pas commencé. Aussi longtemps que la paix fait défaut, Israël vit le prologue de son histoire, et — pour conclure par une remarque sur la situation actuelle, — c'est là la raison fondamentale pour laquelle Israël a plus d'intérêt à une paix définitive que les Arabes ou d'autres Etats. Aussi longtemps qu'il lui faut combattre pour son existence et consacrer à cette lutte la plus grande partie de ses moyens financiers, de son intelligence et de ses ressources spirituelles, Israël ne peut pas remplir sa mission historique, qui est d'être un centre spirituel pour le peuple juif et donc de garantir l'existence juive pour l'avenir.

Cela s'exprime aussi dans ce phénomène très inquiétant : une grande partie de la jeune génération juive n'a d'intérêt ni pour le judaïsme ni pour Israël. J'ai répété souvent au cours des dernières années que j'éprouve aujourd'hui plus de préoccupation pour l'existence juive qu'à l'époque nazie. Au cours de siècles de souffrances et de persécutions, les juifs ont appris à survivre aux temps difficiles, mais ils n'ont guère appris à demeurer juifs en des temps favorables. Or, presque partout dans le monde, ils connaissent actuellement l'une des périodes les meilleures et les plus fastes de leur histoire sur les plans économique, politique et intellectuel.

La neutralité permanente

Le caractère unique du peuple juif et du mouvement sioniste doit aussi se traduire par la singularité de l'Etat d'Israël. Ce ne peut pas être un Etat comme les autres. J'ai été, durant des années, un adversaire politique de Ben Gourion, mais nous étions tout à fait d'accord sur ce point décisif. Ne serait-ce que pour éviter de compromettre la loyauté, à son égard, des juifs vivant hors de ses frontières au cas où il s'opposerait à leur loyauté envers l'Etat où ils résident, et pour faire d'Israël un centre spirituel de l'existence juive, l'Etat d'Israël doit jouir de la neutralité permanente. Sa sécurité ne pouvant être assurée uniquement par sa propre puissance militaire, elle doit être garantie de façon formelle et contraignante par les grandes puissances, et en premier lieu par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Bien entendu, Israël doit pendant longtemps encore rester militairement fort, jusqu'à ce que s'instaurent une collaboration réelle et des relations normales, même psychologiques, avec les Etats arabes et une authentique coopération qui, en une ou deux générations, fera du Proche-Orient l'une des régions les plus riches du monde grâce à la mise en commun de la richesse et de l'intelligence arabes avec les dons et l'influence des Juifs.

Aussi bien du côté israélien que dans de larges secteurs arabes, le manque de souplesse rend momentanément difficile l'obtention de la paix. Toutefois, je suis, pour la première fois, optimiste en ce qui concerne la paix au Proche-Orient, et cela parce que le monde, et en particulier les Etats-Unis, est las de ce conflit de trente ans et parce que les Arabes ont le pouvoir, en élevant le prix du pétrole, de précipiter l'Occident dans la catastrophe économique.

Il convient d'ajouter à cela la disponibilité croissante à faire la paix d'une grande partie des Israéliens, qui préfèrent — comme le démontre le mouvement inattendu des jeunes officiers de réserve — une véritable paix à l'agrandissement territorial et qui, j'en suis convaincu, n'accepteront pas éternellement la politique inflexible de M. Begin.

Lorsque, pendant la guerre, je dirigeais en Amérique la lutte pour le partage de la Palestine contre le gré de la majorité des juifs, refusant de céder une partie du pays avant d'être heureux de la création de l'Etat, j'avais coutume de citer un trait du grand humoriste juif Sholem Alechem. Il a écrit qu'un juif doit *« vendre sa dernière chemise pour devenir millionnaire »*. Israël n'a pas besoin de vendre sa dernière chemise pour avoir la paix, mais il doit être prêt à faire d'importantes concessions, même si elles sont douloureuses, afin de saisir la chance de paix qui existe après le geste hardi de Sadate. C'est ensuite seulement qu'Israël mettra le point final à son prologue et commencera à écrire le premier chapitre de sa véritable histoire.

(*) Président jusqu'à 1977 du Congrès juif mondial.

UNE POPULATION QUI A QUINTUPLÉ EN TRENTE ANS

La population d'Israël a plus que quintuplé en trente ans. Mais avec 3 millions de juifs sur un total de 3,5 millions d'habitants, Israël n'est que la seconde communauté juive du monde, après les Etats-Unis.

...Le taux de croissance de la population de l'Etat juif est l'un des plus rapides du monde, du moins au cours de la première décennie, essentiellement du fait de l'immigration. Ainsi, de 650 200 âmes en 1948, cette population est passée à 1.629.500 en 1952, 1 872 400 en 1956, 2 150 400 en 1960, 2 525 600 en 1964, 2 841 000 en 1968, 3 001 400 en 1970, 3 240 400 en 1973, 3 500 500 en 1977.

Les minorités (Arabes, Druzes, Bédouins, Circassiens, Arméniens, etc.) constituent environ 15 % du total de la population. Quant à la population juive, elle est composée de 48 % de sabras (nés en Israël), de 25 % d'originaires de pays d'Afrique du Nord et d'Asie, et de 27 % d'originaires de l'Occident. La société israélienne, minorités comprises, est à 85 % urbanisée.

Enfin, Israël compte une très forte proportion de jeunes : un tiers de la population juive a moins de quinze ans, pour 28 % elle est âgée de quinze à vingt-neuf ans.

Du réalisme aux mythes

par AMNON KAPELIOUK

Faire d'Israël un « refuge sûr » pour les juifs du monde entier et établir un régime exemplaire du point de vue social et moral : tel avait été le double rêve des pionniers qui, le 14 mai 1948, fondèrent l'Etat hébreu. Sur le plan de la croissance économique, leur réussite est presque sans précédent, bien qu'elle résulte, en partie, d'une aide financière extérieure, elle aussi, très exceptionnelle. En trente ans, un million et demi d'émigrants ont été intégrés dans le pays, plusieurs industries avancées ont été créées et des succès spectaculaires enregistrés dans le domaine de l'agriculture. Le pays a été doté de services médicaux de pointe, et les institutions universitaires et scientifiques jouissent d'une renommée mondiale.

Il y a pourtant des ombres à ce tableau. Le rêve des pères fondateurs de rassembler en Israël la majorité du peuple juif est loin d'être devenu une réalité. Vingt pour cent seulement des juifs de la Diaspora habitent l'Etat hébreu, et le rythme de l'émigration a annulé ces dernières années celui de l'immigration. La proportion d'Arabes israéliens au sein de la population sera à la fin du siècle de 25 % (contre 15 % aujourd'hui), grâce à un taux de natalité qui est l'un des plus élevés du monde. En tenant compte des Arabes des territoires occupés, les juifs seront, en l'an 2000, minoritaires dans leur propre Etat (48 %), s'il n'y a pas d'ici là de nouvelles vagues d'immigrants. Au cas où ceux-ci atteindraient vingt-cinq mille âmes par an, la proportion de juifs sera de 52 % seulement.

Plus grave encore, trente ans après sa fondation, l'Etat hébreu n'a pu s'intégrer à la région, et la paix tant désirée est loin d'être assurée. Le conflit qui, à l'origine, opposait sous le mandat britannique juifs et Arabes palestiniens a revêtu un caractère régional, bien que par son essence il demeure toujours israélo-palestinien.

L'erreur des dirigeants israéliens a été de croire que l'on pouvait ignorer cette réalité. L'ancien premier ministre, Moshé Sharett, homme pourtant modéré, avait cru un instant que *« le temps résoudrait le problème des réfugiés palestiniens et que la nouvelle génération oublierait la Palestine natale pour s'intégrer dans les pays arabes »*. Le temps, en fait, n'a fait que renforcer la révolte des Palestiniens contre leurs « protecteurs » arabes et contre Israël. Aujourd'hui, trente ans après 1948, on essaie toujours de trouver une formule magique qui permettrait d'éluder la question du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Les faits sont têtus. Qu'on le veuille ou non, la Palestine est la patrie de deux peuples qui peuvent soit cohabiter sur un pied d'égalité dans un seul Etat — ce qui pour l'heure relève de l'utopie — soit se constituer en deux Etats indépendants.

Mythes et pragmatisme

Depuis 1967, une troisième voie a été choisie, celle qui assure la souveraineté israélienne sur l'ensemble de la Palestine historique (même si les territoires occupés ne sont pas officiellement annexés). On peut donc affirmer que la guerre de juin 1967 a constitué un tournant décisif dans l'évolution de l'Etat hébreu, marquant plus que tout autre événement ses options futures. C'est à partir de cette date que les travaillistes alors au pouvoir ont préparé la voie à leurs adversaires de la droite nationaliste, en appliquant de plus en plus la politique de ces derniers. Jusqu'alors, l'un des secrets de la force du mouvement ouvrier juif avait été son aptitude à combiner vision idéologique et pragmatisme pour déterminer ses choix tactiques. Face au romantisme politique de la droite nationaliste conduite par Jabotinsky et son disciple Menahem Begin, David Ben Gourion s'était affirmé comme un dirigeant pragmatique. Ce « réalisme politique » a cédé la place, depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Golda Meïr à des mythes. Le pays s'est abandonné à un nationalisme étriqué et à des illusions que seul le traumastime de la guerre de 1973 a ébranlées. Les divergences entre les travaillistes et le Likoud se sont progressivement estompées sur des questions aussi vitales que les relations avec le monde arabe et les Palestiniens, entretenant ainsi une profonde confusion. Le parti travailliste est devenu, dès lors, un simple appareil de pouvoir. Laissant tomber en désuétude l'aspect social de son programme, il a finalement perdu une bonne part de sa crédibilité aux yeux de l'opinion publique.

Le « culte de l'Etat » a causé un immense préjudice aux travaillistes qui ont graduellement perdu leur base idéologique et sociale et la confiance de la classe ouvrière. Le « pouvoir travailliste » a légitimé les valeurs de la société de consommation, érigées en but suprême de la société israélienne. Tandis que les pères fondateurs du Mapaï vivaient dans des conditions modestes, leurs successeurs ont rapidement succombé aux attraits de l'embourgeoisement, et l'écart n'a cessé de se creuser entre riches et pauvres. Appartenant dans leur grande majorité aux communautés sépharades (orientales) les moins nantis ont cessé de se reconnaître dans le parti travailliste et se sont tournés vers le Likoud.

Les diverses réformes de structure introduites au cours des années 50 dans le domaine de l'enseignement ont accentué la désaffection des masses à l'égard de l'idéologie travailliste. En particulier, la suppression des écoles « socialistes » directement gérées par le Mapaï a affaibli l'influence des travaillistes au sein de la population. Depuis cette date, l'enseignement officiel, aussi bien dans les écoles d'Etat laïques que religieuses, fait une place de plus en plus large aux thèmes nationalistes.

L'influence religieuse

Israël est l'un des rares pays au monde qui n'a pas de Constitution. La première Knesset élue après l'indépendance a préféré en juin 1950, sous la pression des partis religieux — indispensables à la survie de toute coalition gouvernementale, — élaborer des lois fondamentales qui devaient au fil des années servir de base à une Constitution. Les quelques lois fondamentales élaborées jusqu'à ce jour ne peuvent en aucun cas être considérées comme une vraie Constitution. Ainsi n'existe-t-il pas en Israël de définition précise des rapports entre la religion et l'Etat. On peut toutefois constater une évolution générale dans le sens du renforcement de l'influence de la loi rabbinique *(Halacha)*.

Les dirigeants du mouvement sioniste et les pères fondateurs d'Israël étaient des laïcs. Mais une fois l'Etat créé, Ben Gourion avait, pour des raisons d'opportunisme politique, conclu avec les responsables du parti national religieux (P.N.R.) une sorte de concordat octroyant aux religieux le monopole du contrôle des affaires relatives à l'état civil. Les lois d'Israël font que chacun relève dès sa naissance d'une communauté religieuse et est soumis, pour tout ce qui a trait à l'état civil, à l' « establishment » religieux de sa communauté et à ses règles traditionnelles. Les tribunaux religieux des diverses confessions (juive, musulmane, druze, etc.) sont souverains. C'est eux qui ont pleine juridiction en matière de mariage, de divorce, de succession, etc.

Depuis la guerre de 1967, la ferveur religieuse a gagné du terrain. Le mysticisme auquel la conquête de la Cisjordanie a donné naissance (« la Judée et la Samarie » ou « la Terre des ancêtres ») a été exploité à des fins politiques au profit des milieux religieux. Bien tardivement, le fondateur de l'Etat, David Ben Gourion, a déploré publiquement les privilèges abusifs qui leur ont été octroyés.

L'influence croissante de la loi rabbinique dans les différents domaines de la vie en Israël risque de créer un grave malaise entre l'Etat hébreu e tles juifs de la dispersion, qui, dans leu rmajorité ,ne partagent pas les thèses des orthodoxes religieux. Israël a partout un besoin vital du concours de la diaspora. Le temps est révolu où les dirigeants israéliens pouvaient affirmer, ainsi que l'avait fait Ben Gourion, que seuls les juifs qui immigrent en Israël étaient de vrais sionistes. La guerre de six jours avait renforcé al solidarité des juifs de la diaspora à l'égard d'Israël, celle du Kippour a fait d'eux des partenaires à part entière. La diaspora a obtenu ainsi une sorte de légitimation. Mais, si les communautés juives appuient la cause d'Israël au moment des épreuves, il arrive maintenant à tel ou tel de leurs dirigeants d'exprimer des opinions qui ne sont plus conforme aux thèses de Jerusalem...

Quelques dates

31 AOUT 1947. — La commisison d'enquête des Nations unies adopte par 7 voix sur 11 un rapport favorable au partage de la Palestine entre un Etat arabe et un Etat juif, l'ONU contrôlant une zone internationale comprenant Jérusalem et Bethléem.

14 MAI 1948. — Ben Gourion proclame l'Etat d'Israël, huit heures avant la fin du mandat britannique.

15 MAI 1948. — Cinq armées arabes pénètrent en Israël convergeant vers le cœur de la Palestine. L'Etat d'Israël est reconnu « de facto » par les Etats-Unis. Il sera reconnu « de jure » le 17 mai par l'U.R.S.S.

24 FEVRIER 1949. — Une convention d'armistice est signée à Rhodes entre Israël et l'Egypte. Successivement le Liban (le 23 mars), la Transjordanie (le 3 avril) et la Syrie (le 20 juillet) signent avec Israël des accords similaires.

11 MAI 1949. — Israël est admis à l'ONU.

10 DECEMBRE 1949. — L'Assemblée générale des Nations unies place Jérusalem sous un régime international.

23 JANVIER 1950. — La Knesset proclame Jérusalem capitale d'Israël.

29 OCTOBRE 1956. .. Début de la campagne du Sinaï. Israël évacuera le 28 février 1957, sous la pression américaine les dernières positions occupées au cours de cette guerre.

17 AOUT 1961. — Israël accueille son millionième immigrant depuis la création de l'Etat.

5 JUIN 1967. — Après la fermeture par l'Egypte de l'accès au golfe d'Eilath, début de la guerre de six jours au cours de laquelle Israël annexe la Jérusalem arabe, occupe la rive occidentale du Jourdain, le territoire de Gaza, le Sinaï et les hauteurs du Golan syrien.

22 NOVEMBRE 1967. — Le Conseil de sécurité adopte la résolution 242 proclamant le droit de tous les Etats de la région à vivre dans des frontières sûres et reconnues.

8 AOUT 1970. — Fin de la guerre d'usure qui a opposé pendant dix-huit mois Egyptiens et Israéliens sur le front du canal de Suez.

6 OCTOBRE 1973. — L'Egypte et la Syrie attaquent Israël.

17 JANVIER 1974. — Signature du premier accord de dégagement entre l'Egypte et Israël. Un second accord intérimaire sera conclu le 1er septembre 1975.

17 MAI 1977. — La coalition travailliste perd les élections au profit de la coalition nationaliste de droite, le Likoud, conduite par M. Begin. Ce dernier forme, le 20 juin, le premier gouvernement non travailliste d'Israël depuis la création de l'Etat hébreu.

19 NOVEMBRE 1977. — Premier dirigeant arabe à se rendre en Israël, le président Sadate effectue une visite historique de trois jours à Jérusalem.

14 mars 1978. — Répliquant à l'attaque palestinienne du 11 mars contre un autobus civil dans la région de Tel-Aviv, les troupes israéliennes pénètrent au Sud-Liban.

ASIE

Révolution en Afghanistan

II. — Les parties de pêche de l'ambassadeur soviétique

Après avoir décrit le renversement du régime du président Daoud, lié au féodalisme (« le Monde » du 13 mai) par les progressistes et leurs alliés militaires, notre envoyé spécial analyse les conséquences de la révolution afghane sur l'équilibre diplomatique dans la région.

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Kaboul. — M. Alexander Puzanov, l'ambassadeur d'Union soviétique, aime souligner qu'il partait à la pêche à la truite lorsque est survenue la révolution du 27 avril.

Quarante-cinq minutes à peine après avoir reçu comme les autres nations une note diplomatique du nouveau régime l'invitant à le reconnaître, l'U.R.S.S. était la première à le faire. Que la révolution afghane, après une série de revers en Asie du Sud — renversement du régime de Mujibur Rahman au Bangladesh, en août 1975, débâcle électorale en 1977 de Mmes Gandhi et Bandaranaike en Inde et au Sri-Lanka, tous les trois soutenus par les P.C. locaux fidèles à Moscou et servant la stratégie soviétique dans le sous-continent et dans l'océan Indien, — réponde grandement *aux intérêts de l'U.R.S.S.* dans cette partie du monde, cela est évident. Qu'elle ait pris l'initiative de provoquer, voire de précipiter le changement de régime à Kaboul, l'est peut-être moins.

Les relations entre le président Daoud, artisan il y a plus de vingt ans du rapprochement soviéto-afghan, et le Kremlin n'étaient pas mauvaises. Moscou *semblait* se satisfaire d'une neutralité qui ne contrariait en rien son influence déjà considérable dans le pays. Certes, M. Daoud avait amorcé en 1974 une coopération spectaculaire avec l'Iran et il s'apprêtait à recevoir le chah à la fin de mai à Kaboul. Il devait aussi se rendre aux Etats-Unis avant la fin de l'année. Mais ce n'était pas un renversement d'alliances, la fin de la politique afghane.

L'omniprésence de l'U.R.S.S.

La tragédie de l'histoire veut que le prince-homme d'Etat qui fit appel à l'assistance technique, économique et militaire soviétique — parce qu'à l'époque Washington liait la sienne à l'adhésion de l'Afghanistan à des pactes hostiles à Moscou — ainsi que l'aristocratie dont cette assistance favorisait tout compte fait le maintien au pouvoir en aient été chassés par les mitraillettes, les chars et les avions livrés par l'U.R.S.S., maniés par de jeunes officiers formés par des techniciens russes, et au service d'un mouvement *considéré — à tort —* comme l'équivalent d'un P.C. pro-soviétique. Mais, à dire vrai, Moscou n'avait pas tellement besoin de s'appuyer sur un parti *« frère »* pour avancer ses pions en Asie, bien qu'après l'arrivée du P.D.P. au pouvoir à Kaboul il dispose d'une position *« en or »*. La coopération soviéto-afghane était déjà un puissant véhicule de l'impérialisme soviétique.

L'U.R.S.S. est quasiment le seul fournisseur de l'armée afghane. Depuis 1973, trois cents militaires afghans bénéficient, chaque année, de bourses en U.R.S.S., et il *y aurait environ deux mille* spécialistes soviétiques, jusqu'au niveau de la division, auprès de l'armée afghane. Il n'est donc pas possible qu'ils n'aient pas été informés des préparatifs des militaires progressistes, s'ils n'y ont pas pris d'une façon ou d'une autre une part active. Semblant sous-estimer les capacités martiales des Afghans, certains milieux occidentaux vont *jusqu'à* affirmer avoir *« vu un Soviétique dans un char »* ou que les raids aériens sur le palais étaient l'œuvre de pilotes chevronnés...

La coopération est également très étendue dans le domaine civil. Selon les mêmes observateurs, elle n'échappe pas non plus à un souci stratégique. L'U.R.S.S. exploite le gaz naturel afghan et prend livraison de la majeure partie de sa production, alors que celle-ci n'alimente pas Kaboul. Des experts soviétiques — on en compterait deux à trois mille — participent à la prospection minière, pétrolière, au développement de la production d'agrumes et des industries agro-alimentaires (huile, minoterie), à l'équipement hydro-électrique, à l'élaboration du plan septennal. Comme dans tous les autres Etats d'Asie, les diplomates soviétiques parlent les langues et sont au fait des mœurs du pays, même si leur comportement souvent arrogant est parfois très mal ressenti par les populations locales.

On estime à plusieurs milliers le nombre des Afghans — militaires et civils (agronomes, ingénieurs des travaux publics et des mines) — qui ont fait un stage ou des études dans le grand pays *voisin. Tous ne reviennent* certes pas dans leur pays convaincus que le système soviétique est le meilleur, mais ils n'en mesurent pas moins l'arriération dans laquelle a été laissée leur pays. Le voisinage et cette coopération, dont bien des aspects sont très contraignants, permettent d'entretenir de part et d'autre de l'Amour-Darya un faisceau de liens (linguistiques, techniques, idéologiques) ayant forcément un caractère politique prononcé.

Cela a, à n'en point douter, favorisé le rapide développement du parti démocratique populaire *depuis une quinzaine d'années,* même si les réfugiés ouzbeks et tadjiks ont quelque peu desservi en Afghanistan la cause de la révolution bolchevique. Une partie des militants du P.D.P. ont été formés idéologiquement en Union soviétique. Mais on n'estimait à guère plus de cinq mille, et non pas cinquante mille comme l'a affirmé M. Taraki, le *nombre de ses membres.*

La diversité de la population, son éparpillement sur un vaste territoire et l'existence de plus d'un million de nomades ne facilitera pas son embrigadement. Moscou tolérera-t-il un *« communisme à l'afghane »*, plus relâché que celui en vigueur dans les Républiques musulmanes soviétiques, toutes proches, dans un pays largement ouvert à l'aide et aux touristes étrangers ? Les Soviétiques sont conscients qu'en manœuvrant trop lourdement ils risquent de dresser contre eux le farouche sentiment d'indépendance des Afghans.

En faisant un appel du pied à l'assistance extérieure d'où qu'elle vienne, et notamment des Etats-Unis, M. Taraki — qui n'ignore pas que les deux tiers des dépenses de développement *de son pays* sont actuellement financées par l'aide étrangère — n'a-t-il pas cherché à se prémunir contre une inévitable pression soviétique ? C'est en tout cas avec véhémence que les *porte-parole* du *nouveau régime* internationale que celui-ci n'est ni communiste ni satellite de l'U.R.S.S. et que la révolution est l'œuvre de nationalistes indépendants.

Quoi qu'il en soit, la révolution afghane et le grand changement géopolitique qu'elle provoque dans la région ne profitent qu'à une seule nation, l'Union soviétique. L'Afghanistan, pays le plus arriéré de l'Asie du Sud, est aussi le premier à connaître une révolution qui s'affirme socialiste. Les Chinois peuvent déclarer à Kaboul que les nouveaux dirigeants sont tous des *« révisionnistes »*, il n'en reste pas moins que Pékin devra faire de gros efforts si, comme le dit le président Taraki, les relations avec *les Etats étrangers* dépendent du quantum d'aide qu'ils accorderont à son gouvernement. La Chine avait pourtant cherché ces derniers mois à resserrer ses rapports avec tous les pays du sous-continent à *la faveur* du reflux de l'influence soviétique.

Les Américains ont accueilli le changement de régime avec sang-froid, bien qu'ils soient les premiers à en faire les frais. L'Afghanistan, où leurs intérêts économiques sont insignifiants, n'a plus, il est vrai, la même importance stratégique qu'à l'époque où Dulles défendait une politique d'encerclement de l'U.R.S.S. Les Etats-Unis n'y ont jamais eu de base, comme en Turquie, mais ils animent toujours l'Organisation du traité de l'Asie centrale (CENSO) — pacte anticommu*niste dont sont* membres la Grande-Bretagne, la Turquie, l'Iran et le Pakistan. Ces deux pays, qui s'inquiètent vivement de l'installation d'un régime révolutionnaire et d'une poussée soviétique à leurs frontières, demandent déjà la *« réactivation »* du CENTO. Ils ont engagé des consultations étroites depuis la chute du régime neutraliste de Kaboul *et* appellent de leurs vœux une politique plus ferme de la part de Washington. Ils vont trouver le prétexte pour accroître encore leur effort militaire : le Pakistan insistera sans doute *auprès des Américains pour* que lui soient livrés la centaine de chasseurs A-7 qu'ils lui refusaient jusqu'à maintenant, aussi *long*temps qu'il ne renoncerait pas à l'usine française de retraitement *de déchets nucléaires.*

D'autre part, les Etats-Unis ont intérêt à poursuivre leur programme d'assistance à l'Afghanistan — dont le montant est évalué à la moitié à peu près de l'aide soviétique, soit environ 300 millions de francs — puisqu'ils demandent qu'un contrôle efficace soit établi sur la production croissante d'opium *afghan.*

Les nouveaux dirigeants de Kaboul ont aussi fait entendre qu'ils appréciaient la coopération de la France et souhaitaient qu'elle s'étende. L'élimination de l'aristocratie francophone, qui était depuis plusieurs décennies le soutien constant de cette coopération, ne facilitera évidemment pas les choses.

Tension avec le Pakistan et l'Iran

C'est du bout des lèvres que le Pakistan et l'Iran ont reconnu la République démocratique d'Afghanistan. L'un et l'autre pays *acceptent* mal l'arrivée de *« communistes »* et d' *« assassins »*, comme il est dit en privé, au pouvoir à Kaboul. Le chah voit ruiner son grand projet de coopération économique et politique entre les pays proches de l'U.R.S.S. Il avait tenté depuis quelques années d'encourager *M. Daoud à moins s'appuyer sur* le grand voisin du nord et s'était engagé à fournir à Kaboul une aide financière se montant à l'équivalent de 3,5 milliards de francs en cinq à six ans.

Pour prix de cette générosité, il demandait que les Afghans mettent une sourdine à leurs revendications sur la partie de territoire pakistanais où vit une population parlant, comme la majorité d'entre eux, le pachtou, et qu'ils n'appuient pas non plus les « nationalistes » du Baloutchistan pakistanais. Mais l'ancien président Daoud, devant les réserves de ses compatriotes et des Soviétiques, n'avait pas donné suite aux projets de coopération avec l'Iran. L'aide de Téhéran restait inutilisée, sauf pour l'étude d'un *chemin de fer transafghan* dont l'avenir paraît bien compromis. L'attitude que le nouveau régime adoptera à l'égard de l'Iran représentera un test de son indépendance envers l'U.R.S.S. Il doit aussi tenir compte du fait que plusieurs centaines de milliers d'Afghans vont chercher du travail dans l'empire perse. Au lendemain de la révolution, ils étaient nombreux à faire, comme avant, la queue devant l'ambassade d'Iran à Kaboul afin d'obtenir un visa...

Au Pakistan, après M. Bhutto, le général Zia Ul Haq avait tenté d'établir des relations plus confiantes avec l'ancien régime afghan. Mais si M. Daoud était parvenu à obtenir la suspension *du procès fait par Islamabad aux* membres du parti communiste pachtoun accusés de menées *« sécessionnistes »*, et la libération de leur chef M. Wali Khan, il n'avait pas en revanche reconnu, comme il s'était semble-t-il engagé à le faire, l'actuelle frontière entre les deux pays. Il avait finalement demandé qu'un référendum statue sur le sort des *populations pachtounes.* M. Taraki n'avait pas affirmé dans sa récente conférence de presse que ce problème devrait être réglé *« politiquement et amicalement »*, qu'il recevait trois jours plus tard deux dirigeants pachtouns pakistanais.

A la vérité, aucun gouvernement afghan ne renoncera à cette cause *bien que l'Afghanistan,* pays enclavé, doive ménager son voisin puisque la majorité de son commerce transite par le port pakistanais de Karachi. Mais il est de l'intérêt de l'U.R.S.S., qui caresse depuis toujours le rêve de disposer d'un débouché terrestre vers les mers chaudes, d'entretenir l'abcès du Pachtounistan et du Baloutchistan.

Enfin, le peu d'empressement mis par les pays musulmans moins proches — à l'exception du Sud-Yémen et de la Syrie — à reconnaître le nouveau régime, les réactions scandalisées suscitées à Djeddah par l'assassinat d'une personnalité religieuse ultra, soulignent leurs réserves à l'égard de M. Taraki. Aussi bien les diri*geants s'attachent-ils à dissiper* les premières impressions défavorables et à donner des gages d'attachement à l'islam.

Les préoccupations de politique *extérieure rejoignent à ce sujet* les considérations de politique intérieure. Même si l'aide des Etats arabes à l'Afghanistan est négligeable (sauf celle du Koweït), Kaboul veut éviter d'être mis à l'index du monde islamique. Mais il ne fait pas de doute que les nouveaux responsables afghans sont dans leur majorité plutôt laïcs. Les déclarations officielles *sont certes précédées de la mention « Au nom de dieu tout puissant »* mais elles ne sont pas assorties de profession de foi appuyées. Le régime révolutionnaire exprime en revanche sa solidarité avec les Palestiniens et les pays musulmans progressistes.

La religion, et surtout l'interprétation du dogme, servent depuis des siècles d'alibi au conser*vatisme social en Afghanistan.* Les prêtres, les mohlahs, ont joué par le passé un rôle majeur dans la lutte contre la pénétration des courants de pensée *« étrangers »* et toute tentative de modernisme. Force est aux nouveaux dirigeants de les ménager pour le moment. Car leur influence à l'intérieur du pays n'est sans doute pas moins forte que ne l'était celle de l'aristocratie déchue.

FIN

DIPLOMATIE

L'INCIDENT FRONTALIER SINO-SOVIÉTIQUE

Pékin « ne peut se satisfaire » de la version donnée par Moscou

Interrogé samedi 13 mai sur les « regrets » exprimés par l'U.R.S.S. au sujet de l'incident de frontière du 9 mai, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a confirmé qu'une note soviétique avait été reçue à ce sujet, nous téléphone notre correspondant Alain Jacob. Il a toutefois ajouté : « Les explicatios contenues dans la note soviétique ne sont pas conformes à la réalité. Nous ne pouvons donc nous en satisfaire. »

Pékin conteste la version de l'affaire donnée par Moscou, selon laquelle l'intervention de militaires soviétiques en territoire chinois n'aurait été que le résultat d'une « erreur ». Cette version paraissait la moins vraisemblable. Qu'une opération de ce genre puisse se produire de manière accidentelle, estime notre correspondant, donnerait en effet une piètre idée des mesures de sécurité en vigueur sur une des frontières les plus chaudes du monde.

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a confirmé le vendredi 12 mai d'une part l'incident frontalier avec la Chine, annoncé la veille par l'agence Chine nouvelle, et d'autre part que des *« regrets »* avaient été exprimés aux Chinois.

Alors que Pékin dénonçait les *« atrocités »* commises par les soldats soviétiques et la *« provocation militaire »*, l'agence Tass donne des faits une version plus anodine : *« Dans la nuit du 8 au 9 mai, des marins soviétiques gardes-frontières, en recherchant un criminel dangereux qui était armé, ont pris par erreur la côte chinoise pour les îles soviétiques Krestorskie* (sur le fleuve Oussouri). *Ils ont débarqué et ont pénétré sur une faible distance en territoire chinois. Les militaires soviétiques n'ont entrepris aucun acte à l'encontre de la population chinoise et, après s'être convaincus qu'ils se trouvaient involontairement en territoire chinois, ils l'ont quitté immédiatement. »*

Tass ne dit pas si le *« dangereux criminel »* a été retrouvé et arrêté. Elle ne donne pas de précisions sur le nombre et l'équipement des soldats soviétiques. L'agence Chine nouvelle parlait de trente hommes avec un hélicoptère et des vedettes militaires. Les Soviétiques n'ont pas dit non *plus comment et auprès de qui* ils avaient exprimé leurs *« regrets »*. Mais cette démarche ayant pour la première fois été annoncée par le porte-parole de l'ambassade de Moscou à Pékin, il est permis de penser qu'elle a eu lieu dans la capitale chinoise.

On interprète à Moscou la déclaration de l'agence Tass comme l'expression de la volonté des dirigeants soviétiques de minimiser l'incident et de ne pas envenimer les relations avec Pékin alors que M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, vient de retourner dans la capitale chinoise. Même si elle ne nourrit aucune illusion sur l'issue de cette nouvelle série de négociations, l'U.R.S.S. tient au moins à sauver les apparences.

C'est aussi dans ce souci qu'elle avait, au mois de février dernier, renouvelé ses propositions en vue d'une normalisation des relations entre les deux pays. — D. V.

La fin de la « réunion préparatoire » franco-africaine

« La France est décidée à aider ceux qui lui demandent assistance » réaffirme M. de Guiringaud

La réunion préparatoire à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement franco-africaine des 22 et 23 mai s'est achevée samedi 13 mai en fin de matinée, à Paris, au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber. Au cours d'une dernière séance, les vingt et une délégations représentées *ont terminé* la *mise* au point de l'ordre du jour du *« sommet »* des chefs d'Etats. Elles ont également étudié un projet de communiqué final.

Dans son discours d'ouverture, M. de Guiringaud avait proposé vendredi, l'ordre du jour suivant : *« débat économique général, suite du dialogue Nord-Sud, perspective d'une nouvelle organisation économique mondiale, exposés par les délégués africains de leurs actions de développement et de coopération, problèmes relatifs à l'association des Etats africains à la C.E.E. et, enfin, situation particulièrement difficile des pays de la zone sahélienne. »*

Il avait, en outre, rappelé les principes qui guident la politique française en Afrique (nos dernières éditions du 13 mai) :

« La France, avait-il dit, *ne peut se résigner à rester inactive chaque fois qu'un Etat africain ami se trouve être l'objet d'une menace extérieure ou d'une agression caractérisée. (...) Plus que tout autre, mon pays est convaincu que la paix est indispensable au développement de votre continent. »*

« Mais, a-t-il ajouté, *quelles que puissent en être les conséquences, parfois difficiles, la France reste décidée à venir en aide à ceux qui, dans l'épreuve, lui demandent son assistance pour maintenir leur indépendance et leur souveraineté, conformément aux accords conclus. »*

« Tous nos partenaires le savent bien, a indiqué le ministre des affaires étrangères, *l'action de mon pays se situe dans la perspective d'une politique qui proclame « l'Afrique aux Africains », c'est-à-dire le respect cumulé de la volonté d'indépendance et de dignité des Africains, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de leurs Etats et de la liberté de leur choix. »*

● *La France et la bombe à neutrons.* — La bombe à neutrons n'est *« pas quelque chose de mystérieux »* et est *« certainement à la portée de la technologie française »*, a affirmé vendredi 12 mai M. Louis de Guiringaud, au micro de R.T.L. La France *« poursuit d'une façon régulière la modernisation de sa force de frappe. Aucune perspective ne peut être exclue »*, a ajouté le ministre des affaires étrangères.

AFRIQUE

COUP D'ÉTAT AUX COMORES

(Suite de la première page.)

M. Ali Soilih, ancien ingénieur agronome converti à la politique, n'a jamais réussi à donner une *base solide à son pouvoir. Ainsi,* le 2 avril 1976, Moroni annonçait la découverte d'un complot visant à l'assassinat du président. Plusieurs anciens ministres du gouvernement Abdallah étaient alors arrêtés. Le 4 octobre de la même année, l'ancien chef de l'Etat était de nouveau mis en cause après l'annonce de la découverte d'une nouvelle conjuration. Mais il rejetait toute ces accusations.

Deux autres complots étaient annoncés, en juin et en octobre 1977. Le régime a réagi en aggravant la répression contre tous les secteurs de l'opposition, en particulier chez les étudiants et les partisans, demeurés nombreux à Anjouan, de l'ancien chef de l'Etat.

La « Révolution du 3 août 1975 », proclamée par M. Ali Soilih se voulait radicale et inspirée du modèle chinois. En fait, le régime de Moroni a sombré rapidement dans l'arbitraire et l'improvisation. Tout en proclamant son désir de *jeter bas les structures* issues de l'époque coloniale, M. Ali Soilih a encouragé une politique souvent teintée de sectarisme et de fanatisme antireligieux qui a conduit plusieurs *centaines* de *Comoriens à fuir* l'archipel.

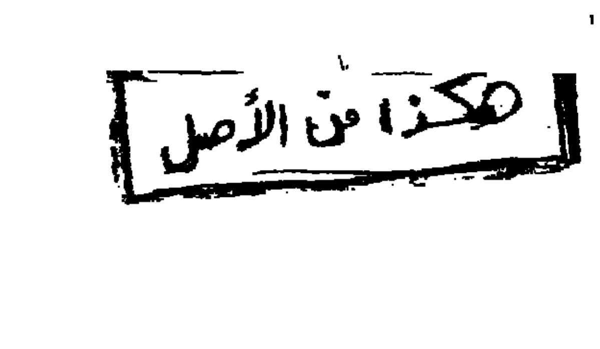
Sans doute conscient de la fragilité de son régime et de son impopularité auprès de larges secteurs de la population, M. Ali Soilih a organisé un référendum au cours duquel le peuple comorien fut invité, le 28 octobre 1977, à lui renouveler sa confiance. Cinquante-cinq pour cent des votants s'étaient prononcés pour le maintien à la tête de l'Etat de M. Ali Soilih.

D'autre part, on a assisté à une détérioration très sensible des relations entre Moroni et Paris, empoisonnées par l'affaire de Mayotte. Le gouvernement comorien a porté ce grave différend devant plusieurs instances internationales (ONU, O.U.A.). Cette aggravation des rapports franco-comoriens explique notamment l'absence de représentants de Moroni lors de la prochaine conférence africaine des 22 et 23 mai.

Après sa visite à l'ONU

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA A WASHINGTON POUR RENCONTRER M. CARTER

Les présidents Carter et Giscard d'Estaing se rencontreront le 26 mai à Washington, pour la troisième fois. Un communiqué de la présidence des Etats-Unis a indiqué vendredi 12 mai que les deux chefs d'Etat auront un dîner de travail à la Maison Blanche, à l'issue du séjour à New-York de M. Giscard d'Estaing qui doit participer du 24 au 26 mai à la Session extraordinaire des Nations unies sur le désarmement. La rencontre Carter-Giscard d'Estaing a été confirmée par l'Elysée.



Le Monde

politique

M. Giscard d'Estaing indiquera prochainement « les directions que doit prendre notre action en faveur de la justice et du progrès »

Le président de la République a reçu à déjeuner, le vendredi 12 mai, au palais de l'Elysée, les cinquante-six députés du groupe U.D.F. élus pour la première fois à l'Assemblée nationale, le 12 ou le 19 mars dernier. M. Roger Chinaud, président du groupe, et M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, assistaient à ce déjeuner. Les nouveaux élus du groupe R.P.R. seront reçus à l'Elysée le 18 mai.

Après avoir fait connaître son intention d' « indiquer prochainement les directions que doit prendre notre action en faveur de la justice et du progrès », M. Giscard d'Estaing a exprimé le souhait que les organisations locales des partis constituant l'U.D.F. (P.R., C.D.S. et parti radical) conservent l'initiative des actions qu'elles pourront mener en commun, notamment pour la préparation des élections cantonales de l'an prochain. Le chef de l'Etat estime que les élections européennes de juin 1979 devront être l'occasion, pour l'U.D.F., d'affirmer sa personnalité, dans la perspective de l'élection présidentielle de mai 1981.

M. Giscard d'Estaing a déclaré aux nouveaux élus de l'U.D.F. :

« *Dans la grande explication politique de l'hiver dernier, le rôle des candidats sur le terrain a été essentiel, et souvent décisif. C'est particulièrement le cas des nouveaux élus, auxquels j'adresse mes très amicales félicitations.*

» *La prise de fonctions d'un nouvel élu est un des moments les plus heureux de la vie. On apporte avec soi son enthousiasme, ses convictions, son désir de répondre aux aspirations de ses électeurs.*

» *Naturellement, on se heurte au poids des réalités. On s'aperçoit, à son tour, que tout ne peut pas être transformé aussi vite qu'on l'espérait, que tout ne peut pas être accompli aussi rapidement que le souhaitent les électeurs. Il ne faut pas se laisser décourager. L'enthousiasme et les convictions finissent toujours par l'emporter s'ils sont servis par la patience et la volonté.*

» *La tâche des nouveaux élus est triple :*

» *Elle est d'abord de s'enraciner sur le terrain. Nul ne peut espérer jouer un rôle durable dans la vie politique nationale, s'il n'a pas enfoncé solidement ses racines dans son terroir. La représentativité démocratique suppose l'enracinement.*

» *Elle est ensuite de s'initier aux travaux du Parlement.*

» *Les travaux parlementaires comportent une technique qu'il faut posséder, quelles que soient les fonctions qu'on est appelé à exercer.*

» *Je vais demander au premier ministre de nommer un certain nombre de parlementaires en mission, notamment parmi les nouveaux élus, pour les initier au fonctionnement des rouages de l'Etat.*

» *Apporter dans les débats de l'Assemblée nationale le message de raison et de justice reçu des électeurs.*

» *L'esprit de raison conduit à reconnaître la nécessité de certains sacrifices, pour donner à l'économie française la base solide d'un nouveau départ. Ces sacrifices sont pénibles : personne ne doit l'ignorer ou le dissimuler. Ils ne sont pas demandés pour la satisfaction des équilibres théoriques de l'économie, mais pour nous permettre de faire face aux problèmes qui sont devant nous, problème de l'emploi et problème de la concurrence extérieure, et pour que la France se range parmi les pays qui ont une économie et une monnaie solides.*

» *Mais aussi esprit de justice et de progrès. Ne l'oubliez pas. C'est la grande attente de notre pays et de sa jeunesse. Je serai conduit à indiquer prochainement les directions que doit prendre notre action en faveur de la justice et du progrès.*

» *Je vous demande de maintenir dans notre vie politique le souffle qui a été celui de l'explication nationale de l'hiver dernier.*

» *Souvent, après les grands moments de notre vie politique, l'élan retombe, et on entend s'exprimer de façon plus insistante le murmure des intérêts, ou la défense des privilèges. Mon rôle est de maintenir le souffle de notre vie publique. A vous, qui avez l'élan de la jeunesse, je vous demande de m'aider.* »

La première convention de l'U.D.F. se réunira avant la mi-juillet

M. Jean Lecanuet a annoncé, vendredi 12 mai, que la première convention de l'U.D.F., qui préside, se réunira avant le 14 juillet. Présentant les statuts de l'U.D.F., qui devraient, après ratification des partis constitutifs de l'union, devenir définitifs d'ici à la fin du mois de mai, M. Lecanuet a précisé que la convention est chargée de définir la politique générale du mouvement.

M. Lecanuet a indiqué que seront membres de l'U.D.F., outre les trois partis constituants (C.D.S., P.R. et parti radical-socialiste) ainsi que le M.D.S.F., les clubs Perspectives et Réalités, les adhérents individuels agréés par le bureau exécutif sur proposition ou avis des conseils départementaux et les partis, groupements ou associations dont la demande a été agréée par le conseil de l'U.D.F.

Les instances nationales

Les instances nationales de l'U.D.F. sont au nombre de trois :

● LA CONVENTION, qui définit la politique générale de l'Union et se réunit au moins une fois tous les deux ans. Elle comprend : les membres du conseil, les parlementaires U.D.F., les présidents des conseils régionaux ou généraux U.D.F., les maires membres de conseils départementaux de l'U.D.F., des représentants des conseils départementaux et des personnalités désignées par le conseil ;

● LE CONSEIL, qui dirige l'activité de l'Union et comprend au maximum vingt-cinq membres. Actuellement, ses membres sont au nombre de quatorze : les sept membres du bureau exécutif ainsi que Mme Monique Pelletier, MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, André Diligent, René Monory, Max Lejeune, Jean-Pierre Soisson et Didier Bariani. Le conseil choisit en son sein un président et trois vice-présidents, fonction qu'occupent respectivement M. Jean Lecanuet, Mme Françoise Giroud, MM. Jean-Pierre Fourcade et Jacques Blanc. Il nomme le délégué général (M. Michel Pinton) et se réunit chaque mois.

● LE BUREAU EXECUTIF, qui est chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil, devant lequel il est responsable. Il contrôle le fonctionnement administratif de l'Union et peut nommer des délégués spécialisés et constituer des commissions d'étude et de réflexion. Il accorde l'investiture ou le soutien de l'U.D.F. pour les élections, sur proposition ou avis du conseil départemental et du conseil national. Il est composé du président, des trois vice-présidents, du délégué général, du président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, M. Roger Chinaud, et de celui de l'inter-groupe U.D.F. du Sénat, M. Adolphe Chauvin.

Les conseils départementaux

Les statuts prévoient que les conseils départementaux sont formés d'un représentant au moins de chaque formation siégeant au conseil national ; de conseillers généraux et de maires U.D.F. ; des parlementaires U.D.F., qui sont membres de droit.

Chaque conseil élit un président et un bureau. Sa constitution doit être agréée par le bureau exécutif de l'U.D.F. Lors de leur élargissement, les conseils départementaux doivent prévoir la représentation des adhérents individuels.

Un délégué départemental désigné par le président et le délégué général de l'Union sur proposition ou avis du conseil départemental représente les dirigeants nationaux dans chaque département.

L'U.D.F. a déjà mis en place des structures dans dix départements (Calvados, Indre-et-Loire, Charente, Hauts-de-Seine, Meurthe-et-Moselle, Oise, Seine-Saint-Denis, Landes, Yvelines et Rhône). Les structures sont en cours d'organisation dans une trentaine d'autres départements. Les dirigeants de l'U.D.F. se sont fixé comme objectif l'achèvement de cette mise en place avant les vacances d'été.

LE DÉSARMEMENT

Le P.C.F. juge très insuffisantes les propositions de M. Giscard d'Estaing

Le secrétariat de M. Georges Marchais a publié, vendredi 12 mai, une longue mise au point concernant la représentation du P.C.F. dans la délégation française à l'ONU (*le Monde* du 13 mai). « *Fin avril*, indique la mise au point du P.C.F., *le secrétaire de l'Elysée a, par téléphone, informé le secrétariat de Georges Marchais de la volonté du président de la République de se rendre à la session de l'ONU sur le désarmement, accompagné d'une délégation représentative des divers groupes de l'Assemblée nationale. En même temps le secrétaire général de l'Elysée indiquait que M. Giscard d'Estaing inviterait au préalable tous les présidents de groupe à l'Assemblée nationale (...).*

» *Le 2 mai, le secrétariat de Georges Marchais confirmait au secrétaire général de l'Elysée que, pour ce qui concernait le groupe communiste, il ne pourrait être question de décider d'une éventuelle participation d'un député communiste à la délégation française à l'ONU avant de connaître les résultats de la consultation du 12 mai.*

» *Toujours le 2 mai, le groupe communiste publiait une déclaration indiquant notamment que c'est dans la mesure où la France proposerait à l'ONU des mesures constructives que le groupe serait amené à participer à la délégation, position réaffirmée par M. Marchais dans sa conférence de presse du 3 mai.*

» *Le 3 mai en soirée, on apprenait que le conseil des ministres avait arrêté la composition de la délégation française avant toute rencontre avec les représentants des groupes parlementaires. La liste comprenait des représentants de tous les groupes à l'exclusion du seul groupe communiste.* »

Les positions de fond du P.C.F. sur la position de désarmement seront connues mardi 16 mai. *L'Humanité* publiera ce jour-là le mémorandum du P.C.F. sur cette question. Vendredi 12 mai les députés communistes ont toutefois précisé l'essentiel des positions de leur formation. « *La situation de surarmement du monde actuel constitue une grave menace pour tous les peuples* », estiment-ils notamment. Selon eux « *il n'est pas de sécurité, pour aucun pays, dans la poursuite de l'escalade des armements et de l'accumulation démentielle des moyens de destruction massive* ». Ils estiment que « *les possibilités existent aujourd'hui de freiner et de mettre un terme à ces menaces redoutables et à ce gâchis* » et ajoutent :

« *La France peut jouer un rôle actif et constructif en ce domaine. Elle doit faire des propositions audacieuses et concrètes en vue de limiter et d'arrêter la course aux armements (...). A cet égard, les propositions faites par le président de la République ont été jugées par la délégation, et de loin, insuffisantes. (...) Le refus de la France de participer aux instances de négociations existantes diminue grandement la crédibilité de sa volonté de participer de façon constructive aux œuvres du désarmement.* »

● *M. Séguy (C.G.T.) : le premier ministre se contredit.* — Le discours de M. Barre, au Sénat, « contredit de façon fâcheuse les propos que le premier ministre avait tenus lors de notre rencontre », a déclaré, vendredi 12 mai, le secrétaire général de la C.G.T. Les intentions gouvernementales « ne nous surprennent pas, mais portent en elles les germes de graves conflits sociaux ».

● *M. André Bergeron* (F.O.) a déclaré vendredi 12 mai à Europe 1 : « *Le premier ministre va trop loin.* » Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « *ne disposent pas du minimum pour vivre convenablement* », ajoutant, à propos de la libération des prix : « *Si les choses continuent comme elles commencent, alors j'avoue être assez pessimiste.* »

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a nommé le 11 mai, M. Jean Tiberi (R.P.R., Paris), rapporteur des propositions de résolution de MM. Ballanger (P.C.) et Mitterrand (P.S.), qui tendent respectivement à la création d'une commission d'enquête et d'une commission de contrôle sur les conditions dans lesquelles a été appliquée la loi relative au vote des Français de l'étranger.

La commission a également décidé de constituer deux missions d'information : l'une sur la ville nouvelle du Vaudreuil (Eure) ; l'autre sur la situation actuelle des établissements pénitentiaires.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

● *La fête de Jeanne d'Arc* sera célébrée dimanche 14 mai. Le cortège traditionnel se formera à 9 h. 30 dans la rue Saint-Florentin et se dispersera après avoir fleuri la statue équestre de la place des Pyramides.

FACE A LA CRISE ÉCONOMIQUE

Les élus d'outre-mer sollicitent l'intervention de l'État

A l'occasion d'une question orale posée par M. Michel Debré, les députés ont passé en revue vendredi 12 mai tous les aspects de la politique menée par le gouvernement dans les DOM-TOM. Les interventions des élus, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, ont souvent pris la forme d'un réquisitoire, assorti le plus souvent d'un appel à l'aide de l'Etat, pour faire face au chômage et à la crise économique. Ce premier débat consacré à l'outre-mer a permis à M. Paul Dijoud d'indiquer quelles seront les lignes de force de son action. Certes, un mois après son entrée en fonction, la politique du nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM n'est pas encore définie — M. Dijoud se réserve en effet d'étudier la situation sur place, avant de se déterminer — mais il apparaît déjà qu'il entend se satisfaire du statu quo en matière institutionnelle. Il refuse toute nouvelle modification de statut et plaide pour une « égalité des droits et des devoirs » entre les Français d'outre-mer et ceux de métropole.

M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion) a ouvert le débat en constatant que sur dix-sept élus des DOM-TOM, quatorze appartiennent à la majorité. Il a attribué ce succès à « *un désenchantement certain à l'égard du séparatisme* », au fait que « *l'œuvre accomplie par la métropole a été considérable* » et à l'attachement des populations « *à la liberté française* ».

M. Debré déclare : « *A quelle tâche devrons-nous nous appliquer ? Il faut à la fois affirmer une politique globale fondée sur l'appartenance de ces terres lointaines à la France et appliquer les politiques spécifiques qu'exigent les caractères géographiques, économiques ou sociaux particuliers de chacune de ces terres.*

» *La politique globale qu'il conviendrait de mener devrait tendre à poursuivre le développement économique, à poursuivre la promotion sociale, enfin à affirmer l'autorité de l'Etat.* »

Le député de la Réunion développe ensuite chacun des ces points. Pour ce qui concerne le développement économique, il indique que la mise en valeur « *de toutes les richesses potentielles de ces territoires* » doit aller de pair avec « *la défense acharnée de leurs intérêts économiques, notamment auprès des autorités souvent trop peu compréhensives du Marché commun* ». Il invite le gouvernement à encourager les investissements et déplore l'attitude rectrictive du ministre de l'industrie. En matière de progrès social, il se félicite de l'œuvre accomplie et souhaite que l'effort soit poursuivi, notamment en faveur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Enfin M. Debré demande que soit affirmée l'autorité de l'Etat. Il indique : « *Certes, il est bon de décentraliser. Mais il ne faut pas que la décentralisation conduise à l'abandon des responsabilités essentielles qui doivent demeurer celles du gouvernement et qui concernent l'unité nationale, la liberté des citoyens, l'indépendance nationale, l'ordre public. D'autre part, l'action administrative ne doit pas perdre de son efficacité, ni vous de votre prestige et de votre autorité en raison de lenteurs incompréhensible qui provoquent, dans les départements et territoires d'outre-mer, un sentiment de colère justifié.* »

M. Paul Dijoud indique les huit « *lignes de force* » qu'il discerne. Il affirme : « *Tout d'abord, je veux tirer pleinement les conséquences du résultat des élections législatives. Nos compatriotes ont tranché. Ils ont manifesté une fois pour toutes leur attachement à notre pays. On ne saurait revenir sur les décisions prises. Plus question d'autonomie, de séparatisme. A chaque citoyen français s'appliquent les lois de la République.* »

L'emploi et les problèmes sociaux

Les autres lignes de force définies par le secrétaire d'Etat sont les suivantes :

— « *Donner progressivement aux populations d'outre-mer les mêmes droits sociaux qu'à celles de la métropole (...), mais aussi les mêmes devoirs devant la loi et devant l'impôt* » ;

— « *Tirer le meilleur parti possible, sur le plan économique, des chances propres à l'outre-mer* » ;

— « *Elargir les débouchés de l'outre-mer grâce à l'utilisation judicieuse des possibilités offertes par la C.E.E.* » ;

— « *Tirer le meilleur parti de l'environnement régional de chaque DOM et TOM* » ;

— « *Donner aux hommes de l'outre-mer une possibilité d'épanouissement personnel aussi large que possible* » ;

— « *Engager rapidement les moyens de soutien économique nécessaires en cette période de crise* » ;

— « *Agir sans considération partisane et mener une politique de progrès, quitte à affronter les intérêts particuliers et conservateurs.* »

Après que M. Debré eut pris acte des déclarations de M. Dijoud, M. Jean Fontaine (non inscrit, La Réunion) relève que, les échéances électorales passées, il reste à résoudre les problèmes, notamment celui de l'emploi. Il demande au gouvernement d'accorder aux planteurs de canne à sucre « *le juste prix qui assurera leur survie* ».

M. Pierre Lagourgue (U.D.F., La Réunion) regrette que les prestations sociales soient appliquées de manière restrictive à la Réunion et demande : « *Y aurait-il deux catégories de Français ?* »

M. Fernand Marin (P.C., Vaucluse) évoque les fraudes électorales, s'inquiète de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie, et conclut : « *La promotion de ces territoires suppose que l'on permette d'abord à leur population de choisir le statut qui lui convient.* »

M. Jacques Lafleur (R.P.R., Nouvelle-Calédonie) souligne la gravité des problèmes sociaux et ethniques engendrés par la crise économique. Il estime que les réformes de structures dépendent de la mise en place d'un système électoral qui permette de dégager une majorité stable à l'Assemblée territoriale. Il demande au secrétaire d'Etat de « *faire en sorte que la solidarité nationale joue au moment où la Nouvelle-Calédonie en a le plus besoin* ».

M. Hector Rivièrez (R.P.R., Guyane), demande au gouvernement de revenir sur le décret du 20 mars 1978, qui réduit les droits au congé des fonctionnaires d'outre-mer en poste dans leur territoire d'origine. Il souhaite que le plan Guyane soit appliqué avec efficacité.

M. Roch Pidjot (N.I., Nouvelle-Calédonie) déplore que le gouvernement n'ait pas tenu ses engagements, notamment en ce qui concerne les finances locales. Il estime que « *les découpages électoraux, l'intolérance* » du gouvernement « *poussent les jeunes Calédoniens à réclamer l'indépendance* ». Il demande, notamment une « *complète révision* » du système foncier, l'enseignement des langues locales, et la mise en œuvre d' « *un véritable statut d'autonomie interne* ».

M. Maxime Kalinsky (P.C., Val-de-Marne) oppose les promesses du gouvernement aux réalités des DOM conclut : « *Ce dont souffrent les DOM, c'est de la maladie que le gouvernement y entretient, et qui s'appelle le colonialisme* ».

M. Gaston Flosse (R.P.R., Polynésie) fait l'inventaire des maux dont souffre la Polynésie française, à savoir le chômage, l'inflation, les inégalités, et la délinquance juvénile. Il réclame à l'Etat des mesures d'urgence : le relèvement des prix du coprah, l'octroi de prestations sociales en faveur du secteur rural, une participation de l'Etat aux charges des communes, la régularisation de la situation des élèves-maîtres.

M. Camille Petit (R.P.R., Martinique) dénonce le « *climat de violence* » qui prévaut dans le département et l'attribue aux autonomistes. Il estime qu'il est urgent de lutter contre le chômage. M. Pierre Guilliod (R.P.R., Martinique) dénonce les tarifs pratiqués en direction des Antilles par la compagnie Air France. De son côté M. Aimé Césaire (appar. P.S., Martinique) critique l'insertion des DOM dans la C.E.E. Il affirme : « *Le règlement communautaire est le type même du marché inégal. Nous sommes tenus de tout acheter à l'Europe qui ne nous achète rien. Cela dépasse le pacte colonial.* » Il conclut : « *Le problème des DOM doit être repensé dans son ensemble (...).* » « *Il faut renoncer à tous les mythes et voir enfin nos pays tels qu'ils sont : singuliers, solidaires mais différents des pays en voie de développement. Il faut leur appliquer une politique spécifique fondée, sans mimétisme, sur une analyse de leurs besoins et de leurs intérêts propres.* »

Enfin, M. Benjamin Brial (R.P.R., Wallis et Futuna) exprime au gouvernement sa satisfaction.

J.-M. C.

● Le conseil *général* de la *Martinique* a voté, vendredi 12 mai, une motion contre le décret du 20 mars 1978, qui apporte d'importantes modifications dans le système des congés administratifs des fonctionnaires des DOM. L'assemblée départementale a élevé une « *très énergique protestation auprès du gouvernement contre les violations réitérées des pouvoirs conférés au conseil général* ». Le conseil général a demandé, en outre, l'abrogation pure et simple du décret du 20 mars et introduit un recours en Conseil d'Etat en vue de son annulation.

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

M. Paul Laurent reproche à M. Althusser de déclarer la guerre à son parti

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, répond dans *l'Humanité* du 13 mai aux déclarations de M. Louis Althusser au journal italien *Paese Sera* (*le Monde* du 13 mai). M. Laurent relève en particulier le passage dans lequel le philosophe communiste invite les minoritaires du P.C.F. à ne pas abandonner leur engagement militant et à combattre en son sein, en utilisant toutes les possibilités qu'offrent les statuts du parti. En première page de *l'Humanité* et sous le titre « Graves propos de Louis Althusser », M. Paul Laurent, qui n'a en apparemment connaissance que des extraits publiés par notre journal, réplique :

« *C'est d'une véritable déclaration de guerre qu'il s'agit, éclairée par le vocabulaire militaire qui la caractérise : « Combattre... en » utilisant toutes les armes à dis- » position.* »

» *En s'attaquant aussi bien au parti communiste italien, au parti communiste espagnol qu'au parti communiste français, Althusser montre bien que ce qu'il vise ce n'est pas tel ou tel aspect du fonctionnement d'un parti ou de son parti, mais bien les principes fondamentaux qui sont à la base de la vie de ces partis communistes, au-delà de leur diversité. De plus, il faut également souligner que l'attaque est concentrée sur les partis qu'on a qualifiés ensemble d' « euro-communistes » parce qu'ils affirment une même volonté d'avancer vers le socialisme en luttant pour le progrès continu de la démocratie dans tous les domaines, sur la base de larges alliances populaires, dans le respect du pluralisme, et en récusant toute notion de modèle. (...)*

» *L'attaque de Louis Althusser contre les principes du centralisme démocratique qui conditionnent finalement la vie et l'efficacité du parti communiste français, conjuguée à celles qu'il porte contre sa politique et la direction qui la met en œuvre, sera jugée comme il convient par les communistes. C'est pourquoi ils agiront pour que l'entreprise dont elle relève soit complètement mise en échec.* »

Le 14 juillet à Paris

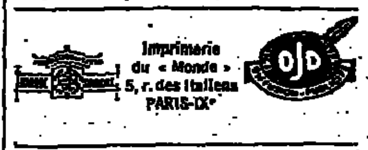
LA 27e DIVISION ALPINE DÉFILERA SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le défilé militaire du 14 juillet à Paris aura lieu sur l'avenue des Champs-Elysées et sera surtout l'occasion pour le commandement de présenter les unités de blindés et à pied de la 27e division alpine, dont le P.C. est à Grenoble (dernières éditions du 13 mai).

A la demande du chef de l'Etat, le défilé comprendra, outre la présentation traditionnelle des écoles militaires et des avions de combat ou de transport de l'armée de l'air, la présentation d'une unité complète qui vient d'être remaniée dans le cadre de la réorganisation en cours des grandes unités de l'armée de terre. La 27e division alpine comprend, désormais, six bataillons alpins ou régiments d'infanterie alpine, un régiment de blindés légers, un régiment d'artillerie, un régiment du génie et un régiment de commandement et de soutien. A quelques exceptions près ces unités tiennent garnison, essentiellement, dans les Alpes du Nord.

Le président de la République a demandé, aussi, au commandement d'organiser, comme cela avait déjà eu lieu dans le jardin des Tuileries en 1976, trois journées de présentation et de démonstrations nocturnes des trois armées sur l'esplanade devant le château de Vincennes.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde

société

LE RASSEMBLEMENT DE LA JOC

Cinquante ans d'apostolat ouvrier

Ce samedi 13 mai en fin de matinée, il était toujours impossible de savoir si le cardinal Marty était décidé ou non à se rendre dimanche 14 mai au rassemblement jociste de La Courneuve. L'éditorial de Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale, évoquant « l'ambiguïté » de cette manifestation et la sélectivité des invitations (« le Monde » du 13 mai), semble avoir semé un certain désarroi. On apprend que le cardinal évoquerait l'anniversaire de la JOC dans son allocution de Pentecôte à Notre-Dame de Paris.

Au siège social de la JOC, en tout cas, les propos tenus par Mgr Etchegaray n'ont pas ému les dirigeants. Ceux-ci relèvent que l'archevêque de Marseille a parlé clairement et qu'il a posé des questions véritables.

La fin de l'année 1926 a vu, à quelques semaines d'intervalle, la condamnation par Pie XI de l'Action française et la naissance, en France, d'un mouvement lancé quelques années auparavant en Belgique : la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). La coïncidence était plus que symbolique : elle marquait un tournant dans l'histoire du catholicisme français. Car, c'est en grande partie grâce aux mouvements d'action catholique que s'est réalisée la transformation des mentalités chrétiennes et la préparation lointaine de Vatican II.

L' « apostolat des laïcs » — *idée selon laquelle de simples fidèles deviendraient missionnaires auprès des masses incroyantes, selon la formule naïve, qui fait sourire aujourd'hui, chantée avec conviction par les premiers jocistes :* « Nous referons chrétiens nos frères, par Jésus-Christ nous le jurons » — *était l'intuition de Pie XI, qui avait pris conscience que l'Eglise était en train de* « perdre la classe ouvrière ».

« Le clergé actuel, *écrivait-il en 1929,* ne suffit malheureusement plus aux besoins de notre temps : en maints endroits, ses effectifs s'avèrent trop faibles ; ailleurs, des groupes entiers se sont délibérément soustraits à son influence, masses auxquelles ne parviennent même pas sa voix et ses exhortations. Aussi est-il nécessaire que tous se fassent apôtres ; que le laïcat ne se cantonne pas dans une indifférence boudeuse, mais prenne sa part dans la lutte sacrée... »

Rendre l'Eglise présente

Ainsi est née l'Action catholique, qui sera constituée définitivement en France en 1931, à partir de la conjonction de deux éléments : l'un d'ordre spirituel — l'apostolat des laïcs, — l'autre d'ordre sociologique — la spécialisation de cet apostolat par milieu. Chaque milieu serait rechristianisé par des chrétiens du même milieu.

Si la plupart des mouvements d'action catholique — sauf ceux du monde ouvrier, l'Action catholique ouvrière (ACO) et la JOC — sont aujourd'hui en perte de vitesse, on ne doit pas nier le rôle capital qu'ils ont joué pour rendre l'Eglise présente au monde moderne. Combien de militants syndicaux ou politiques, occupant actuellement des postes nationaux, n'ont-ils pas été formés par l'Action catholique ; combien d'évêques, d'ailleurs, n'ont-ils pas fait leurs premières armes comme aumôniers de ces mouvements ?

L'apport de cette forme d'apostolat est indiscutable. Par l'engagement social, puis politique, qu'elle encourageait nécessairement, l'Action catholique, plus que tout autre facteur isolé, est responsable, d'une part, de l'évolution des esprits à l'intérieur de l'Eglise, sur le plan doctrinal et moral, et, d'autre part, du léger glissement à gauche de l'électorat catholique, encore confirmé lors des élections municipales au printemps de 1977.

« Son Eminence le cardinal Georges Marchais »

L'interférence de la politique dans le domaine religieux est particulièrement nette à l'ACO, dont la dernière rencontre nationale, à Lyon en mai 1977, a été marquée par l'élection au comité national du mouvement de deux membres du parti communiste ; à la JOC aussi, dont les engagements nettement politiques remontent à 1968, puis à son option pour le programme commun de la gauche.

La présence du premier secrétaire du P.C.F. à Objectif 74, qui avait rassemblé quarante mille jeunes travailleurs à la porte de Versailles, est à l'origine de la campagne de dénigrement menée contre une JOC « cheval de Troie des communistes » *par les milieux intégristes, qui continuent de colporter le mythe de MM. Marchais et Marty chantant* l'Internationale *ensemble, le poing levé. Comme l'a écrit* l'Aurore, *le 9 mai 1978,* « ne confondons pas, en effet, religion et politique, et ne prenons pas M. François Marty pour son Eminence le cardinal Georges Marchais ».

Cela dit, certains évêques s'interrogent sur la spécificité chrétienne et ecclésiale du mouvement. « Est-ce encore la JOC naissante des abbés Cardijn, en Belgique et Guérin, en France ? *se demande Mgr Vilnet, évêque de Saint-Dié (Vosges).* N'est-ce pas une JOC trop engagée dans la lutte, trop compromise avec une seule option politique ? » « L'histoire de ces cinquante années (de la JOC), *écrit, pour sa part, Mgr Decourtray, évêque de Dijon,* est celle d'une solidarité croissante avec la jeunesse ouvrière et le monde ouvrier. Mon vœu est que l'histoire des cinquante années à venir soit celle d'une solidarité croissante avec l'Eglise ! » — A. W.

RELIGION

Mise en garde de l'évêque de Lourdes contre le pèlerinage de l'abbé Coache

De notre correspondant

Tarbes. — A la veille de l'arrivée à Lourdes du rassemblement Combat pour la foi, animé par l'abbé Coache, l'évêque de Tarbes et Lourdes, Mgr Henri Donze, a lancé un message qui a valeur d'avertissement pour l'abbé Coache et pour les pèlerins attendus lors de la Pentecôte :

« Lourdes est une terre de fraternité, de paix et de prière qui veut rester en étroite communion avec le Saint-Père et les évêques qui lui sont unis ; les pèlerins qui s'y rendent ont à cœur de respecter ce caractère d'Evangile que doit manifester tout sanctuaire marial !

» Ce n'est pas le cas de l'abbé Coache. Les menaces qu'il s'est permis de rendre publiques à l'occasion du rassemblement dont il a pris l'initiative portent la marque de l'agression et de la violence.

» Sa prétention de passer pour un « martyr » ne trompera personne. Les chrétiens fidèles et les pèlerins de Lourdes ne se laisseront pas abuser.

» Les faits sont simples : ayant, en raison de son attitude de dénigrement et de désobéissance, encouru dans son diocèse une sanction d'interdit confirmée dès le 18 mars 1970 par la congrégation pour le clergé, ce prêtre n'a pas l'autorisation de célébrer la messe ni d'organiser des rassemblements ou des processions dans le domaine des sanctuaires.

» Nous invitons tous ceux qui seront à Lourdes pour les fêtes de Pentecôte à éviter de se joindre, même par curiosité, au groupe qui l'accompagne et nous convions tous les pèlerins à prier avec une ferveur accrue le Saint-Esprit par l'intercession de Notre-Dame pour que se renforcent la paix, l'unité et l'ardeur apostolique dans l'Eglise, en Jésus-Christ. »

ÉDUCATION

APRÈS SON ENTREVUE AVEC M. BEULLAC

Le syndicat C.G.T. du technique redoute une stagnation du budget de l'éducation

Une délégation du Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (S.N.E.T.P.-C.G.T.) a été reçue par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, le 11 mai. La délégation a fait part *« du lourd contentieux existant dans les lycées d'enseignement professionnel, de la volonté des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance et de direction de voir aboutir par des négociations leurs revendications »*.

Le bureau national du syndicat a déclaré après cette entrevenue : *« L'accueil aimable réservé à la délégation ne saurait remplacer le règlement rapide des véritables problèmes des personnels, notamment la garantie d'emploi des auxiliaires et leur titularisation, l'amélioration des conditions d'enseignement, la transformation des heures supplémentaires en postes, l'augmentation des crédits de fonctionnement d'établissements, les dispositions nécessaires et urgentes à prendre pour endiguer le départ des jeunes du système éducatif sans formation professionnelle : mesures sociales importantes en direction des jeunes des lycées d'enseignement professionnel et de leurs familles, création de places et sections nouvelles dans les lycées d'enseignement professionnel, enseignement de soutien. » « Or, sur ces questions,* déclare le syndicat, *le ministre a refusé de s'engager, laissant au contraire apparaître que la « croissance actuelle » du budget de l'éducation ne pourrait être maintenue compte tenu de la crise. »*

L'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.), qui était reçue le même jour, a indiqué que le ministre lui avait fait part de son intention de mener à son terme l'intégration des instituteurs spécialisés dans le corps des professeurs d'enseignement général des collèges.

« Rétablir un climat de confiance »

Au cours d'une visite officielle à Bar-le-Duc, dans la Meuse, vendredi 12 mai, M. Christian Beullac a notamment déclaré : *« La grande majorité des organisations d'enseignants et de parents d'élèves sont d'accord sur les grandes orientations de la loi de 1975. Cependant, dans la pratique quotidienne, les textes d'application de la loi posent des problèmes que M. Haby lui-même était en train d'observer. Il est envisageable d'apporter des aménagements pour que les textes d'application puissent s'appliquer totalement et efficacement. » « Mon premier objectif, et le plus urgent,* a poursuivi le ministre, *c'est de rétablir un climat de confiance entre le monde des enseignants et la société française. »*

UN DÉBAT AU FORUM « ÉTUDIANTS-ENTREPRISES »

Un mariage difficile

« J'ai eu l'impression d'assister à un mauvais cours magistral en dehors de la réalité. On ne peut pas oublier qu'une majorité d'étudiants se retrouvent sans emploi. Dans le mariage étudiants-entreprises, le patronat fait figure de mante religieuse à l'égard des étudiants. » *Cette déclaration de M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, proche des communistes), à la fin du débat du forum Etudiants-Entreprises au Palais des congrès de Paris, tranchait avec le ton serein employé par la plupart des autres intervenants.*

M. Paul Appel, président d'Entreprise et Progrès, membre du conseil exécutif du Conseil national du patronat français, a insisté sur la nécessité pour les étudiants d'acquérir une « capacité à s'adapter à de nouveaux problèmes plutôt que des connaissances sur une technique ».

D'après M. Guy Denièlou, président de l'université de Compiègne, il faut tenir compte, dans la formation des étudiants, du fait que « le moteur de l'innovation sera largement technologique dans les années à venir ». *M. Gilbert Olivier, directeur du groupe ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales), et M. Lucien Duguey, de la C.F.D.T., ont insisté sur la nécessité de sélectionner les stages dans les entreprises pour qu'ils aient une réelle valeur formatrice.*

Les trois cents participants à ce débat n'y auront pas tous trouvé ce qu'ils étaient venus y chercher. Ainsi cette responsable de classe terminale G 3 n'a pu obtenir de réponse à la question qu'elle posait au nom de ses camarades : « Vaut-il mieux pour nous, dans la conjoncture actuelle, entrer dans la vie active immédiatement ou poursuivre nos études ? »

M. S.

● *Après la grève observée le 9 mai au lycée de Pontoise (le Monde* du 11 mai), l'intersyndicale des enseignants du SNES (FEN) et du S.G.E.N. (C.F.D.T.) se déclare satisfaite du résultat obtenu puisque les trois élèves exclus du cours de sciences naturelles par leur professeur ont été réintégrés sans conditions. Un communiqué souligne à ce propos que *« ce n'est pas seulement contre un collègue que nous avons fait grève, mais aussi contre l'administration qui cautionnait sa pratique autoritaire et illégale »*. De son côté, la direction du lycée de Pontoise affirme que la grève est intervenue *« alors que les trois élèves étaient réintégrés »*.

JUSTICE

L'ENQUÊTE DE LA MORT DU BARON BRACHT : TÉLÉSPECTATEURS POLICIERS

De notre correspondant

Bruxelles. — Sur les traces de la police allemande, les autorités judiciaires belges ont diffusé des émissions à la télévision, pour demander au public de participer à la chasse aux assassins du baron Bracht, enlevé le 7 mars dernier et retrouvé mort dans une décharge publique des environs d'Anvers, cinquante-trois jours plus tard.

Dans la soirée du jeudi 11 mai, les téléspectateurs ont pu voir sur la chaîne francophone et sur la chaîne flamande un véritable petit film de fiction — notamment une camionnette 2 CV blanche quittant le garage avec à son bord le corps du baron Bracht. On a pu entendre aussi les voix des ravisseurs enregistrées par la police.

L'initiative a soulevé une tempête de protestations. Le Syndicat socialiste de l'université de Liège, notamment, a adressé une lettre ouverte au directeur général de la radio-télévision d'expression française. Dans un communiqué, il déclare refuser *« les méthodes fascistes appliquées lors de l'occupation nazie en Belgique et encore en vigueur dans certains pays dictatoriaux. »* Le Syndicat condamne les *« lois d'exception et les méthodes de répression en vigueur en R.F.A. et l'utilisation de la télévision pour des appels à la délation. »* Il s'insurge contre toute extension à la Belgique *« de ces méthodes antidémocratiques »*.

A propos de l'affaire Bracht, les milieux judiciaires d'Anvers démentent formellement la rumeur selon laquelle les enlèvements des barons Empain et Bracht seraient l'œuvre d'une organisation criminelle sud-américaine. Des policiers belges mèneraient actuellement une enquête en Argentine, avait-il été dit, sur cette organisation criminelle qui élaborerait des plans d'enlèvements et recruterait des exécutants dans le « milieu » français, belge, hollandais et espagnol.

PIERRE DE VOS.

UNE LETTRE DE M. GUY SIMONÉ

L'affaire de Broglie et le grand silence

Nous avons reçu de M. Guy Simoné, inculpé de complicité d'homicide volontaire après le meurtre de Jean de Broglie, et actuellement détenu, la lettre suivante :

Il est inutile de revenir sur les romans de série noire, sur les phantasmes et les ignominies dignes de quelques scribouillards à la sauvette. Depuis, les clairons se sont tus. Et pour cause. Je tiens simplement à apporter les précisions suivantes : la manœuvre employée par certains « hauts fonctionnaires » était simple : en me noircissant, ils avaient une chance de dérouter l'opinion publique sur la « véritable affaire » de Broglie. D'ailleurs, la brillante conférence de presse de M. Michel Poniatowski, le 29 décembre 1976, a bien confirmé la duperie.

Il était bien trop pressé, M. le ministre de l'intérieur, de fermer le dossier alors que le juge d'instruction ne l'avait pas encore ouvert. Doit-on considérer son départ du gouvernement comme une sanction ?

Il serait temps de faire le point et de combler les « lacunes » de l'instruction. Depuis dix-sept mois je réclame des auditions de témoins, des confrontations, mais le droit de me défendre m'est refusé systématiquement. Le dossier suit son cours... dans le silence.

J'ai la prétention d'avoir un passé sans tache. Je m'en veux pour preuve que mon dossier administratif, s'il n'a pas disparu comme les documents de M. de Broglie. Quant à ma responsabilité dans l'assassinat, j'ai été malheureusement trompé par les services de police et par Serge Tessèdre, qui a forcé Frèche à commettre le crime (il l'a reconnu en présence de deux témoins, en l'occurrence deux gendarmes, qui n'ont jamais été entendus). M. de Varga est un saint homme, c'est bien connu...

Le 27 octobre 1977, j'ai envoyé au ministère de la justice un manuscrit dans lequel je relate les faits tels que je les ai connus. Ensuite, j'ai adressé cinq lettres pour obtenir l'autorisation de sa publication, mais je n'ai obtenu qu'un grand silence. Faudra-t-il attendre les élections présidentielles ou la comparution « fantôme » de M. Poniatoski devant le juge d'instruction pour avoir des nouvelles de l'affaire de Broglie ? J'espère que l'opinion publique n'est pas aveugle.

● *L'Armée révolutionnaire bretonne (A.R.B.),* branche armée du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) — mouvement dissous, — a revendiqué, vendredi 12 mai, l'attentat commis la nuit précédente contre les locaux de la station régionale de FR 3 de Rennes *(nos dernières éditions)*. L'A.R.B. avait déjà « signé » deux attentats du vendredi 12 mai maine en Bretagne, l'un contre des H.L.M. militaires de Chateaulin (Finistère), l'autre contre la préfecture de région à Rennes.

En revanche, aucune organisation n'a encore revendiqué les attentats du vendredi 12 mai, contre un véhicule de la police municipale et les locaux de l'annexe de la mairie de Dinard (Ille-et-Vilaine).

EXPULSIONS, MANIFESTATIONS ET INTERPELLATIONS DANS LE MARAIS ET LE 13e ARRONDISSEMENT

Les forces de l'ordre ont procédé vendredi 12 mai à plusieurs expulsions dans le quartier du Marais, à Paris, notamment à celle d'une mère de quatre enfants, Mme Saada, qui occupait en squatter un appartement. Une manifestation a rassemblé plusieurs dizaines de personnes en fin d'après-midi près du métro Saint-Paul pour protester contre l'intervention des forces de l'ordre, et des affrontements violents ont eu lieu.

L'union départementale C.F.D.T. de Paris a protesté contre ces expulsions et souligné qu' *« à la veille d'un long week-end, tous les moyens répressifs policiers ont été utilisés pour expulser neuf personnes, dont quatre enfants, de leurs logements (...). Deux personnes seulement sur les neuf expulsées sont relogées dans leur quartier. »*

D'autre part, plusieurs personnes ont été interpellées pour vérification d'identité dans le XIIIe arrondissement, dans un quartier soumis prochainement à rénovation. Ces personnes étaient venues apporter leur soutien à des squatters.

Une affaire de squatters doit venir devant la justice le mardi 16 mai, à cause d'un conflit qui oppose depuis une quinzaine de jours un marchand de biens parisien à une association de quartier qui s'est installée dans un immeuble au 36 bis, rue de Montreuil, dans le XIe arrondissement.

● *Accident d'avion de tourisme : quatre morts.* — Un avion de tourisme Piper s'est écrasé, vendredi après-midi 12 mai, à Saint-Léger-le-Petit, dans le Cher. Les quatre occupants de l'appareil, qui allait de Genève à Quiberon, ont péri dans cet accident, probablement dû à de mauvaises conditions atmosphériques.

● *Un groupe de huit femmes* a saccagé, vendredi 2 mai, vers saccagé, vendredi 12 mai, vers 11 h. 30, la librairie des femmes, (6e arrondissement). Cette attaque, imputée à des militantes « autonomes » hostiles à l'action et aux thèses des animatrices de la librairie, intervient après une première opération de représailles, le 23 décembre 1977.

● *M. Christian Hennion, journaliste au quotidien* Libération, a fait part de son intention de déposer une plainte après les sévices dont il a été l'objet, vendredi 12 mai vers 4 heures *(nos dernières éditions)* de la part d'un policier. Blessé au visage, M. Hennion avait été retenu au commissariat de la Porte-Saint-Martin (10e arrondissement) pendant toute la matinée, puis relâché, après avoir été inculpé d'outrage et rébellion à agent.

FAITS ET JUGEMENTS

Nouvelle demande en révision du procès de Philippe Pétain.

L'avocat de Philippe Pétain, Me Jacques Isorni, a déposé une nouvelle demande d'annulation de l'arrêt de la Haute Cour de justice qui avait condamné à mort l'ancien chef de l'Etat français, le 15 août 1945. Pour appuyer sa requête en révision, Me Isorni a fait parvenir, le 6 mai dernier, au garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, la copie d'un mémorandum — en date du 19 décembre 1940 — de lord Halifax, alors secrétaire d'Etat au Foreign Office, sur les « assurances » que le gouvernement français aurait données discrètement au gouvernement britannique.

Au cours d'une entrevue avec Philippe Pétain et un diplomate canadien, M. Pierre Dupuy, l'amiral François Darlan aurait déclaré, selon les termes du mémorandum, qu'il n'était pas question d'accorder à l'Allemagne le droit d'utiliser les bases navales françaises. Le document indiquerait que Philippe Pétain était aussi de cet avis. Il aurait également assuré vouloir résister à la pression des Allemands. Dans la lettre accompagnant sa requête en révision, Me Isorni a précisé au ministre de la justice qu'il se proposait de saisir aussi la Commission européenne des droits de l'homme.

Relaxés pour « légitime défense punitive »

La troisième chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne, présidée par M. Jean-Marc Pizzetta, a relaxé, jeudi 11 mai, deux ferrailleurs de Lorette (Loire), MM. René Guignibert, soixante-dix-sept ans et Auguste Pichon, cinquante ans, poursuivis pour avoir, le 3 mars 1977, tiré sur deux hommes, MM. Jean Simon, trente-six ans, et Alain Drevet, vingt-huit ans, originaires de Lyon, qu'ils avaient surpris sur leur chantier.

Le substitut, M. Jacques Marion, avait requis la relaxe, estimant que *« les deux ferrailleurs pouvaient invoquer la « légitime défense punitive » et penser qu'ils se trouvaient en danger »*. Il avait par ailleurs, lancé un avertissement en déclarant : *« La justice ne pourra réprimer les milices et polices privées que si nous pouvons vraiment assurer la protection efficace des gens et de leurs biens. »*

MM. Simon et Drevet ont, en revanche, été condamnés chacun à huit mois d'emprisonnement, dont six mois avec sursis, pour tentative de vol. — *(Corresp.)*

● *Le tribunal de commerce de Nice* a décidé, vendredi 12 mai, de nommer un administrateur judiciaire afin d'assurer la tutelle du Palais de la Méditerranée, le casino niçois en règlement judiciaire.

L'Histoire peut attendre

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le Monde aujourd'hui

PONT-AVEN

Une carte postale

Le poète-promeneur a les yeux soudain accrochés par une petite pancarte derrière la vitre de la boutique. La petite phrase danse dans sa tête. Elle aurait fasciné André Breton et Victor Segalen : « Confiez-nous vos aubes ». Serait-ce une boutique pour désespérés aux nuits blanches ? Une mystérieuse officine d'espionnage affichant des messages codés ? Non, ce n'est tout banalement qu'une offre de service d'une blanchisserie qui précise qu'en ces temps de premières communions, en Bretagne chrétienne, un délai de quinze jours est nécessaire pour rendre aux aubes des premières communiantes leur pureté évangélique.

A deux pas, il y a le « Café de l'Aven », le café de Mme Guillerm. Magnifique bretonne de quatre-vingt-trois ans portant dignement la coiffe, elle est fière d'accueillir des poètes dans son estaminet. Elle se tourne vers Xavier Grall et se souvient. Elle a connu plusieurs des peintres qui, autour de Gauguin, ont formé l'école de Pont-Aven. Elle garde un très bon souvenir d'Émile Bernard, qui, d'ailleurs, a sa rue ici, le long des quais, pas très loin de la « Fabrique de Trou-mad et de galettes de Pont-Aven ». Elle se souvient encore de Louis Bromfield, l'auteur de « la Mousson ». Et aussi d'un dramaturge belge, « Vous savez celui qui a écrit « le Mariage de Mlle Beulemans ». Elle peut jurer que la façade de l'auberge de Marie-Jeanne Cloarec, où Gauguin et ses copains avaient pris pension, n'a guère changé. Un petit détail : l'auberge n'existe plus depuis longtemps. Une « Maison de la presse » a pris le relais.

Il y a quelque temps, en pleine nuit, on a mutilé la statue de Théodore Botrel, dans le square qui porte son nom, près du port. Il paraît que c'est le F.L.B. qui aurait agressé l'effigie du « Déroulède » breton. Au comptoir des « Ajoncs d'or », il y a beaucoup de sceptiques. On murmure le mot de « provocation ».

Une famille de touristes japonais — le père, la mère, deux enfants vif-argent — me demandent comment est l'air de « la Paimpolaise ». D'une voix enrouée je m'exécute. Les mouettes se taisent.

ANDRÉ LAUDE.

COMMUNAUTÉ

En pensant à la retraite

« Edna », presque eden, c'est en hébreu et dans la Genèse le plaisir de Sara qui va enfanter, à quatre-vingt-dix ans, un fils d'Abraham centenaire. Edna, c'est le sigle qu'a choisi à dessein une association dont le but n'est pas sans rapport symbolique avec la nouvelle jeunesse de Sara. L'association pour l'épanouissement du nouvel âge. Comme toute association, elle a ses fondateurs : huit couples, une veuve et une célibataire. Ses sympathisants : une quinzaine de personnes, qui se joignent occasionnellement à eux. Son lieu de réunion : un moulin de trente-deux pièces, niché au creux d'un vallon de la Brie. Et des objectifs : pour les membres actifs, il s'agit de vivre ensemble au moins un week-end par mois, pour tenter une expérience communautaire susceptible de se prolonger plus tard et de façon permanente. Quand ils seront retraités.

Excepté un couple de plus de soixante-cinq ans, les dix-huit principaux associataires ont en effet entre quarante-neuf et cinquante-sept ans. Tous habitent une commune limitrophe de Paris et appartiennent aux catégories statistiques des « cadres, chefs d'entreprise et professions libérales ». Beaucoup sont d'anciens scouts. Ils se sont rencontrés en faisant le catéchisme aux enfants de la paroisse ou comme parents d'élèves. Ils se sont connus par leurs femmes ou dans des activités de l'Action catholique indépendante. Amis depuis dix à vingt ans, ils ont fait des voyages ensemble et se sont fréquemment retrouvés les uns chez les autres — surtout à partir de mai 68, — qu'ils ont pour la plupart vécu en chrétiens contestataires piaffant de ne pas voir l'Eglise évoluer aussi rapidement qu'ils l'avaient espéré après le concile. Jusqu'au jour où, s'étant côtoyés en de multiples occasions, ils en sont venus à envisager d'avoir « leur » maison. Pour y partager, dans un premier temps, des moments de loisir et de réflexion. Et pour y prendre, peut-être, leur retraite, au fur et à mesure que l'heure sonnerait pour chacun.

Une exigence de convivialité

A leurs nombreux points communs s'ajoute donc une certaine idée qu'ils se font de leur future retraite. Plus exactement de ce qu'ils ne veulent pas qu'elle soit. Leur refus est double. Pas question pour eux de se retirer chacun dans une quelconque résidence du troisième âge, où ils rejoindraient des gens qu'ils n'auraient jamais vus auparavant : « *On a déjà assez de mal à se supporter quand on se connaît, et plus on vieillit, plus il est difficile d'apprendre à vivre avec des inconnus.* » Pas question, non plus, de rester seuls. « *Parce que je ne pourrais jamais passer mes journées en face de mon mari, avec ou sans la télévision entre nous* », constate celle qui ose dire bien haut ce que les autres laissent entendre en termes plus feutrés, quel que soit le degré de l'affection unissant leurs couples respectifs. « *Parce que je ne veux pas être une charge morale et matérielle pour mes enfants, comme le sont pour nous nos pères et mères âgés de soixante-quinze à quatre-vingt-dix ans et qui sont seuls chez eux* », souligne franchement celui-là.

Ils sont, en revanche, convaincus que la vie communautaire entre amis de longue date peut compenser l'absence d'activité professionnelle et d'occupation familiale. Ce qui ne signifie d'ailleurs pas qu'ils ne veuillent avoir aucune activité tournée vers l'extérieur lorsqu'ils seront retraités : de l'artisanat, qui pourrait être rémunérateur, à l'accueil bénévole de handicapés, ce qu'ils ont déjà fait, ils n'écartent aucune possibilité. Ils sont également convaincus que la vie communautaire constitue une aide dans l'affrontement des difficultés liées au vieillissement, un remède à l'isolement et au découragement qu'elles entraînent souvent. Et qu'elle est, en outre, un aboutissement logique, concret, de leurs exigences de solidarité et de convivialité. Un moyen de « vivre les valeurs » auxquelles ils sont attachés — ceux qui croient au ciel, comme ceux qui n'y croient pas.

Mais leur accord sur le principe de prendre éventuellement leur retraite ensemble ne dissimule pas ce que l'entreprise a d'utopique. C'est bien la raison pour laquelle ils ont opté pour cette sorte de « mariage à l'essai » que sont les week-ends, dix ou quinze ans avant que le problème de la retraite ne se pose dans les faits.

Un engagement difficile

Le passage du projet à sa réalisation s'est fait, difficilement, en 1972. Alors que la majorité d'entre eux n'avait pas atteint la cinquantaine, ils ont commencé à examiner des solutions. Visitant en Belgique une communauté de retraités ayant « tout abandonné » et menant une existence quasi monacale, pour conclure qu'ils n'entendaient pas ainsi quitter le monde. Rejetant sans appel la suggestion de l'architecte du groupe, qui impliquait que chacun vende dès maintenant appartement et autre bien pour financer la construction d'un nouveau phalanstère. Entreprenant, sans même savoir s'ils voulaient louer ou acheter une maison, le démarchage d'agents immobiliers qui les ont conduits de châteaux en presbytères à l'abandon, d'hospices en colonies de vacances désaffectés. « *Tout était ou trop grand, ou trop petit, ou trop cher, ou trop loin de Paris, ou inhabitable sinon à grands frais.* »

Faux prétextes ? Sans doute, puisqu'ils reconnaissent aujourd'hui ne pas avoir réellement souhaité que leur idée aboutisse si vite. Sauf Pascale, qui l'a voulu obstinément. Au point de lever l'obstacle financier lorsqu'elle a découvert le moulin à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. Les autres ne voulaient ou ne pouvaient pas investir ? Qu'à cela ne tienne ! Son mari le ferait pour eux tous, et seules les dépenses d'entretien et de fonctionnement seraient assumées en commun aussi longtemps qu'il n'y aurait pas véritable copropriété. Une condition serait cependant mise à l'acquisition : qu'ils s'engagent à venir régulièrement.

MARTINE BORRELLY.

(Lire la suite page 15.)

PORTRAIT

Leïla courage

Leïla est l'aînée d'une famille de neuf enfants. Une famille qui ne connaît du Maghreb que des cartes postales et des chansons. Le père, Algérien, orphelin à cinq ans, a émigré en Belgique à l'âge de quinze ans. C'était quelques années après la guerre, en 1950. Il trouva vite du travail. Mineur dans la région du Borinage. Deux ans plus tard, il se maria avec une Marocaine de seize ans, fille de travailleurs émigrés. Ils habitèrent dans une cité communale avec des familles d'émigrés italiens et maghrébins.

Commencent les années dures. La mine ruine petit à petit la santé du père. La silicose atteint ses poumons. A trente-six ans, il est hospitalisé et déclaré invalide à 60 %. Il reçoit une pension insuffisante. La mère se met à travailler dans une usine de carrelage. Problèmes sanguins. Fatigue. Surmenage. Elle travaille à l'usine et à la maison. Hospitalisée à son tour. Déclarée invalide. Les enfants grandissent. Les deux pensions suffisent à peine. Les filles vont à l'école. Les garçons aussi ; mais les deux grands ont trouvé du travail à l'usine...

∴

L'Algérie, le Maroc, on les oublie. On tente de les effacer de la mémoire. Du moins on les cache aux enfants. On leur tourne le dos, voire. On essaie de les rayer de la carte. On n'en parle pas. Plus on les refoule, plus ils sont présents, par la langue, par la religion, par les traditions, par les voisins... Le père surtout, depuis son invalidité, s'est attaché à l'islam et aux traditions du pays, pas telles qu'elles sont aujourd'hui, mais telles qu'il les a laissées il y a quarante ans. Il vit sur des images fixes, des souvenirs figés, une terre qui ne bouge pas, un pays qu'il porte à regret en lui. Il en est resté aux règles de l'éducation ancienne : une fille ne doit pas regarder un garçon ; elle ne doit pas laisser ses cheveux libres au vent ; une fille, c'est connu, c'est par elle que la honte, le scandale et la ruine arrivent.

Le père a tout son temps pour veiller à l'éducation de ses cinq filles. D'abord l'aînée. Elle est intelligente, vive et très belle. « Beaucoup trop pour une fille ! » *se disait-il. Il l'a suit partout ; la surveille de loin ; contrôle ses lectures et la menace des pires représailles. Il lui disait souvent :* « En Europe, les filles n'ont pas de pudeur : elles s'habillent n'importe comment ; provoquent les hommes et font le malheur... » *Au moindre écart, au moindre geste ou regard, les filles sont battues et emprisonnées dans une chambre. La mère, qui subit par ailleurs ce genre de répression, s'allie avec lui pour donner* « une éducation dans le droit chemin des traditions » *à ses enfants.*

Leïla s'est révoltée. Battue plusieurs fois, elle n'en pouvait plus. Le suicide ? Non. Elle inventa une autre solution, un autre courage. A dix-sept ans, une nuit elle s'est enfuie de la maison par une fenêtre mal verrouillée, comme une voleuse. Elle s'est mise sous tutelle du tribunal de la jeunesse. Elle est restée deux ans dans une maison de semi-liberté, où elle a pu faire des études. Deux ans où elle ne sortait pas. Peur de rencontrer son père. Peur d'être ramenée à la maison. Peur d'être envoyée « en prison en Algérie ». Le père a, de tout temps, menacé ses enfants de les envoyer en Algérie ou au Maroc. C'était la punition suprême. Les gosses ne connaissent de ces pays que l'image d'un lieu infernal où ils perdraient la liberté et la vie. Un père fou ? Un homme détruit.

∴

Leïla a fait des études d'infirmière, « pour être utile », *dit-elle. Trois ans après avoir quitté la maison, elle est revenue voir ses frères et sœurs.* « Ce fut terrible. J'ai été reçue par un grand silence, un silence où se mêlaient la gêne et la culpabilité. On a échangé très peu de mots. Pour les parents, j'étais l'échec de la famille, la honte, la douleur. Mes parents n'aiment pas que je vienne à la maison. Ils disent que je donne le mauvais exemple à mes sœurs ; elle risquent de me suivre dans le chemin de la honte. Ils me font du chantage affectif. Ils veulent que je sois responsable de la maladie de mon père. Ils ne maudissent pas la mine. C'est moi qu'ils maudissent. Je ne marche pas. Mais j'ai peur pour mes sœurs, qui souffrent tellement. Ils m'en veulent parce que personne ne vient demander en mariage les autres filles. A cause *de ma réputation.* »

» Ce que je ne comprends pas dans tout ça, c'est l'attitude de ma mère. A sa place, je me serais flinguée ! Je la trouve héroïque. Fille de travailleurs émigrés, elle n'a jamais connu le bonheur. Elle a aujourd'hui quarante ans ; elle en paraît soixante.

» Quant à moi, je n'ai qu'une envie à présent : aller vivre et travailler au Maroc. Ce sera difficile. Je ne parle pas l'arabe. Mes parents nous parlaient en français à la maison. J'ai en même temps peur de découvrir mon pays. J'ai peur parce que je suis une femme, une femme décidée à rester libre, j'ai peur d'un rejet, peur de me sentir étrangère. »

Leïla voudrait entreprendre des études de médecine. Elle sait que c'est difficile. Mais elle ne veut pas rester toute sa vie infirmière. Elle travaillera la nuit, s'il le faut, pour payer ses études. Pour l'instant, elle fait des démarches pour obtenir une bourse ou une aide. Elle veut aller jusqu'au bout de sa révolte, car un jour sa mère lui a dit : « Tu es en train de réaliser le rêve de ma propre vie ! »

TAHAR BEN JELLOUN.

Au fil de la semaine

L'Histoire peut attendre

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Les promeneurs du dimanche qui visitent la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, savent tout sur l'armistice du 11 novembre 1918, signé en ce lieu historique. Mais ils ignorent complètement qu'en juin 1940 un mégalomane présida, à cette même place, une étrange cérémonie destinée à persuader son peuple qu'il ne serait plus jamais vaincu. Pas un mot en effet qui rappelle ici la manifestation expiatoire organisée par l'exorciste Hitler.

Nous nous indignons volontiers des truquages et des manipulations que font subir à leur histoire nationale les totalitarismes de droite ou de gauche. Il est de bon ton de s'esclaffer devant les périodiques réaménagements qui en font disparaître tels événements universellement connus, mais en contradiction avec la « ligne » du moment, ou qui épurent tel grand dictionnaire historique de personnages devenus indésirables aux yeux des dirigeants. Et pourtant on se demande parfois si nous sommes, nous Français, capables d'assumer notre propre histoire et si, avant d'accabler les autres, il ne conviendrait pas de faire le ménage devant notre porte.

Telle est du moins la première réflexion qui vient à l'esprit après la diffusion à la télévision de la grande fresque consacrée par Armand Lanoux et Stellio Lorenzi à Zola et à l'affaire Dreyfus. Et aussi devant les réactions passionnées suscitées pour la seconde fois par le film d'Yves Boisset, « R.A.S. », sur la guerre d'Algérie.

∴

La qualité, l'exactitude de ces œuvres, l'opportunité même de leur diffusion, ne sont pas en cause ici. Enregistrons simplement que le récit de l'affaire Dreyfus a eu, en quatre soirées, cent fois plus de spectateurs que tous les ouvrages consacrés depuis un demi-siècle et davantage à cet épisode de notre histoire n'ont compté, ensemble, de lecteurs. Et que l'évocation d'un aspect de la guerre d'Algérie n'a pu manquer de frapper nombre d'hommes et de femmes qui étaient trop jeunes pour avoir connu autrement que par ouï-dire les péripéties d'un conflit qui s'est achevé il y a seize ans.

Seize ans, fait-on valoir précisément, ce n'est pas assez pour écrire ou raconter l'histoire, c'est trop court. Admettons. Trente-cinq ans, est-ce un délai suffisant ? Non si l'on en juge par tous les tabous, les silences, les déformations qui faussent l'histoire de la seconde guerre mondiale, et pas seulement dans la clairière de Rethondes. Tout se passe comme si on voulait faire oublier aux jeunes Français qu'en 1940 leur pays toucha le fond de l'abîme, pour laisser toute la place aux pages glorieuses ou présumées telles de la triste période que la France a vécue de 1939 à 1945. Et tout se passe comme si, en somme, les Français étaient jugés incapables de supporter sur leur passé récent une information exacte et complète. L'ignorance des faits permet toutes les manipulations, toutes les insinuations, en particulier sur la période de l'occupation, qui demeure — voyez par exemple « l'affaire des cendres de Pétain » — une machine de guerre politique, voire électorale.

Il y a encore, en France, des hommes qui sont convaincus de la culpabilité de Dreyfus — certains nous l'ont écrit. Et d'autres qui, sans reprendre les controverses sur cette affaire ou sur la guerre d'Algérie, déplorent bien haut qu'on aille ainsi, comme dit l'un d'eux, « exhumer toutes ces vieilles histoires dans l'intention délibérée de nuire à l'armée, de la montrer sous un jour ridicule, raciste et bas ». Pour ceux-là, c'est sans doute vrai, mais il ne faut pas le dire...

Pour briser ce mur du silence et de l'hypocrisie, il n'y a guère d'autre ressource que d'utiliser le ton de la provocation : d'où la virulence d'ailleurs bien relative de films comme « le Chagrin et la Pitié », et même, tout récemment, « Chantons sous l'occupation ». Soudain rapprochées, sinon réconciliées, les parties en cause conjuguent alors leurs efforts, ponctués des explosions des « bombinettes » de quelques extrémistes, pour maintenir à tout prix la vérité officielle, empêcher que soient posées des questions gênantes, rouverts des dossiers bien étiquetés et rangés une fois pour toutes dans la poussière des archives.

Alors soixante ans, est-ce assez ? Pas même : car sur la guerre 14-18, ce triste conflit dont l'Europe ne s'est jamais remise, que d'interprétations, d'absurdités et de déformations encore, pour ne peiner personne.

Plus tard, plus tard, dit-on. Quand ? La réponse est simple, on vient de le voir avec l'affaire Dreyfus : lorsque tous les acteurs et tous les témoins seront morts. Pas avant. La guerre 14-18 ? En l'an 2000. La guerre 39-45 ? Attendons 2025. La guerre d'Algérie ? Ce sera pour 2040...

∴

Divers sondages, dont l'un de source officielle (1), ont fait apparaître, l'an passé, que la demande la plus importante du public à l'égard de la télévision portait sur les émissions à caractère historique. Elles sont réclamées par davantage de téléspectateurs (37 %) que les émissions de variétés (35 %) ou de sport (23 %). La télévision s'est donc mise à l'ouvrage, et jamais peut-être les programmes n'ont comporté autant de grandes séries, d'évocations filmées, de reportages ou d'enquêtes, assortis ou non de débats, sur des événements d'histoire contemporaine.

Mais pour un « Zola » qui ouvre les yeux de millions de spectateurs, combien de « Mai 68 », combien d'exaltations complaisantes des « grandes pages » de notre histoire récente ou de notre vie publique, combien de portraits qui transfigurent en saints de vitrail des grands personnages d'hier, à commencer par le général de Gaulle, qui, sans doute, n'en demandait pas tant.

Alors on est pris de soupçon. S'il a fallu que quatre-vingts ans se soient écoulés et que la télévision ait vingt ans révolus pour qu'il soit enfin possible de parler avec rigueur et franchise de l'affaire Dreyfus, que doit-on penser de toutes ces émissions prétendument historiques, qui traitent d'événements tout récents ? Quels que soient le talent et l'honnêteté des réalisateurs, ne s'agit-il pas, le conformisme aidant, de pure propagande ? Zola, on s'en doute, n'aurait pas eu accès au petit écran, pour raisons d'ordre et de sécurité nationale, si la télévision avait existé au temps où il écrivait « J'accuse ». Cependant faut-il continuer à censurer, à stériliser, à interpréter les faits de telle façon que les Français reçoivent, de leur histoire immédiate, une relation truquée où l'accessoire prend constamment le pas sur l'essentiel et où les responsabilités, les vrais problèmes, les erreurs et les fautes sont escamotés au profit de l'exaltation constante des victoires remportées et des succès obtenus ou d'épisodes présentés comme tels ?

Ce n'est pas vrai qu'à la télévision. Un enseignant, correcteur de copies et interrogateur au baccalauréat, écrivait récemment : « Je ne trouve pas de meilleure image de ce qui se passe entre les candidats et leurs correcteurs qu'un épisode des aventures de Lucky Luke. Alors que le fort est assiégé par les Indiens et que les vivres y font totalement défaut, la punition classique de la « corvée de pluches » continue à être imposée. Aussi le sergent ordonne-t-il aux soldats punis de faire semblant de produire des épluchures fines car le colonel fera semblant de les examiner. Ainsi nous autres correcteurs et interrogateurs faisons-nous semblant de prendre pour des copies ou des exposés d'histoire (ou de philosophie, de français, etc.) ce que les candidats ont fait semblant de traiter comme tels. »

Le civisme commence par le souci de la vérité historique. Et cette vérité-là ne s'accommode pas de demi-mesures, elle ne se divise pas. Que le « Zola » de Lanoux et Lorenzi donne lieu à des débats où il est discuté et mis en question, rien de plus naturel. Mais qu'il faille attendre quatre-vingts ans pour qu'un tel sujet cesse d'être considéré comme trop brûlant pour être abordé, voilà qui est de nature à inquiéter.

(1) Bulletin d'information du service des études et de la recherche du ministère de la culture (septembre 1977, n° 35)

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Newsweek

« Roots » en Afrique du Sud.

« L'agence d'information américaine, raconte l'hebdomadaire *NEWSWEEK, a semé le trouble en Afrique du Sud en projetant* Racines *au pays de l'apartheid (« Roots » la série* de télévision américaine sur l'histoire d'une famille d'esclaves noirs). *Les Noirs des grandes villes et ceux de Soweto se sont précipités pour voir, sur grand écran, la série télévisée tirée du roman d'Alex Healey. Le sujet de* Racines *aurait normalement pu en faire interdire la projection s'il avait été soumis à la censure gouvernementale — comme doivent l'être tous les films et toutes les pièces de théâtre présentés en Afrique du Sud. Mais le service d'information américain n'a pas pris la peine de montrer* Racines *aux censeurs officiels, et le gouvernement sud-africain a décidé de ne pas protester pour ne pas créer d'incident diplomatique. »*

Sunday Times

Les bénédictins au secours du pétrole.

« Il est remarquable de voir ce que les gens peuvent inventer pour vendre le « savoir-faire britannique », s'émerveille l'hebdomadaire anglais *THE SUNDAY TIMES :*

« C'est ainsi que les moines bénédictins de l'abbaye de Prinknash, dans le Gloucestershire, se sont vu commander cinq cents bouteilles de grès destinées à contenir 80 gallons (360 litres) *d'eau de la mer du Nord qui seront offerts aux invités de la conférence des techniques « off shore » qui a lieu à Houston ces jours-ci.*

Etiquetées « Véritable mer du Nord », les bouteilles rappelleront aux visiteurs ce qui est aujourd'hui le centre de l'industrie pétrolière mondiale et comment les spécialistes ont réussi à résoudre les problèmes technologiques posés par l'environnement hostile de la mer du Nord. »

AL-BAYANE

L'onctuosité savoureuse... du whisky.

Le quotidien communiste marocain *AL-BAYANE* tonne contre les nouvelles modes culinaires :

« Les échoppes regorgent de flacons de toutes les tailles, de toutes les formes, de toutes les couleurs. Il porte un nom barbare « whisky » et la haute société en est terriblement friande. Il a supplanté l'offrande du thé, son cérémonial rigoureux et ses prêtres majestueux et diserts qu'étaient les « tbaïlya ».

» Il trône dans les réceptions, les fêtes et les cérémonies et les soirées de débauche licencieuses. On en use avec un excès qui dégrade et avilit. On en importe, on s'en vante, on s'en glorifie. (...)

» Il était dit dans les relations des voyageurs que la cuisine, le bien-manger, en ces lieux, n'avaient d'égale que l'hospitalité des habitants de céans. Quant à l'excellence, à la variété des mets, seule une vieille et solide civilisation pouvait en produire de pareilles.

» De véritables anthologies vantaient la splendeur des couscous, la magnificence de la bastilla, l'onctuosité savoureuse des hariras, les mystères sans cesse renouvelés des tajines, les séductions maléfiques du méchoui, tantôt croustillant, tantôt fondant, l'infinie variété des jus et des salades, l'appel irrésistible de la douceur aromatisée des pâtisseries et l'art irremplaçable, parce que inné, de l'accueil. Tout indiquait qu'on savait vivre.

» Il me faut, aujourd'hui, réviser mes connaissances. (...)

» On ne parle plus que de barbecue, de fondue bourguignonne, de five o'clock, de lunch, et j'en passe. Il est de bon ton de souper au « restaurant chinois », d'honorer la « semaine de la cuisine lyonnaise », de faire venir ses repas de chez le traiteur, d'adhérer à la chaîne des rôtisseurs, de se faire servir dans de la vaisselle signée, de garnir un buffet suédois...

» Que devient le peuple dans tout cela ? Le peuple, lui, a faim et il gronde... O temps ! O mœurs ! »



Un record très disputé

« Une enquête récente fait apparaître que, sur les dizaines d'ambassades de Bonn, celle d'Israël occupe la cinquième place en matière de contraventions pour stationnement interdit. Cette distinction, écrit le quotidien israélien *DAVAR, est bien piètre en comparaison des records qu'on enregistre sur la scène américaine. A Washington et à New-York, Israël occupe la deuxième place dans le championnat des contraventions, juste après l'Union soviétique. L'immunité diplomatique aidant, les autorités américaines se contentent d'envoyer des lettres de réprimande. Les Soviétiques, pour des raisons politiques, s'en moquent. Nous, nous nous en moquons en raison de notre mentalité nationale. Un diplomate israélien a laissé sa voiture près d'une prise d'eau pour incendie, avant de partir pour Israël. A son retour il a retrouvé sa voiture dans le parking de la police : il a protesté. Un autre de ses collègues a grièvement blessé une femme qui traversait une rue dans le passage clouté. La compagnie d'assurances a demandé que, pour les besoins du procès, son immunité diplomatique soit levée, mais l'ambassade d'Israël a refusé.*

» Au ministère des affaires étrangères, à Jérusalem, on enseigne aux diplomates comment se tenir correctement à table et préparer des « drinks », mais on ne leur apprend pas à se conduire comme des êtres civilisés », conclut le *DAVAR.*

THE IRISH TIMES

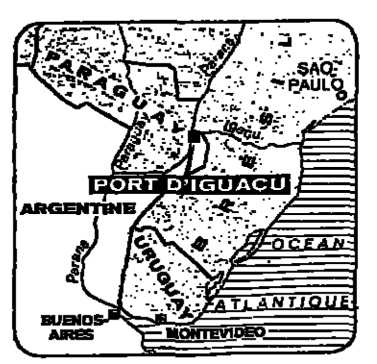
L'Irlande insolite.

A l'intention des amoureux de l'Irlande, cette curieuse annonce publicitaire parue dans le quotidien de Dublin *THE IRISH TIMES :*

« Coral Reef (le récif de corail) le restaurant et la « boîte » les plus nouveaux et les plus « in » d'Irlande font sensation : tout le monde parle de leur merveilleuse cuisine (irlandaise, française et polynésienne), de leur décor « îles du Pacifique sud », avec ses vérandas, ses grottes, ses chutes d'eau, etc. ; de la romantique musique hawaïenne jouée par les « Quatre Gentils Iliens » venus de Tonga ; des rythmes de danse, de l'atmosphère, de la gentillesse... »

Lettre de Port-d'Iguaçu

Un monde rouge



IL paraît que les *Cataratas del Iguaçù* n'ont rien à envier aux chutes du Niagara, ou, mieux, aux chutes de la rivière Victoria en Afrique. Situées à la pointe nord-est de l'Argentine, les *cataratas* peuvent atteindre, dit-on, jusqu'à 80 mètres de hauteur. Bref, une des merveilles du monde à visiter...

Manque de chance pour les touristes débarqués par cars entiers, à la fin de l'été (mars et avril), les *cataratas* avaient disparu ! Pas de cascades. Pas de chutes. Les *cataratas* exhibaient leurs roches totalement sèches. La plus importante des deux cent soixante-dix chutes était réduite à un mince filet d'eau. Pour *la voir, il fallait même s'approcher.* Si on n'avait pas constaté un tel phénomène depuis 1934, on voyait, au moins, les grandes masses rocheuses et la végétation sauvage, qui, d'habitude, sont recouvertes par les eaux. Les reporters photographes et les botanistes ont admiré, photographié. Les touristes, fâchés, ont boudé.

Pas tous, cependant. Car cette année, grâce à l'extrême sécheresse de la zone missionnaire — où sont les *cataratas* d'Iguaçù, — la ville, si on peut l'appeler ainsi, de Puerto de Iguaçù, plus bas, offrait une atmosphère extraordinaire, presque irréelle, à la limite du rêve. C'était un monde rouge. Totalement.

Rouges, les quelques habitants qui s'aventuraient dans les rues, sous le soleil de plomb de l'après-midi. Rouges, les chiens qui jouaient nonchalamment à l'ombre des maisons. Rouges, les voitures qui roulaient lentement, silencieusement, comme sur un tapis de mousse.

L'ABONDANTE poussière, couleur brique, fine, légère et, *en même temps, farineuse,* n'épargne rien ni personne. On la piétine, on la respire. Parfois, on *la mange. Jointe à l'humidité de* l'air, elle colle à la peau, et les habitants, las sans doute d'essayer de s'en débarrasser sous les *douches — où l'eau, elle aussi, coule légèrement* teintée de rouge orangé, — vivent dans cet habit de lumière. Les plus impressionnants sont les vieillards, dont les cheveux blancs sont rouges. Comme le reste.

Port-d'Iguaçu, ce n'est pas une ville, c'est un village de western. Comme dans les films italiens, où *les acteurs jouent* aux cow-boys et aux Indiens. A l'heure de la sieste, les habitants se terrent dans leurs maisons de bois, mi-ranch, mi-hacienda, de plain-pied, entourées par un enclos fait de bûches. Derrière les rideaux, ils observent l'étranger. Celui qu'ils n'ont jamais vu ici. Le fou qui ose se promener par cette chaleur. Car, d'un commun accord, tout le monde travaille dès l'aube et s'arrête vers midi, à l'heure où le soleil tape si fort. Même les habitués ne résistent pas.

En fin d'après-midi, la rue commerçante, jalonnée de maisons en parpaings, commence à s'animer. On y vend surtout des vêtements, des objets en peau, en poil, ou de cashmere. Çà et là, des bars rudimentaires et déserts, hurlent des musiques de tango que l'on peut entendre de la route *principale, à* 1 kilomètre du « centre ».

C'est grâce à sa *pauvreté,* si l'on ose dire, que cette région est si belle... Si le gouvernement argentin et les autorités provinciales ont financé la construction de l'aéroport d'Iguaçu, grandiose et destiné aux *touristes, ils ne se soucient guère* d'aider la population de Port-d'Iguaçu à sortir de sa misère. A côté d'hôtels quatre étoiles, dotés d'une piscine — le dernier en date se nomme El Esturion, — où viennent se *tremper les touristes* américains, les habitants d'Iguaçu *n'ont* presque pas d'eau, ou, du moins, l'eau potable est insuffisante. Les nappes superficielles sont contaminées. Les rues ne sont pas pavées, les communications téléphoniques impossibles.

LES douze mille habitants de Port-d'Iguaçu supportent ces déficiences depuis plusieurs années. Mais s'ils désirent un peu plus de confort, ce n'est pas une raison pour accepter de payer des impôts. Alors le gouvernement ne fait et ne fera rien pour eux. Si, après tout, ils refusent « *d'appuyer l'action officielle pour le développement touristique,* comme l'affirme un responsable, *alors qu'ils se débrouillent* ».

Ils se débrouillent, en effet. La terre sèche et rouge de la région ne *donne pas grand-chose. Mais* la province missionnaire attire beaucoup de touristes et il y a toujours moyen de faire du commerce. Les petites et moyennes industries de la zone d'Iguaçu fabriquent à moindre coût des articles de peau et de laine, qui sont, le plus souvent, *vendus sur place. L'été, les restaurants* font le plein. Gnocchi, pizza, empanada locros et asado (viande de bœuf cuite sur les braises à même le sol) plaisent aux voyageurs.

Les restaurateurs font appel aux « cuperas » pour se procurer des fruits et des légumes. Les « superas » sont les femmes qui passent les marchandises d'une berge à *l'autre de la rivière* (du Brésil à *l'Argentine*), avec la bénédiction de la douane, bien que l'importation des produits qu'elles transportent soit interdite. *Mais, comme Iguaçu ne* donne ni fruits ni légumes, sinon ceux qui proviennent du Brésil...

LE trafic, qui est de notoriété publique, fait partie des habitudes depuis fort longtemps. De toute façon, il n'y a pas d'argent *pour* installer à Iguaçu l'infrastructure qui lui permettrait de produire ses primeurs.

Qu'importe ! Entre le bleu du ciel et le rouge de la poussière, puisque « *no hay plata* », ce pays restera magique pour les visiteurs, des années encore.

CHRISTIANE CHAMBENOIS.

NÉPAL

L'Everest vaincu sans appareil à oxygène

DEUX alpinistes, l'Italien Reinold Messner, trente-trois ans, et l'Autrichien Peter Habeler, trente-cinq ans, ont atteint, le lundi 8 mai, le sommet du mont Everest, à 8 848 mètres, sans jamais se servir d'appareil à oxygène. Cet exploit, qui a été confirmé par le ministre népalais du tourisme, met un point final au débat sur la possibilité d'atteindre le Toit du monde sans matériel respiratoire malgré une atmosphère extrêmement raréfiée.

∴

Lorsque le Népal ouvre, en 1949, ses frontières, les fous de montagne qui finissent de vaincre les sommets alpins se lancent à la conquête du Toit du monde, dont les prestigieux « plus de 8 000 » font rêver. L'Anapurna est le premier vaincu par Louis Lachenal et Maurice Herzog en juin 1950 (1). Les autres tombent ensuite rapidement car les alpinistes de tous les pays se disputent le privilège de planter leur fanion sur ces sommets. L'Everest est conquis en mai 1953 par le Britannique *Edmund Hillary* et le sherpa népalais Tensing Norkay, tous deux équipés de respirateurs.

Toutefois, ces exploits ne sont remportés qu'au prix d'une transformation en profondeur de l'alpinisme classique dont Chamonix est La Mecque. Le recours aux moyens lourds paraît conditionner la réussite : campements successifs, cordes fixes, bouteilles d'oxygène, sherpas, sont désormais des « ustensiles » nécessaires, au même titre que le traditionnel piolet.

L'efficacité de ces moyens artificiels est telle que certains alpinistes vont peu à peu y recourir dans les Alpes mêmes.

Pour lutter contre cet amollissement technologique, Walter Bonatti a prouvé, lors de la tentative italienne de 1964 sur *le second sommet du monde,* le K. 2., avec 8 611 mètres, qu'il est possible de survivre sans matériel : bloqué entre deux campements, il a bivouaqué à 8 000 mètres d'altitude sans équipement. Et, l'année précédente, Herman Buhl avait vaincu les 8 125 mètres du Nanga-Parbat, seul et sans bouteille d'oxygène, en bivouaquant une nuit à 100 mètres du sommet, sans matériel. Cette réussite, fantastique à l'époque, a été quelque peu oubliée par la suite, les expéditions himalayennes se transformant en opérations d'investissement de la montagne.

C'est un Britannique, Chris Bonnington, qui ouvre la voie à une nouvelle époque dans l'attaque des sommets népalais : tout en organisant de fortes colonnes lourdement équipées, il choisit des itinéraires difficiles tels que les faces sud de l'Anapurna et sud-ouest de l'Everest.

Mais c'est un Italien, né dans la haute vallée de l'Adige, Reinold Messner, qui va révolutionner l'alpinisme dans cette région du monde.

Il semble d'abord marqué par le sort. En 1970, il atteint le sommet du Nanga-Parbat en franchissant la plus grande paroi de glace et de rocher du monde, le versant Rupal. Toutefois, au retour, il perd son frère. En 1972, il gravit seul le sommet du Manaslu (8 165 m), mais deux de ses compagnons périssent encore dans l'aventure. Dans les deux cas, il ne survit que grâce à son exceptionnelle préparation physique. Reinold Messner fait, en effet, moins confiance au matériel qu'à un entraînement rigoureux et méthodique : musculation, maîtrise de la respiration, de la digestion et du sommeil, endurance au froid...

∴

Les années suivantes, il essaye les sommets des Andes. Il revient en 1975 dans l'Himalaya avec un autre Italien réputé, Ricardo Cassin, pour s'attaquer aux 8 501 m du Lhotse. Il échoue. Mais il obtient alors l'autorisation d'escalader la face nord du Hidden-Peak, qui culmine à 8 068 m. Il fait cette tentative avec l'Autrichien Peter Habeler. Et tous les deux, en cordée alpine traditionnelle, sans oxygène, ils réussissent. Ce succès révolutionne l'alpinisme de haute altitude. *Mais il reste encore à faire* la preuve complète de ses possibilités : vaincre l'Everest sans matériel respiratoire et sans matériel lourd.

En septembre 1977, le Français Gérard Devouassoux, une des figures les plus attachantes de Chamonix, se lance à l'assaut des 8 848 m. A moins de 2 000 m du sommet, une avalanche ensevelit la cordée.

C'est donc Reinold Messner, de nouveau associé à Peter Habeler, qui vient de vaincre ainsi l'Everest, par la méthode qu'il a promue, repoussant encore les limites de l'alpinisme. Elles sont d'ailleurs encore loin, puisque, dans l'escalade des performances, la course intégrale en solitaire de l'Everest ne semble pas impossible à Reinold Messner, mais *« seulement un peu folle du point de vue de l'insécurité ».*

ALAIN GIRAUDO.

(1) Voir *les Grands de la montagne,* par Christine de Colombel, aux Editions Pac.

ÉGYPTE

Chrétiens et polygames ?

« CELA va me permettre de prendre une seconde femme, et, si c'est concluant, peut-être une troisième, voire une quatrième épouse », a dit en riant le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros Boutros-Ghali. Le quotidien beyrouthin, *l'Orient – le Jour,* toujours gaulois, conseille d'aller au Caire à ceux de ses lecteurs chrétiens déjà mariés, mais qui voudraient, sans divorcer, prendre encore femme. *« C'est une décision sans précédent au cours des treize siècles de coexistence entre la chrétienté d'Orient et l'islam. Jusqu'ici la loi coranique avait toujours respecté nos usages matrimoniaux »,* constatent pour leur part, chacun de leur côté, deux autres personnalités égyptiennes chrétiennes, M. Mirrit Boutros-Ghali, ancien ministre et ancien député, président de la Société copte d'archéologie, et Mᵉ Saad Abdelnour, chef du département des relations extérieures du parti Wafd. Après quelques plaisanteries grivoises, l'homme de la rue de Choubra, le quartier populaire à dominante chrétienne du Caire, remarque crûment : *« Encore un coup des Frères musulmans ! N'ayant réussi à imposer au pays ni l'interdiction de la vente des boissons alcoolisées, ni celle de manger en public pendant le Ramadan, ni la peine capitale pour les chrétiens qui se convertissent à l'islam le temps de divorcer, voilà qu'ils nous attaquent sur ce qui est à la fois notre point faible et notre fierté : le mariage unique. »*

Quant au patriarche copte orthodoxe, le pape Chenouda III, bien qu'alité au *fond d'un monastère* du Wadi-Natroun, dans le désert libyque, il a aussitôt fulminé un pourvoi en cassation au nom de l'Eglise nationale d'Egypte. Certains musulmans remarquent : *« Il y a peu de temps nos gouvernants envisageaient de rendre la polygamie impossible pour nous. Voilà que maintenant on l'autorise pour les coptes ! »*

Légalement bigame

Qu'est-ce qui a provoqué ces *réactions* amusées, étonnées ou scandalisées au sein de la communauté copte égyptienne ? Un arrêt de quelques lignes de la cour d'appel du Caire autorisant un obscur avocat de province, chrétien, à avoir légalement deux épouses légitimes, chrétiennes aussi, sans pour autant devoir devenir mahométan. Mᵉ Soliman Yousri Youssef avait épousé en 1967 une demoiselle Aïda, copte orthodoxe comme lui. En 1973, contrairement au statut personnel et en l'absence de son épouse, l'avocat avait obtenu que le tribunal de Guizeh prononçât leur séparation. Ce *jugement,* quoique exceptionnel, passa inaperçu, et, l'année suivante, Mᵉ Youssef convola, selon le rite copte protestant auquel il s'était converti depuis son premier mariage, avec une demoiselle Victoria. Près d'un an s'écoula encore avant que la première femme, abandonnée avec l'enfant qu'elle avait eu de son mari ne découvrît que celui-ci avait fondé un autre foyer, où la nouvelle épouse venait d'enfanter. Le tribunal de Mansourah, saisi par la dame Aïda, annula le jugement du tribunal de Guizeh. La cour d'appel du Caire, estimant que la *« loi générale »,* c'est-à-dire, en Egypte, le droit coranique, devait s'appliquer lorsque des plaideurs chrétiens appartiennent à des rites différents, vient de déclarer valides les deux unions, faisant de l'avocat, pris au piège de sa duplicité, le premier chrétien « légalement » bigame. La cour d'appel ne l'a pas dit, mais cela est implicite : si l'avocat veut se débarrasser de sa première femme, il devra se convertir à l'islam et la répudier...

Il faut remonter deux ou trois siècles en arrière pour trouver, dans un contexte différent, des chrétiens pourvus de plusieurs épouses : dans la Syrie ottomane quelques groupes chrétiens isolés et ignorants avaient fini par adopter, en matière de mariage, les pratiques musulmanes.

Conversion pour un divorce

En Egypte, comme en France, les arrêts de la cour d'appel tout à la fois ne sont pas contraignants pour l'avenir dans des affaires similaires et peuvent faire jurisprudence. C'est cette *seconde possibilité qui* risque de l'emporter et de favoriser la polygamie chez les chrétiens, craignent les coptes. Ceux-ci soutiennent qu'en matière de mariage la justice doit trancher sur la base du rite ayant présidé au contrat — le rite *copte-orthodoxe* dans le cas de Mᵉ Youssef et de sa première femme — et en *tenant toujours compte que* le christianisme, quelle que soit sa forme, rejette absolument la polygamie. Ce qu'espèrent aussi de nombreux chrétiens d'Egypte, c'est que le patriarche Chenouda III, si moderne sous certains aspects, sera incité par l'arrêt de la cour d'appel du *Caire — et quel que soit celui* de la Cour de cassation — à relâcher son intransigeance en matière de divorce, source de maintes situations tragi-comiques au sein de la communauté copte-orthodoxe.

Voici l'une des astuces utilisées par les chrétiennes désireuses de retrouver leur liberté : elles font leur profession de foi islamique et elles enjoignent aussitôt par huissier à leur conjoint d'embrasser la même religion, un chrétien n'ayant pas le droit d'être l'époux d'une musulmane. Le mari refuse. *Le mariage est* dissous *ipso facto* par les autorités. La femme revient sans bruit à sa confession d'origine. Parfois les époux se sont mis d'accord au préalable pour utiliser cette curieuse procédure...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

RADIO-TELEVISION

Le 5e prix Louis-Philippe-Kammans

PARABOLES FRANCOPHONES

LE cinquième Prix Louis-Philippe - Kammans (du nom du premier directeur des programmes de la télévision belge), reviendra-t-il à la S.S.R. (Société suisse de radiotélévision) ou à FR 3-Lyon ? Le jury de trois spécialistes, qui se réunira cette année à FR 3, tranchera. En décideront également les téléspectateurs qui, comme tous les ans, en Belgique, au Canada, en Suisse et en France, sont chargés de noter de 0 à 10 les quatre téléfilms francophones présentés chaque samedi de ce mois de mai ; car le choix semble se limiter à une alternative. Ni « Le scoop », réalisé par Jean-Louis Colmant pour la R.T.B. (Radiotélévision belge), ni « Mieux vaut savoir », production de la S.R.C. (Société Radio-Canada), et qui passe à l'écran ce samedi 13 mai, ne peuvent sérieusement peser dans la balance.

Diffusée le 6 mai dernier, la dramatique belge imaginée par Jacques Danois conte l'histoire de la vedette d'un réseau de télévision publicitaire américaine Bob Schowof, roi des « interviews-massacres », prêt à tout pour trouver ce qui « déchirera » les téléspectateurs qu'il convient d'émouvoir entre deux réclames de lessive. D'un spot à l'autre, on voit le journaliste franchir les degrés de l'indiscrétion : les choses, près d'une chaise électrique, se terminent mal. Avec les quelques ingrédients indispensables à toute étude sommaire d'un caractère, ces images, trop outrées, ne convainquent pas. Donc, rien d'un scoop.

Roman-photo

Rien de bien neuf non plus à attendre de « Mieux vaut savoir », vaudeville pseudo-moderniste réalisé par Aimé Forget sur une idée de Michel Faure, un Français d'origine. Les aventures très compliquées mais très simples d'un brave monsieur qui, pour se convaincre de l'infidélité de son épouse, pousse en vain celle-ci dans les bras de son meilleur ami, correspondent à n'importe quel scénario de roman-photo. L'intrigue amoureuse est ici servie par de bons comédiens qui n'y peuvent rien, mais lui rajoutent le petit sel de leur accent d'outre-Atlantique. La francophonie alors attendrit.

Pour réaliser Rumeurs, *Pierre Koralnik, qui a déjà beaucoup travaillé, et pour le cinéma, et pour des magazines d'information, a mis à profit sa technique du reportage. Construite comme une enquête policière, la fiction se fait ici analyse politique, sociologique, d'une Suisse en train de perdre ses illusions, sinon ses certitudes de prospérité économique. Dans une petite ville de solide industrie horlogère, la mort étrange d'un homme va révéler que tout n'est pas propre ni simple dans le monde du travail, et que la nation n'est plus dans un cocon. La conclusion moralisante est rachetée par une série de notations justes, bien interprétées.*

C'est une petite fille qui joue l'héroïne de « la Maison de marbre », assez comparable dans ses intentions à l'aspect « documentaire » voulu par Pierre Koralnik. Jacques Trébouta, depuis vingt ans à la télévision française, a réalisé un grand nombre de « dramatiques ». Il en connaît les règles, les limites peut-être. Son film, adapté d'une œuvre de J.-C. Sordelli, est bien propre, très soigné. Dany Carrel est ici la mère de Sylvie (Catherine Creton, neuf ans), une jolie gamine qu'une vieille dame va tenter de « voler » pour retrouver — on le saura à la fin — le souvenir de sa propre enfant morte. Etude des rapports qu'impliquent les différences de fortune : la jeune mère, abandonnée par son mari, est caissière dans une grande surface, et la vieille dame est la riche veuve d'un officier. Romance psychologique : de la difficulté d'un recyclage professionnel et de la rencontre d'un autre homme. Regard sur la solitude : ou comment vivre et vieillir. Rien ne manque. Peut-être en réalité le suspens. Sa lenteur donne au film une sorte de tendresse un peu insistante. Au cinéma on le jugerait « longuet ». Pour ce concours il a bien des charmes. Le concours est doté de deux prix de 20 000 francs chacun.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Samedis 13, 20 et 27 mai, FR 3, 20 h. 30.

France-Inter et ses concurrentes

CHASSES NON GARDÉES

DIFFICILE pour France-Inter, service public, de rivaliser avec les chaînes commerciales. A cause de cela, justement, à cause de ces « messages » continuels, de ces jeux en forme de point d'exclamation, de points de suspension, qui donnent leur ton aux émissions, ce ton excité, haletant, destiné à secouer l'indolence naturelle du public, à le fouetter, à le bousculer, à le rameuter, à l'avoir là, sous la main, au moment précis où passent — à quel prix ! — les publicités de marques, de produits. Ces réclames, ces courses, dotées de récompenses, contre la montre X ou Y (« Il ne vous reste que huit secondes pour nous dire de qui est la Joconde ») braquent sur l'ensemble des programmes l'éclairage racoleur et brutal des baraques foraines. Par ici messieurs-dames...

Et on y va, bonne bête, attiré malgré soi par ce battage, ces manières de promesses, d'occasions à ne manquer sous aucun prétexte, ce goût du sensationnel, cette façon de dramatiser, d'exalter pêle-mêle les vertus d'un désodorant ou les répercussions d'un attentat. Et cela en termes familiers, en style vraiment parlé, surtout pendant le week-end.

Comment voulez-vous lutter ? Et d'abord le faut-il ? Sans se préoccuper outre mesure des sondages, Mme Jacqueline Baudrier, P.-D. G. de Radio-France, une femme sereine, souriante, dans la force de l'âge, de l'expérience, estime avoir le droit, oui, de lancer dans la compétition l'une de ses quatre chaînes et de lui trouver, de lui conserver, une large audience nationale. Infiniment plus modestes, les trois autres réunissent à peine de 1 % à 4 % de l'écoute.

Très bien, mais le moyen ? Le choix est limité parce que des conseils (pertinents), des récits (d'autrefois et d'aujourd'hui), des informations (fournies), des sujets de réflexion, du rock, du pop, du folk, il y en a, il n'y a même que cela sur R.T.L., R.M.-C. et Europe I. Les Bouvard, les Paysans, les Bellemare, les Collaro, les Grégoire et les Labro font très bien ce qu'ils ont à faire et que font aussi à leur manière sur France-Inter les Bouteiller, les Artur et les Dolto.

A l'inverse, les stations périphériques se feraient une joie d'accueillir, à l'occasion, Jacques Chancel et ses « radioscopies », excellent support pour une clientèle réduite et prospère. Aussi s'est-on bien gardé de se séparer de ces atouts maîtres en redistribuant les cartes, pardon, les cases de la nouvelle grille. Sur le plan de la forme, enfin, dans le genre décontracté, intime, rigolard et bredouillé, le service public n'a de leçon à recevoir de personne.

Psychodrame

Alors sur quel terrain se placer ? On en avait un, une vraie chasse gardée, unique, imprenable sur laquelle jamais la concurrence ne se serait risquée : la défense du consommateur. La vraie réponse aux annonceurs trop enclins à conditionner par le truchement d'animateurs-vendeurs une clientèle féminine, jeune de préférence, celle du matin — c'est la plus dépensière, — c'était précisément la réplique véhémente, vigoureuse, passionnée que leur apportait Anne Gaillard.

D'où son succès. Elle irritait, elle enchantait, elle exaspérait, elle déclenchait et chez l'interlocuteur et chez l'auditeur des réactions extrêmes par son insolence à l'égard des grands de ce monde, par une attitude inhabituelle en France, inouïe au sens propre du terme. Du coup, c'était une des rares émissions qu'on nous enviait à l'étranger. Et on la renvoie ! Pourquoi ? A cause de cela justement, nous ont dit Mme Baudrier et M. Wiehn, le directeur de France-Inter. Parce qu'elle se prenait pour une vedette, pour le bon Dieu et ses prophètes. Peut-être, mais cela ne date pas d'hier. Telle qu'elle est elle était quand, en 1975, on a décidé, courageuse initiative, de développer inter-femmes, de lui donner les coudées plus longues et plus franches. D'accord, mais que voulez-vous, ces façons autoritaires et péremptoires, ce psychodrame, ce cirque quotidien, causaient de plus en plus d'ennuis, de problèmes. De quel genre ? De tout genre. Depuis quand ? Ma foi, depuis un an environ. Depuis « l'Homme en question » ? Peut-être bien. Ça lui est monté à la tête.

En réalité, c'est le contraire qui s'est passé. Jusque-là personne ne s'était vraiment attaqué à Anne Gaillard dans la presse. Le patronat aurait bien voulu, il n'attendait que cela. Il n'osait pas. Et puis du soir au lendemain, sur l'écran de FR 3 d'abord, dans les colonnes de certains journaux ensuite, ça a été la curée. Les fabricants, les industriels se sont concertés. Leurs associations ont engagé une véritable campagne de lettres et de coups de téléphone à l'adresse de la présidence de Radio-France.

∴

Il y a plusieurs mois déjà, dans un dîner en ville, mon voisin de table claironnait, tranquille : « Anne Gaillard ? Terminé ! Nous l'aurons, vous verrez. A l'usure. » Ils l'ont eue en effet. Sans aucune intervention d'en haut, j'en suis persuadée. Difficile de résister aux pressions insidieuses, dispersées, de groupes aussi puissants. Mme Baudrier a beau s'en défendre, la coïncidence entre cette mobilisation générale et cette défaite de la totale liberté d'expression est par trop troublante. Les responsables de la chaîne affirment vouloir poursuivre leur effort : une autre émission (plus courte) animée par une autre personne (plus polie) devrait prendre le relais de celle-ci. C'est donc un pas en arrière ? Un pas en avant au contraire, nous a-t-on répondu. Un pas décisif en tout cas dans un domaine trop menacé pour n'être pas énergiquement défendu et protégé.

CLAUDE SARRAUTE.

Jazz sur Europe 1

VINGT ANS DÉJA !

« POUR ceux qui aiment le jazz », c'est une émission que Frank Tenot et Daniel Filipacchi présentèrent sur Europe 1 de 1955 à 1968. Europe 1 a senti souffler le vent d'un attrait pour cette musique à laquelle le marché du disque a toujours préféré des ersatz plus pâles et plus « civilisés ». Aussi Frank Tenot et Pierre Lescure s'adressent-ils désormais tous les jours, de 18 h. 45 à 19 h., à ceux qui aiment toujours le jazz et à ceux qui se mettent à l'aimer aujourd'hui. En raison de la brièveté de l'émission, la priorité est donnée aux styles bop ou middle-jazz, dont les plages d'enregistrement dépassent rarement quatre minutes et qui rassemblent la plus large fraction des amateurs de cette musique. Il y a vingt ans, c'était la vogue des petites formations « funky » et « soul ». Certaines d'entre elles, comme les Jazz Messengers, atteignaient un large public dont une forte majorité n'avait jamais écouté cette musique auparavant. *Blues March*, rebaptisé *Blues March for Europ 1*, qui servait d'indicatif à la première émission, a fait l'objet de chiffres de ventes rarement égalés dans le jazz et a été, en quelque sorte, l'étendard d'une certaine culture pendant ces années. Aujourd'hui, *Blues March* sert toujours d'indicatif mais on a abandonné l'excellente version enregistrée au Club Saint-Germain par les Jazz Messengers pour une autre, réalisée à Montreux cet été, au cours d'une « jam-session préméditée », réunissant toutes les vedettes du Festival, dans des orchestrations un peu « étouffe-chrétien ». On aurait pu conserver l'indicatif d'origine, d'autant plus que, comme l'a déclaré Frank Tenot, présentant un disque du quintette de Max Roach, « *ce jazz-là semble plus actuel que jamais* ».

L'émission ne se propose pas, cependant, d'alimenter une certaine nostalgie, mais plutôt de faire prendre conscience de la force d'une musique aujourd'hui mieux comprise. A côté des dérivés directs de be-bop, on entend des disques récents de grandes vedettes internationales, du « jazz-swing » de l'avant-guerre comme *Smooth Sailing* d'Ella Fitzgerald, *Rockin in rhythm* de Duke Ellington, ou le récent duo de pianos entre Count Basie et Oscar Peterson. Le commentaire est simple, le discours des présentateurs aussi peu spécialisé que possible et la musique programmée aisément accessible.

Si, dans le cœur des amateurs, la radio nationale arrive en tête avec son heure de jazz quotidienne, il faut saluer ce geste d'une radio commerciale. L'émission terminée, à 19 heures, on a juste le temps de passer sur la modulation de fréquence et de savourer sur France-Musique la demi-heure sacrée de « Jazz-time ».

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ Du lundi au vendredi, 18 h. 45, Europe I.



Photo extraite du *Dictionnaire du blues*, de Jean-Claude Arnaudon.

Deux témoignages sur les radios libres

AUTOGESTION A LA YOUGOSLAVE

SMEDEREVSKA - PALENKA, petite ville serbe située à une centaine de kilomètres de Belgrade, est aussi l'une des deux cents communes yougoslaves à posséder sa propre station de radio. Une quarantaine de personnes travaillent, dans des locaux situés au dernier étage d'un immeuble d'habitation, à la production de programmes locaux en liaison avec le journal de la commune. Toutes les radios locales ne sont pas si importantes, la plupart ne fonctionnent souvent qu'avec quelques permanents. Il faut dire aussi qu'elles n'émettent en général que dans l'après-midi, après le travail, et le dimanche matin.

Conçue comme service public — le public est décideur en matière de programmes, — toute radio locale, du moins en Serbie, fonctionne en étroite coopération avec la radio de la République et celles des autres communes. Outre ses propres productions, elle diffuse les nouvelles nationales et les programmes de stations voisines.

Plus de la moitié de ces stations locales ont été fondées à l'échelon de la commune, soit par les assemblées municipales, soit par les conférences communales de l'Alliance socialiste (organisation de masse regroupant l'ensemble des forces socio-politiques appuyant l'autogestion). Un tiers d'entre elles l'ont été par des centres culturels, des universités ouvrières, des écoles ou des communautés locales. Les autres ont pour origine les institutions de radio-télévision ou des groupes de presse ou de publicité.

Ce ne sont en aucun cas des radios privées nées d'initiatives individuelles mais bien des radios publiques : un plan de fréquence est établi par la J.R.T. (Radio-télévision yougoslave), organisme fédéral répartissant les fréquences entre radios nationales et locales. Chaque commune possède sa fréquence, même si elle n'a pas encore de radio.

Ces stations sont financées par des subventions des communautés locales et par la publicité mais le mode de financement est en transformation : la Constitution de 1974 permet en effet la mise en place d'accords autogestionnaires directs entre « communauté d'intérêts », c'est-à-dire entre communautés de consommateurs utilisateurs (public) et communauté de travailleurs des secteurs non productifs (culture, information, etc.). On écarte ainsi progressivement l'intervention d'administrations locales ou d'organismes d'Etat.

Elles reçoivent en outre l'aide technique et financière des radios nationales, en particulier pour l'installation de l'émetteur et sa maintenance.

La plupart du temps, deux types d'émissions dominent, auxquelles le public contribue largement :

Des émissions d'information locale (reportages, enquêtes, débats, culturel...), conçues dans le but d'inciter et d'aider chaque citoyen à participer à la gestion des affaires publiques et, chose plus étonnante, des émissions musicales permettant aux auditeurs de dédicacer le disque de leur choix à un destinataire (« Les vœux des auditeurs »). Ce type d'émission, très populaire, fournit une part importante du budget des radios locales, puisque chaque dédicace est payante. Cela explique la programmation assez pauvre de certaines radios qui ont tendance à privilégier ce dernier genre, lucratif, au détriment de productions plus élaborées, et donc plus coûteuses, pour équilibrer leurs dépenses.

Lors de la création d'une station de radio, l'association fondatrice institue un conseil des programmes dont elle nomme le directeur par voie de concours public. Le conseil est un rouage de gestion sociale, responsable de la mise en œuvre du programme conçu par le groupe fondateur. Il est formé aux deux tiers de membres nommés par le fondateur, choisis dans le public et, pour un autre tiers, par des représentants élus des travailleurs de la station.

Le public participe aussi au recueil des informations : les correspondants sont moins des professionnels que des représentants des habitants, des collectivités, des usines, etc.

Les programmes restent toutefois l'œuvre des *professionnels*. Toutes les stations sont équipées de matériel lourd et requièrent la *présence de techniciens*. Quant aux journalistes, ils jouent un rôle d'animateurs auprès de la population.

En Yougoslavie, le système des *médias* est suffisamment riche et décentralisé pour ne pas fonctionner comme un laminoir, et les rapports mass *média/médias* locaux *ne sont pas conflictuels* : la vie locale, dans un pays moins urbanisé, *où* les diversités ethniques sont grandes, a encore un sens. Ce qui explique sans doute que *ces radios locales* ne sont pas créées d'en haut par un système national mais naissent et vivent de l'initiative populaire.

RÉGINE CHANIAC
et CHRISTIAN BOUDAN.
sociologues

UNE MISE AU POINT DE M. BLEUSTEIN-BLANCHET

M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, nous écrit :

Le Monde du 12 mai dans son article intitulé : « Le président de la République donne un coup d'arrêt aux radios libres », mentionne : « Génération 2000, radio libre liée à M. Marcel Bleustein-Blanchet ». Je suis obligé de démentir cette informaton, je ne suis pas lié à Génération 2000. Simplement en tant que pionnier de la radio des années 1929, 1930, et comme membre du Syndicat des postes privés d'avant guerre, qui avaient été, eux, légalement autorisés, j'ai accueilli avec sympathie la demande d'un jeune d'évoquer mes débuts à la radio.

SORTIR DU CIRCUIT FERMÉ

IL y a exactement un an que le mot de radio libre a commencé à être entendu en France, en *même* temps que la première émission. Un an d'apparitions successives de stations légères réduites au strict minimum, d'émissions éphémères, de voix couvertes par le brouillage. Des essais, des craintes, des incertitudes qui rencontrent un intérêt général et suscitent une sympathie naturelle. Mais les jeux sont interdits sur le territoire hertzien.

On peut toujours s'essayer en circuit fermé, dans une enceinte bien délimitée et pour des publics *très spécifiques*. La majorité des tentatives, qui ont *été suivies* de réalisation et qui ont répondu à des besoins locaux, ne voulaient pas *renouveler les erreurs* de l'exemple italien, en se faisant simplement l'amplificateur de préoccupations groupusculaires, en s'enfermant dans les cercles bornés qui ressassent une politique. Ce sont ces tentatives qui souffriront le plus, prises entre la dissuasion exercée par l'Etat et les conduites de surenchère *politisée* dont elles ne veulent pas.

Empêché de deux côtés, le nouvel usage de l'outil est remis à *plus* tard, *sine die*. En attendant que le monopole soit aménagé, reformé, modulé, compte tenu des nouveaux besoins qui se sont exprimés, la liberté de l'expression prendra son temps pour se définir sur le plan radiophonique, et la communication sociale attendra, elle aussi, que les spécialistes des télécommunications lui tissent des cottes de mailles sur mesure.

Il faudrait essayer de répondre à *la question suivante* : quel est le contenu de ce besoin qui suppose comme moyen d'expression *privilégié la radio libre ? Quel développement de la réalité sociale rend* aujourd'hui nécessaire cet instrument ?

Au lieu d'envisager sérieusement le vaste *problème* de la communication sociale, certains essayent de lancer le mouvement des radios libres dans l'impasse réductrice et sommaire du militantisme qui réapparaît avec l'ennui de ses slogans *mille* fois répétés dans d'autres lieux. S'il faut un mégaphone politique pour amplifier ces conduites suicidaires que personne ne veut entendre pour la simple raison qu'elles n'ont plus d'écho, alors même la radio n'y suffira pas.

Avec ces agissements fondés sur le cycle provocation-répression, la radio libre risquerait de se retrouver prisonnière des paniques et des urgences qui l'ont souvent réduite à sa forme la plus rudimentaire, c'est-à-dire le micro et l'émetteur. Au détriment de toute créativité.

Dans cette seconde phase du brouillage qui est faite de bruits, de rumeurs, d'interprétations fantaisistes avec saisies de matériel à la clé, il n'est pas aisé d'identifier la diversité des besoins actuels. C'est pourtant là le fond du problème dont il faudra se préoccuper avec suffisamment d'attention pour sortir des circuits fermés qui risquent d'en accroître l'agressivité sans vraiment lui répondre.

TONI ARNO,
écrivain.

A LA LIBRAIRIE « LES DÉGLING'S »

Morts en transit

PANS de mur scarifiés de graffiti, pans de misère grise striée du rouge de la révolte : le paysage de la zone. Yvonne Huriez, quarante ans, a fait la « une » des journaux en 72. Une célébrité mensongère, pétrie dans l'émotion et les larmes passagères. Pour un téléviseur impayé, qui avait conduit sa mère en prison, son fils Thierry est mort. Mort de honte et de dégoût : un suicide d'enfant assassiné par une justice aveugle. L'engrenage de l'écrasement.

Mais Yvonne Huriez a refusé de se laisser broyer. Sa rage, la colère du désespoir, elle les a d'abord consignée dans un livre : Pour Thierry. *Afin que l'on sache qu'il existe, ici, ce* lumpenprolétariat *que l'imagerie nationale confine au tiers-monde.*

A Saint-Denis, où elle a ouvert, depuis, une librairie pour ses semblables, Les Dégling's, la cité du transit perpétuel est une cité des morts. Morts pour la société à laquelle ils doivent un travail d'esclave, condamnés à la résignation suicidaire ou à la violence. Claude Massot, avec l'intelligence d'une sensibilité à vif, a su entrer, le temps d'un tournage, dans le monde des « dégling's ». Un univers de cauchemar inconditionnel, où seule la solidarité assure la survie.

Pour les zonards, Les Dégling's avaient leur radio libre : Radio 93. Autre chose qu'un jeu : peut-être une raison d'espérer. Radio 93 a été saisie le 4 mai. Le 24 avril, elle avait réalisé une émission publique sur l'incendie de la cité de transit des travailleurs portugais.

XAVIER DELCOURT.

★ Lundi 15 mai, A 2, 22 h. 25.

RADIO-TELEVISION

Quelques journées dans la vie de deux rédactions, TF 1 et A 2

II. - LA VOIX DE LA FRANCE ?

Nous continuons la publication de l'enquête menée par Ana Baron et Isabelle Veyrat - Masson auprès des rédactions de TF 1 et Antenne 2 pour un séminaire de doctorat de science politique. Après avoir montré comment se préparent les journaux télévisés (« le Monde » daté 7-8 mai), elles s'interrogent ici sur les conceptions de l'information qui commandent le travail des journalistes.

« L'*OBJECTIVITÉ, ça n'existe pas* » : sur ce point, tout le monde est d'accord dans les rédactions. Pourtant, les conséquences de cette affirmation ne sont jamais tirées.

Qu'ils se disent « *des journalistes pas comme les autres* » ou « *des journalistes comme les autres, mais avec un médium différent* », ce qui fait l'originalité des hommes de télévision, c'est qu'ils travaillent dans un « *organisme de service public* ». La neutralité est leur première mission. Mais peut-on être neutre quand on est nommé par un gouvernement qui, de toute évidence, ne l'est pas. Louis Bériot, rédacteur en chef d'Antenne 2, reconnaît que « *le poste de directeur de l'information est un poste politique* ». Comment concilier l'exigence de neutralité ou de pluralité qu'implique la notion de service public avec ce lien direct entre l'information et le pouvoir ? « *Est-ce qu'un pouvoir quel qu'il soit acceptera un jour de se passer de cette force de pression ?* », nous dit un présentateur.

Comment responsables et journalistes résolvent-ils cette contradiction ? Pour Christian Bernadac, elle n'existe pas. Pour Jean-Pierre Elkabbach non plus. « *J'étais assuré de la liberté,* dit-il, *je ne me suis pas trompé.* » A partir de ces déclarations d'indépendance l'un et l'autre exposent leurs conceptions de la télévision. Or celles-ci ne correspondent pas à l'idée que le public se fait de sa « chaîne ». En effet, TF 1, héritière de la première chaîne, peut-être plus ancienne, plus rôdée, peut-être plus respectable, est dirigée par des hommes inspirés du modèle américain. Antenne 2, la cadette, vit, elle, selon des canons traditionnels. Admirateur de C.B.S. aux Etats-Unis, Christian Bernadac sacrifie tout à la « personnalisation » : « *C'est nous qui l'avons inventée ici en France,* dit-il, *nous avons fabriqué Gicquel, le public croit que c'est lui qui fait le journal. C'est très bon qu'il le croie. On a besoin de rendez-vous fixe comme à la radio. Jusqu'ici, il n'y avait eu qu'une seule tentative, celle de Desgraupes, qui fut un échec parce qu'il ne se mettait pas en scène.* »

Si Jean-Pierre Elkabbach convient qu'il a dû céder à ce besoin du public pour une personnalisation de l'information, « *le présentateur,* dit-il, *ne reste que le visage de tout une équipe, on le laisse souvent à l'antenne pour que le contact se fasse, mais s'il doit être un journaliste complet, l'information ne doit pas être subordonnée à un présentateur, celui-ci doit être le serviteur de l'information* ».

Pour Christian Bernadac, « *l'information prime tout* », ce qui signifie qu'aucun effort n'est fait pour « désacraliser » le journal et « relativiser » la notion même d'information. Tant mieux si la crédibilité augmente mais surtout tant mieux si se crée cette accoutumance du public, cette « fidélisation », conforme à une vision américaine des « news ».

Antenne 2 est plus « gaullienne ». « *Je défendrais plutôt les intérêts supérieurs du pays* », dit Jean-Pierre Elkabbach. Selon Louis Bériot, « *la télévision doit être une force de pression au service des gens* » et permettre un « *progrès de la connaissance* ». Patrick Poivre d'Arvor souhaite une télévision plus pédagogique *et en même temps vivante.*

L'ombre de l'autocensure

Entre ces deux conceptions, « à l'américaine » et à la « française », A 2 ne choisit pas vraiment. Au cours des conférences de rédaction, on voit des partisans déclarés d'une télévision didactique proposer des sujets sur le dernier fait divers. Le malaise du journaliste de télévision a peut-être pour origine ces hésitations perpétuelles sur la finalité de leur métier.

On peut constater que le taux d'écoute n'est pas tout-puissant, puisqu'il ne parvient pas, au moins dans les principes, à aligner les hommes de télévision sur le même modèle. Mais la doctrine tant décriée de la « voix de la France » n'est pas loin. Sous des phraséologies différentes, Jean-Pierre Elkabbach, acceptant d'être la « voix du pays », sinon la « voix de la France », rejoint Christian Bernadac recevant « *trois ou quatre ministres le même soir s'ils ont quelque chose à dire* ». Si cette idée est plus floue chez d'autres, elle réapparaît dans la notion de « *responsabilité spécifique du journaliste de télévision* ». *A la télé, on ne peut pas tout dire n'importe comment.* » L'ombre de l'autocensure se profile. Donc de la censure.

« *Tout le monde crie à la censure, je le comprends, c'est le fruit du passé.* » C'est ainsi que Jean-Pierre Elkabbach explique les communiqués syndicaux qui, dit-il, « *le font beaucoup souffrir* ». Un journaliste, lui, déclare : « *Nous sommes démobilisés par l'habitude de suivre le pouvoir.* » Après avoir vécu au milieu d'une rédaction constamment en révolte contre toute tentative de pression, nous avons été frappées par la « langue de bois » qu'utilisent certains responsables lorsqu'on évoque ces relations avec le pouvoir. Jean-Pierre Elkabbach nous a déclaré par exemple : « *J'ai toujours pu faire ce que je voulais, je n'ai subi aucune pression ni aucune sorte d'intervention extérieure, même pas des tentatives.* » Selon lui, le lien avec le pouvoir ne concerne que le P.-D.G., « *qui, à partir du moment où il est nommé, est indépendant...* » Ces proclamations d'indépendance nous ont semblé trop peu nuancées pour être crédibles.

« *C'est un secret de Polichinelle que le directeur de l'information est nommé par le pouvoir* », dit Louis Bériot. Et Christian Bernadac : « *Il vaut mieux un lien propre et net que des liens politiques et surtout commerciaux informels.* » Pour le premier, « *la personnalité et l'indépendance d'esprit des directeurs assurent leur autonomie* », pour le second, il suffit de « *se protéger* », « *les pressions les plus difficiles n'étant pas les pressions politiques, auxquelles on arrive, à 99 %, à échapper* ».

Un climat passionnel

Sur Antenne 2 le discours des journalistes est différent de celui des directeurs et surtout il se fait entendre. A l'argument « *mais votre directeur de l'information est connu pour son apolitisme* » un journaliste nous a objecté : « *Il doit être d'autant plus surveillé.* » Ce qui nous a semblé grave, c'est que cet état d'esprit appauvrit leur travail. A une question que nous posions sur un « sujet » concernant le SDECE, auquel les journalistes s'étaient opposés, l'un d'eux nous a répondu : « *On préfère ne pas faire passer certains sujets à cause de ce qu'ils vont en faire.* »

Dans les propos mêmes des journalistes des contradictions apparaissent. Nous avons constamment entendu répéter : « *Il y a des pressions, mais c'est normal.* » Un responsable du service de politique intérieure admettait qu'on lui faisait faire « *certaines choses* » dont il ne voulait pas, mais il ajoutait : « *De l'intérieur nous grossissons, car en fin de compte, nous faisons un journal correct.* »

Consensus avec failles sur TF 1, conflit permanent sur Antenne 2, indépendance jamais prouvée, la privatisation serait-elle une solution ? Oui, pour Christian Bernadac, mais avec un contrôle parlementaire sur la publicité. Non, pour Jean-Pierre Elkabbach, encore une fois à contre-courant de l'opinion majoritaire chez les journalistes de la radio-télévision. En effet, un sondage, réalisé par Roland Cayrol et publié dans *Etudes de radio-télévision* en 1976, montre que ceux-ci sont largement favorables à la privatisation. Faut-il préférer la dépendance commerciale au contrôle politique ? Et, surtout, faut-il choisir ?

ANA BARON et ISABELLE VEYRAT-MASSON.

Prochain article :

NAISSANCE ET MORT D'UN SUJET

Écouter-voir

• DOCUMENTAIRE : BRESIL, MINAS - GERAIS. — Lundi 15 mai, A 2, 21 h. 35.

Il n'y a plus de diamants à Diamantina, plus de diamants accessibles à tous du moins. Les cinquante kilos annuellement récoltés, au prix d'efforts et d'une mécanisation renforcée, n'enrichissent que les grosses sociétés. A l'origine, les diamants finissaient dans les coffres de la couronne portugaise, aujourd'hui, le peu qui reste gonfle le compte des entreprises américanisées. Pour la population, le changement semble négligeable, la misère est toujours là. De plus, l'espoir a disparu. Les derniers « garimperos » font figure d'originaux et extraient seulement de quoi renouveler leur matériel archaïque et entretenir leur folie : la folie du diamant.

• FESTIVAL DU LIVRE : RESTEZ DONC AVEC NOUS. — Mardi 16 mai, TF 1, 15 h. 30. — NUITS MAGNETIQUES, du 15 au 19 mai, France-Culture, 22 h. 30.

A l'occasion du Festival du livre de Nice, Eve Ruggieri, productrice des mardis après-midi, a eu l'idée de consacrer un long moment au roman populaire, et à « la femme et la poésie ». Un film de Patrick Camus est consacré à Hélène Cixous et Emmanuelle Riva. Elles parlent d'un langage particulier au femme. Un débat est également prévu en compagnie de Vénus Khouri-Ghata, Chantal Chawaf et Fabienne Villani. L'émission prend fin avec Ernest Junger, l'auteur d'*Eumeswil*.

Sur France-Culture, Alain Veinstein et Gilbert-Maurice Duprez ont choisi d'évoquer plusieurs thèmes au cours du Festival : la littérature étrangère et la traduction, la bande dessinée, la femme et ses magazines, la critique littéraire en question, et les « absents » du festival.

• TELEFILM : MADAME EX. — Mercredi 17 mai, TF 1, 21 h. 15.

L'adaptation, paraît-il adoucie (avec le consentement de l'auteur) d'un roman d'Hervé Bazin particulièrement dur pour les femmes d'un certain âge abandonnées, « désaimées » par des hommes pressés de divorcer, de se remarier et de retrouver une seconde, voire une troisième jeunesse. Admirablement interprétée par Emmanuelle Riva et Jean-Pierre Darras, cette histoire, tragique dans sa banalité, incite à la réflexion. Moralité : « Mesdames, si vous ne voulez pas qu'on vous quitte, prenez les devants, partez avant qu'il ne soit trop tard. »

• MAGAZINE : L'EVENEMENT : LA CHINE SANS MAO. — Jeudi 18 mai, TF 1, 21 h. 25.

Le Grand Timonier tenait-il le gouvernail ? Les variations de la politique chinoise depuis sa mort permettent d'en douter. Les options se renversent, l'ennemi de classe change de visage, pourtant l'ombre de Mao reste garante des décisions. Responsable apparent, de son vivant, de mouvements aussi divers que les Cent Fleurs ou que le Grand Bond en avant, il reste après sa mort la justification du pouvoir et de la politique, quelle qu'elle soit. Et si Mao n'était que le nom choisi pour un temps par un pouvoir plus complexe ? Si les pensées du président n'étaient qu'un recueil de pensées, sans grand rapport avec le bilan des actions poursuivies. Et si, en fait, Mao n'était que le prête-nom d'hésitations multiples, prélude à l'émergence d'une super-puissance ?

• MAGAZINE : LE NOUVEAU VENDREDI. LE POUVOIR, DISENT-ILS. — Vendredi 19 mai, FR 3, 20 h. 30.

Les murs couverts d'affiches, les affiches barrées de contestations, les slogans raturés, des « bombages » noirs et enfin de nouvelles affiches sur le tout. La rue avant les élections.

Les grilles bouleversées, les émissions déplacées, les débats multipliés, les poémiques exacerbées. La télévision, la radio, la presse avant les élections. Les murs nettoyés, les grilles rétablies, les promesses remisées, le réel revient à pas de géant. Le pouvoir le suit de peu.

Le pouvoir désiré, menacé, renforcé, menacé de nouveau, conquis puis reconquis, le pouvoir omniprésent est de retour, quel que soit le résultat. Le pouvoir politique, le plus évident, achèvement d'une suite infinie de pouvoirs et de séductions est raconté et interprété par ceux qui l'ont approché, quatre premiers ministres de la Cinquième République : MM. M. Debré, M. Couve de Murville, J. Chaban-Delmas et P. Messmer.

• SERIE : LA BRIGADE DES MINEURS : UNE ABSENCE PROLONGEE — Samedi 20 mai, A 2, 20 h. 30.

Muriel Brunet a seize ans. Lors d'une journée passée à la campagne, elle se fait violer par des automobilistes qui la prennent en auto-stop. Pendant les deux semaines qui suivent l'événement, elle se réfugie chez un jeune ouvrier qu'elle rencontre sur un chantier. Le viol sert de prétexte à cette dramatique qui se transforme en une banale aventure policière où joue un commissaire de police attentionné et une mère bien inquiète. Une seule information est communiquée à la fin du film : il y a en France deux mille viols par an, et mille cinq cents plaintes, dont trois cents seulement aboutissent. A l'heure où les procès se bousculent sur ces différentes affaires, l'émission proposée passe à côté du sujet et le traite de façon extrêmement légère.

Les films de la semaine

• LES GALETS D'ÉTRETAT, de Sergio Gobbi. — *Dimanche 14 mai, TF 1, 20 h. 30.*

Etretat joue, ici, le rôle de Deauville dans *Une femme est une femme*, de Claude Lelouch. La comparaison s'arrête là, tant le film est médiocre. Une mise en scène tape-à-l'œil pour une histoire invraisemblable de haine et d'amour où Maurice Ronet, égaré, semble enfin revivre lorsqu'il jette du haut d'une camionnette, des fleurs et des légumes sur Virna Lisi.

• THE MIRACLE WOMAN, de Frank Capra. — Dimanche 14 mai, FR 3, 22 h. 30.

L'histoire rappelle *Elmer Gantry*, mais elle est abîmée par une romance sentimentale avec un aveugle. Frank Capra n'aime pas beaucoup ce film. « *J'avais plongé dans le lac des grandes idées et j'étais remonté avec du mélo et des clichés* », a-t-il écrit dans son autobiographie. On lui doit pourtant l'étonnante direction de Barbara Stanwyck. Il faut avoir vu cette superbe actrice lancer un sermon en chaire et descendre, tout de blanc vêtue, sur la piste d'un cirque, dans la cage aux lions...

• QUAND LES TAMBOURS S'ARRÊTERONT, de Hugo Fregonèse. — Lundi 15 mai, TF 1, 15 h. 45.

Western d'action pure avec personnages traditionnels, et attaque d'Indiens. Mais les Mescaleros se révoltent parce qu'ils meurent de faim, et Fregonèse rejoint partiellement les œuvres antiracistes de Delmer Daves et Anthony Mann à la même époque. Beaucoup de trouvailles picturales.

• LES AVENTURES DE YOGI LE NOUNOURS, de *William Hanna et Joseph Barbera.* — Lundi 15 mai, 16 h. 55.

Long métrage d'animation à la gloire d'un « Nounours » qu'on a beaucoup vu à la télévision dans les courts métrages. Amusant et pittoresque, encore que ce style de *cartoon* ait un peu vieilli. Plaira sûrement aux enfants.

• UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ, de *Fred Zinnemann.* — Lundi 15 mai, TF 1, 20 h. 30.

Reconstitution historique : l'opposition — qui lui coûta la vie — du chancelier d'Angleterre Thomas More au roi Henri VIII cherchant à obtenir son divorce d'avec Catherine d'Aragon. Débat philosophique et moral, rapports entre le citoyen et le pouvoir. Fred Zinnemann a donné à cela une résonance moderne : liberté individuelle et procès politique. Mise en scène sobre, interprétation exceptionnelle d'acteurs anglais.

• LE MÉDECIN ET LE SORCIER, de *Mario Monicelli.* — Lundi 15 mai, FR 3, 20 h. 30.

Après avoir, jusqu'en 1953, réalisé des films avec Steno, Mario Monicelli fit, seul, dans la comédie de mœurs, les gammes qui devaient le conduire au succès du *Pigeon*. Témoin de cette époque intermédiaire, *le Médecin et le Sorcier* (scénaristes Age et Scarpelli) regarde du côté de *Pain, Amour et Fantaisie* sans en avoir la verve et la portée sociale. Mastroianni terne, Vittorio de Sica (mage de village roublard) et Alberto Sordi (crapule minable) brillants.

• LACOMBE LUCIEN, de Louis Malle. — *Mardi 16 mai, A 2, 20 h. 30.*

Devenir un agent français de la Gestapo, en juin 1944, n'était-ce qu'une question de circonstances, une fatalité ? Patrick Modiano et Louis Malle ont, selon celui-ci, « *porté un regard sur un salaud au sens sartrien du terme* ». Mais le cas individuel de Lucien Lacombe, paysan du Sud-Ouest, mal aimé, repoussé par la Résistance et basculant dans le camp adverse, devient, en quelque sorte, l'alibi d'autres culpabilités. Il y a moins là révision historique, démythification (d'ailleurs nécessaire) du manichéisme qui avait cours depuis la Libération qu'ambiguïté et nostalgie d'un cinéma « rétro » dédaignant, en fait, l'analyse politique et sociologique. On peut évidemment s'intéresser au portrait psychologique de cette petite brute qui réalise sa volonté de puissance (acteur non professionnel, l'étonnant Pierre Blaise mourut, en 1975, dans un accident de voiture) et le film est bien fabriqué. Mais il faut savoir résister à la fascination du passéisme morbide. La vraie révision des années 40 est dans *le Chagrin et la Pitié* d'Harris et Sédouy, que la télévision continue d'ignorer.

• MEURTRE AU GALOP, de George Pollock. — *Mardi 16 mai, FR 3, 20 h. 30.*

Le parfum désuet d'un roman policier d'Agathie Christie. Enquête dans des cottages trop tranquilles et liste de suspects. Margaret Rutherford, actrice anglaise qui ressemble à Michel Simon, donne de la saveur et de l'humour à son personnage de miss Marple, détective amateur. Cela n'empêche pas l'ennui.

• IL PLEUT DANS MON VILLAGE, d'Aleksander Petrovic. — *Mercredi 17 mai, FR 3, 20 h. 30.*

Annie Girardot, institutrice dans un village serbe (et portant à bout de bras un rôle impossible), bouleverse la vie d'un porcher, déjà souffre-douleur de ses concitoyens. Au Festival de Cannes 1967, *J'ai même rencontré des Tziganes* avait fait croire à l'originalité et au talent du réalisateur yougoslaave Aleksander Petrovic. *Il pleut dans mon village* n'est, malheureusement, qu'un drame naturaliste épais, dont les procédés de mise en scène sautent aux yeux.

• LA GRANDE PARADE DU RIRE, de Robert Youngson. — *Jeudi 18 mai, A 2, 15 heures.*

Film de montage qui tend à faire croire qu'entre 1921 et 1940 la seule Metro Goldwyn Mayer a inventé et perfectionné la « comédie américaine ». Ne pas chercher l'histoire du genre dans cette rétrospective, se laisser simplement aller au charme de morceaux choisis souvent très drôles, de films oubliés, de vedettes du passé.

• L'IRONIE DU SORT, d'Edouard Molinaro. — Jeudi 18 mai, A 2, 20 h. 30.

A Nantes, en 1943, un résistant s'apprête à abattre un officier allemand. Mais, selon que la voiture d'une patrouille démarrera ou ne démarrera pas, le destin sera différent. L'idée était séduisante et brillamment développée dans le roman de Paul Guimard. Molinaro a raconté, avec trop de virtuosité, deux histoires parallèles et tout aussi arbitraires l'une que l'autre, malgré le talent des comédiens.

• EVA, de Joseph Losey. — Jeudi 18 mai, FR 3, 20 h. 30.

Déchéance d'un romancier anglais (faux créateur ayant mauvaise conscience) sous l'emprise d'une femme fatale de palaces cosmopolites. Dans cette adaptation d'un roman de James Hadley Chase, Losey prétendait avoir voulu montrer la difficulté des relations entre l'homme et la femme en général. On n'y croit pas. Venise sans soleil et admirablement photographiée en noir et blanc est, sans doute, fascinante, mais un style baroque trop concerté, un maniérisme arrogant, tout un jeu de symboles, surchargent inutilement un récit qui aurait pu déboucher sur la tragédie. Jeannne Moreau et Stanley Baker en sont comme dévorés.

• LES ARNAUD, de Leo *Joannon.* — Dimanche 21 mai, TF 1, 20 h. 30.

Mélodrame aux énormes ficelles sur les rapports d'un juge d'Aix-en-Provence et d'un étudiant, assassin par malchance ? Bourvil-Henri Arnaud est l'homonyme et la providence de Salvatore Adamo-André Arnaud. Le gentil chanteur enroué fait de touchants efforts pour avoir l'air d'un comédien. Ce film tire-larmes peut aussi bien déclencher le fou rire.

• THE BITTER TEA OF GENERAL YEN, de Frank Capra. — Dimanche 21 mai, FR 3, 22 h. 30.

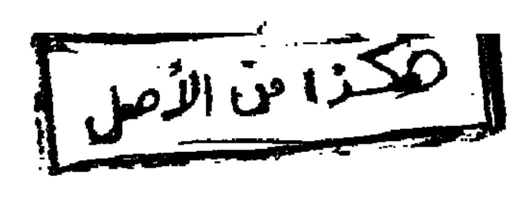
La Chine en révolution des années 30. Une Américaine blanche (missionnaire de surcroît) fascinée par un jaune « seigneur de la guerre ». Histoire d'amour romantique qui choqua à l'époque et valut à ce film splendide un échec dont Capra ne s'est pas consolé. Un monde exotique aussi beau, aussi troublant que celui de certains films réalisés par Sternberg pour Marlène Dietrich. Une découverte, en somme, Capra n'ayant pas été seulement le cinéaste des « comédies rooseveltiennes ». On admirera ici tout un art de la mise en scène sur le désir et l'amour, et l'interprétation de Barbara Stanwyck et de Nils Ashter.

• CLERAMBARD, d'Yves Robert. — Lundi 22 mai, TF 1, 20 h. 30.

La verve anarchiste et l'humour ravageur de Marcel Aymé considérablement atténués dans une adaptation façon comédie de boulevard. La satire se perd dans des situations vaudevillesques, la critique sociale dans la pittoresque Belle Epoque. Le comique ne va guère au-delà de la bouffonnerie. Ours mal léché, despote touché par une sainte illumination, Philippe Noiret fait ce qu'on appelle un beau numéro.

• LE GLAIVE ET LA BALANCE, d'André Cayatte. — Lundi 22 mai, FR 3, 20 h. 30.

Trois suspects, trois accusés, pour un crime qui semble avoir été commis par deux hommes. Y a-t-il un innocent (et lequel ?) ou bien trois complices ? Passionnant mélodrame où s'accumulent coïncidences, mystères et rebondissements. Ce serait un excellent film romanesque si Cayatte, préoccupé de revenir à *Justice est faite* et à ses démonstrations sur les failles du système judiciaire français, ne dérobait la vérité au sujet du « troisième homme » pour placer les jurés du procès devant un cas de conscience. D'où une fin tout à fait contestable.

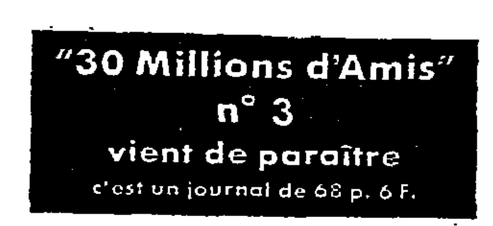




RADIO-TELEVISION

Samedi 13 mai

CHAINE I : TF 1



20 h. 30, Variétés : Spéciales vacances blanches ; 21 h. 40, Série : Serpico (La trompette du temps) ; 22 h. 30, Télé-foot.

CHAINE II : A 2

19 h. 55, Football : Finale de la Coupe de France (Nancy-Nice).

21 h. 50, Top club ; 21 h. 55, Questions sans visage ; 22 h. 45, Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978 : la société Radio-Canada présente : Mieux vaut savoir.

Comédie de mœurs ou vaudeville de pacotille ? Un mari soupçonneux demande à sa femme de le tromper avec son ami. On devine la suite.
Lire notre article page 11.

21 h. 55, Aspects du court métrage français.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'épopée de Gilgamesh », de R. Banks, avec P. Beaulieu, P. Vaneck, J. Negroni ; « La Quête de l'immortalité » ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival estival de Paris : « la Passion selon saint Matthieu », de Schutz, par le Petit Chœur de la Chaux-de-Fonds et l'Ensemble instrumental du Conservatoire, dir. R. Faller, avec P. Huttenlocher, V. Girod, P. Péquegnat ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; à 23 h., Jazz forum ; à 0 h. 5, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de Londres, dir. Sir G. Solty, avec S. Pherkassky, piano : Stravinski, Tchaïkovski, Beethoven.

Dimanche 14 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : A bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 11 h., Le jour du Seigneur.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série policière : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première ; 18 h. 10, Dramatique : Mort d'un guide, écrit par H. Grange, Réal. : J. Ertaud. Avec P. Rousseau, V. Lanoux, G. Claisse, J. Allard.

20 h. 30, FILM : LES GALETS D'ETRETAT, de S. Gobbi (1971), avec V. Lisi, M. Ronet, A. Cordy, J. Mills, G. Aslan, C. Barbier.

Violentée par un coureur automobile donjuanesque, la directrice d'un institut de beauté entreprend de le rendre amoureux d'elle pour le faire souffrir et se venger.

22 h. 5, Les grands mystères de la musique : Manuel de Falla, réal. M. Dumoulin.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Messe de Gloria, de Puccini (par l'orch. de Lyon, dir. S. Baudo. Avec les chœurs de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert. Solistes : A. Vanzo et Ph. Hutten-Cocher).

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom pom, pom... (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : Bob Woodward (l'affaire du Watergate).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage sur la presse immigrée.

16 h. 35, Emission artistique : Art et révolution, le Mexique (reprise de l'émission du 12 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 30, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Histoire de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Gutenberg, réal. M. Fabre.

20 h. 30, Série cinéma du soleil : De la Camargue, Denys Colomb de Daunant.

21 h. 35, Histoire de mai, d'A. Frossard et P.-A. Boutang (seconde partie).

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Franz Capra) : THE MIRACLE WOMAN, de F. Capra (1931), avec B. Stanwyck, D. Manners, S. Hardy, B. Mercier, R. Hopton C. Middletop. (V.o. sous-titrée. N.).

Manipulée par des escrocs, la fille d'un pasteur, qui semble possédée d'une inspiration divine, se produit dans un cirque et guérit des malades.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « les Rois aveugles », de J. Kessel, avec G. Thirion, P. Derrez, M. Cassan ; 16 h. 5, Concerts de la musique de la garde républicaine, dir. R. Boutry Moussorgsky, Bach, Sauguet ; 17 h. 30, Rencontre avec F. Marceau ; 18 h. 30, ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Pierre Reverdy lu par J. Daive, J. Sojcher, J. Fremon, A. Veinstein ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Bob Wilson, par D. Caux ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : William Cliff.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La kiosque à musique : Ganne, Aubert ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, En direct d'Evian : Musical Graffiti ; 11 h., 150e anniversaire de la mort de Schubert ; 12 h., Des notes sur la guitare : Sanz, Visee, Carpentier, Ponce ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : extrait des « P'tites Michu » (Messager) ;

13 h. 40, Jour J 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Gloria » (Vivaldi) ; 17 h., Le concert égoïste de Claude Helffer : Beethoven, Varese, Manoury, Bruckner ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Bordeaux : concert de l'Orchestre national de la radiodiffusion polonaise, dir. J. Maksimuk, avec P. Paleczny, piano : Conte de fées » (Moniusko), « Concerto n° 1 » (Chopin), « Livre pour orchestre » (Lutoslawski) « Krzezany » (Kilar), « Polonaise n° 6 » (Chopin) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; 23 h., Musique de chambre avec piano ; 0 h. 5, Effractions.

Lundi 15 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : la chaudronnerie ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Restez donc avec nous ; 14 h. 45, Série : Aux frontières du possible.

15 h. 40, FILM : QUAND LES TAMBOURS S'ARRETERONT, de H. Fregonese (1951), avec S. McNally, C. Gray, W. Parker, A. Shields, J. Griffith. (Rediffusion.)

Un joueur professionnel, expulsé d'une bourgade de l'Ouest, près de la frontière mexicaine, aide les habitants, réfugiés dans l'église, à résister à une attaque des Indiens Mescaleros.

16 h. 55, Les aventures de l'énergie ; 17 h. 15, Le club du lundi ; 17 h. 40, Variétés : Julien Clerc au Bol d'Or ; 18 h. 30, L'enfance de l'art ; 18 h. 55, Un, rue Sésame ; 19 h. 20, Comment faire ? 19 h. 25, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : UN HOMME POUR L'ETERNITE, de F. Zinnemann (1966), avec P. Scofield, W. Hiller, L. McKern, R. Shaw, O. Welles, S. York. (Rediffusion.)

Comment Thomas More, catholique romain, devenu chancelier d'Angleterre, résista au roi Henri VIII qui voulait se servir de lui pour divorcer de Catherine d'Aragon.

22 h. 25, Pour le cinéma : introduction au Festival de Cannes.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La planète des singes ; 15 h. 50, L'aventure est au nord : Sur la piste du bœuf musqué ; 16 h. 20, La piste aux étoiles.

16 h. 59, FILM : LES AVENTURES DE YOGI LE NOUNOURS, de W. Hanna et J. Barbera (1964), avec les voix de J. Dynam, R. Carel, H. Virlojeux, L. Dolène, F. Pasquali.

En lutte avec le gardien du parc de Jellystone, l'ours Yogi joue au fantôme, puis tente de retrouver son amie Cindy, capturée par les gens d'un cirque.

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Série : Soif d'aventures (Magyars et tziganes) ; 19 h. 45, Top Club (Michel Fugain).

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Brésil, Minas Gerais, de Cl. Gallo (Du côté de Diamantina).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Bande à part : les Dégling's.

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, De Combourg à Berlin : François-René de Chateaubriand, ambassadeur de France ; 19 h. 30, Divertissement au château de la Hunaudaye ; 19 h. 40, Tribune libre : René Major ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE MEDECIN ET LE SORCIER, de M. Monicelli (1957), avec V. de Sica, M. Mastroianni, M. Merlini, A. Sordi (N.).

Dans un village italien du Sud, un jeune médecin essaie de combattre l'influence d'un « mage », réputé infaillible.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Dominique et ses prêcheurs », du Père M.-H. Vicaire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement - Musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : festival du livre à Nice ;

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Femme gauchère », de Peter Handke ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le président L.-S. Senghor ; 17 h. 32, Musiciens de Paris : Patrice Sciortino ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Présence des arts : exposition Tapiès ;

20 h., « Le Naufrage », d'Eric Westphal, avec P. Bardet, B. Soufflet, R. Monod ; 21 h. 20, L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Festival du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct d'Evian : Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons : l'Irlande ; 12 h. 40, Jazz classique (les guitaristes) ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : Aliprandi, Howarth, Civil ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Andrieu, Beethoven ; à 15 h. 32, Portrait de Daniel Maier ; à 17 h., Postlude : Messiaen, Liszt, Stravinski ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : J. Lauri-Volpi ; 20 h. 30, Thèmes variés : escales ; 21 h. 30, En direct de Berlin : « Feuersnot » (Strauss), par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, les chœurs des Petits Chanteurs de Toelzen et le Petit Chœur de Rias ; 23 h. 20, France-Musique la nuit... Bande annonce pour une semaine de nuit salonnarde ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon : au siècle des Lumières : Rameau, Rousseau, Pergolèse, Dauvergne.

Mardi 16 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : la soudure ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Les riches heures de la Coupe du monde de football (Première partie : 1930-1954) ; 21 h. 30, Variétés : Arouapeka.

22 h. 30, Emission littéraire : Pleine page (W. Jankélévitch et Béatrice Berlowitz pour son livre : « Quelque part dans l'inachevé »).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (3e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame : les premières chances ; 15 h., Document : Brésil : Minas-Gerais : du côté de Diamantina (reprise de l'émission diffusée le 15 mai) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : la Sécurité sociale ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Nice (I) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (Michel Fugain).

20 h. 35, Dossiers de l'écran : LACOMBE LUCIEN, de L. Malle (1974), avec P. Blaise, A. Clément, H. Lowenadler, T. Ghiese, S. Bouy, L. Iacobesco.

Pendant l'été 1944, dans un ville du sud-ouest de la France, un jeune paysan devient, par un accident du hasard, auxiliaire de la Gestapo.

Vers 22 h., Débat : La milice.

Avec M. C. Tillon (chef militaire des F.T.P.), le colonel H. Romans Petit (chef des maquis de l'Ain), M. Delperrie-De Bayac (auteur de l'ouvrage sur l'Histoire de la Milice).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Citoyens du monde ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : MEURTRE AU GALOP, de G. Pollock (1963), avec M. Rutherford, R. Morley, F. Robson, C. Tingwell, S. Davis. (N.)

Soupçonnant un assassinat dans son village, une charmante vieille dame anglaise mène une enquête à la barbe de la police officielle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée des autres : les Boyards et les fées, et la légende de Deirdre ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Jeunes musiciens de Paris : P. Sciortino ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (festivals de Cannes et de Nice) ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Une vie pour deux », de M. Cardinal ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Mais où sont les radios d'antan ? ; à 16 h., Match : M. Crozier et C. Levinson : s'accommoder des multinationales ? ; à 16 h. 25, En direct avec J. Dewasne ; 17 h. 32, Jeunes musiciens de Paris : N. Thien Dao ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Tourterelle et le Corbeau », de J. Mariotti, avec J.-R. Caussimon, J. Négroni, J. Topart ; 19 h. 25, Sciences : le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Questions à l'audiovisuel, avec Pierre Schaeffer et Marcel Jullian ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : R. Libermann ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Nice : festival international du Livre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : la chanson irlandaise ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : Offenbach, Keller, Beck, Strauss, 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Williams, Ravel, Martinu ; à 15 h. 32, Musiques d'autrefois ; à 17 h., Postlude : Séverac, Stravinski, Boulez, Salzedo ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Escales... Croisière baltique : Wagner, Grieg, Delius, Schœnberg, Beethoven, Berwald ; 21 h., Prestige de la musique... En direct de la salle Pleyel, récital Homero Francesch : « Sonate pour piano » (Mozart) ; « Fantaisiestuck » (Schumann) ; « Sonate en fa mineur » (Brahms) ; 23 h., France-Musique la nuit... Jour J de la musique ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : l'organiste J. Sluys (Kerckoven, Jongen) ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon... Le salon de George Sand à Nohant (Chopin, Liszt, Schubert, Beethoven).

Mercredi 17 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : Les conducteurs routiers de marchandise ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 50, Comment faire ? 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Entretien : M. Raymond Barre, premier ministre, répond aux questions de cinq journalistes : P. Duhamel, E. de La Taille, J. Boissonas, F.-H. de Virieu et Y. de l'Ecotais.

21 h. 15, Téléfilm : Madame Ex, adaptation et dialogues de F. Verny ; mus. : G. Delerue. Réal. : M. Wyn.

Lire nos « Ecouter voir ».

22 h. 35, Emission littéraire : Titre courant ; 22 h. 45, Des idées et des hommes : Auguste Comte.

De l'humanisme au délire mystique, des bonnes intentions à la triste réalité, l'aventure dite philosophique d'un professeur de mathématiques.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (quatrième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq : spécial mai 68 ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club (Michel Fugain).

20 h. 30, Série : Septième avenue (quatrième épisode).

Suite de l'irrésistible ascension de Jay Blackman.

21 h. 25, Magazine : Question de temps : Football et société ; 22 h. 25, Festival de Cannes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le C.N.P.F. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : IL PLEUT DANS MON VILLAGE, d'A. Petrovic (1969), avec A. Girardot, I. Paluch, A. Gidra, M. Aleksic.

Dans un village serbe, les malheurs d'un porcher rustaud, victime de ses concitoyens et d'une trop séduisante institutrice.

22 h., Magazine : Ciné regards... Hollywood U.S.A. (avec Louis Malle), Spécial Cannes, réal. M. Minaud.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Jeunes musiciens à Paris : P. Sciortino ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama (festivals de Cannes et de Nice) ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Oreiller noir », de G. Alcorta ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Le handicap du génie ; à 16 h. 25, Du côté des grandes écoles ; 17 h. 32, Jeunes musiciens de Paris : E. Lejet ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Tourterelle et le Corbeau », de J. Mariotti ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : enseignement et création au Brésil ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Nice : le festival international du Livre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie (Bach) ; 12 h., Chansons : la Chanson irlandaise ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : Leslie, Anderson, Bourdin, Sibelius, Aliprandi, Legrand ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Sibelius, Janacek, Duruflé, M. Constant ; à 15 h. 32, Le concert du mercredi : Maurizio Pollini (Beethoven, Chopin, Schubert, Stravinski) ; à 17 heures, Postlude : Palestrina, Vivaldi, Schein, Schubert ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ;

19 h. 45, Escales... Croisière en mer Méditerranée : Respighi, Mozart, Ibert, Offenbach, Bedford, Strauss, Liszt, Tipett ; 21 h. 30, En direct de la maison de la radio de Genève... Orchestre de la Suisse romande, dir. W. Sawallisch : « Lemanic 70 » (J.-F. Zbinden) ; « Six épigraphes antiques » (Debussy) ; « les Créatures de Prométhée », extraits (Beethoven) ; 23 h., France-Musique la nuit... La dernière image ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon... A l'Altenburg chez Liszt (Liszt).

LE MONDE DE L'ÉDUCATION ET ANTENNE 2

Du 15 au 19 mai, à 18 h. 40, sur Antenne 2, l'émission C'est la vie *présente une série de reportages, réalisés en commun avec* le Monde de l'éducation, *sur les nouvelles formes d'éducation depuis mai 1968.*

La première émission, lundi 15 mai, est consacrée à l'Association pour la création d'un centre d'éducation nouvelle : dans une usine désaffectée du XIIIe arrondissement de Paris, une des rares écoles parallèles qui tentent de « remplacer » le lycée. Le principe : un maximum de liberté pour les élèves.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) : 8 h., J. Paugam ; 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., O. Nanteau, L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprises magazine à 13 h.) ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Un prénom, une vie ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Paul Paray (lundi), Jean-François Kahn (mardi), Maurice Clavel (mercredi), Gilles Jacob (jeudi), Melina Mercouri et Jules Dassin (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Maurice Schumann (lundi), Jean-Marc Duron et Joël Jaffre (mardi), Gilbert Villemin (mercredi), André Stoll (jeudi), Anne Bragance (vendredi).

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les jardins (lundi), les sociétés de chauffe (mardi), les agences matrimoniales (mercredi, jeudi et vendredi).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 18 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : les conducteurs routiers de voyageurs ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les 24 jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les Assemblées parlementaires : le Sénat.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de C. Brulé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus (3e épisode) : Emilie contre Frédéric.

Voltaire, déçu par le comportement de ses admirateurs, par l'inconstance de la fortune, s'isole et écrit « Zadig », l'aventure orientale.

21 h. 30, Magazine : L'événement (La Chine sans Mao, ou le poids d'une idéologie. Première partie), par J. Dubois et A. Retsin.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Ciné première (avec Félicien Marceau, écrivain).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (5e épisode) : 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LA GRANDE PARADE DU RIRE, de R. Yougson (1964), avec C. Grant, les Marx Brothers, C. Gable, G. Garbo, J. Harlow, S. Tracy, K. Hepburn, etc. (N.).

Entre 1921 et 1940, la naissance et l'épanouissement de la comédie américaine.

16 h. 40, Aujourd'hui magazine : C'était hier ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Nice ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (Michel Fugain).

20 h. 35, FILM : L'IRONIE DU SORT, d'E. Molinaro (1973), avec P. Clementi, M.-H. Breillat, J. Spiesser, C. Rich, J. Desailly, P. Vaneck.

Deux versions possibles du destin d'un jeune résistant (Nantes, en 1943), et de ceux dont le sort est lié au sien. Tout dépend d'un démarreur d'automobile.

21 h. 55, Série documentaire : Légendaire (Intersignes, annonce faite à Gabrielle).

Sur un petit village breton, l'Ankou rôde.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le P.C.F. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : EVA, de J. Losey (1962), avec J. Moreau, S. Baker, V. Lisi, G. Albertazzi, J. Villiers, R. Garrone, L. Gastoni. (N. Rediffusion.)

Un écrivain britannique, installé à Venise, s'éprend d'une prostituée de luxe, qui s'acharne à l'humilier et à le détruire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné : à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag à M. Audiard ; 11 h. 2, Jeunes musiciens de Paris : A. Tamba ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : les facteurs du sud-ouest ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les nuits de l'underground », de M.-C. Blais ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Etre polyglotte ; 16 h. 25, En direct avec H. Desroche ; 17 h. 32, Jeunes musiciens de Paris : E. Lejet ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Tourterelle et le Corbeau », de J. Mariotti ; 19 h. 25, Biologie et médecine : le pancréas ;

20 h., « La Chute d'Icare », de Serge Ganzl et J.-P. Colas, avec R. Coggio, S. Pelayo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... A Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie : Montéclair, Campra ; 12 h., Chansons : la chanson irlandaise ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : Barboteu, Français ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Cabezon, Lopez, Roberday, Le Sage ; à 15 h. 32, Musique française aujourd'hui : musique et cosmologie ; à 17 h., Postlude : Honegger, Jolivet, Reger, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Escales... croisière vers la mer de Tranquillité sur la Lune : Carles, Prodromides, Zbar ; 20 h. 30, Musique à découvrir ... cordes et voix : « Quatuors vocaux » (Haydn) ; « Duo concertant pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Mètres » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Sciortino) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; à 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon...

Vendredi 19 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25 : Faire : La fabrication pharmaceutique ; 12 h. 30, Midi première ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Le sac, d'A. Lang. Mise en scène : J. Ardouin. Réal. : P. Sabbagh. Avec B. Lavalette, J. Gauthier, G. Raffin.

De l'influence néfaste de la fortune sur la moralité des « Francémoyens ».

21 h. 55, Magazine : L'événement : La Chine sans Mao, ou le poids d'une idéologie (deuxième partie), par J. Dubois et A. Retsin.

Un approche de la vie quotidienne des Chinois, moins évidente que leur vie idéologique, par l'auteur de Comment Yu-Kong déplaça les montagnes.

22 h. 50, Documentaire : La musique est à tout le monde.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... *Dans l'intérêt des familles* (sixième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les mystères de New-York ; 16 h., Aujourd'hui magazine : Les loisirs ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Nice (3) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club (Michel Fugain).

20 h. 30, Série : Les brigades du tigre : « les Enfants de la Joconde » ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophe (Itinéraires d'hommes).

Avec MM. M. Déon (Mes arches de Noé), *M. Jullian* (Délit de vagabondage), *J. d'Ormesson* (Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée), *H. Vincenot* (la Billebaude).

22 h. 50, Télé-Club : SARN, de C. Santelli, avec D. Labourier, H. Virlojeux, P. Vaneck (rediffusion).

D'après le roman de Mary Webb le Précieux Maléfice, *une jeune paysanne, affligée d'un bec de lièvre, résiste à la corruption et trouve le bonheur.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre des jeunes dirigeants d'entreprise ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi... « Le pouvoir, disent-ils... », par H. Amouroux. Réal. J.-M. Perthuis.

Henri Amouroux propose une réflexion sur le pouvoir, à travers des entretiens avec cinq premiers ministres (Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac).

21 h. 30, Festival de Cannes 1978, par M. Le Roux et A. Andreu. Réal. J. Manceau.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Jeunes musiciens à Paris : A. Tomba

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix « Si on partait », de P. Lainé ; 14 h. 15, Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent sur... la place du miroir dans la mythologie ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Tourterelle et le Corbeau », de J. Mariotti ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 : fantastique et anticipation scientifique ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie : Purcell ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30, Triptyque... à 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : le Japon ; à 17 h., Postlude : Haydn, Telemann, Purcell ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time

20 h., Entre les pavés, l'herbe : la mémoire du village ; 21 h., Cycles d'échanges franco-allemands... En direct de Baden-Baden, Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour : « Sérénade en la majeur » (Brahms) ; « Concerto pour violon en la mineur » (Dvorak) ; « Carnaval » ouverture (Dvorak)

Samedi 20 mai

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir.

14 h. 8 Restez donc avec nous le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Série : Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Johnny Mathis) ; 21 h. 40, Série : Serpico (Le sanctuaire) ; 22 h. 30, Sports : Téléfoot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi.

13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chroniques du temps de l'autre : 1940-1944 : Ce jour-là, j'en témoigne (6e épisode) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Série : La brigade des mineurs : Une absence prolongée.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Variétés : Le dessus du panier ; 23 h., Jazz : Spécial Benny Carter.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Concours dramatique francophone... Prix Louis-Philippe Kammans 1978 (la Suisse) : Rumeur, de P. Koralnik et W. Weideli, avec F. Berset, A. Chateau.

Une enquête policière derrière laquelle se profilent les angoisses modernes devant la faillite économique et idéologique. *(Lire notre article page 11.)*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Schmid ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Iral, le Dieu caché, par H. Tournaire (l'Euphrate) ; 16 h. 20, Le livre d'or, avec le trio Suk (Dvorak, Smetana) ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Fugue en mineur », de Pierre Léaud, avec V. Jannot, J.-P. Leroux, R. Party ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; J.-F. Rebel, J. S. Bach ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : la psallette Saint-Vincent du Mans ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Dufour, Reverdy, Nory, Penderecki ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ... Tribune internationale de l'enregistrement d'amateur ; 14 h., Discothèque 78 : La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118 ... récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 : vient de paraître ; 16 h. 30, G.R.M. de l'INA : l'art des bruits : 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Boris Goudounov « (Moussorgski) par l'Orchestre symphonique de la Radio polonaise ;

20 h. 30, Concert au Nouveau Carré-Silvia Monfort... ensemble de l'Itinéraire, dir. C. Brück : « Sequenza pour trombones » (L. Berio), « The Cave of winds » (L. Foss), « X étoile Y » (J.-C. Adam), « Da un divertimento » (P. Drogoz) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 21 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A bible ouverte ; 9 h. 50, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Hippisme ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première ; 18 h. 35, Télé-film : Les dernières heures avant l'aube, de J. Hardy.

20 h. 30, FILM : LES ARNAUD, de L. Joannon (1967), avec Bourvil, S. Adamo C. Delaroche, M. de Ré, M. Ranson.

Un juge d'Aix-en-Provence s'efforce de sauver un étudiant — son homonyme — qui a tué un maître chanteur.

22 h. Magazine : Arcana (Georges Auric).

CHAINE II : A 2

11 h. 5, Concert : Concerto n° 2 pour piano, en si bémol majeur, de Brahms (par l'orch. philharmonique, dir. I. Karabtchewsky. Sol. : Y. Boukoff).

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue Jeans 78 ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom pom pom (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 5, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade-2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire : Carte postale d'un voyage (Kung-Fu) ; 22 h. 45, Chronique du Festival de Cannes.

CHAINE III : FR 3

10 h., Images du Maroc ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque (le Portugal) ; 16 h. 35, Festival de Cannes (reprise de l'émission du 19 mai) ; 17 h. 30, Espace musical : Bach, par M. Boegner et l'Orchestre de chambre de J. Barth ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Hexagonal : Cinéma du soleil, avec Yves Montand ; 21 h. 30, Histoire de mai (troisième partie), par A. Frossard et P.-A. Boutang.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit) : THE BITTER TEA OF GENERAL YEN, de F. Capra (1932), avec B. Stanwyck, N. Asher, G. Gordon, L. Littlefield, T. Mori, R. Loo (v.o. sous-titrée. N).

Histoire d'amour entre une missionnaire américaine et un seigneur de la guerre chinois qui l'a recueillie dans son palais.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : Trio à cordes de Paris (Denisov, Nunes, Schœnberg Ton That Tiet) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Ex-Napoléon », de N. Frank et P. Gilson, avec J. Toja, B. Dhéran, M. Etcheverry ; 16 h. 5, Le livre d'or du quatuor à cordes, par le Quatuor de Prague (Ravel, Martinu, Feld, Dutilleux) ; 17 h. 30, Rencontres avec L. Guilloux ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : William Cliff et Franck Venaille ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « L », par M.-D. Arrighi ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : F. Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Auric, Milhaud, Katchaturian ; 8 h., Cantate pour le dimanche de la Trinité ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Cent cinquantième anniversaire de la mort de Franz Schubert en direct de Vienne : « Messe en la bémol majeur » (Schubert), par l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. J. Rudel ; 12 h. 40, Opéra bouffon ;

13 h. 45, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Poème de l'amour et de la mer » (Chausson ; poème de M. Bouchor) ; 17 h., Le concert égoïste de Georges Wilson : Debussy, Albinoni, Berg, Webern, Schœnberg ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant.

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre symphonique de la N.D.R., dir. K. Tennstedt, avec C. Arrau, pianiste : « Symphonie en mi bémol majeur n° 103, Roulements de timbale » (Haydn), « Concerto pour piano n° 2 en la majeur » (Liszt), « Burlesque en ré mineur, pour piano et orchestre » (R. Strauss), « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

Lundi 22 mai

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale.

13 h. 50, Restez-donc avec nous le lundi ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? (le laboratoire pharmaceutique) ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : CLERAMBARD, d'Y Robert (1969), avec P. Noiret, D. Carrel, G. Lartigau, L. Delamare, C. Piéplu, R. Carel, J. Lévêque (rediffusion).

A la suite d'une apparition de saint François d'Assise, un nobliau ruiné, véritable tyran domestique, veut entraîner sa famille dans les voies de la charité.

22 h. 5 : Documentaire de création : Ernst Junger, un veilleur solitaire.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Le plat qui se mange froid (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ;

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document : Brésil ; Minas Gerais : « l'Or », de C. Gallo.

Les derniers chercheurs de métal jaune remontent le fleuve devant la drague monstrueuse.

22 h. 25, Chefs-d'œuvre en péril.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le physicien Jean Charon ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE GLAIVE ET LA BALANCE, d'A. Cayatte (1962), avec A. Perkins, J.-C. Brialy, R. Salvatori, P. Audret, M. Déa, E. Labourdette, J. Monod, G. Gil. (N.)

Traquant deux hommes, qui ont enlevé et assassiné un enfant, la police les arrête, avec un troisième. Chacun proteste de son innocence.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec C. Clément.

13 h. 30, *Atelier de recherches vocales* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Moi, Zénobie, reine de Palmyre », de B. Simiot ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : l'invité du lundi... Henri Ronse ; 17 h. 30, Le livre d'or du quatuor à cordes, par le Quatuor de Prague (Mozart, Janacek) ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de Gombrowicz.

20 h., « Padirac », de José Pivin, avec P. Leperson, F. Marthouret ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Le diable dans la lyre » ; à 10 h., Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique :

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : George Gershwin ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Delalande, Campra, J.-M. Hotteterre ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Serge Lancen ; 17 h., Postlude : E. Chabrier, J. Ibert, F. Poulenc, M. Seiber, G Barboteu, J. Karr, Xenakis, E. Petrovics ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international *de* guitare ;

20 h., Les grandes voix : Jacomo Lauri-Volpi ; 20 h. 30, Saison de concerts de l'U.E.R... en direct du Théâtre des Champs-Elysées, l'Orchestre national de France, dir. G. Fero avec P. Bryn-Julson, Y. Minton, J. Bastin, D. Mac Intyre : « Huit scènes de Faust », première version de la « Damnation de Faust » (Berlioz) « Visage nuptial » (Boulez), « Troisième concerto pour hautbois » (Maderna) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston.

Les écrans francophones

Dimanche 14 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennie ; 21 h., *l'Enfant sauvage*, film de F. Truffaut.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *Ma femme*, film de J. L'Hote.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Variétés : Les belles années.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Docteur Erika Werner ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, La voix au chapitre.

Lundi 15 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoires insolites ; 21 h., *Sky Heist*, film de L. H. Katzin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des Strauss ; 21 h., *Notre homme Flint*, film de D. Mann.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Rumeur*, film de P. Koralnik et W. Weideli ; 21 h. 45, La drôle de paix.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, Portrait ; 21 h. 45, Rose d'or de Montreux.

Mardi 16 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Opération lady Marlène*, film de R. Lamoureux.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Nick Verlaine ; 21 h., *le Roi et moi*, film de W. Lang.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les Japonais, kamikazés ou conquérants. — *R.T. bis* : 19 h. 55, Savoir-vivre : 20 h. 25, *La corde au cou*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Spécial cinéma.

Mercredi 17 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *la Reine de Saba*, film de P. Koralnik.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Mauprat* (première partie), film de J. Trebouta.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le temps d'une république ; 21 h. 30, De bric et de broc. — *R.T. bis* : 19 h. 45, *l'Emmerdeur*, film d'E. Molinaro.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Mosaïque ; 21 h. 25, L'art de guérir en Afrique.

Jeudi 18 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *L'homme qui rit*, film de J. Kerchbron.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Mauprat* (deuxième partie), film de J. Trebouta.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *le Glaive et la Balance*, film d'A. Cayatte. — *R.T. bis* : 20 h., Wallonie immédiate : Verviers.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 50, Des yeux pour entendre.

Vendredi 19 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *la Guerre de Murphy*, film de P. Yates.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *les Exploits de Pearl White*, film de G. Marshall.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *Faux mouvement*, film de W. Wenders.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : Passe et gagne ; 20 h. 30, Le mois francophone.

Samedi 20 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *la Famille grand-ducale de Luxembourg*, film de J. Pauly ; 21 h., *le Visiteur*, film de J. Dreville.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Zorba le Grec*, film de M. Cacoyannis.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *l'Egyptien*, film de M. Curtis.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 30, Secrets de la mer ; 21 h. 25, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 21 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennie ; 21 h., *Cris et chuchotements*, film d'I. Bergman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *Opération Caprice*, film de F. Tashlin.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le week-end sportif ; 20 h. 25, Clafoutis ; 22 h. 25, Rubens, peintre et diplomate.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Docteur Erika Werner ; 20 h. 55, A vos lettres.

Lundi 22 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Homme de fer ; 21 h., *Une raison pour vivre, une raison pour mourir*, film de T. Valerii.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *l'Atlantide*, film de J. Kerchbron.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *la Maison de marbre*, film de J. Trebouta ; 21 h. 25 : 1940.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Passe et gagne ; 20 h. 35, Archives ; 21 h. 35, Face au sport.

COMMUNAUTÉ

En pensant à la retraite

(Suite de la page 9.)

Les seize autres ont concédé des « oui » dans l'ensemble plus réticents qu'enthousiastes. Car s'il leur était difficile de la refuser, tous les problèmes matériels étant résolus, ils craignaient que l'expérience ne les coupe trop de leurs autres centres d'intérêt : enfants, amis extérieurs au groupe, maison de campagne, loisirs personnels... Ils redoutaient surtout l'échec. Même Pascale, qui avoue : *« Je ne pensais pas que cela durerait plus de trois ans. »*

Au nom de l'amitié

Cela dure depuis le 1er mai 1973. Quelque deux cent cinquante week-ends, si l'on s'en tient à la périodicité minimale imposée. En fait beaucoup plus, et qui n'ont pas été sans heurts. Ils se sont opposés sur le choix des débats pour lesquels ils invitent des conférenciers, « *histoire de se recycler, de ne pas se rouiller* » — les sujets sont aussi divers que la non-violence, Teilhard de Chardin, les « églises du silence » dans les pays de l'Est, la situation au Chili ou le consumérisme. Ils ont plus ou moins bien accepté les contraintes et la discipline inhérentes à toute vie communautaire. Ils se sont chamaillés pour mille et un détails, de la bonne manière de couper les endives à l'horaire des discussions au salon. Mais tous les conflits, superficiels ou profonds, ont été jusqu'à présent apaisés. Au prix, bien sûr, de concessions, faites ici au nom de l'amitié. Une amitié qu'ils veulent plus que tout préserver, qu'ils se défient de voir égratigner par quoi que ce soit, et dont ils pressentent notamment qu'elle ne résisterait pas à des échanges de partenaires — « *L'hypothèse est tacitement exclue; du reste, trop de communautés ont buté sur ce problème, jusqu'à se dissoudre* ».

Jeanne, l'experte aux mains vertes, a taillé les rosiers, et Robert, qui s'en est fait le spécialiste, met la table avec un art suranné. Pascale a apporté des diapositives et Paule de nouveaux disques. François, passionné d'ornithologie, a montré des hérons cendrés à ceux qui l'ont accompagné en balade dans la forêt voisine, pendant que Gabrielle, italienne par alliance, mitonnait de savoureuses « pastas ». Pierre a lavé plats et casseroles et Gilbert a déblayé le ruisseau des branches qui l'encombraient.

Corinne a cueilli et nettoyé la mâche croquante du jardin alors que mari et amis assistaient à la messe. Félix a contrôlé les chaudières et autres installations techniques et Olivier passé l'aspirateur. Rebecca a dirigé la manœuvre de rentrée des moutons dans la tour-bergerie. Tous ont pris leurs repas autour d'une immense table — « *Mais nous n'en ferons plus une obligation si nous habitons toute l'année ensemble.* »

Aux prénoms près, c'est un vrai week-end de la communauté d'Edna. Il y en aura d'autres, émaillés de disputes et aussi de fêtes-anniversaires, noces d'argent ou de perle, mariages des enfants. De rencontre en rencontre, le groupe se crée ainsi un passé, observe que ce passé le lie de plus en plus profondément, et espère qu'il lui permettra de « bien » vieillir. Jusqu'à la retraite ?

MARTINE BORRELLY.

« MIMILE »

C'est une entreprise désespérée que d'être clown

DE toutes les particularités qui caractérisent les clowns, il en est une bien singulière. Le clown n'a pas d'âge. Hors du temps, ils ont pourtant tous une date de naissance inscrite quelque part à l'état civil.

Mimile, lui, ou plutôt Emile Coryn est né le 9 juin 1914 à Gand, en Belgique, cadet d'une famille de treize enfants.

A soixante-quatre ans, il a décidé de se raconter. Narcisse ? Non. « Mimile » tout simplement — le clown au cœur « grand comme ça » — rend hommage à ceux qu'il aime ou qu'il a aimé en leur dédiant cinquante années de travail, de foi en *son métier, de vie d'artiste.*

Le malentendu

Il n'est pas rare, au cirque, de *faire ses premiers pas tôt* dans l'arène, mais un clown qui entre en piste à l'âge de quatorze ans pour y travailler pendant un demi-siècle, sans avoir le privilège d'être enfant de la balle, révèle déjà une exception.

Le petit *Emile Coryn* — fils d'ouvrier — fut cette exception qui confirme la règle d'or des gens du voyage. Et son choix précoce de banquiste d'adoption implique un courage qui force l'admiration et efface l'a *priori* du conte de fées. Il a appris à recevoir les rires du public à travers ses premiers chagrins d'adolescent. Beaucoup prétendent que les clowns sont tristes et qu'ils cultivent même, en dehors de la piste, une certaine mélancolie, affectent la morosité, se complaisent dans le drame, voire le tragique.

D'autres pensent que ce type d'amuseur public se promène en toutes circonstances, du poil à gratter et du fluide glacial dans la poche, résolument optimiste, prêt en permanence à déclencher les ressorts de la bonne humeur collective, grâce à de « désopilantes » plaisanteries.

C'est un malentendu.

Charlie Chaplin lui-même, parlant au *nom* de tous les clowns, nous a dit que le clown commence toujours par créer le malentendu entre lui et son public. Il est donc tout à fait normal que ce malentendu déborde le cadre de la fiction et s'insinue dans la vie du clown. Car entre sa vie propre et l'univers magique du spectacle qu'il nous donne, il n'y a pas de réelles frontières. Seules les apparences sont différentes mais non l'essentiel de sa vie, de tout ce qui l'anime à travers sa sensibilité, sa vulnérabilité, sa témérité, son amour. Perpétuellement en quête de l'impossible, il cherche à franchir le mur de l'incommunicabilité et rencontre le rire de la dérision ou le froid raisonnement de la logique. En fait, il détient le mystère du rire qui ne lui appartient pas. Chaplin n'a-t-il pas dit encore : « *C'est une entreprise désespérée que d'être clown.* »

En disgrâce

Destin cruel et sublime à la fois qui s'accomplit dans la passion du *dérisoire et de la gratuité.* Etat privilégié qui fait du clown et de Mimile une anomalie perceptible entre toutes, pour notre unique joie.

Bien que le clown soit entré dans la mythologie, les clowns, eux, sont tombés en disgrâce depuis que la confusion des genres s'est immiscée dans la culture. En outre, la disparition progressive des grands noms de la comédie clownesque que Mimile a côtoyés, et qu'il décrit si justement, relègue ses survivants au passé.

C'est le cas du célèbre trio : Pipo, Dario et Mimile que l'on pouvait applaudir dans tous les grands cirques européens, il y a moins de quinze ans.

Pipo depuis a disparu. Et Mimile ressuscite le trio et ses histoires colorées.

Merveilleux amis, je me souviens de chacune de vos « entrées ». Il y régnait une harmonie où la rigueur, le rire et le charme s'exprimaient dans vos natures complémentaires.

Vous aviez percé le mystère du comique à l'état pur en devenant, sans fausse honte, vos propres caricatures, et, malgré vos différents rôles de comédie, vous demeuriez clowns, non acteurs, c'est-à-dire vous-même dans le miroir déformant.

Le métier

Une de mes plus grandes joies fut ensuite de tourner un film avec Dario et Mimile. Je les ai vus répéter inlassablement, avec tout le sérieux qu'exige un effet comique, une attitude, un geste ou un mouvement, jusqu'à ce que l'automatisme fasse éclore le naturel.

Mimile, qui a la mémoire de l'observateur, m'a toujours étonné par la justesse de son jeu et l'authenticité de son personnage. Ce fut une *immense* leçon.

Après le travail, nous parlions « métier » et je lui demandais de combien d'instruments il savait jouer. Il hésitait : *Trompette, bien sûr, trombone, violon, violoncelle, saxophone, vibraphone, concertina... Mais j'ai fait de la danse aussi — des claquettes... Evidemment de l'acrobatie : flic-flac, rondade, saut périlleux, de la voltige à cheval et du trapèze, un numéro d'équilibre, un peu de jonglage, du fil de fer... Oui, je n'ai jamais eu le temps de m'ennuyer. J'aime mon travail !* »

Emile Coryn (Mimile) aime son travail. Et c'est peut-être la raison qui l'a poussé à nous raconter sa vie, car ce ne peut être pour se distinguer qu'un clown, aujourd'hui, publie ses Mémoires, face à celles des vedettes du grand et du petit écran.

Il y a dans cette démarche une pureté d'intentions évidente et, par conséquent, incontestable. La permanence de l'enfance confère à cet auguste une grâce naïve et un véritable rayonnement.

Alain Laville, promu à l'occasion clown blanc, partenaire sur papier de Mimile, a transcrit, avec le scrupule qu'imposent le respect et les sentiments d'affection, les détails d'une vie passionnée, des réflexions émouvantes à propos d'une vocation et de la pratique d'un art particulièrement difficile, qui demeure, à juste titre, pour Emile Coryn la plus sérieuse raison d'être.

PIERRE ÉTAIX.

★ *Mimile le clown*, d'Alain Laville-Emile Coryn. Présenté par Pierre Bonte. Hachette, 288 pages, 38 F.

LA VIE DU LANGAGE

UN DICTIONNAIRE A FAIRE

LA description correcte de bien des vocabulaires reste à faire. Ainsi celui de la *lutte des classes dans la France industrielle, de 1870* (environ) à nos jours ; à moins bien sûr que le « dictionnaire » auquel nous pensons existe ? Un dictionnaire qui nous dirait comment sont nés et *ont* évolué les mots-clés des *relations* entre ouvriers et patrons tout au long du dix-neuvième siècle ; mais nous *entendons* bien un dictionnaire qualitatif, riche d'attestations, de sens et d'emplois *(même disparus)*, d'appréciations portées sur tel mot par les contemporains eux-mêmes. Un exemple : le *sabotage. Le mot n'a plus aujourd'hui qu'un sens : la mise à mal,* par destruction ou immobilisation, d'un élément matériel ou *moral de la puissance de l'adversaire par un groupe restreint* et clandestin de « combattants ».

Ainsi, les combattants des *maquis* faisaient-ils acte de *sabotage contre* les réseaux de communications, les usines d'armement de l'ennemi, etc. Par *extension, mais* très *usuellement,* on parle du *sabotage* de telle négociation de paix par des services secrets ; *ou du sabotage* d'une politique *nouvelle* par les fonctionnaires en place, etc.

Tel quel, le mot n'a plus guère sa place dans les relations entre *le capital et le travail ; qu'il* s'agisse de l'outil de *travail* (machines, installations) ou des *biens* produits (sabotage de la *production*), *cette forme de lutte*, très vivement réprouvée par la classe ouvrière dans son ensemble *et par les syndicats,* appartient au passé.

L'histoire du mot n'en est pas moins intéressante. *C'est* évidemment un dérivé de *sabot* (ou si l'on veut de *saboter*). Littré en 1870 (mais le vocabulaire décrit n'est pas antérieur à 1850) connaît trois sens : 1) *fabrication* des sabots (déjà en 1842 dans Bescherelle) ; 2) *métier* ou *profession* du sabotier ; 3) *fixation* des *sabots* (ou *coussinets*) sur les traverses de la voie ferrée pour maintenir les rails. Compte tenu de l'intense création de voies ferrées entre 1850 et 1880, ce sens a dû être largement diffusé.

Pour celui qui nous occupe, les dictionnaires parlent de la fin du dix-neuvième siècle ; Lexis, des années 1880 ; bonne approximation, que nous appuierons ici par un texte de 1897 d'Emile Pouget, *le Père Peinard,* anarcho-syndicaliste : « J'ai déjà eu l'occase d'expliquer aux bons bougres ce qu'est le *sabottage* : c'est le tirage à cul conscient, c'est le ratage d'un boulot, c'est le coulage du patron... Tout ça pratiqué en douce, sans faire de magnes ni d'épates. » (1)

L'« occase » dont il est question est *donc antérieure* (de quelques mois, au plus d'un an ou deux) au texte cité (septembre 1897). Apparemment (et curieusement) le mot ne dit rien à Pouget (qui l'écrit avec deux T et ne fait aucun rapport avec les termes techniques de Littré) ; parisien et typographe, le père Peinard n'avait nulle raison de s'intéresser ni aux sabots ni aux détails du travail *sur* la voie ferrée.

Ce que voulait dire sabotage (1897)

Le *principe* du « sabottage » sera adopté par acclamations au *troisième* congrès de la Confédération générale du travail, qui n'est pas encore la C.G.T. (2), à Toulouse (octobre 1897). C'est *dans la pratique* ce que *nous* nommons aujourd'hui « grève perlée », ou même « grève du *zèle* » : un ralentissement concerté des *cadences du travail* menant à une baisse sensible de la production ; mais, insistons *là-dessus*, sans aucun « acte » *matériel à l'encontre des outils.*

Il est très vraisemblable *que* Pouget a rapporté de Londres *l'idée d'en faire un moyen* organisé de la lutte des travailleurs : inquiété par les « lois scélérates » de la fin de 1893, il s'y est exilé de 1894 à 1896. « *Pour en revenir au sabottage,* écrit-il, *les Anglais l'ont pigé (emprunté) chez les Ecossais — car les* Ecossais sont cossards — et *ils leur ont même emprunté son nom de baptême : le* ca'canny. » Le fait est, cependant, que Pouget n'hésite pas un instant pour donner au *ca'canny* un équivalent français, alors qu'une transposition du terme anglais lui serait facile : par exemple, en forgeant *cannage* ou *canage* de la *même* façon que s'est créé (en 1890) *boycottage* à partir de (to) *boycott.*

C'est qu'il existe déjà un verbe *saboter*, usuel, familier aux ouvriers (et aux patrons !), que le père Peinard emploie constamment. Celui-là est un peu mieux connu ; Littré le définit « *faire vite et mal* ». Le *Dictionnaire général,* mieux inspiré, dit (dans une rédaction qui doit remonter à 1895 environ) que c'est « *faire sans goût et sans soin* ». Quoi qu'il en soit, on s'accorde pour dater le mot de 1838 ; en ce sens, car il est beaucoup plus ancien (quatorzième siècle) pour les sens directement liés au *sabot.*

Nous voici arrivés à l'origine (l'étymon, pour jargonner) de la série. Un mot bizarre : on lui voit bien un élément *bot,* le *même survit dans pied-bot* et sans doute dans *nabot* ; et un élément *sa* (d'abord écrit *çabot*), dans lequel les étymologues supposent l'initiale de *savate.* En somme (et sommairement) le *sabot* serait une sorte de savate « bote », c'est-à-dire trapue.

N'insistons pas pour cette fois sur les difficultés que présente l'étymologie et l'histoire du mot : en notant cependant qu'il a aussi dès l'origine et jusqu'à une époque récente le sens de : grosse toupie trapue qui peut « dormir » (en tournant sans se déplacer) *longtemps ; d'où bien sûr* : dormir comme un *sabot* (toupie, et non chaussure de bois).

L'histoire de *sabotage* suppose *donc celle de saboter ;* et en particulier, que des textes sûrs tranchent entre l'interprétation : faire vite et sans soin (bâcler), et : faire correctement, mais avec une lenteur exagérée ; en quelque sorte, en *traînant les pieds.* Cette seconde interprétation est plausible ; elle s'appuie sur la proximité de « traîner la savate » et de « savater » (ou saveter), faire une réparation sans goût ni grâce. Et pourquoi l'autre *saboter,* jouer au sabot, faire tourner un sabot, resterait-il en dehors *du champ des hypothèses ?*

Quant à l'étymologie selon laquelle le sabotage serait né du geste d'ouvriers lyonnais *jetant* leurs sabots dans les rouages de machines dont ils ne voulaient pas, pour les immo*biliser, elle n'est à notre connaissance* appuyée d'aucun texte et paraît relever de ces explications *a posteriori* que connaissent bien les lexicologues.

De l'ancienne grève à la moderne

Pouget et ses camarades, bien avertis que les patrons répondraient *par* la généralisation du salaire aux pièces à toute extension du « sabotage », étendent au *demeurant le sens du mot à* la qualité du travail. En 1926, l'économiste Charles Gide recense excellemment, dans un texte procuré par le Grand Robert (vol. 6, p. 290), les différents sens du mot à son époque : destruction d'outillages ou de marchandises dans le cadre d'un conflit du travail ; ralentissement volontaire de la production (c'est notre *ca'canny*) ; excès d'application (« c'est ce qu'on appelle *perler* le travail », précise Ch. Gide) ; observation tatillonne des règlements (c'est la « grève du zèle »).

Depuis 1926, le mot a vu sans cesse se restreindre ses emplois « sociaux » : il n'a conservé que le *premier* (la destruction), et encore, avec quelles réserves ! En revanche, ses emplois diplomatiques et surtout militaires ont apparu et se sont étendus.

Et l'histoire du mot *grève ?* C'est le pont aux ânes de la lexicographie : un dictionnaire ne peut plus se permettre d'écrire aujourd'hui que la grève *(ouvrière)* est une « extension de sens » de la grève (de cailloux, au bord d'une rivière). Il s'agit de deux « mots » aussi différents l'un de l'autre que le vol (des oiseaux) et le vol (d'un portefeuille), etc.

Mais à quelle époque s'est faite la séparation ? La grève des hommes, *concertée,* ne remonte pas moins loin que 1805 : quasiment aux aurores du *capitalisme* industriel. Pour autant, les deux sens ont coexisté longtemps : aller en grève, chercher de l'embauche, concrètement ou figurément en se rendant sur la (place de) Grève où se réunissaient les sans-emploi, et faire la grève. Encore en 1872, on trouve (en parlant d'un patron) : « *Il prend ses ouvriers* à la grève, ce *gâche-métier-là* », avec cette *note de* l'auteur : *il prend le premier venu.*

C'est dans le Sublime ou le Travailleur comme il est en 1870, etc., de Denis Poulot : un texte classique, que devrait bien nous refournir quelque éditeur avisé et courageux. Poulot est une *mine très sûre* pour tout le vocabulaire ouvrier et populaire de l'époque. Quant aux emplois ou aux valeurs extensifs du mot *grève* (perlée, du zèle, mais aussi de l'impôt, de la faim), ils mériteraient un long... article de dictionnaire. Notons seulement, bien vite, qu'Eugène Pottier, le créateur de *l'Internationale* (encore un candidat à la réédition ! c'est un excellent poète révolutionnaire), invite en 1867 les femmes et compagnes d'ouvriers à la grève des caresses : « Nargue à l'époux, nargue à l'amant ! Jusqu'au désarmement, les femmes sont en grève ! »

JACQUES CELLARD.

(1) Emile Pouget, *le Père Peinard*, Editions Galilée, 1976.

(2) Question connexe, mais non accessoire : à quelle date le sigle C.G.T. s'est-il « lexicalisé », c'est-à-dire est-il devenu un mot à part entière ? Et pourquoi, alors que *cégétiste* est entré depuis 1908 dans les dictionnaires, C.G.T. ne figure-t-il ni dans le G.L.L.F., ni dans le *Lexis*, ni même dans le *Trésor de la langue française*, à son rang alphabétique normal ; c'est-à-dire, pour le dernier nommé, entre *cézigue* et *chabanais ?*

LONDRES

Le deuxième Festival du corps et de l'esprit

ou comment mener une « Vie nouvelle »

« SI nous nous perdons, nous nous retrouverons au mât du symbolisme créateur, ou près du dôme des mystères anciens. » Ce curieux rendez-vous, c'est un visiteur qui le donne devant l'immense hall d'exposition de l'Olympia, où s'est tenu, depuis la fin d'avril, le second Festival du corps et de l'esprit. Ce Festival a connu un très grand succès et battu le record de l'année passée, qui surpassait, paraît-il, tous les records d'affluence en vingt-cinq ans, à l'Olympia de la capitale anglaise.

Si vous êtes intéressés par la cuisine macrobiotique, si vous désirez vous soigner par la médecine parallèle ou la transmission de pensée, si vous ne jurez que par les chaussures naturelles ou la salade cultivée sans engrais, si vous êtes à la recherche de votre salut personnel et espérez le trouver dans le yoga ou le zen, si vous êtes obsédé par la protection de l'environnement ou le dialogue avec l'au-delà, le Festival du corps et de l'esprit est fait pour vous.

L'idée en a germé l'année passée dans l'esprit du directeur de la revue britannique *New Life (Vie nouvelle)*. Dire que son projet a été reçu avec scepticisme serait bien au-dessous de la vérité : personne n'y croyait. En particulier, la presse... et la radio, qui négligèrent systématiquement d'en annoncer l'ouverture. Mais, quelques jours plus tard, les médias proclamaient : « *La société parallèle s'est installée pour une semaine à l'Olympia et fait salle comble* », avec force statistiques d'entrées et réflexions étonnées. Habitués à considérer avec suspicion le renouveau d'intérêt pour la pensée positive, les soins par les plantes ou l'écoute du moi intérieur, les sceptiques devaient admettre que des milliers de gens étaient à la recherche d'une « nouvelle vie », et ne pouvant tous aller la chercher en Extrême-Orient ou faire retraite, ils envahissaient un Festival qui leur promettait « autre chose ».

Cette année encore, ils n'ont que que l'embarras du choix : au long des stands, ils peuvent voir des démonstrations de cuisine diététique et végétarienne, de massage électro-magnétique, de transmission d'activité biophysique, de communication sur ondes d'intelligence ou de soins par produits de beauté naturels. Ils peuvent s'initier à la chiromancie, à l'artisanat, ou à la culture organique. Ainsi, au stand des produits de l'« énergie pyramidale », ils apprennent que la culture sous pyramide améliore la germination de 150 % et le taux de croissance de 80 %. Non loin de là, les adeptes du « Mouvement des retraites chrétiennes », des « Amis de l'ordre bouddhiste occidental » ou de la « Nouvelle psychologie » les invitent à s'asseoir sur de grands coussins, pour poser des questions, s'interroger sur eux-mêmes, apprendre à communiquer et à se réorienter.

« Difficile de s'initier à la méditation avec le vacarme qui règne ici !

— *Non,* répond un gourou en grande robe blanche, *venez, et vous verrez comme il est facile, avec nous, de retrouver votre moi intérieur.* »

Sur le grand podium central, se succèdent toute la journée des démonstrations de danses de libération spirituelle ou de création corporelle, sous l'aile protectrice d'un mannequin attaché à un grand deltaplane (symbole du mode de transport non polluant). Le créateur de la « psycho-acoustique » dénonce les méfaits du bruit sur l'équilibre, tandis que des témoins visuels parlent de leurs rencontres du quatrième type (contacts religieux avec des extra-terrestres). Et la fondatrice des Weight-Watchers prend la parole dans le grand théâtre, dont presque toutes les places ont été vendues à l'avance. C'est le lieu fort du Festival, avec conférences et films sur l'astrologie, les sciences occultes, les rites et religions anciennes, l'écologie, la réincarnation, la vie en communauté, etc.

Festival de l'utopie ou entreprise commerciale très adroitement camouflée sous des prétentions à la spiritualité ? Qu'importe, au fond, à tous ceux qui y courent. Ils y viennent « mettre en doute » leur façon de vivre avant de la remettre un jour en question. Et le Festival du corps et de l'esprit annoncerait le monde à venir, si l'on en croit les déclarations de Paul Shay, du très sérieux Stanford Research Institute International : il a récemment prévenu d'importants hommes d'affaires américains que la plus grande menace pesant sur l'économie de consommation viendra des êtres humains eux-mêmes. Dès 1987, beaucoup mangeront et boiront des produits de leur propre composition, pratiqueront la méditation, se détacheront des biens matériels et achèteront le moins possible. Et, toujours selon Paul Shay, l'individualisme créateur, en tant que désir de s'exprimer pleinement, va grandir à tel point que l'on peut affirmer que le monde industrialisé entre dès maintenant dans l'ère du moi.

La deuxième renaissance est-elle si proche ? Dans une autre salle de l'Olympia de Londres, à côté même du Festival du corps et de l'esprit, la société de consommation résiste avec efficacité : les visiteurs s'écrasent aussi à « La plus grande braderie du monde » et en ressortent avec les objets les plus hétéroclites, mais ravis d'avoir fait une bonne affaire.

MICHELLE LESIRE.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Rencontre Bretagne-Catalogne-Occitanie à Rennes

La Maison de la culture de Rennes présente, du 22 au 27 mai, une série de spectacles de théâtre et de chansons, ainsi que des films et des débats consacrés à la culture bretonne, catalane et occitane. Participeront notamment à ces manifestations : Maria Roanet. Jaume Vidal et Yann Ber Pirion (Chansons et Poésie, le 22 mai, à 19 h. 30) ; le Centre dramatique occitan, qui présentera Operacion Chola Baban *(le 22 mai, à 21 h. 30) ; les Mrlitantouille et Bachas dans le cadre d'un fest-noz et d'un bal occitan (le mardi 23 mai au pavillon des Lices, à 22 h.). Bachas donnera un concert de musique occitane le jeudi 25, à 19 h. 30, et Llins Llach le même jour à 21 h. 30 ; le vendredi 26, à 18 h., des films sur le groupe de théâtre Els Joglars seront présentés, et, le 27, Els Comediants interprèteront* Catacroc, *et Ar Vro Bagan* Penaos c'hallien-me Kanan Laouen.

Monique Leyrac au Petit-Odéon

La comédienne et chanteuse canadienne Monique Leyrac présente au Petit-Odéon, du 17 mai au 18 juin, un spectacle consacré au poète canadien Emile Nelligan, né en 1879, mort quarante-deux plus tard, après avoir été enfermé dans un asile psychiatrique vingt-deux années durant, ayant écrit son œuvre en trois ans : des mots qui montrent un poète aux prises avec la folie qui va l'emporter. Monique Leyrac raconte la vie de Nelligan, dit et chante ses poèmes sur une musique d'André Gagnon.

Le show-business et mai 1968

Sur une idée et des textes de Simon Monceau et une musique de Didier Marouani, voici le Rêve de mai, *sous forme d'un double album distribué par Philips, mais qui aurait pu être produit par Walt Disney. Gommé l'immense désir de libérer la vie, effacée l'illusion lyrique, disparu l'esprit diffus de subversion. Restent repris, noyés dans des ballades à l'eau de rose des slogans, des graffiti chantés par des voix aseptisées — exceptées celles de Pascal Auberson et de Joël Daydé, dont on se demande ce qu'ils ont été faire dans cette galère — et soutenues par les traditionnels chœurs des studios d'enregistrement. A noter tout de même qu'une des chansons —* Cours camarade ! *— peut devenir un succès de danse dans les discothèques à la mode. — C. F.*

Le Rêve de mai, *avec Nicolie Rieu, Nicolas Peyrac, Armande Altaï, Michel et Georges Costa, Jean-Michel Caradec, Pascal Auberson, Sabrina Lory, Joël Daydé.*

Double album Philips. 68-30-770.

Nouveaux albums

Zachary Richard (Mardi Gras) : le travail du cajun Zachary Richard s'affine d'album en album. L'influence du rock se précise. Les arrangements sont plus élaborés. Le meilleur album à ce jour de Richard. (33 t. Polydor, 2473-087.)

Alan Stivell (Journée à la maison) : retour de Stivell aux chansons et aux airs traditionnels, à l'odeur de la terre et des landes. 33 t., C.B.S. 82-323.)

Calendrier du rock

Tom Robinson au Palace le 18 mai ; Dr Feelgooud à Clermont-Ferrand le 16 mai, à Pau le 17, à Tours le 18, à Soisy-sous-Montmorency le 19 ; Thin Lizzy au Stadium le 18 mai ; Styx à Mogador le 22 mai ; David Bowie au Pavillon de Paris les 24 et 25 mai, à Lyon le 26, à Marseille le 27 ; Eddie and the Hot Rods au Stadium le 25 mai ; Genesis le 24 à Nantes, les 26, 27, 28 et 29 mai au Palais des sports de Paris, à Poitiers le 30 dans les Arènes, au Palais des sports de Lyon le 1er juin, au Palais des sports de Clermont-Ferrand le 2, au Palais des congrès de Dijon, le 3 ; Mona Lisa à l'Espace Cardin le 25 mai ; Little Bob Story à l'Espace Cardin les 22 et 23 mai, au Havre le au Havre le 27 mai.

Musique

Phil Glass et Michael Snow

Dans la cathédrale américaine de l'avenue George-V, Phil Glass est aux grandes orgues. Le concert débute par le classique Contrary Motion, *de 1969, qui prend ici une ampleur et un relief impressionnants. Il continue avec la troisième partie d'*An Other Look at Harmony, *jamais encore entendue en France : dans un registre élevé, une série chromatique de notes tour à tour ascendantes et descendantes, sur laquelle se greffent des tons graves en valeurs longues d'inégale durée, puis, inversement, des aigus prolongés qui émergent de la ligne mélodique jouée dans les basses. Suivront des extraits d'*Einstein on the Beach *et, après un entracte, une version pour orgue soliste du final d'*An Other Look at Harmony part four, *œuvre chorale présentée, l'an passé, au Festival de Saint-Denis.*

Fourth Series Part One, *la dernière œuvre inscrite au programme, marque un tournant dans la musique de Phil Glass. Il s'agit essentiellement de la superposition simultanée de différentes structures rythmiques sur des tons longuement tenus. Certes, par son relatif dépouillement, une telle pièce peut sembler un retour au « minimalisme » des années 60. Mais on est très loin des unissons de* Music in Fifths *ou de* Similar Motion, *et l'espace sonore s'anime d'une tout autre façon. Sur le plan de la poly-rythmie, l'orgue d'église offre à un soliste des possibilités incomparablement plus grandes qu'un simple instrument électrique portatif.*

A la fin de ce récital, organisé par l'American Center, à l'occasion de son premier Festival du printemps, il suffisait de traverser la Seine pour se rendre au Centre culturel canadien, où, après le vernissage de leurs œuvres, des artistes de Toronto se produisaient dans un groupe musical réuni autour de Michael Snow, pianiste, trompettiste, peintre et sculpteur, surtout connu pour ses travaux dans le domaine du cinéma.

Tous les amateurs de films expérimentaux connaissent, au moins de réputation, le zoom de quarante-cinq minutes de Wavelength *ou les trois heures de* la Région centrale : *une région sauvage du Canada, prise littéralement sous tous les angles par une caméra-machine, sans intervention humaine.*

Au début des années 70, Michael Snow enregistrait également des « musiques pour piano, sifflements, microphone et magnétophone », dans un esprit proche de celui de sès films. Mais, au Centre culturel canadien, surprise : c'est à un concert de jazz le plus « free » qui soit que nous convie un « Artist's jazz band », orchestre régulier, constitué depuis une quinzaine d'années, au sein duquel Michael Snow se montre un instrumentiste au jeu dépouillé et sensible.

Il faut pourtant se souvenir qu'en 1964, c'est à des improvisateurs tels que Albert Ayler, Roswell Rudde et John Tchicaï, qu'il a fait appel pour la bande sonore de son fil New-York eye and ear control, *mais, en fait, il a d'abord été musicien de jazz et c'est parallèlement à cette forme d'activité qu'il s'est intéressé à la peinture, à la sculpture, puis au cinéma.*

Phil Glass et Michael Snow ont en commun d'avoir été considérés, il y a quelques années, comme des chefs de file de l'art « minimal », un terme qui apparaît aujourd'hui un peu trop restrictif au regard de l'ensemble de leurs productions respectives. Le premier reviendra à Paris en automne avec son ensemble pour préparer quelques extraits d'un opéra sur Gandhi, sur lequel il travaille actuellement ; pour le second, une rétrospective de son œuvre picturale et cinématographique s'ouvrira en décembre au Centre Georges-Pompidou.

DANIEL CAUX.

Danse

Le charme étrange de Pilobolus

Le Pilobolus est revenu ; son totem — hiéroglyphe de corps — fleurit sur les murs de Paris. Etonnement enthousiaste chez ceux qui le découvrent, *plaisir renouvelé* des habitués. Dès l'apparition sur scène de ces quatre garçons et deux filles transformés en d'étranges machines de guerre pour les besoins d'un tournoi, un sentiment de dépaysement total saisit le public. Les membres de Pilobolus ne ressemblent pas à des danseurs, plutôt à des athlètes musclés. Souples, précis, concentrés, ils ont élaboré au cours d'essais multiples une sorte de mouvement perpétuel avec ses enchaînements, ses combinaisons, ses interréactions.

A l'origine, il y a quatre étudiants du Vermont Collège ; Mose Pendleton, futur vétérinaire, Jonathan Volken qui se destinait aux sciences, Robby Barnett, étudiant en arts plastiques, Michael Tracy, psychologue. Leurs « hobbies » : le ski de fond, la flûte ou la peinture. A l'époque où l'Université subit les remous de la guerre du Vietnam ils se retrouvent au cours de danse d'Allison Chase — une élève de Murray Louis — et se décident à former un groupe, à créer leur propre forme d'expression. Leur professeur les suit. Au prix d'un entraînement forcené le Pilobolus (ils ont emprunté ce nom à un champignon bizarre), donne cours aux idées les plus folles. Les corps peuvent prendre toutes les formes, subir toutes les métamorphoses ; ils se font lettres, symboles, machines, monstres, mutants, femmes géantes abritant des hommes nus sous leurs jupes, gnomes débiles dansant la gigue, imbrication de membres d'où sort la tête prisonnière d'un danseur. Un surréalisme débridé règne dans leur spectacle d'une irrésistible drôlerie.

Comme l'équipe travaille lentement et se refuse à céder à la médiocrité, ses créations se font au compte-goutte. « Shizen » présenté dans le nouveau programme est *un pas pas de deux d'Allison Chase* avec le solide Mose Pendleton. Mouvements denses, presque archaïques, sur un enroulement de flûte de Kelly Lee, *c'est un* concentré d'énergie, peut-être aussi l'amorce d'une évolution.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30, jusqu'au 21 mai.

Variétés

Warda El Djezaïria

Warda vit à Paris jusqu'à l'âge de dix-huit ans, jusqu'au moment où le cabaret de son père est fermé pour des raisons liées à la guerre d'Algérie. Nous sommes à la fin des années 50. Warda, dont la mère est d'origine libanaise, part pour le Liban. Et elle commence à chanter vraiment. Elle devient populaire auprès des soldats du F.L.N. Elle s'installe en Algérie en 1962. Elle s'y marie, et elle ne va plus chanter pendant dix ans.

A l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance algérienne, Warda chante au gala officiel devant les leaders du monde arabe réunis, puis au forum d'Alger, devant cent mille personnes. Dès lors, Warda sait que sa vie va rouler de nouveau entre les mots et les notes. Elle va au Caire, rencontre des auteurs, des compositeurs, travaille avec eux, cherche une voie nouvelle dans la chanson arabe en dehors du style du grand poète persan Omar El Khayam, qui avait autrefois fixé des normes précises de pensée et de langage.

Les chansons de Warda parlent toujours d'amour, mais en abordant ce thème d'une manière moderne, pour le monde arabe. La femme s'affirme, elle aime, elle est jalouse, elle souffre, elle n'a pas honte de le dire. Ecrites souvent par le poète égyptien Baligh Hamdi — l'un des auteurs d'Oum Kalsoum, — les chansons de Warda durent environ une heure ; Warda, suivant la tradition, reprenant certains passages, improvisant, répétant une parole, mais jamais de la même façon. Les arrangements de l'orchestre de dix-sept musiciens, dirigé par Ahmed Fouad Hassan, sont modernes et introduisent, à côté des huit violons, l'orgue et la guitare.

Warda présentait son chant, vendredi soir 12 mai, au Palais des congrès, et ce samedi elle chantera au Pavillon de Paris, donnant une fois encore une représentation qui exalte des milliers de spectateurs, qui multiplie les réactions, suscite les « you-you », les battements de mains, les cris, les sifflements d'approbation.

CLAUDE FLÉOUTER.

Notes

Cinéma

« Drôles de manières » de Michaël Lindsay-Hogg

Si le film était grivois, ce serait une raison comme une autre d'aller le voir, ou bien s'il y avait un suspense quelconque, ou de la psychologie. Mais là, rien. « Drôles de manières » n'a rien, aucun intérêt, aucune raison d'être. Il passe dans dix salles à Paris ; attirés par la distribution, le sujet, le label « comédie américaine », les gens viennent et s'ennuient.

Dans un couvent de Philadelphie, une abbesse impose sa volonté de puissance et commande l'installation de micros jusque dans les peupliers du parc, pour surveiller nonnes et novices. Bandes magnétiques, talkie-walkies, gadgets d'espionnage : tout est mis en œuvre pour contrecarrer l'ascension de sœur Félicité, qui fait de la propagande en faveur de l'amour libre. Glenda Jackson met personnage de despote et l'interprétation une certaine conviction dans son tation générale est correcte. Mais Mélina Mercouri, en énergique missionnaire, a droit à des interventions aussi fugitives que grotesques.

Le film de Michaël Lindsay-Hogg va-t-il acquérir une petite dimension lorsque les scandales du couvent se mettent à ressembler au Watergate ? Mais non, c'était une fausse alerte.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Photo

« Les Cornes noires » de Christian Louis

La tauromachie est une des dernières mises en théâtre de la mort. Contrairement à Lucien Clergue qui, en suivant les prestations du jeune Christian Nimeno, avait extrait la chorégraphie presque polie de la tuerie, Christian Louis en détache les figures violentes, (torsion de la bouche du torero lorsqu'il enfonce la lame) ou grotesque (picadors nains à la Goya). Avant même l'action tauromachique, les feintes, les « façons » et le reniflage presque amoureux de l'homme et de la bête, il montre la préparation de la course, l'habillement du torero, sa marche vers l'arène.

Les photos de son livre « les Cornes noires », sont enserrées entre deux passages d'argent : d'abord à la caisse, pour le spectacle puis dans les salles d'équarrissage, pour l'achat des quartiers de viande. La tête noire du taureau, tranchée, inutile, repose dans un bouillonnement de sang. Le torero a arraché une de ses oreilles et l'a lancée à une femme de la foule qui l'a tenue entre ses doigts en riant.

Christian Louis recadre dans la corrida les moments de désir et de danger, le jeu de la lame sur la chair. La cruauté peut être tendre, et la gloire minable, ça on le sait. En face de chaque photo, un petit texte de François Coupry, aux beautés cinglantes, fait successivement parler le torero et le taureau.

HERVE GUIBERT.

★ Editions Génération. 80 F.

★ Exposition jusqu'au 20 mai chez Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris, 4e.

Théâtre

Shahrazade dit...

Michel Hermon et Lucien Melki ont choisi une dizaine de contes des « Mille et Une Nuits », ils ont demandé à Karin Trow d'écrire une musique, à Jane Watts d'inventer une chorégraphie.

Trois femmes et trois hommes, vêtus par Claudio Tovar de tulles et de soieries, récitent les textes, les chantent, les dansent, jouent des intruments de percussion.

Il y a eu probablement, entre les partenaires de ce spectacle, une amitié profonde : ils se sont pris à ce projet, ils l'ont, pendant des semaines, modelé ensemble, ils ont dû connaître des instants de plaisir à découvrir tels airs, tels mouvements, qui étaient bien, et, comme le propos de la pièce — de ces contes orientaux — était fantasmagorique, ils ont peu à peu perdu le nord.

Le spectacle se présente comme un navire fantôme qui ne sait pas où il va. C'est complètement raté, et douloureux d'ennui, alors que Michel Hermon, Karin Trow et compagnie sont capables de faire de bonnes choses. Mais là, ils se sont trop aimés les uns les autres, on dirait même qu'en se cassant ensemble la figure ils s'aiment plus encore, et n'est-ce pas normal, après tout ?

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 45.

■ Une rétrospective (en principe intégrale), de l'œuvre de Robert Bresson, sera organisée au cinéma Action-République, à partir du 17 mai. Ce sera l'occasion de revoir « Pickpocket » et « les Dames du bois de Boulogne ».

Formes

TOUTE LA VIE

S'il n'était mort à trente-cinq ans, René Morère (1907-1942) eût connu sans doute la fortune d'un Fautrier, d'un Bazaine, d'un Goerg, entre autres co-exposants de Jeanne Castel. La masse quantitative de son œuvre (dix-huit ans de production fiévreuse, talonnée par la maladie) eût été écrasante : les deux cent trente-six numéros réunis par Jean Rollin en son musée de Saint-Denis (1) en représentent à peu de chose près le dixième. Ce qui n'est pas si mal pour sauver de l'oubli et faire aimer ce quasi autodidacte formé par la fréquentation des maîtres : Tintoret, Delacroix, Goya, etc. De Rubens avant tout, avec son baroquisme et son opulence charnelle, dont a hérité Morère, qui lui aussi a cherché à rendre les volumes. *« Le relief, tout est là... Le relief par n'importe quel moyen »*, disait-il.

Cette frénésie éclate dans ses toiles qui, déjà aux années 30, contraient tous les courants. Pour lui, la peinture est motivée par *« l'amour qu'on porte à la vie, à toutes les formes de la vie »*. A la femme donc, aux femmes qui, vêtues ou pas, peuplent la majeure partie de ses huiles (*Danaé, le Grand Bar*...), de ses pastels et de ses magnifiques dessins, des nus principalement. Ils resteront au musée avec deux douzaines de toiles et soixante gravures, don de Mlle Augusta Morère. C'est sur eux qu'on voudrait insister, sur ces corps dont Morère, pour le citer encore, *« recherche de plus en plus les nœuds, les cassures de l'anatomie, enfin toutes les jointures charmantes qui établissent l'architecture de ce chef-d'œuvre idéal »*.

Corps mémorables et sensuels, omniprésents dans les lithographies, les eaux-fortes, les aquatintes, les pointes sèches où les mêmes qualités graphiques se retrouvent, parfois sous un aspect plus anecdotique (mais Morère ne rêvait-il pas d'être le peintre de la vie moderne que Baudelaire pensait avoir trouvé en Constantin Guys ?), dans la série de sept lithos « Voici Paris », dont on peut voir également une suite rive gauche (2) en compagnie des terribles visions rapportées d'Espagne en 1936, aussi violentes que celles de Goya : *la Déroute, Même les Morts, Quel héroïsme !* (à mains nus contre les tanks).

Près de là, dans les tours de la basilique, les peintures et dessins inspirés à Jean Kiras par les Gisants nous convieront à une nouvelle visite à Saint-Denis, après avoir parcouru un Paris surencombré d'expositions. Comment s'y retrouver ? Par bonheur voici Gardair (3), qui a superposé les textures — petit piège pour l'œil : ces tissus accumulés sont de la peinture, de la peinture pure, de l'excellente peinture — pour mieux protéger un mystère d'autant plus envoûtant qu'il est mieux gardé.

Oui, les entrelacs tramés « en souvenir de Piet Mondrian » et d'autres poètes de l'abstraction, éclairés en leur centre par une lueur orange, les intenses modulations rubescentes, les compositions minutieusement répétitives n'ont rien de commun avec l'art décoratif. Ils nous touchent *« au point sensible »*.

Les paysages assagis (ne vous y fiez pas) de Ferit Iscan (4) ne sont sûrement pas l'aboutissement d'une longue évolution au cours de laquelle le peintre semble avoir épuisé le trousseau de formules-clés, ces *ouvre-boîte* d'une nature rebelle. A quarante-sept ans, Iscan n'est pas au bout de son rouleau — *dévidé par Roger Grenier* dans sa monographie parue au Territoire de l'œil (Pierre Horay, éditeur).

Il nous ménage d'autres surprises. Il fallait sans doute tant d'approches pour que *la Lumière traversée* », titre d'une des meilleures toiles, parfois à vive allure, même *fondue* et vaporeuse, finisse par confondre le peintre avec ses modèles, qu'il s'agisse du *Puy de Sancy*, d'*Au-delà de Sallanches*, de deux paysages anglais ou de tout autre visage d'une terre interrogée sans relâche.

Enfin, mais il est presque trop tard pour le signaler, Roselaar Green (5) *déploie* son pouvoir de séduction dans ses plages fluides, son *Champ bleu*, sa *Maison* orange, *Dernière Lumière*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.
(2) Horizon, 21, rue de Bourgogne.
(3) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.
(4) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.
(5) Galerie des Orfèvres, 23, place Dauphine.




هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Faust (sam., 19 h. 30)).
Comédie-Française : un Caprice ; le Triomphe de l'amour (sam. et dim., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).
Chaillot, grande salle : Cyrano ou les soleils de la raison (sam., 20 h. 30) ; Gémier : Dans la jungle des villes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : la Nuit et le Moment (sam. et dim., 18 h. 30) ; Jean-Jacques Rousseau (sam. et dim., 21 h. 20).
T. E. P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; Kibbutz Dance company (sam., 21 h., dernière).
Théâtre de la Ville : Kolinda (sam., 18 h. 30) ; Pilobolus dance Theater (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Parade (sam., 20 h. 30) ; les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 18 h. 30 ; dim., 18 h. et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30, dernière). — Théâtre de la Tempête : Si l'été revenait (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Epée de Bois : Shahrazade dit (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Dialogue d'exilés (sam., 21 h.) ; la Resserre ; la Marmite (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h.10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Epicerie : Michael Kohlhaas (sam. et dim., 20 h. 30).
Espace Cardin : Sebastian Maroto, guitare (sam., 21 h.).
Fontaine : Y'a des jours-comme ça (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Jacques Villeret (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30) ; le Bluff (sam., 22 h.).
La Bruyère : Louise Michel (sam., 21 h.).
La Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; la Gioconda (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : les Ecrits de Laure (sam., 18 h. 30, dernière) ; Labiche à l'affiche (sam., 20 h. 30).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-Miam (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Dom Juan se retourne (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : la Nuit des tribades ; La plus forte (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Oblique : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent (sam., 21 h.).
Orsay : le Rhinocéros (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Turandot (sam., 20 h. 45).
Renaissance : le Journal d'un fou (samedi 21 heures).
Saint-Georges : Plantons sous la suie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10, dim., 15 h. 15).
Studio-Théâtre 14 : Zazoni le rose-croix (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique une fois (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : les Rêves de Pariatev (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : les Femmes à poils (sam., 19 h.) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h. 45) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Breteuil, château : R. Milosi et F. Parrot, piano (Debussy, Fauré, Franck) (dim., 18 h.).
Clichy, ARC : le Monte-Plats (sam., 20 h. 30).
Enghien, Théâtre du Casino : Ma Cousine de Varsovie (dim., 15 h.).
Gennevilliers, théâtre : Heureux (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
L'Isle-Adam, pavillon chinois : Quintette à vent de Paris, dir. R. Cazier (Haydn, Vivaldi, Milhaud, Ibert) (dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Jennifer Muller and the Works (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Villeparisis, salle des fêtes : Gousse d'ail (sam., 20 h. 30).
Villiers-Adam, église Saint-Sulpice : Quintette à vent de Paris, dir. R. Cazier (Haydn, Vivaldi, Milhaud, Ibert) (sam., 20 h. 45).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Ensemble chorégraphique de Vitry (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Galerie Nane Stern : A. Pinto, M. Podeur, C. Whitfield (musique des 16e, 17e et 18e siècle) (sam., 19 h.).
Conciergerie : O. Bayeux, clavecin, et G. Bezzina, violon baroque (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Lucernaire : N. Lee et P. Bride, violon et piano (sam. et dim., 19 h.) ; Duo Milani Giannoni, violon et piano (Beethoven, Schubert) (sam. et dim., 21 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Notre-Dame de Paris : Lucienne Antonini (Reger, Mendelssohn, Alain) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : C. Maestri et C. Rasquier (Telemann, Albeniz, Ibert).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : G. Gorisito (Bach, Buxtehude) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : Quatuor de flûtes G. Grognet, S. Beltrando et E. Duval (musique baroque et contemporaine (sam., 21 h.) ; Ensemble instrumental Gerson, P. Sabatier (musique baroque) (dim., 16 h.).
Salle Rossini : Quatuor Napoca (Beethoven, Dvorak) (dim., 21 h.).
Musée Guimet : Orchestre de chambre de Transylvanie, dir. S. Ruha (Vivaldi, Rossini) (dim., 15 h.).

Samedi 13 - Dimanche 14 mai

Eglise américaine : Wartburg College Choir (Poulenc, Hassler, di Lasso, Shaw) (dim., 18 h. 30).

Chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : le Troisième Tour (sam. et dim., 22 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Blue rock (sam., 22 h. 30).
American Center : M. Legoube ; P. Font et P. Val (sam., 21 h.).
Théâtre du 28-Rue-Dunois : D. Le Vaillant et Abracadabra Group (sam. et dim., 20 h. 30).
Aire libre : Glubabs Folies (sam., 18 h.).
Palais des Arts : Cie Bernard Lubat (sam., 18 h. 30) ; Shiro Daimon et Steve Lacy (sam., 20 h. 45).
CIM : M. Roques et Tete Montoliu (sam., 20 h. 30).
Campagne Première : Fête égyptienne ; Teca et Ricardo ; R. Fagner (dim. à partir de 18 h.).

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Fiesta flamenca (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Plaine : Compagnie de danse contemporaine Watercress (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Centre Mandapa : Kathakali (sam., 21 h.).
M.J.C. Censier : Vie à Pablo Neruda (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : L'expressionnisme allemand : le Golem, de P. Wegener et C. Boese ; Baruch, de E.-A. Dupont ; 18 h. 30 : l'Ange bleu, de J. Von Sternberg ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : 80 ans de cinéma brésilien ; 20 h. 30 : Os inconfidentes, de J. Pedro de Andrade (en sa présence) ; 22 h. 30 : Sao Bernardo, de L. Hirsman (en sa présence).

Dimanche, 15 h. : Cléopâtre, de J. Mankiewicz ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : 80 ans de cinéma brésilien ; 20 h. 30 : Amuleto de Ogum, de Nelson Pereira dos Santos (en sa présence) ; 22 h. 30 : Rio Quarante Graus, de Nelson Pereira dos Santos (en sa présence).

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis 5e (633-25-37), Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11) ;
Centre Mandapa, 21 h. : Kathakali.
V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 33 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331 51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98), h. sp.
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Ursulines, 5e (033-39-19).
COMMENT ÇA VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : St-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) (v. f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (3 programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

Les films nouveaux

MILITIA BATTLEFIELD, film anglais de Jana Bokova (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ADIEU, JE RESTE, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DROLES DE MANIERES, film américain de Michael Linsay-Hogg (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE GRAND SOMMEIL, film américain de Michael Winner (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf S. et D.).
ONE, TWO, TWO, 122 RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f./v.o. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU 3e TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE ROTI DE SATAN (All. v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-42) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Racine, 6e (633-43-71).
SYBIL (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). Jusqu'au 13.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-777), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04), mardi.
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.
FELLINI-ROMA (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
MAI 68 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
MOBY DICK (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e, à partir du 14.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PHASE IV (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PENDAISON (Jap., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
QUOI DE NEUF, PUSSY CAT ? (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e.
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Marais, 4e (278-34-15).

Les festivals

J.-L. GODARD. — Châtelet-Victoria (508-94-14), 14 h. 15 : No 2 ; 20 h. 20 : A bout de souffle ; 22 h. 10 : Pierrot le Fou. — Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 12 h. 50 : la Mort d'Alexandre ; 14, 15 : Au-delà du bien et du mal ; 16 h. 20 : Taxi Driver ; 18 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. + sam. à 24 h. : Cabaret. — II, 13 h. : le Sang d'un poète ; 16 h. : Accident ; 18 h. : la France de Giscard ; 20 h. + sam. à 24 h. : l'Année dernière à Marienbad.
HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (A., v. o.). — Olympic, 14e (542-67-42) : Husbands (sam.) ; une Femme sous influence (dim.).
GEORGES MELIES, 28, rue Dunois (584-72-00), à 19 h. 30, tous les jours, deux programmes.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : la Maîtresse légitime (sam.) ; l'Argent de la vieille (dim.).
JACQUES TATI. — Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot (sam.) ; Jour de fête (dim.).
ACTION-REPUBLIQUE, 11e (805-51-33). — Semaine vidéo : Une bande de femmes présente des bandes de femmes.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v. o.), I, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 40 : Frankenstein Junior ; 16 h. 30 : John and Mary ; 18 h. 10 : Flesh Gordon ; 19 h. 45 + sam., dim. à 0 h. 15 : The Song Remains the Same ; 22 h. : Cabaret. — II, 13 h. : la Horde sauvage ; 15 h. 30 : le Lauréat ; 17 h. 30 : les Damnés ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; sam., dim. : Délivrance.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 12 h. + sam., dim. à 0 h. 30 : L'homme qui venait d'ailleurs ; 14 h. 15 et 22 h. 30 : Chiens de paille ; 16 h. 15 : le Fantôme de la liberté ; 18 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 20 h. 15 : Un tramway nommé Désir.
FILMS AMERICAINS SUR : « LES RADIOS PEUVENT-ELLES ETRE LIBRES ? » (v. o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
MARLENE DIETRICH. — Action-Christine, 6e (325-85-78) (v. o.) : Shangaï Express (sam.) ; l'Impératrice rouge (dim.).
CHARLIE CHAPLIN. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.) : le Kid (sam.) ; les Temps modernes (dim.).
FELLINI-PASOLINI. — Acacias, 17e (754-97-83) (v. o.), 15 h. : le Casanova de Fellini ; 17 h. 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : Satyricon ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
WESTERNS CLASSIQUES ET RENOUVEAU. — Olympic, 14e (542-67-42) (v.o.) : Fureur apache (sam.) ; Pat Garret et Billy le Kid (dim.).

Le Monde économie-régions

SOCIAL

LA CRISE DU GROUPE TERRIN

La région de Marseille doit être considérée comme sinistrée

déclare M. Gaston Defferre

Marseille. — Port totalement paralysé par une grève générale, défilé de plusieurs milliers de personnes dans la ville, séance extraordinaire du conseil municipal : Marseille a vécu, vendredi 12 mai, une importante journée de mobilisation et d'action pour la survie du groupe Terrin et la défense de la réparation navale.

Tandis que les syndics appliquent à Marseille leur décision de licencier huit cent vingt-cinq salariés de Terrin, les responsables du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) étudient, de leur côté, diverses solutions pour créer une *société* d'exploitation. On a appris, vendredi, que les Ateliers et Chantiers du Havre étaient prêts à prendre une participation aux côtés des Chantiers navals de La Ciotat. D'autre part, le groupe TAG, de M. Akram Ojjeh, devrait faire connaître sa position à la fin de la semaine prochaine.

De notre correspondant régional

Les mots de « drame », « coup très grave », « catastrophe » ont émaillé les interventions qui se sont succédé au cours de la séance extraordinaire de deux heures consacrée par le conseil municipal de Marseille à l'examen de la situation dans la réparation navale. « *Le drame de Terrin* — a notamment déclaré M. Adolphe Palidoni, adjoint à l'emploi et membre du groupe d'action municipale économique et sociale (GAMES), — *c'est qu'il se situe dans le plus mauvais contexte économique qu'ait connu notre département depuis de longues années. Le taux de chômage dans les Bouches-du-Rhône* — a notamment rappelé M. Palidoni — *est de 8,1 %, et à Marseille il atteint 9,2 %, soit presque le double de la moyenne nationale.* »

Tous les intervenants ont estimé que la solidarité nationale devait jouer en faveur d'une entreprise qui n'est pas seulement le premier employeur industriel de Marseille, mais qui constitue aussi le premier centre de réparation navale en France. « *La réparation navale a, dans notre ville, une importance que l'on peut comparer à celle de la sidérurgie en Lorraine*, a déclaré M. Gaston Defferre, député (P.S.) des Bouches-du-Rhône et maire de Marseille. « *Or*, a-t-il ajouté, *pour la sidérurgie, qui est une industrie moins exportatrice que la réparation navale, le gouvernement a consenti des prêts qui s'élèvent à plusieurs milliards d'anciens francs. (...) Nous sommes devenus une région sinistrée.* »

Plusieurs élus, comme l'a fait lui-même M. Defferre, ont souligné que l'aide financière dont a besoin dans l'immédiat le groupe Terrin, estimée à 64 millions de francs, est très inférieure au coût des licenciements que M. Palidoni a chiffré à 100 ou 120 millions de francs.

Dans la motion qu'il a adoptée à l'unanimité, le conseil municipal s'oppose « *à tout démantèlement (de la réparation navale) qui aboutirait à priver Marseille et la façade méditerranéenne du rôle qu'elles jouent dans ce domaine, à tout éclatement, à toute nouvelle répartition juridique ou géographique du groupe Terrin* ». Elle demande par ailleurs que des crédits suffisants soient accordés pour le financement de mises à la retraite anticipée à cinquante-cinq ans.

M. Gaston Defferre a, en outre, indiqué qu'il rencontrerait volontiers le président du groupe TAG, M. Akram Ojjeh.

Le conseil insiste également auprès du gouvernement pour qu'il « *impose aux armateurs ayant reçu une aide de l'Etat de faire traiter leurs bateaux dans des ports français et particulièrement à Marseille* ». Le problème des pavillons de complaisance a également été évoqué dans la discussion. Il fera l'objet d'une motion spéciale au cours d'une prochaine séance de la municipalité. Le porte-parole du groupe communiste, M. Pascal Posado a estimé, pour sa part, qu'il s'agissait d'un « *véritable fléau national, mettant en cause notre potentiel maritime* ».

Le conseil municipal a enfin décidé de voter un crédit de 60 000 francs en faveur des travailleurs de Terrin, somme qui s'ajoutera aux 50 000 francs accordés par le conseil général des Bouches-du-Rhône.

La paralysie du port de Marseille a été totale pendant toute la journée. Toutes les entrées avaient été fermées, sauf celles de la Joliette et du cap Pinède où des piquets de grève ne laissaient passer que les passagers débarquant des car-ferries. Une dizaine de bateaux ont été immobilisés sur rade, en attendant que les pilotes du port reprennent leur travail en fin d'après-midi.

Le port paralysé

Trois mille cinq cents personnes environ — huit mille, selon la C.G.T. — ont participé au défilé qui a eu lieu sans incident, du port à la préfecture de région. Aux manifestants de la réparation navale et des professions portuaires s'étaient joints les représentants du parti socialiste et du parti communiste, et des délégations de plusieurs entreprises ou administrations du département (SNIAS, P.T.T., Caisse d'allocations familiales).

Au cours du meeting qui avait précédé le défilé, M. Henri Sarian, secrétaire général de l'union C.G.T. des Bouches-du-Rhône, avait annoncé la décision de la C.G.T. d'organiser, dans les prochains jours, une grande manifestation pour la défense des activités portuaires et de l'emploi sur le plan départemental.

GUY PORTE.

● *Tanneries françaises réunies.* — La direction a demandé aux salariés de reprendre le travail normalement le 17 mai au plus tard dans les deux usines du Puy (Haute-Loire) et de Bort-les-Orgues (Corrèze). Au cours de la réunion du comité d'entreprise, au Puy, vendredi 12 mai, un représentant du syndic et l'administrateur provisoire de la société ont précisé aux salariés que dans le cas où la situation resterait bloquée la direction serait dans l'obligation d'envisager le licenciement collectif total, la fermeture des deux usines et la cessation définitive de toute activité. Cette décision interviendrait dans la semaine du 22 au 26 mai. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. s'élèvent, dans un communiqué commun, contre cet « *ignoble chantage destiné à diviser les travailleurs* ». — *(Corresp. part.)*

Après la hausse des tarifs publics

M. MITTERRAND : une forme de tromperie.

M. François Mitterrand, qui était l'invité du journal de 13 heures de TF 1, vendredi 12 mai, a déclaré :

« *La politique économique de M. Barre est aussi celle de M. Giscard d'Estaing. Nombreux sont les Français qui pensent avoir été trompés. Nous avons vu cette avalanche de hausses qui aggravent les inégalités, alors qu ele SMIC a augmenté si peu par rapport à la formidable majoration des prix. C'est le contraire d'une politique sociale et c'est une forme de tromperie.*

» *On nous dit que la France ne doit pas vivre au-dessus de ses moyens. C'est le bon sens, et j'en suis d'accord. Mais la formule est fallacieuse, car la véritable question est de savoir si les Français vivent au-dessus de leurs moyens ? Une minorité vit largement au-dessus des moyens de la France, mais des millions et des millions de personnes vivent au-dessous ! Il ne faut pas aller à contre-courant du développement d'une économie moderne par exemple, en sacrifiant le logement. Il faut plus de justice. Avez-vous entendu parler d'un impôt sur les grandes fortunes, ou de la réforme des impôts directs ? Il ne faut pas faire au lendemain des élection le contraire de ce que l'on disait la veille.* »

● *Flaminaire - Waterman.* — Une « table ronde » réunissant Mme Francine Gomez, P.-D. G. de Waterman, les représentants du personnel de l'usine Flaminaire et les pouvoirs publics se tiendra mercredi 17 mai à Paris, indique un communiqué de Waterman. Cette décision a été prise au terme de l'entretien qui s'est tenu le 12 mai à Paris entre représentants de la direction de Waterman et les délégués C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Flaminaire de Redon, à la demande, selon Waterman, de ces derniers. Mme Gomez, précise le communiqué, a exposé aux syndicalistes que son plan de redressement de l'entreprise Flaminaire « *ne peut se concevoir dans un premier temps qu'avec la reprise d'un maximum de deux cents salariés* » sur un total de quatre cents travailleurs.

● *Deux cadres supérieurs de l'entreprise de fabrication de boîtes de vitesse Eaton* (deux cent cinquante salariés), à Saint-Nazaire, ont été retenus, jeudi soir 11 mai, par le personnel et libérés le lendemain matin par la police. Les ouvriers qui se sont mis en grève s'opposent à la mise à pied de trente salariés qui ont été ainsi sanctionnés à la suite de débrayages désorganisant la production.

● *Négociations dans les Charbonnages : déception de tous les syndicats.* — La première réunion de discussion sur l'évolution des salaires s'est soldée, vendredi 12 mai, par un constat général d'amertume.

● *M. Robert Bisson*, député du Calvados (R.P.R.), a été réélu *président de la commission de* surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, fonction qu'il assume depuis 1973.

LES « OUVERTURES » DU GOUVERNEMENT

Nous ne signerons aucun chèque en blanc

déclare le secrétaire général de la FEN

Au cours d'une conférence de presse réunie vendredi 12 mai, à Paris, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, s'est inquiété de « *la distorsion entre l'attitude affichée par le gouvernement et les moyens qu'il entend se donner pour concrétiser l'ouverture sociale* ». Il a évoqué notamment « *les lenteurs inexplicables avec lesquelles s'ouvrent les négociations dans la fonction publique* » où il voit « *une volonté de faire traîner les choses* ». Le secrétaire général de la FEN a eu cette formule : « *L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide.* »

Après avoir estimé que le langage du premier ministre était « *un langage de guerre économique dont les conséquences pèsent une fois de plus sur les classes moyennes et modestes* », M. Henry a ajouté : « *Dans la fonction publique comme dans l'éducation nationale, nous conservons entière notre volonté de discuter. Mais notre inquiétude nous conduit à préciser avec beaucoup de fermeté que nous négocions pour obtenir des engagements et des garanties. Nous ne signerons aucun chèque en blanc.* »

Le secrétaire général a enfin donné le calendrier du programme d'action de sa fédération au cours des prochains mois : en mai manifestations décentralisées pour la défense du sport scolaire et universitaire ; à la fin du mois campagne sur le thème : « *Qualité, efficacité du service public d'éducation* » ; 14 juin, colloque sur « *la santé dans l'éducation* » ; 25 et 26 octobre, journées sur la formation continue ; 21 et 22 novembre, « *Etats généraux pour la promotion de la culture en France* ».

TRANSPORTS

Trois sociétés pour deux bateaux

Après l'article dans lequel nous annoncions la commande par la C.G.M. de deux porte-conteneurs aux Chantiers de l'Atlantique (le Monde *du 10 mai*), *M. Pierre Loygue, président-directeur général d'Alsthom Atlantique, nous précise le « montage financier » de cette opération :*

Habituellement, l'armateur commande directement son navire à un chantier naval. L'armateur reçoit alors l'aide à l'armement (en fait la « prime d'équipement ») et le chantier reçoit l'aide à la construction navale.

Dans le cas particulier des navires de la C.G.M., une troisième société, filiale du chantier, vient s'interposer entre le chantier et l'armateur. Elle achète le navire et le loue sans équipage (« l'affrètement coque nue ») pour quinze ans à l'armateur, qui en assure l'exploitation.

C'est bien cette société intermédiaire qui reçoit la prime d'équipement — mais c'est en fait l'armateur exploitant qui en bénéficie, car le taux de location est calculé sur les prix du navire, déduction faite de cette prime d'équipement. Le système ne conduit donc absolument pas à augmenter artificiellement l'aide à la construction navale.

Pourquoi cette intervention du chantier dans un domaine qui n'est pas traditionnellement le sien ?

En se substituant dans certaines de ses fonctions à l'armateur (et dans certains cas en coopération avec lui), le chantier a pour objectif d'aider à la commande de navires dont il assurera la construction.

Cette intervention peut être plus ou moins étendue. Dans le cas particulier des navires de la C.G.M., le rôle de la société d'armement intermédiaire est modeste mais d'autres circonstances pourront se présenter où il sera plus important.

Ce système n'est d'ailleurs pas nouveau : dans les années 1920 déjà, les Chantiers de Penhoët, prédécesseurs des Chantiers de l'Atlantique, étaient devenus armateurs pour leur propre compte de deux navires pétroliers de 9 000 tonnes de port en lourd.

● *Pas de promenades en l'air.* — L'administration fédérale de l'aviation américaine (F.A.A.) envisage d'obliger les passagers à rester assis et à garder leurs ceintures de sécurité attachées durant les vols. Selon la F.A.A., cette nouvelle réglementation, dont l'adoption définitive fera l'objet d'un débat public, vise à empêcher les accident causés par des zones de turbulences ou des manœuvres imprévues. Les passagers ne pourraient se déplacer dans l'avion que pour se rendre aux toilettes, ou avec l'autorisation d'un membre de l'équipage.

FISCALITÉ

LES PLUS-VALUES MOBILIÈRES SERAIENT TAXÉES FORFAITAIREMENT A ENVIRON 30 %

(Suite de la première page.)

Le 6 avril 1977, il avait décidé de reporter d'un an sa mise en application : soit au 1er janvier 1979.

Dans le « programme de Blois », le premier ministre avait indiqué que la loi de 1976 serait « *réformée dans le sens d'une plus grande simplicité* ». Pour ce faire — et donner ainsi en partie satisfaction au R.P.R., — il s'oriente vers la formule moins complexe de la taxation forfaitaire, qui est utilisée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Un prélèvement fiscal voisin de 30 % (de 25 à 35 %, dit on) serait opéré de façon libératoire sur les plus-values mobilières réalisées.

Une telle méthode présente l'inconvénient de ne pas respecter l'esprit d'équité fiscale qui inspire l'impôt sur le revenu, puisqu'elle exclut toute progressivité de l'imposition. En revanche, elle a le mérite de la clarté, de la simplicité et, probablement, de l'efficacité.

Pour beaucoup de bons esprits, il est d'ailleurs illusoire de vouloir traiter les actions mobilières, soumises à de vives fluctuations et souvent à de fortes baisses, comme des biens immobiliers, dont la valorisation s'opère pratiquement sans heurt au fil des ans. C'est pourquoi les experts travaillent actuellement sur un éventail de solutions inspirées de la taxation forfaitaire, et entre lesquelles le gouvernement serait appelé prochainement à choisir.

F. R.

CARNET

Naissances

— L'ambassadeur, sous-secrétaire général des *Nations unies*, *Mohamed* Habib GHERAB, et Mme, née Ladjimi, ainsi que leurs fils Habib et Fawzi ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Nouha,

le 5 avril 1978, à New-York.

Décès

— M. et Mme Vincent de BAILLIENCOURT-COURCOL,
M. et Mme Thierry de Bailliencourt-Courcol,
Isabelle de Bailliencourt-Courcol,
ont l'immense douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fille et sœur

Patricia,

survenue le 11 mai 1978, dans sa vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, le mardi 16 mai, à 14 heures, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Saint-Maurice-Montcouronne (91).

Priez pour elle.

— Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
vous font part du décès survenu le 10 mai 1978, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

Mme Francine-Mathilde CARVALLO,
née Mahot,

veuve d'Emmanuel Carvallo,
directeur honoraire des études
à l'Ecole polytechnique.

Les obsèques ont lieu le 13 mai 1978, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Etienne Denant, son épouse,
M. et Mme Gabriel Denant,
M. et Mme Alain Petit,
M. et Mme Jean-Bertrand Fontorbe,
M. et Mme Philippe Sigaud,
ses enfants,
Hélène Denant,
M. et Mme Jérôme Dognin,
Emmanuel Prot et Odile Bommelaer, sa fiancée,
Stéphane et Muriel Prot,
Véronique et Didier Fontorbe,
Nathalie Sigaud,
ses petits-enfants,
Armand Dognin,
son arrière-petit-fils,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu le 10 mai 1978, dans sa soixante-quinzième année, des suites d'une longue et douloureuse maladie, muni des sacrements de l'Eglise, de

M. D. J. Etienne DENANT,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
président départemental
de la Croix-Rouge
de Seine-et-Marne,
médaille de vermeille
de la Croix-Rouge,
membre
de la commission des finances
de la Croix-Rouge.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 mai, à 15 heures précises, en l'église de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

214, rue Rousseau-Vaudran,
77190 Dammarie-les-Lys.

— M. Philippe Derrez, son époux,
M. et Mme André Strauss, ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme DERREZ-STRAUSS,
née Nicole Strauss,

survenu le 9 mai 1978.

L'inhumation aura lieu le mardi 16 mai 1978, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Mme Henri Dreyer et ses enfants ont la douleur de faire part du *décès de*

M. Henri DREYER,

survenu le 12 mai 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 mai, à 11 heures, au temple protestant de Ville-d'Avray, 41, avenue de Balzac.

Ni fleurs ni couronnes.
3, parc des Jardies,
Sèvres (92).

— La direction et le personnel de la Compagnie générale de géophysique
font part du décès de leur collaborateur et ami

M. Henri DREYER,
chef du département aéromagnétisme,

survenu le 12 mai 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16, à 11 heures, au temple protestant de Ville-d'Avray, 41 avenue de Balzac.

Ni fleurs ni couronnes.
6, rue Galvani,
Massy,
Service personnel.

— Mme et le docteur Chapelin,
Pierre, Claude, Jacques Sautet,
Sa fille, ses fils, leurs épouses, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Sautet, Parent, Becq, Holley, Dutronc, Claude,
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite SAUTET,
née Parent,

pieusement décédée le 9 mai 1978, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 11 mai, dans l'intimité familiale.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu de

Marguerite GERARD,
née Valdéjo,

une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de :
Sa fille Claude Gérard.

— Une pensée du souvenir pour le quinzième anniversaire du décès du **docteur Anne-Léontine FLAVIAN,** née Barasch.

Soutenances de thèses

— Université Paris-V, samedi 20 mai, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Sory Camara : « Paroles de nuit ou l'univers imaginaire des relations familiales chez les Mandenka ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Visites et conférences

LUNDI 15 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux bourg de Saint-Germain » (Mme Camus).

15 h. 30, 11, place Emile-Goudeau : « Le Montmartre de la bohème » (Mme Barbier).

15 h., Musée des monuments français : « Saint-Louis en son temps » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, Façade portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).

10 h. 30, métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Perrand).

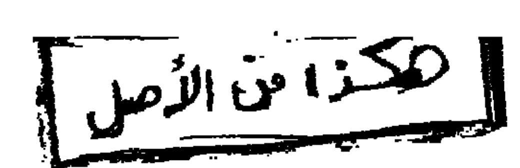
15 h., place du Palais-Royal, devant le Conseil d'Etat : « Les salons du Conseil d'Etat » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Le quartier du Marais sous Charles V » (Templia).

15 h. 30, métro Saint-Paul : « Les petites synagogues du Marais » (Tourisme Culture).

15 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, le souk, le café maure » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein développement de la conscience » (Entrée libre).



EMPLOI

BILLET

LES SYNDICATS CHEZ M. GIRAUD

Le ministre démine

M. André Giraud ne veut pas apparaître comme le ministre des entreprises ou des secteurs en difficulté. On le comprend. Le malheur veut pourtant que, depuis sa prise de fonctions, la plupart, sinon la totalité des interventions du nouveau ministre de l'industrie à l'Assemblée nationale, aient porté sur ce type d'affaires : Boussac, la sidérurgie, les tanneries, etc. Comment pourrait-il en être autrement alors que, les élections passées, le nombre des faillites augmente, et que reviennent à la surface des dossiers délicats un instant enterrés ?

Il ne faut pas s'y tromper : tout laisse supposer que la liste des entreprises défaillantes s'allongera ces prochains mois. L'adaptation de l'outil industriel français à la nouvelle division internationale du travail et le retour à la compétitivité, qui sont deux des grands axes de la nouvelle doctrine industrielle de la puissance publique, supposent, en effet, que les firmes menacées s'adaptent ou disparaissent. Bien sûr, l'idéal serait que, dans le même temps, les créations d'entreprises et le développement des firmes exerçant leurs activités dans des secteurs « porteurs » permettent de compenser les suppressions d'emplois inéluctables. Mais il serait étonnant qu'il en soit ainsi, tant il est vrai que l'action offensive à mener pour créer des postes de travail est une œuvre de longue haleine.

Le chômage ne peut donc qu'augmenter ces prochains mois. Dès lors, le risque existe de voir les travailleurs s'opposer vigoureusement et légitimement à un redéploiement industriel qui, dans un premier temps, ne se traduirait que par des fermetures d'usines. M. André Giraud a parfaitement conscience du danger. Il a donc décidé d'inviter les grandes centrales syndicales à se rendre rue de Grenelle, mettant ainsi en application une des recommandations qui figurait dans la lettre adressée par M. Barre aux partenaires sociaux et répondant aux vœux des syndicats, qui demandaient, depuis longtemps, à être entendus sur les orientations de la politique industrielle.

Démarche louable... et intéressée. M. Giraud estime qu'on ne pourra mener à bien le « redéploiement » qu'en associant d'une manière ou d'une autre, les partenaires sociaux à la politique industrielle. Sa tâche cependant sera difficile : face aux dures réalités de l'heure, il ne peut offrir à ses interlocuteurs syndicaux que les perspectives de surlendemains qui chantent...

PHILIPPE LABARDE.

AFFAIRES

● *Société de Tréfilage.* — La Commission de la C.E.E. vient d'autoriser la création par les groupes Creusot-Loire et Ugine-Aciers d'une entreprise de production de tréfilés en acier inoxydable qui utilisera comme avant-produit du fil machine. Creusot-Loire et Ugine-Aciers apporteront à la nouvelle société l'ensemble de leurs activités de production et de commercialisation, ainsi que leurs filiales et participations dans le tréfilage d'aciers inoxydables. La Société de tréfilage (dont Creusot-Loire détiendra 60 % du capital) se situera au premier rang des producteurs communautaires, tant en volume de production (10 000 tonnes, soit 22,8 % de la production totale de la C.E.E.) que pour les capacités installées (12 000 tonnes, soit 15,3 % de la capacité communautaire).

AGRICULTURE

La hausse des prix européens

Les organisations professionnelles réagissent plutôt favorablement

Tout en jugeant insuffisantes les mesures prises à Bruxelles par les Neuf sur le vin et les fruits et les légumes (« le Monde » du 13 mai), les organisations professionnelles agricoles françaises ont généralement accueilli favorablement ces décisions.

● La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) se déclare partiellement satisfaite des accords. Elle estime que « *la détermination du syndicalisme agricole français a permis d'écarter pour certains dossiers sectoriels des solutions qui auraient été absolument contraires aux intérêts légitimes des agriculteurs* ».

Tout en regrettant que dans le domaine du porc le « *conseil n'ait pas suivi la proposition française* », la F.N.S.E.A. constate avec satisfaction que « *les mesures décidées permettent de réduire effectivement de plus de 50 % le niveau actuel des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) dans ce secteur* ».

Par contre, l'organisation syndicale estime que « *les améliorations apportées au règlement de marchés sur les fruits et légumes et sur le vin sont très insuffisants et devront faire incontestablement l'objet de nouvelles réformes* ». La F.N.S.E.A. déplore également que « *la voix de la raison n'ait pas prévalu dans la fixation de quota « B » sucrier* ». « *Cette mesure devra être corrigée en 1979* », estime-t-elle.

● Pour le C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs), « *l'accord représente pour la plupart des productions, notamment pour les porcs, un pas important sur la voie d'un rétablissement des conditions de concurrence entre tous les pays de la C.E.E. et d'un retour à un niveau plus normal des prix agricoles* ». Cependant, le C.N.J.A. « *met en garde contre le danger que représente, dans le problème laitier, la réduction du prélèvement de coresponsabilité. Il regrette vivement que des protections équivalentes ne soient pas encore offertes aux producteurs des régions méditerranéennes, notamment aux producteurs de vins français* ».

● L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.) « *se félicite de la réalisation d'un accord communautaire en matière de prix agricoles* ». « *Il faut maintenant tout mettre en œuvre pour que les décisions se concrétisent sur les marchés* ».

● Seule la C.G.B. (Confédération générale des planteurs de betteraves) « *tient à marquer son indignation* » devant la décision de réduire le quota « B » à 27,5 % contre 35 %.

Les partis de gauche réagissent différemment.

● La *Lettre de l'unité*, organe du P.S., indique : « *Si l'évolution favorable de notre agriculture passe par Bruxelles, on attend que nos représentants y défendent une harmonisation réelle, qui aurait pour objectif la mise au point de prix d'exportation facilitant les échanges... Or, ils continuent à se contenter d'apaiser les colères de certains producteurs. Et l'acharnement à obtenir des mesures spécifiques sur le porc n'avait que des mobiles politiques : éviter l'éclatement de l'unité paysanne... Mais tout ne se fait pas à Bruxelles. Ou plutôt, ce qui se fait à Bruxelles permet de ne rien faire pour réformer les structures internes nationales. Les agriculteurs français subissent un gouvernement qui se bande les yeux à Bruxelles et qui se croise les bras à Paris.*

● M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., responsable des questions agricoles, a estimé que « *le problème de la fixation des prix agricoles en fonction des coûts de production* » reste entier. « *La question des montants compensatoires n'a pas non plus reçu de solution réelle, même si des aménagements ont été faits pour la viande de porc... Enfin, les projets d'élargissement du marché commun subsistent dans leur intégralité.* » Selon lui « *L'action de la paysannerie française doit se poursuivre sur les quatre problèmes qui ont fait l'objet de la négociation qui vient de s'achever : la taxe sur le lait, la fixation des prix agricoles, le démantèlement des montants compensatoires monétaires et l'élargissement du Marché commun.* »

ÉTRANGER

On ne dévalue pas à moitié...

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce qu'il a recommandé une « dévaluation limitée » du franc belge, le directeur général de l'Office belge du commerce extérieur, M. Schollaert, s'est vu infliger un véritable blâme par le gouvernement. Le vendredi 12 mai, à l'issue du conseil de cabinet hebdomadaire, le premier ministre a déclaré que, en aucun cas, la Belgique ne dévaluerait, qu'elle ne quitterait pas le « serpent » monétaire et, surtout, qu'il n'appartient pas à un haut fonctionnaire d'exprimer la moindre opinion sur ce sujet.

A l'occasion du congrès de l'Association économique flamande, M. Maurice Schollaert avait, le 9 mai, regretté les handicaps dont souffrent les exportations du pays. Longuement applaudi par les industriels flamands, il avait analysé les causes de ces difficultés : des salaires trop élevés par rapport aux concurrents, des charges sociales et une fiscalité trop lourdes, un franc trop solide. La monnaie belge — estimait le haut fonctionnaire — devrait faire l'objet d'une « adaptation » au sein du « serpent » monétaire européen.

La plupart des participants au congrès avaient exprimé leur accord avec M. Schollaert. Certains milieux anversois avaient, toutefois, exprimé des réserves en rappelant le mot d'un ancien ministre des finances : « *On ne fait pas les choses à moitié. On dévalue ou on ne dévalue pas. Il n'y a pas de demi-mesures. La franc est comme la femme dont on ne dit jamais qu'elle est un peu enceinte.* » Selon les mêmes milieux, les matières premières importées — essentielles dans un pays où l'industrie de transformation a une place importante — seraient plus chères en cas de dévaluation, ce qui accroîtrait les coûts de production belges. En quelques mois, dit-on, les avantages d'une dévaluation seraient ainsi perdus. Il n'empêche que les industriels belges rencontrent de plus en plus de difficultés sur les marchés mondiaux et que, notamment, la baisse du cours du dollar ne leur facilite pas la tâche. — P.D.V.

EQUATEUR

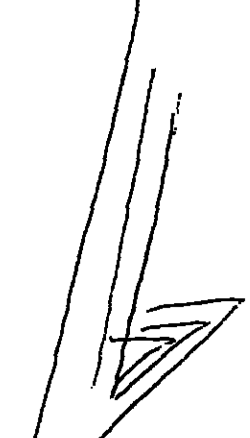
● *L'Allemagne fédérale et la France* ont été en 1977 les principaux investisseurs en Equateur, selon des chiffres publiés par l'administration des banques. La R.F.A. a investi 1 827 millions de dollars dans ce pays et la France 1 680 millions de dollars. Le Venezuela, au premier rang pour les pays latino-américains, a investi quant à lui 1 401 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

COTE-D'IVOIRE

● *La Côte-d'Ivoire* a décidé de se retirer provisoirement du marché du café, en raison du niveau des cours qu'elle juge « *peu satisfaisant* ». La durée de ce retrait n'a pas été précisée. Cependant, la récolte de la campagne 1977-1978 sera l'une des plus faibles de ces dernières années, indique-t-on à Abidjan. Elle n'atteindrait que 195 000 tonnes contre 291 000 tonnes en 1976-1977 et plus de 300 000 tonnes en 1975-1976, en raison de la sécheresse qui a affecté les plantations, principalement dans les régions proches de la savane, au début de 1977. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Le chômage a baissé* en Suisse. Il touchait 10 117 personnes à la fin du mois d'avril, soit 0,5 % de moins qu'au 31 mars et 26,6 % de moins que l'an dernier. Le taux atteignait à fin avril 0,3 % de la population active. On comptait 8 312 emplois vacants, contre 8 341 (— 0,3 %) en mars 1978 et 5 979 (+ 39 %) en avril.



RÉGIONS

Bretagne

Vive déception à Ouessant après l'annulation de la visite du chef de l'Etat

« Nous lui aurions réservé un bon accueil »

(De notre correspondant.)

Brest. — Les mille quatre cent cinquante habitants d'Ouessant se déclarent déçus de l'annulation de la visite que M. Giscard d'Estaing devait faire dans leur île, au cours du week-end de la Pentecôte.

La visite du chef de l'Etat « au bout du monde » aurait constitué pour eux un événement exceptionnel. Pour la première fois un président de la République aurait foulé leur sol. Ils avaient d'ailleurs l'intention de l'accueillir avec tous les honneurs dus à son rang et d'évoquer les conséquences des naufrages de l'*Olympic-Bravery* du *Boehlen* et de l'*Amoco-Cadiz*.

« *C'est malheureux que M. Giscard d'Estaing ne vienne pas*, déclare M. Ticos, maire d'Ouessant, *nous voulions lui réserver un bon accueil : il y aurait eu peut-être, je dis bien peut-être, quelques manifestants, quelques porteurs de pancartes. Il y a toujours des mécontents.* » Le maire d'Ouessant fait remarquer qu'il a appris, tout à fait par hasard, l'annulation du voyage présidentiel. « *J'ai téléphoné*, dit-il, *vendredi à 17 heures à la sous-préfecture de Brest. Le sous-préfet m'a alors dit que le chef de l'Etat ne viendrait pas.* »

« *Nous réclamons depuis longtemps*, ajoute le maire, *un port en eau profonde pour abriter les navires qui assurent la desserte de l'île. Un projet existe. Il est sans cesse renvoyé aux calendes grecques. Le moment aurait été propice de m'en entretenir avec le président de la République. Je lui aurais dit que ce port pourrait recevoir le remorqueur de haute mer que l'on pense baser à Brest pour intervenir, le cas échéant, sur le « rail ». Il est très important de placer ce remorqueur à Ouessant ; les interventions seront ainsi plus rapides à partir de l'île.* »

M. Ticos indique, d'autre part, qu'il avait l'intention de remercier le président de la République d'avoir reculé le « rail » très au large d'Ouessant. « *Avant on voyait les navires passer. Maintenant on ne les voit plus. Nous nous sentons un peu plus en sécurité* », conclut-il. — J. de R.

Ile-de-France

HÉCATOMBE DE CHATS AU PÈRE-LACHAISE

Vives réactions chez les protecteurs des animaux après une hécatombe de chats du Père-Lachaise : le 18 avril, au moins quarante animaux sont morts à la suite d'un empoisonnement au chloralose effectué par les services d'hygiène de la préfecture de Paris. Ceux-ci ont agi à la demande des gardiens du cimetière, selon lesquels la nourriture déposée à l'intention des chats salit les tombes. Avec les chats, ont péri des hérissons et de nombreux oiseaux.

La Société protectrice des animaux (S.P.A.), qui n'a pas été prévenue de cette opération, a vigoureusement protesté.

PRESSE

LE LIVRE C.G.T. PRÉSENTE UN CONTRE-RAPPORT SUR LA NÉOGRAVURE

Le comité centrale d'établissement de la S.D.F.-Néogravure se réunira, mercredi 17 mai, pour examiner le rapport sur le fonctionnement et les possibilités de l'entreprise qu'un cabinet d'experts a élaboré pour le compte des syndicats du personnel. Selon M. Jean Masse, délégué régional de la Fédération du Livre C.G.T., ce document prouve que le plan de redressement préconisé par M. Jeanson, au nom de la direction, comporte des « *propositions qui, même d'un point de vue capitaliste, ne sont pas dans l'intérêt du groupe* » (*le Monde* du 1er avril).

Au cours d'une conférence de presse, réunie à l'usine de Corbeil, le 11 mai, les responsables du Livre C.G.T. ont évoqué leur dernière discussion avec la direction, qui a eu lieu le 25 avril. « *Nous sommes en face d'une volonté délibérée du groupe Hachette de démanteler le groupe Néogravure* », ont-ils notamment réaffirmé. Ils ont rappelé leurs propres propositions qui adoptent comme principe le refus de tout licenciement et prévoient de consacrer à l'investissement les 8 milliards de centimes prévus pour les indemnisations. « *Nous serons intransigeants sur ces propositions. Nous ne sommes pas décidés à céder* », s'est exclamé M. Jean Massé.

Quant à M. Gilles Bourdoiseau, secrétaire de la section de Corbeil de la F.F.T.L.-C.G.T., il a indiqué : « *La C.G.T. est prête à envisager tous les problèmes ayant trait à une sortie normale des grands périodiques. (...) Mais il est indispensable que les choses soient à ce sujet très claires. La C.G.T. en aucun cas ne saurait admettre la mise en cause de droits aussi fondamentaux que le droit au travail et le droit à la grève.* » — S. B.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Fermeté du dollar et du franc

Un DOLLAR à nouveau bien disposé et en hausse générale, une LIVRE peu discutée, et un FRANC FRANÇAIS en nouvelle amélioration, tels sont les faits saillants d'une semaine au demeurant très calme.

En léger redressement au début de la semaine après un net fléchissement, le DOLLAR se raffermissait plus nettement les jours suivants, notamment à la veille du week-end. Jeudi, en effet, les autorités monétaires américaines décidaient, comme prévu, de relever leur taux d'escompte (voir ci-dessous). Cette augmentation, directe et indirecte, des rémunérations offertes aux détenteurs de DOLLARS, constitue un adjuvant supplémentaire pour la monnaie américaine, qui paraît être entrée dans une phase de consolidation, et, peut-être de redressement, comme en témoignent les cours relevés à la veille du week-end, en hausse très nette à Francfort, (au-dessus de 2,10 DM), à Zurich (un peu en dessous de 2,5 F) et à Paris (un peu plus de 4,65 F). Les milieux financiers internationaux ont l'impression que les Américains semblent prendre au sérieux la menace inflationniste et que la réalité économique aux Etats-Unis pourrait changer. Certes, l'inflation reste vive outre-Atlantique, et le déficit pétrolier considérable, mais le projet du président Carter sur l'énergie paraît sortir de l'ornière, et il ne faudrait pas grand-chose pour amener les opérateurs à se montrer moins pessimistes sur l'avenir du DOLLAR : ce dernier a eu besoin, techniquement, de se tenir à un palier sur un marché depuis longtemps baissier, et ledit pallier pourrait constituer la plate-forme nécessaire pour un lent redressement, si les espoirs de « reprise en main » se confirment de l'autre côté de l'eau.

La LIVRE STERLING a, plus ou moins, suivi le DOLLAR dans sa remontée, mais le sentiment du marché a bien changé à son égard, et le doute a recommencé à saisir les opérateurs : trop forte progression de la masse monétaire, tension sur les taux, échecs répétés du gouvernement devant les Communes...

Quant au FRANC FRANÇAIS, voulu stopper la baisse du DM et freiner, dans l'immédiat, le raffermissement du franc. Rien n'est encore acquis, en effet, et il serait plus opportun de laisser actuellement *monter* notre monnaie pour la voir rebaisser à l'automne prochain si la hausse des prix prenait un tour inquiétant. Certes,

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,8210	8,4858	3,6074	3,8404	59,9837	4,1099	1587,00
	—	1,8300	8,4271	3,5685	3,7972	59,0907	4,0534	1585,87
New-York .	1,8210	—	21,4592	50,4795	47,4158	3,0358	44,3066	0,1147
	1,8300	—	21,7155	51,2820	48,1927	3,0969	45,1467	0,1153
Paris	8,4858	4,6600	—	235,23	220,95	14,1469	206,46	5,3471
	8,4271	4,6050	—	236,15	221,92	14,2613	207,98	5,3138
Zurich....	3,6074	198,10	42,5107	—	93,9307	6,0139	87,7713	2,2730
	3,5685	195,00	42,3452	—	93,9759	6,0390	88,0361	2,2501
Francfort .	3,8404	210,90	45,2575	106,4613	—	6,4025	93,4426	2,4199
	3,7972	207,50	45,0597	106,4102	—	6,4261	93,6794	2,3944
Bruxelles .	59,9837	32,9400	7,0686	16,6279	15,6187	—	14,5945	3,7796
	59,0907	32,2900	7,0119	16,5589	15,5614	—	14,5778	3,7260
Amsterdam	4,1099	225,70	48,4334	113,9323	107,0175	6,8518	—	2,5897
	4,0534	221,50	48,0998	113,5897	106,7469	6,8597	—	2,5559
Milan	1587,00	871,50	187,01	439,92	413,22	26,4571	386,13	—
	1585,87	866,60	188,18	444,41	417,63	26,8380	391,24	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

il termine la semaine en assez bonne condition, sauf vis-à-vis du DOLLAR, dont la hausse est générale. Il s'améliore notamment vis-à-vis des monnaies fortes, notamment le DEUTSCHEMARK, qui revient en dessous de 2,21 F. En achetant 15 millions de DM à la veille du week-end, et en le faisant connaître, la Banque de France a, semble-t-il, nos réserves de change ont augmenté de 2 milliards de francs en avril, mais, en ce domaine, flux et reflux peuvent alterner selon les circonstances.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a poursuivi sa lente reprise, s'établissant à 175 dollars contre 173 précédemment.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre - Baisse de l'étain et du cacao

METAUX. — *Les cours du cuivre se sont inscrits en reprise à Londres. Les stocks ont augmenté de 1 175 tonnes à 551 475 tonnes, au Metal Exchange et ce, pour la première fois depuis quatorze semaines, mais le marché prévoit maintenant une nouvelle diminution.*

Brusque repli des cours de l'étain, notamment sous l'influence de Penang où l'intérêt acheteur a apparemment cessé après d'importants achats à caractère spéculatif. Les cours avaient auparavant bénéficié momentanément d'indications selon lesquelles Taiwan se serait porté acquéreur de 2 000 à 3 000 tonnes. Les stocks ont diminué pour la cinquième semaine consécutive à Londres (— 125 tonnes à 2 395 tonnes) au plus bas niveau depuis janvier 1975.

Fermeté des cours du zinc qui ont encore tiré parti du relèvement des prix à la production en Europe. La réunion de Bruxelles entre producteurs et consommateurs doit examiner la situation de l'offre et un important producteur européen a proposé de réduire la production et les stocks. Les cours du plomb se sont repliés ; le marché ayant été défavorisé par le regain d'intérêt dont a bénéficié l'étain.

DENREES. — *Des reprises de bénéfices ont pesé sur le cacao en dépit de la confirmation par le Ghana que sa récolte sera la plus faible depuis vingt ans. En outre, de larges approvisionnements sont en cours de livraison et une firme londonienne prévoit un excédent mondial de 90 000 tonnes.*

Les cours du café ont été plus fermes. La décision du Brésil de réduire de 10 cents à 1,80 dollar la lb son prix minimum à l'exportation et de ramener la taxe à l'exportation de 94 dollars à 80 dollars par sac de 60 kilos, a initialement exercé une influence restrictive. Mais les cours se sont ensuite repris dans la perspective d'une réduction des subventions brésiliennes à l'exportation. D'autre part, la Côte-d'Ivoire a annoncé son retrait du marché.

CEREALES. — *Les cours du maïs sont restés orientés à la hausse à Chicago et ceux du blé se sont redressés. Le département américain de l'agriculture a révisé à 1,28 milliard de boisseaux son estimation de la dernière récolte de blé d'hiver, soit 40 millions de boisseaux de moins que l'estimation précédente. D'autre part, la production soviétique de céréales est estimée à 217 millions de tonnes, sous réserve de conditions climatiques favorables, ce qui représenterait une progression de 34 millions de tonnes par rapport à 1977.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 12 MAI 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 694 (687,50) ; à trois mois, 712 (705,50) ; étain, comptant, 6 380 (6 500) ; à trois mois, 6 315 (6 390) ; plomb, 294 (302) ; zinc, 303 (299).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,30 (58,20) ; aluminium (lingots), 53 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 75,83 (inch.) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 150-155 (inch.).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill., 60,50 (58,29) ; oct. : 62,40 (60,55).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill., 228 (233) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 485 (inch.).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 23,40 (23,30).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 605 (615).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 53-54,25 (53-55). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 208,25-209,25 (214,25-215,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill., 140,75 (151,80) ; sept. : 137,55 (147,90) ; sucre, juill. : 7,30 (7,53) ; sept. : 7,57 (7,81) ; café, juill. : 159,25 (153,25 ; sept. : 144,25 (137,50).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, août : 103,50 (105) ; oct. : 107,20 (108,80) ; café, juil. : 1 458 (1 386) ; sept. : 1 358 (1 295) ; cacao, juil. : 1 853 (1 967) ; sept. : 1 800 (1 885). — Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1 535 (1 628) ; déc. : 1 465 (1 530) ; café, juil. : 1 235 (1 220) ; nov. : 1 146 (1 175) ; sucre (en francs par tonne) ; août : 886 (895) ; oct. : 905 (912).

CEREALES. — Chicago en cents par boisseau) : blé, juil. : 310 (299 3/4) ; sept. : 311 1/2 (307) ; maïs, juil. : 253 3/4 (250 3/4) ; sept : 253 1/2 (249 1/2).

MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse reprend

Après une pause pendant la semaine de l'Ascension, la baisse a repris sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est revenu de 8 1/2 % à 8 %, rejoignant ainsi le niveau de l'automne dernier (et de l'été 1976).

La Banque de France a appuyé le mouvement en adjugeant 4 à 5 milliards de francs sur effets de première catégorie au taux de 8 1/2 %, en diminution de 1/8 %. Cette nouvelle détente est à rapprocher du lancement de l'emprunt d'Etat de 3 milliards de francs (voir d'autre part), émis à 10 %, ce qui implique de creuser un écart suffisant entre le long terme et le court terme... Elle rend encore plus plausible une baisse du taux de base des banques, et des coûts du crédit en général, que les chefs d'entreprise attendent avec impatience. Pour certains d'entre eux, plus ou moins décidés à investir, une telle baisse constituerait une incitation puissante à passer aux actes. Quant aux banques, pénalisées par l'élévation à 10,50 % du taux au jour le jour entre le 10 février et le 17 mars 1978, et le renchérissement correspondant de leurs ressources, sans possibilité de le répercuter sur leurs emplois, leur pénitence a pris fin : elles ont même largement le temps de compenser leurs pertes ou leur manque à gagner.

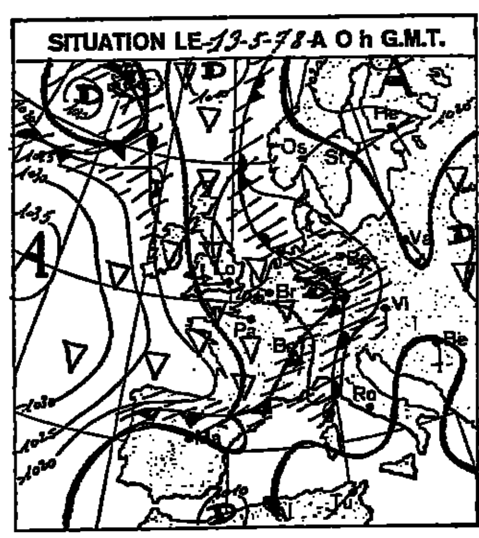
Nonobstant, une certaine tension a été relevée sur le marché à terme, surtout sur les échéances éloignées : à un an, on cotait vendredi 8 3/4 % « demandé ». Les opérateurs s'inscrivent donc à contre-courant de la tendance apparente, estimant que la détente actuelle n'est pas appelée à se poursuivre en dessous de 8 %, et que les taux sont appelés à augmenter dans les prochains mois, plus précisément à partir de l'automne, lorsque les indices de prix seront susceptibles de devenir « mauvais ». Ils estiment en outre, que la tenue du franc, satisfaisante pour l'instant, pourrait pâtir de ces « mauvais indices », ce qui provoquerait également une remontée des taux. Les pronostics seront-ils vérifiés ? Nul ne peut l'affirmer ou le démentir. En matière de prévision, il convient d'être prudent : avant les élections, nombre de trésoriers d'établissements se sont « couverts » à terme à des taux supérieurs aux niveaux actuels.

A l'étranger, le fait marquant a été la tension croissante qui se développe sur les marchés anglo-saxons. Aux Etats-Unis, le Système de réserve fédéral a porté son taux d'escompte de 6 1/2 % à 7 %, au plus haut niveau depuis le début de 1975. M. Miller, le président du FED, soulignant que ce relèvement était destiné à freiner l'expansion de la masse monétaire, de plus en plus rapide actuellement, et à lutter contre l'inflation. En Grande-Bretagne, la Banque d'Angleterre a relevé de 8,75 % à 9 % son taux d'escompte, également pour lutter contre la progression de la masse monétaire, mal calculée précédemment, et qui dépasse les objectifs. Le phénomène risque d'affecter le marché français, où, pour la première fois depuis longtemps, le taux à « six mois » (8 3/8 %), rejoignant celui de l'eurodollar, traditionnellement inférieur, ce qui risque de constituer un « paquet », et, en fait, un véritable obstacle à toute détente ultérieure sur la place de Paris.

F. R.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 14 mai 78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 mai à 0 heure et le dimanche 14 mai à 24 heures :

La France restera sous l'influence du courant d'origine océanique assez rapide et souvent perturbé qui circule entre les hautes pressions du large Atlantique et les basses pressions de la mer du Nord et d'Europe centrale. Le temps, encore instable samedi, s'améliorera un peu au cours de la nuit de samedi à dimanche, mais une nouvelle perturbation abordera les régions voisines de la Manche dimanche matin et affectera progressivement la moitié nord de notre pays.

Dimanche 14 mai, la zone de temps couvert et modérément pluvieux, associé à cette perturbation, touchera, dès le matin, la Bretagne et la Normandie, elle s'étendra ensuite à la Vendée, au Bassin parisien et aux régions du Nord, et atteindra, le soir, les Charentes et les régions du Centre et du Nord-Est. A l'avant de cette zone pluvieuse, le temps sera un peu brumeux en début de matinée et souvent nuageux ensuite.

Sur la moitié sud de la France, les éclaircies prédomineront malgré des passages nuageux pouvant donner quelques averses, particulièrement sur les versants nord des massifs.

Dans les régions méditerranéennes, le mistral s'affaiblira, ailleurs, les vents seront généralement modérés de secteur ouest dominant. Ils deviendront assez forts ou même temporairement forts en s'orientant à sud-ouest près des côtes de Bretagne et de Normandie.

Les températures minimales seront en légère baisse, les températures maximales stationnaires.

Samedi 13 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,7 millibars, soit 757,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mai ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 19 et 12 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 19 et 8 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 5 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 15 et 7 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille-Marignane, 20 et 10 ; Nancy, 13 et 4 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice-côte d'Azur, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 25 et 12 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 13 et 4 ; Tours, 16 et 5 ; Toulouse, 20 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 4 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 10 et 5 ; Bonn, 11 et 5 ; Bruxelles, 8 (min.) ; îles Canaries, 26 et 18 ; Copenhague, 7 et 3 ; Genève, 11 et 1 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 26 et 10 ; Moscou, 6 et 3 ; New-York, 17 (max.) ; Palma-de-Majorque, 21 et 7 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 6 et 2.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 072

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■			■		
IV	■				■				
V							■		
VI						■			
VII						■		■	
VIII		■							
IX				■					
X			■		■			■	■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. S'emporte aussi bien à la mer qu'à la montagne. — II. Très légères. — III. Exposé à tous les vents ; Terme musical ; Lettres de préavis. — IV. Pieuse inscription ; Détail parfois pénible. — V. Un principe qui en vaut bien un autre ; Symbole. — VI. Partie de chasse ; Souvent étouffé dans la foule. — VII. Sont appelées à traverser de jolis quartiers. — VIII. Prénom. — IX. Cible multiple ; Fièvres de très courte durée. — X. Abréviation ; Au début d'une médisance. — XI. Un envoyé du ciel.

VERTICALEMENT

1. Siège de cérémonies ; Sautera. — 2. Parsèment un champ azuré ; Très tendre chez certains jeunes impitoyables. — 3. Ont vu bien des gens se déplacer en file indienne. — 4. Vient de voir ; Transportent les touristes ; Terme musical. — 5. Prix de droit ; Rivière. — 6. Peintre illustre ; Avait un bon coup d'œil. — 7. Onze, chez les Romains ; En train de s'assurer que rien ne bougera. — 8. Verbe bien connu des robins ; Prénom épelé. — 9. Certains s'y raccrochent avec l'énergie du désespoir.

Solution du problème n° 2 071

Horizontalement

I. Léna ; Crales ; Age. — II. Audacieux ; Almés. — III. Je ; Rat ; Egoïne. — IV. Ose ; Raucité ; Se. — V. Tâtillons ; Us. — VI. Quête ; Sassera. — VII. Ussé ; Eau. — VIII. Ie ; Llanos ; Irma. — IX. Errions ; Oo ; Noé. — X. Rales ; Jaunets. — XI. Es ; Acteurs ; Li. — XII. Aspe ; Es ; Oie. — XIII. Car ; Orel ; Pester. — XIV. Ramure ; Ecouteur. — XV. Ascenseur ; Rée.

Verticalement

1. La Jonquière ; Cru ; 2. Eues ; Useras ; Aa. — 3. N.D. ; Etés (Midi, roi des étés) ; Ri ; Arma. — 4. Aar ; Ateliers ; Us. — 5. Carte ; Los ; Porc. — 6. Citai ; Van ; Aérée. — 7. Ré ; Ulm ; N.S.J.C. — 8. Au ; Cl ; Pô ; Atèles. — 9. Ios ; Soues ; Ce. — 10. Etna ; ONU ; Pou. — 11. Sagesse ; Erreur. — 12. Io ; Saints ; St. — 13. Amis ; Euros ; Oter. — 14. Gêneur ; Me Lieue. — 15. E.S.E. ; Sara ; Pierre (qui roule...).

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mai 1978 :

DES DECRETS

● Portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur et du régime international.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le fait marquant de la semaine a été l'annonce du lancement le 22 mai d'un « Emprunt d'Etat » d'un montant de 3 milliards de francs au taux de 10 % (voir d'autre part).

	12 mai	Diff.
4 1/2 % 1973	733	+ 1
7 % 1973	2 731	+ 26
Empr. 10,30 % 1975	98	+ 0,10
10 % 1976	100,50	— 0,10
P.M.E. 10,60 % 1976	99	+ 0,20
P.M.E. 11 % 1977	100,50	— 0,80
Barre 8,80 % 1977	102,10	— 0,80
4 1/4 % 1963	103,50	+ 0,20
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	94,30	inchangé
5 1/2 % 1965	108,40	inchangé
6 % 1966	107	— 0,20
6 % 1967	102,15	+ 0,05
C.N.E. 3 %	2 375	+ 60,50
Charbonnages	169	+ 3

Banques, assurances, sociétés d'investissement

L'Epargne de France a réalisé en 1977, un bénéfice net de 6,77 millions de francs ; le dividende a été fixé à 7,70 F (+ 3,85 F de crédit d'impôt).

	12 mai	Diff.
Bail Equipement	185	— 11
B.C.T.	110,10	— 5,70
Cetelem	236	— 11
Comp. bancaire	388,10	— 17,90
C.C.F. (1)	125	+ 4,90
Crédit foncier	335	+ 3
Financ. de Paris	158	— 5
Localfrance	170	— 5,50
Prétabail	387	+ 2,10
U.C.B.	213,90	— 13,10
U.F.B.	281	— 18
Silic	210,10	— 9,90
S.N.I.	384	+ 3
Compagn. du Midi	367	— 8
Eurafrance	231,50	— 8,50
Pricel	142	— 6
Schneider	169	— 5,50
Suez	274	— 3

(1) Compte tenu du coupon de 8 F.

Alimentation

Carrefour annonce pour avril un chiffre d'affaires (société mère + filiales à 60 %), toutes taxes comprises, de 765,5 millions de francs, en progression de 6 %.

	12 mai	Diff.
Beghin-Say	61	— 4,10
B.S.N.-Gerv.-Dan.	471	— 18
Carrefour	1 592	— 77
Casino	1 119	— 23
Moët-Hennessy	470	— 28
Mumm	335,10	— 43,90
Olida et Caby	154	— 6,40
Pernod-Ricard	253	— 23,50
Radar	350	— 10,50
Raffin. St-Louis	85,90	— 3,10
S.I.A.S.	295	— 17,50
Veuve Clicquot	598	— 2
Viniprix	405	— 30
Martell	421	— 24
Guy. et Gascogne	260	— 13
Génér. Occidentale	188	inchangé
Nestlé	8 230	+ 180

Filatures, textiles, magasins

B.H.V. comptabilise pour 1977 un bénéfice net de 11,2 millions de francs, contre une perte de 1,86 million, et porte son dividende de 2,50 à 4 F net. Le chiffre d'affaires des quatre premiers mois de 1978 a atteint 539 millions de francs (+ 17,9 %).

	12 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	40	inchangé
Sommer-Allibert	429	— 18
Agache-Willot	805	+ 38
Fourmies	23,80	+ 2,30
Lainière Roubaix	50	— 1,50
Roudière	335	— 3
Saint-Frères	125	— 6,50
C.F.A.O.	408,20	— 8,80
B.H.V.	97,60	— 2,60
Galeries Lafayette	65,40	— 2,60
Nouvelles Galeries	94,30	— 10,70
Paris-France	80	— 13
Prénatal	28,55	— 3,55
La Redoute	561	— 28

Le bénéfice d'*UIS*, soit 54,1 millions de francs (+ 32 %), permet d'augmenter de 20 % le dividende de l'exercice 1977, qui s'élèvera à 24,60 F.

RETOUR A LA NORMALE

Contrairement au démenti qu'il avait opposé au lendemain des élections, le gouvernement a décidé de lancer, le 22 mai prochain, un emprunt de 3 milliards de francs de type « classique » : durée de 15 ans, franchise de 3 000 F pour le calcul de l'impôt sur le revenu, et, le cas échéant, prélèvement libératoire de 25 %. Emis au taux de 10 %, cet emprunt n'est assorti d'aucune garantie spéciale et exorbitante du droit commun, comme la garantie de change de l'emprunt « Barre » de juin 1977 au taux de 8,80 %, ou la clause or, comme l'emprunt 7 % 1973 « Giscard ».

Renouant avec la tradition des emprunts d'Etat des années 60, il ressemble comme un frère à celui lancé en juin 1976 par M. Fourcade (2,5 milliards de francs, 10 % et 15 ans), et sera suivi d'un certain nombre d'émissions aux mêmes conditions, destinées à combler partiellement le déficit budgétaire par des ressources à long terme, non inflationnistes. Ajoutons qu'il a été bien accueilli par le marché, qui craignait une émission massive (plus de 6 milliards de francs), comme la rumeur en avait couru et qu'il contribue ainsi à un retour à la normale sur un marché qui en a bien besoin.

Bâtiment et travaux publics

En 1978, la part du chiffre d'affaires hors taxes réalisée par « Bouygues » à l'étranger devrait passer de 33 % à 50 %. Cette politique, voulue par les dirigeants du groupe, est destiné à favoriser une expansion freinée en France par une conjoncture défavorable.

S.P.I.E.-Batignolles a dégagé en 1977 un bénéfice de 20,05 millions de francs, accru de 52,9 %, grâce aussi à l'extension de l'activité à l'étranger. Les actions non amorties donneront droit à un dividende global de 6 F contre 5,28 F et les actions amorties à un dividende global de 3,75 F contre 3,03 F.

Le bénéfice consolidé du groupe *Routière Colas* pour 1977 devrait, après arrêt définif des comptes, atteindre 57 millions de francs contre 71 millions. Le dividende global est fixé à 22,50 F contre 20,70 F.

	12 mai	Diff.
Auxil. d'entrepr.	438	— 1
Bouygues	684	+ 11
Chim. et Routière	112	— 4,90
Ciments français	115	— 1,90
Dumez	819	— 25
Entr. J. Lefebvre	295,80	+ 15,80
Génér. d'entrepr.	188,50	— 6,50
Gds Travx de Mars.	265	— 2
Lafarge	130	— 3
Maisons Phénix	950	— 128
Pollet et Chausson	160	— 8,40

« L'exercice *1978* sera marqué pour « Maisons Phénix » par une stabilité des facturations et des résultats. » Cette remarque faite en public par le P.-D.G., M. Roger Pagezy, a modifié l'excellente opinion que les analystes financiers avaient de cette valeur. Mais ces derniers ont peut-être oublié un peu vite qu'au 1er avril le carnet de commande du groupe atteignait 3,05 milliards de francs, lui assurant dix-huit mois d'activité, soit de quoi franchir largement la période de consolidation attendue par les dirigeants

Matériel électrique, services publics

C.I.T.-Alcatel a réalisé en 1977 un bénéfice net, hors plus-values, de 82,3 millions de francs, contre 72,7 millions ; l'absorption de S.L.E.-Citerel au 1er janvier 1977 ne permet pas la comparaison des résultats. Le dividende, augmenté de la fraction réservée au titre de l'exercice 1976, sera fixé à 51 F net contre 38,80.

	12 mai	Diff.
Alsthom Atlantiq.	73,10	— 3,80
C.E.M.	60,80	— 5,20
C.G.E.	348	— 20
C.S.F.	235	— 11,50
C.I.T.-Alcatel	1 101	— 42
D.B.A.	173	+ 8
Matra	1 960	— 160
Leroy-Somer	560	— 39
Machines Bull	35,35	— 2,60
Moulinex	154	— 12,80
T.R.T.	509	— 31
Télémécanique	717	— 49
Thomson-Brandt	189,70	— 7,80
Schlumberger	343,20	+ 19,70
Générale des eaux	520	— 30
Lyonnaise des eaux	425	— 14,50

Produits chimiques

Victime de ses surcapacités, d'une conjoncture toujours maussade, d'une forte concurrence étrangère, enfin de la valorisation du deutschemark, qui lui coûte une fortune, la chimie allemande ne parvient pas à remonter le courant. Après un exercice 1977, marqué pour les trois grands groupes par de fortes baisses de bénéfices (— 47,9 % pour « Hœchst », — 36,1 % pour « B.A.S.F. », — 34,9 % pour « Bayer »), le premier trimestre s'est achevé sans qu'aucune amélioration n'apparaisse. Au contraire, les résultats avant impôts des trois firmes ont continué de fléchir, respectivement de 25,2 %, de 38,5 % et de 19,5 %. Un seul chef d'entreprise, le docteur Rolf Sammet, président de « Hœchst », croit à une reprise pour le second semestre. Optimisme de commande ? Ni le professeur Seefelder, grand patron de la « B.A.S.F. », ni le professeur Grunewald, numéro un de « Bayer », ne partagent cette opinion. Pessimisme de composition ou simple prudence ? En attendant, les autres chimistes européens ne sont pas non plus à la fête. Comme prévu, pour la première fois depuis cinq ans, « C.d.F.-Chimie » est rentré l'an passé dans une ère de déficit. La perte du groupe s'élève à 71 millions de francs. « A.T.O.-Chimie » a équilibré ses comptes. Quant à « Akzo », ses dirigeants prévoit que le groupe restera cette année encore dans le rouge.

	12 mai	Diff.
C.M. Industries	217,50	— 6,50
Coteile et Foucher	103,50	+ 0,50
Institut Mérieux	355	— 34
Laboratoire Bellon	210	— 3,60
Nobel-Bozel	58	— 1
Pierrefitte-Auby	71	— 0,50
Rhône-Poulenc	88,80	— 2,60
Roussel-Uclaf	258,50	— 6,50
B.A.S.F.	291,50	— 5,70
Bayer	302	— 2
Hoechst	292,50	— 2,50
Norsk Hydro	158,10	— 1,90

Métallurgie, constructions mécaniques

En forte baisse l'an passé (près de 40 %), les bénéfices du groupe suédois *S.K.F.* devraient, selon ses dirigeants, progresser en 1978.

Poclain annonce aussi pour 1977 un déficit plus important : 179,7 millions de francs contre 138,5 millions.

Constitué en 1977, le groupe « S.E.V. » a réalisé, au cours de cette année-là, un chiffre d'affaires consolidé de 2,16 milliards de francs. Reconstitué pour les exercices précédents, le montant des ventes a été de 1,96 milliard de francs en 1976 et de 1,54 milliard en 1975.

A l'issue de l'année écoulée, le groupe a dégagé un bénéfice net de 50,32 millions de francs (14,37 F par action).

	12 mai	Diff.
Chiers-Châtillon	17,10	— 1
Creusot-Loire	81	— 6,20
Denain Nord-Est	35,95	— 2,65
Marine-Wendel	60,30	— 4,20
Métall. Normandie	63,20	— 2,30
Pompey	77	+ 1,70
Sacilor	31,50	— 2,50
Saulnes	40	— 0,10
Usinor	24,80	— 1
Vallourec	90	— 3
Alspi	70,10	— 3,90
Babcock-Fives	83,20	+ 0,30
Génér. de fonderie	98	+ 1
Poclain	184,50	— 18,50
Sagem	533	+ 30
Saunier-Duval	130,50	+ 0,50
Penhoët	241	— 4
Peugeot-Citroën	356	— 20
Ferodo	434,90	— 34,10

Mines, caoutchouc, outre-mer

La *Société des caoutchoucs du Donaï* (S.C.D.) et la *Société des caoutchoucs du Kompong Thom* (S.C.K.T.) vont être absorbées par l'*Indochinoise de plantations d'hévéas* (S.I.P.H.).

	12 mai	Diff.
Imétal	59	— 5,50
Peñarroya	37,90	— 0,50
Charter	11	+ 0,20
Inco	78,40	+ 2,30
R.T.Z.	18,05	+ 0,45
Tanganyika	11,60	— 0,55
Union minière	169,50	— 2
Z.C.I.	0,84	— 0,11
Kléber	45,20	— 1,30
Michelin	1 414	— 66

Pétroles

La compagnie américaine Oxoco a cédé à *Elf Aquitaine* 25 % des intérêts qu'elle détenait dans cinq blocs situés au large des îles Seychelles (océan Indien).

	12 mai	Diff.
Aquitaine	429,50	— 23,50
Esso	70,50	— 2,40
Franç. des pétroles	125,50	— 3,30
Pétroles B.P.	68,80	+ 0,30
Primagaz	133	— 2,50
Raffinage	73,50	— 2,50
Sogerap	78,10	+ 1,90
Exxon	225	+ 9
Petrofina	611	+ 15
Royal Dutch	265,80	+ 0,70

Mines d'or, diamants

Les dernières statistiques prouvent que le marché des diamants d'Anvers est resté très florissant en 1977. Les importations de pierres brutes ont augmenté de 34 % et les exportations de 30 %.

	12 mai	Diff.
Amgold	96	+ 6,50
Anglo-Américain	16,95	— 0,20
Buffelsfontein	52,30	+ 2,30
Free State	95	+ 2
Goldfields	14,55	— 0,35
Harmony (1)	18	+ 0,60
President Brand	54,30	+ 2,70
Randfontein (2)	192,10	+ 7,15
Saint-Helena	45,40	+ 0,40
Union Corporation	15,50	— 0,15
West Driefontein	108,50	+ 1,80
Western Deep	44,30	+ 3,30
Western Holdings	104,10	+ 1,90
De Beers	19,90	+ 0,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,30 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 3,55 F.

Valeurs diverses

Les comptes consolidés définitifs de « Saint-Gobain » pour 1977 se soldent par un bénéfice net de 642 millions de francs (+ 36,3 %), pour un chiffre d'affaires de 31 829 millions de francs (+ 11,5 %).

Publicis a réalisé en 1977 un bénéfice consolidé de 23,64 millions de francs, plus que doublé par rapport à celui de l'exercice précédent (10,84 millions). Le dividende global sera majoré (10,80 F contre 9 F).

Le bénéfice de la *Française des Ferrailles* pour l'exercice écoulé de quinze mois atteint la somme symbolique de 0,3 million de francs. Le résultat net du précédent exercice clos le 30 septembre 1976 s'était élevé à 12,28 millions de francs. Le dividende global est ramené de 22,35 F à 15 F.

	12 mai	Diff.
L'Air liquide	296	— 16,10
Bic	480	+ 4
Europe n° 1	475	— 17
L'Oréal	720	— 18
Jacques Borel	117	— 12,80
Club Méditerranée	402	— 22,90
Arjomari	120	— 7
Hachette	171,50	— 8,50
Presses de la Cité	88,20	— 3,80
P.U.K.	272	— 2
St-Gob.-P.-à-M.	144,90	— 6,60
Skis Rossignol	1 605	— 45
Chargeurs réunis	168	+ 1

Bourse de Paris

SEMAINE DU 8 AU 12 MAI 1978

ETATS D'AME

UNE nouvelle tradition serait-elle en train de naître au palais Brongniart ? C'est la question que l'on pouvait se poser à la veille du week-end. Depuis la mi-mars, en effet, le marché paraît avoir respecté une sorte de règle de l'alternance, chaque semaine de hausse étant automatiquement suivie d'une période identique de baisse. Les cinq dernières séances n'y ont pas échappé. Après avoir enregistré un progrès de 1,5 % la semaine dernière, les différents indices viennent d'en céder près du double.

Amorcé modérément lundi, mais en l'absence d'une activité conséquente, le mouvement de repli s'est nettement accéléré mardi tandis que, le volume des transactions à terme s'accroissait. A l'issue d'une séance relativement plus animée, les cours avaient perdu 1,6 % en moyenne, cependant que les investisseurs étrangers brillaient toujours par leur absence. La reprise sélective et limitée qui se produisit mercredi n'eut aucune suite. Au contraire. Jeudi, les vendeurs revinrent en force sur un certain nombre de valeurs et le marché recula de 1 % en moyenne. Cible principale l'action « Maisons Phénix », submergée sous une avalanche de ventes, vit sa chute stoppée nette par un mystérieux acheteur qui ramassa la quasi-totalité des cinquante-six mille cent titres offerts ce jour-là. La veille, le président de la firme en question avait laissé entendre que les bénéfices de son groupe n'augmenteraient pas en 1978. (Voir d'autre part.) Paraissant totalement surpris, les analystes financiers, dont la mission consiste justement à prévoir ce type de phénomène, conseillèrent en bloc à leurs divers employeurs (agents de change et banquiers), de liquider les actions « Maisons Phénix » encore en portefeuille. Pour eux, une valeur dite de croissance « venait de mourir ». Pour d'autres, peut-être, elle subissait une forte éclipse, prélude à une traversée du désert. Le coup de grâce lui fut néanmoins porté à la veille du week-end, avec la vente de seize mille nouveaux titres. En deux séances, près de 12 % (72 millions de francs) du capital d'une des premières entreprises françaises de construction ont changé de mains sans que le cours ne s'écroule. Une affaire d'autant plus étrange que la direction de la société a déclaré n'être pour rien dans le rachat de ses titres...

Cette opération aura au moins suscité quelque animation autour d'une corbeille passablement circonspecte. Encore serein au début de la semaine, le climat s'est en effet peu à peu dégradé au fil des séances de baisse et, à la veille du week-end, le sentiment était pour le moins réservé.

Relativement bien accueilli, le prochain lancement d'un emprunt d'Etat de 3 milliards de francs (voir encadré), n'a guère suscité de commentaires négatifs. En revanche, les hausses de prix annoncées pour certains produits (essence, tabac, etc.) ont, quand bien même elles étaient attendues, déclenché des réactions de mauvaise humeur. Les investisseurs craignent surtout que ces augmentations du coût de la vie ne relancent trop vigoureusement les revendications salariales et n'entraînent à nouveau le pays dans le cycle infernal de l'inflation, à quelques mois de la libération progressive des prix promise par le gouvernement.

Dans le même temps, il est vrai, les boursiers ont à composer avec une incertitude de taille : celle qui entoure encore le catalogue des mesures propres à favoriser l'investissement en actions, que M. Barre doit présenter à la fin de ce mois.

Au palais Brongniart en général, on préfère tenir que courir...

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise sensible

Les cours se sont assez nettement redressés cette semaine à Wall Street où, dans un marché encore très actif, l'indice Dow Jones a gagné 11,61 points en cinq séances pour s'établir à 840,60 le 12 mai.

C'est, paradoxalement, l'annonce d'un renchérissement du taux de l'escompte qui a déclenché une vague d'achats, les investisseurs interprétant cette mesure comme un signe de la volonté administrative de lutter contre l'inflation. Autre nouvelle favorablement accueillie autour du Big Board : le programme de réduction d'impôts promis par M. Carter ne portera que sur 20 milliards de dollars, et non 25 milliards, comme annoncé précédemment...

L'activité de la semaine a porté sur 182,10 millions d'actions contre 196,17 millions auparavant.

	Cours 5 mai	Cours 12 mai
Alcoa	46 3/4	46 5/8
A.T.T.	62 1/8	61 3/4
Boeing	47 1/4	49 3/8
Chase Man Bank	32	33 3/8
Du P de Nemours	114 5/8	118 1/4
Eastman Kodak	52 1/4	54 1/2
Exxon	48 5/8	48
Ford	50	50 1/2
General Electric	50 5/8	53 1/8
General Foods	29	30 1/2
General Motors	63 1/8	62 7/8
Goodyear	17 3/8	17 1/8
I.B.M.	262 1/2	262 5/8
I.T.T.	31 3/8	31 3/8
Kennecott	23 3/4	23 1/2
Mobil Oil	67 1/4	65 7/8
Pfizer	31	33
Schlumberger	71 3/4	77 3/8
Texaco	25 1/8	25
U.A.L. Inc.	27 7/8	28 3/8
Union Carbide	39 7/8	40 3/8
U.S. Steel	27	27 1/4
Westinghouse	20	19 5/8
Xerox Corp.	48 1/2	50 3/8

FRANCFORT

Affaiblissement

A la suite de la publication de quelques résultats de sociétés en baisse, le climat a été morose et maussade cette semaine à Francfort. Les volumes quotidiens de transactions ont été faibles et l'indice Commerzbank s'est finalement établi à 765,4 le 12 mai contre 772,9 le 5 mai.

	Cours 5 mai	Cours 12 mai
A.E.G.	86	81,20
B.A.S.F.	135,90	132,70
Bayer	138,70	137,50
Commerzbank	225,50	225
Hoechst	133,30	133,80
Mannesman	155,30	148,80
Siemens	273	272,50
Volkswagen	202,80	198,10

LONDRES

Reprise en fin de semaine

D'abord déprimé dans l'attente des statistiques monétaires et après le dernier sondage de conjoncture du patronat, le marché du Stock Exchange a enregistré une vigoureuse reprise technique lors des deux dernières séances de la semaine.

A la veille du week-end, en dépit de la révision en hausse du rythme d'augmentation de la masse monétaire, le marché gardait ses bonnes dispositions.

Indices du « Financial Times » du 12 mai : industrielles, 488,3 contre 481,5 ; mines d'or, 148,6 contre 141,9 ; Fonds d'Etat, 71,02 contre 71,73.

	Cours 5 mai	Cours 12 mai
Bowater	202	204
Brit. Petroleum	824	862
Charter	128	133
Courtaulds	124	129
De Beers	334	348
Free State Geduld*	18 1/2	19 1/4
Gt Univ Stores	298	294
Imp. Chemical	357	361
Shell	578	575
Vickers	182	176
War Loan	32 3/4	31 3/4

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Forte activité

D'abord en baisse, le marché s'est redressé pour regagner finalement tout le terrain perdu initialement.

L'activité a été forte : 1 427 millions de titres ont changé de mains contre 898 millions la semaine précédente (trois séances seulement).

Indices du 12 mai : Nikkei Dow Jones, 5 497,98 (contre 5 540,09) ; indice général, 412,21 (contre 412,82).

	Cours 4 mai	Cours 12 mai
Canon	495	486
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	586	587
Matsushita Electric	760	658
Mitsubishi Heavy	133	136
Sony Corp	1 860	1 810
Toyota Motors	990	975

ZURICH

Assouplissement pour les achats étrangers

A partir du 16 mai, les étrangers pourront utiliser le produit des ventes de titres cotés en Bourse pour acquérir des titres de même nature, à condition que les ordres de vente et d'achat soient donnés simultanément. Un détenteur étranger d'obligations ou de notes arrivées à échéance pourra également échanger ces titres contre de nouvelles obligations ou des bons de caisse émis par les banques. Enfin, des droits de souscription pourront être cédés à des opérateurs étrangers dans certaines conditions. Ces aménagements techniques ne remettent pas en cause les mesures prises le 27 février dernier par la Banque nationale suisse.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 5 5	COURS 12 5
Or fin (kilo en barre)	26350	26450
— (kilo en lingot)	26390	26495
Pièce française (20 fr.)	266 90	259 80
Pièce française (10 fr.)	205	212
Pièce suisse (20 fr.)	230	227 30
Union latine (20 fr.)	225	226 20
● Pièce tunis. (20 fr.)	181	181
Souverain	248	247 20
● Souverain Elizabeth II	281	287
● Demi-souverain	283	278
Pièce de 20 dollars	1192	1200 40
— 10 dollars	569	571
— 5 dollars	389 50	391
— 50 pesos	1051	1060
● — 20 marks	338	339
— 10 florins	242 70	244
● — 5 roubles	130 50	131

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
Maisons Phénix	76 260	76 145 840
Matra (*)	14 775	28 928 300
Michelin	15 100	21 773 040
C.S.F. obl. conv.	60 725	16 505 032
Perrier	73 700	15 573 290
Peugeot-Citroën	42 650	15 510 538

(*) 4 séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	8 mai	9 mai	10 mai	11 mai	12 mai
Terme	94 851 492	108 015 150	105 650 609	147 677 019	106 818 142
Compt. R. et obl.	101 008 775	86 450 290	154 031 309	108 928 592	125 658 203
Actions	54 257 362	54 052 462	53 660 542	48 835 168	80 613 950
Total	250 117 362	248 517 902	313 342 460	305 440 779	313 090 295

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	8 mai	9 mai	10 mai	11 mai	12 mai
Franç.	130,5	128,4	129,3	127,5	126,5
Etrang.	100,5	100	100	100,2	100,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	8 mai	9 mai	10 mai	11 mai	12 mai
Tendance	132,3	130	131	129,3	128,4
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	75,4	74,2	74	73,7	72,9

M. Sarre fait le ménage

Décidément, l'heure des décisions a sonné chez Nobel-Bozel. Après avoir quasiment évincé la famille Roussel-Nobel, actionnaire principale, inventorié les dettes à hauteur de 248 millions de francs, augmenté le capital de 71 millions de francs, le Crédit commercial de France et l'IDI, devenu pratiquement majoritaires, ont chargé M. Claude Alain Sarre de « faire le ménage ». Il a commencé par annoncer une réduction d'activité dans le secteur le plus lourdement perdant de la filiale Isorel (fermeture de deux usines de panneaux de portières sur cinq).

Maintenant, c'est le tour de la maison mère, Nobel-Bozel, dont le bilan porte la trace des difficultés du groupe et des difficultés ou des erreurs passées, c'est-à-dire une perte de 233 millions de francs en 1977. On y trouve la prise en compte des déficits accumulés d'Isorel (plus de 100 millions de francs), celle des frais financiers dus à un endettement devenu progressivement très lourd, et l'apurement de certaines situations comme celle de la filiale Peinture Valentine, payée trop cher en 1974, avec une partie du prix libellée en francs suisses et payée quatre ans après à un taux de change bien supérieur (20 à 30 millions de francs de perte). En admettant que les filiales Isorel (70 millions de perte en 1977) puissent revenir à l'équilibre en 1979, les autres filiales (explosifs, électro-métallurgie, peintures) ne font pratiquement aucun profit. M. Sarre a donc du pain sur la planche, même s'il met à profit la réévaluation du bilan pour dégager, en fin d'année, des plus-values substantielles sur les actifs du groupe, la tour Nobel notamment.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— MAI 68 : « Pas de violence, jamais », par C. Mauriac ; « Comme un bleu au bord de l'âme », par M. Le Bris ; « Un gaullisme pour demain », par D. Gallet.

3. ÉTRANGER
— Les tensions en Europe du Sud.

4. PROCHE-ORIENT

5. LES TRENTE ANS D'ISRAEL

6. DIPLOMATIE

6. ASIE
— « Révolution en Afghanistan » (II), par Gérard Viratelle.

7. POLITIQUE

8. SOCIÉTÉ
— ÉDUCATION
— RELIGION
— JUSTICE

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 15
— Au fil de la semaine : L'histoire peut attendre, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Port-d'Iguaçu : Un monde rouge, par Christiane Chambenois.
— La vie du langage : Un dictionnaire à faire, par Jacques Cellard.
— Jazz sur Europe 1 : Vingt ans déjà.

16-17. CULTURE
— FORMES : toute la vie.

18 à 20. ÉCONOMIE
— La crise du groupe Terrin.
— Les difficultés de M. Boussac.

21. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Carnet (18) ; Informations pratiques (20) ; Loto (20 ; « Journal officiel » (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20).

APRÈS L'ÉCHEC DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

M. Marcel Boussac est invité par ses salariés à intervenir

L'assemblée générale des actionnaires du groupe Boussac, qui s'est réunie vendredi 12 mai, n'a pu valablement se tenir (nos dernières éditions). Elle a « tourné court sur un obstacle juridique grave », indique le journal « l'Aurore », dont M. Marcel Boussac est propriétaire. Le quotidien précise que celui-ci « s'oppose aux suggestions de son neveu gérant du groupe ». Il semble que M. Jean-Claude Boussac ait fait en sorte que le quormu ne puisse être atteint à l'assemblée, afin d'éviter de se trouver en position d'accusé face à son oncle.

Dans ces conditions, la situation, complètement bloquée, ne semble pouvoir se résoudre que par un dépôt de bilan, à moins que M. Marcel Boussac ne se décide à remettre une forte somme d'argent dans son groupe. Des télégrammes émanant des salariés de diverses usines du groupe lui ont été adressés, vendredi, lui demandant d'intervenir.

DANS LES RUES DE PARIS

File la peine...

« Ah, les salauds, les s... », la voix tremble. La bouche, les yeux, hésitent un instant. Et les larmes montent. Larmes de colère, de désarroi, traduisant l'innocence maltraitée.

Elle tenait tranquillement son rang dans la foule. Un peu ronde, déjà usée, elle marchait, sûre de son bon droit. Comme les cinq cents « Boussac », venus le matin même de leurs vallées vosgiennes, elle réclamait au ministère parisien son dû : un emploi. Les policiers, massés au coin de la rue de Grenelle, ne l'inquiétaient pas.

Soudain le barrage se forme. Les élus locaux, écharpe en bandoulière, sont bousculés, avec les premiers rangs du cortège. Pagaille, quelques coups. La foule semble bouillonner et s'arrête, désemparée.

« On ne venait pas faire le mal ! » L'indignation jaillit de tous les groupes, mêlée à la rancœur sourde des gens trompés. *« On vous habille, et vous nous faites ça »*, dit naïvement un homme en agrippant le tissu d'un uniforme. On se sent honteux d'être là. *« C'est navrant de devoir taper sur ces gens qu'on devrait être les premiers à défendre »*, soupire même un policier.

Chez les femmes, nombreuses et souvent âgées, le découragement l'emporte. *« Qu'est-ce qu'on va devenir ? Qu'on nous le dise au moins... »*

Les slogans, scandés d'une voix inégale, accusent la direction — *« Boussac à la porte »*, *« Boussac démission »* — aussi bien que l'indifférence générale : *« On veut du travail ! »*

Après quelques palabres entre les syndicats, les élus locaux et les forces de l'ordre, une délégation d'une quarantaine de personnes parvient à passer le barrage. Elle sera finalement reçue par le directeur des industries textiles, chimiques et diverses, du ministère de l'industrie. Une heure et demie plus tard, les délégués reviennent, les mains vides. *« On ne nous a rien dit. Aucun engagement, aucune précision, rien ! »* résume un délégué syndical.

« Il m'apparaît qu'on s'oriente vers un dépôt de bilan. Je suis extrêmement déçu. Nous n'avons obtenu aucune mesure précise », ajoute M. Christian Pierret, le député socialiste de Saint-Dié, qui accompagnait la délégation. La consternation, la stupeur, l'emportent désormais sur l'indignation.

C'est à peine si l'interdiction notifiée par la police de circuler dans Paris plus longtemps soulève des protestations. Les délégués syndicaux insistent. Mais les « Boussac » sont déjà remontés dans leurs cars. Ils repartiront, *« par un itinéraire direct vers la porte de Bercy »*... et les Vosges, encadrés de cars de police. Sans avoir compris...

« Le plus terrible, c'est l'incertitude. Tous les jours je reçois des visites, des lettres de familles désespérées », assure le maire de Rambervillers.

File la peine... c'est presque la chanson (1). Il faut avoir vu les « *Boussac* » s'entasser tristement dans leurs cars pour comprendre combien impitoyable est la machine économique et administrative, combien dérisoires les querelles entre clans familiaux ou les disputes politiques, combien faibles les promesses officielles de reconversion.

Les erreurs passées ont été bien trop nombreuses — inconscience du fondateur, incompétence et fautes de gestion des gérants, laxisme des banques, imprévoyance des pouvoirs publics. Il est sûrement trop tard pour les effacer. Il n'est pas tolérable qu'aujourd'hui seuls des innocents les paient.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) File la laine, file les jours, garde ta peine.

● *La société Peltex, à Saint-Dié (Vosges)* va licencier quatre-vingt-cinq salariés. Cette décision a été annoncée jeudi 11 mai, au lendemain de la présentation du « plan de survie » du groupe Boussac. La société Peltex fabrique des fourrures synthétiques. Quelques jours plus tôt, le Tissage de la Warnelle, à Plainfaing, spécialisé dans la fabrication de tissus pour la haute couture, avait décidé de fermer ses portes, licenciant ses trente-trois salariés. — *(Corresp. part.)*

LES NÉGOCIATIONS SOCIALES

L'imprécision des orientations du gouvernement limite la portée des entretiens avec les syndicats

Prochaine rencontre C.G.T.-C.F.D.T.

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a terminé vendredi 12 mai ses entretiens avec les organisations syndicales, en recevant successivement la C.F.D.T., la C.G.T. et F.O. Les dirigeants syndicaux ont, les uns et les autres, estimé positifs certains propos du ministre. Toutefois, ils se montrent réservés sur la portée exacte des réunions ultérieures annoncées.

D'autre part, les entrevues entre le C.N.P.F. et les confédérations syndicales se sont achevées, le 9 mai, avec la réception de la C.F.T.C. Là encore, les appréciations des syndicalistes sont mitigées sur la portée constructive des futures négociations. Pour sa part, M. Bergeron a déclaré que les conversations « ne seront pas aussi aisées qu'on aurait pu le penser ».

Les centrales attendent maintenant la réponse du patronat : lettre ou nouveaux rendez-vous précisant les modalités de la poursuite des négociations.

La C.F.D.T. a annoncé, le 12 mai, qu'elle rencontrerait la C.G.T. avant cette nouvelle phase des discussions, pour examiner notamment les questions sur les salaires et la durée du travail.

M. Boulin, selon les déclarations faites par M. Séguy, a accepté que des groupes spécialisés paritaires discutent des problèmes d'emploi en général, mais aussi des conventions collectives, des libertés syndicales, des « syndicats maison », de l'immigration et de l'inspection du travail. Une réunion serait prévue, *« au niveau le plus élevé, pour prendre des décisions »*.

L'emploi des jeunes a été au centre de l'entretien entre le ministre et la C.F.D.T., a dit M. Rolant, secrétaire national cédétiste. Selon lui, M. Boulin s'est déclaré prêt à étudier et essayer de régler ce problème de fond sans attendre la prochaine échéance électorale. Il a reconnu que le « pacte de l'emploi » avait permis, à certains employeurs, de disposer d'une main-d'œuvre à bon marché et qu'il faudrait en tenir compte dans la reconduction du dispositif. Sur cette mesure, M. Bergeron a dit avoir formulé *« les plus extrêmes réserves »*. Selon le leader F.O., il faut élargir les contrats emploi-formation, améliorer leur contenu, afin qu'ils atteignent 60 000 jeunes (contre 28 000 dans le pacte 1977) ainsi que les stages de formation professionnelle. Mais l'efficacité des « stages pratiques » en entreprise lui semble « douteuse », et il insiste pour que *« l'expérience soit terminée, au plus tard, le 31 mars 1979 »*.

Alors que dans la fonction publique, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, poursuit ses contacts exploratoires avec les syndicats, sans donner aucune précision sur ses intentions (la C.F.T.C. et les autonomes doivent être reçus mardi 16 mai), les discussions sur les salaires ont commencé, vendredi 12 mai, dans les Charbonnages.

Tous les syndicats de mineurs ont fait part, à leur sortie de cette réunion, de leur *« déception »* ou *« amertume »*. Selon la C.F.T.C., les propositions de la direction sont calquées sur celles appliquées en 1977 (augmentation du pouvoir d'achat si la hausse des prix ne dépasse pas 10 %). Or, indique M. Bergamini, responsable des mineurs C.F.T.C. en 1978, la politique différente de M. Barre sur les prix risque d'aboutir à une stagnation des salaires. Deux nouvelles réunions — lointaines — sont prévues le 30 mai et le 19 juin, et des possibilités de compromis sont possibles, notamment à l'égard des manuels.

Nouvelle grève le 18 mai à la R.A.T.P.

A la R.A.T.P., où aucune négociation salariale n'est prévue, le conflit des conducteurs d'autobus va rebondir : en annonçant la pause de Pentecôte, après les débrayages des jours précédents, les syndicats ont confirmé leur consigne de grève, jeudi 18 mai, si la direction n'entame pas de discussion.

A la S.N.C.F., la grève localisée des accompagnateurs et contrôleurs de train, dans la banlieue sud-ouest de Paris, devait se poursuivre jusqu'à dimanche matin 6 heures. Samedi matin 13 mai, le trafic de banlieue, à Paris-Austerlitz, n'étant assuré qu'à 30 %.

Le « brigadiste » voudrait être extradé

Vit-on jamais détenu en voie d'être extradé aussi décontracté ? Carlo Casirati, alias Gianni Zongone, alias Giorgio della Beffa s'est présenté, très serein, vendredi 12 mai, devant M. Philippe Ferrieu, qui présidait la quatrième chambre correctionnelle de Paris. Pour lui, un usage de faux administratif (trois passeports), un recel de fausses valeurs étrangères (20 millions de lires) et une tentative d'escroquerie, ce ne sont que broutilles. *« Coupable »*, a-t-il dit d'entrée.

C'est que Casirati, trente-six ans, lithographe italien par le passé, navigue dans d'autres eaux. N'a-t-il pas, le 22 novembre 1977, retenu l'attention de la chambre d'accusation de Bordeaux, qui donnait un avis favorable à son extradition ? N'a-t-il pas encore, le 30 mars dernier, contraint la cour d'assises de Milan à repousser le procès de dix-neuf co-inculpés en raison de son *absence ?*

Casirati est un malfaiteur doublé d'un « politique ». Il a, par le passé, mélangé allègrement le rapt criminel à l'assassinat d'un commissaire italien de la brigade anti-terroriste et à celui d'un avocat. *« Elément très dangereux »*, dit son dossier. Aujourd'hui, comme avant, il revendique son appartenance aux Brigades rouges.

Vendredi, dans son long manteau de cuir, avec ses lunettes teintées, il semblait absent. Il savait que la justice française ne voudrait pas indéfiniment s'embarrasser de sa personne : il suffisait de considérer le nombre des gendarmes mobiles dans le prétoire pour en juger.

Mais le plus paradoxal de cette affaire n'est-il pas que Casirati semble pressé de regagner, via fourgon cellulaire, la péninsule italienne ?

En entendant le président le condamner à un an d'emprisonnement après une brève plaidoirie de Mᵉ Olga Cusmano-Runfola, il aura une moue d'approbation. L'explication est simple. Ayant déjà une fois faussé compagnie à ses gardiens en Italie, ce terroriste en exil pense sans doute pouvoir récidiver dans l'avenir. Arrêté le 2 juillet 1977, *Casirati sera extradé dans moins de deux mois.* — L. G.

TRENTE-DEUX MORTS DANS UN INCENDIE A ANKARA

Trente-deux personnes ont trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé, vendredi soir 12 mai, un centre commercial d'Ankara, a indiqué samedi matin M. Faruk Sukan, vice-premier ministre turc. Selon M. Sukan. — (A.F.P.)

● *Erreur de laboratoire à Thionville : trois inculpations.* — Le directeur d'un laboratoire d'analyses médicales de Thionville, le docteur Reinert, et le co-directeur, le docteur Argenson, ont été inculpés, mercredi 10 mai, de non-assistance à personne en danger, et leur assistante, Mlle Yvonne Krawcky, vingt-sept ans, d'homicide involontaire, après la mort, le 18 janvier dernier, d'une patiente, Mme Francine Badri, âgée de vingt-sept ans. Par suite d'une erreur à propos d'un flacon, Mme Badri, qui venait subir une hyperglycémie provoquée, avait absorbé un composé

● *Le procès du physicien dissident soviétique Youri Orlov* doit s'ouvrir lundi 15 mars, son avocat, Mᵉ Evgueny Shalman, a informé, jeudi, la femme du physicien, Mme Irina Orlova, que Mme V. Loubentsova a été désignée comme juge. — *(A.F.P.)*

En Charente

SUICIDE D'UNE INSTITUTRICE

Une institutrice de Reignac (Charente) Mme Françoise Bordelais, vingt-quatre ans, a mis fin à ses jours le jeudi 11 mai. Convoquée à 9 heures avec d'autres instituteurs à la commission d'admission en classe de sixième au collège de Barbezieux, elle en a *été* renvoyée par l'inspecteur départemental de l'éducation pour ne pas avoir, selon l'inspection académique, *« préparé le travail prévu »*, la constitution des dossiers des élèves estimés aptes à passer en sixième.

Selon certains enseignants du collège de Barbezieux, qui ont décidé un arrêt de travail pour le 18 mai en signe de protestation, Mme Bordelais aurait été l'objet d'une réprimande *« d'une rare violence, dépassant les limites acceptables de la part d'un fonctionnaire chargé de conseiller les instituteurs »*.

Au congrès de la Fédération des parents d'élèves

M. CORNEC DEMANDE AUDIENCE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

(De notre envoyé spécial.)

Limoges. — En ouvrant le trente-deuxième congrès national de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), samedi 13 mai à Limoges, le président de la Fédération, M. Jean Cornec, a rappelé une série d'anniversaires : le premier congrès de Limoges d'abord, en 1960, qui se déroulait au lendemain du vote de la loi Debré sur l'enseignement privé, *« comme celui-ci se déroule au lendemain du vote de la loi Guermeur »*. Surtout M. Cornec a mis en parallèle les trois 13 mai :

13 mai 1958 : l'angoisse. Le congrès de la F.C.P.E., réuni à *Marseille, adressait un télégramme* au président René Coty pour *« la sauvegarde de l'Etat républicain »*.

13 mai 1968 : l'espoir. La banderole de la Fédération *« flottait au milieu de la foule des jeunes qui tenaient le haut du pavé »*.

13 mai 1978 : la déception. *« J'espérais pouvoir accueillir ici le nouveau ministre d'un gouvernement de gauche*, dit M. Cornec. *Mais cette année nous n'avons pas le droit de rêver. »* Il a demandé aux militants de *« ne pas baisser les bras »* et de poursuivre *« le travail de fourmi »*.

Ironisant ensuite sur M. Lagarde, *« le principal complice de MM. Guermeur et Haby, qui fait du footing sur la grand-place de Royan »*, M. Cornec a annoncé que le congrès allait adresser un télégramme au président de la République — avec copie à MM. Barre et Beullac — pour demander audience pour la Fédération *« avant les arbitrages budgétaires du 25 mai prochain »*.

R. C.

Le numéro du « Monde » daté 13 mai 1978 a été tiré à 550 163 exemplaires.

Au Parlement européen de Strasbourg

Vif débat sur la violation des droits de l'homme en Argentine

De notre correspondant

Strasbourg. — La Coupe du monde de football a été indirectement l'occasion du débat le plus vif et le plus passionné de ces dernières années au Parlement européen de Strasbourg. La prochaine Coupe du monde a divisé le Parlement sur une procédure tout à fait nouvelle, celle de l'« audition publique », à propos de la situation des droits de l'homme en Argentine.

Dans une proposition de résolution, MM. Fellermaier (R.F.A.) et Prescott (G.-B.), président et vice-président du groupe socialiste, évoquaient le problème de la sécurité des citoyens des pays membres se rendant en Argentine en juin, en notant que sur les vingt mille prisonniers politiques et les quelque dix mille disparus recensés par Amnesty International on comptait une centaine de ressortissants des Etats de la Communauté. Les auteurs demandaient à la commission, au conseil des ministres et surtout aux gouvernements des Neuf d'intervenir auprès du gouvernement de Buenos-Aires pour mieux faire respecter les libertés démocratiques en Argentine. Ils voulaient également charger la commission politique du Parlement européen d'organiser, le 25 mai prochain à Bruxelles, une « audition publique » sur les violations des droits de l'homme en Argentine. La commission politique, forte de trente-cinq membres représentant tous les partis, avait d'ailleurs recommandé, fin mars, cette procédure à l'unanimité moins trois abstentions.

Pourtant, en séance publique, les groupes démocrate-chrétien, conservateur, libéral et les démocrates européens de progrès n'étaient plus d'accord sur cette procédure, tout en reconnaissant qu'une action commune en faveur du respect des droits de l'homme en Argentine était nécessaire. Ils ne voulaient pas transformer une commission du aPrlement européen en « tribunal Russell ». Pourquoi se prononcer uniquement sur les violations des droits de l'homme en Argentine, dit M. Scott-Hopkins, vice-président du Parlement et vice-président du groupe conservateur, et ne pas s'occuper d'eux alors que les quatre cinquièmes des pays membres de l'ONU ne les respectent pas, selon Amnesty International.

L'amendement de M. Scott-Hopkins visant à la suppression de l'« audition publique » fut rejeté par le Parlement, sensible à l'argumentation des représentants socialistes allemands Fellermaier et Seefeld selon laquelle il ne fallait pas essayer de masquer, avec le prétexte du sport, les atteintes graves et quotidiennes aux droits de l'homme en Argentine ; et de rappeler l'utilisation des Jeux olympiques de 1936 par le régime de Hitler pour étouffer toute critique à l'intérieur et améliorer son image de marque à l'extérieur.

La procédure vint alors tout compliquer et finalement faire échouer l'adoption de la résolution. Les socialistes demandaient un vote nominal afin que chacun se prononçât clairement sur la question. Démocrates-chrétiens, conservateurs libéraux et démocrates européens de progrès le demandaient également, mais pour faire jouer la règle du quorum. Juste avant le vote, une bonne dizaine d'entre eux quittaient l'hémicycle. Le quorum (67 représentants, soit un tiers du Parlement) n'était pas atteint. Le vote était remis à vendredi. L'hémicycle n'était guère plus garni. Absence de quorum encore.

Les socialistes n'ont pas pour autant renoncé. Ils ont fait savoir qu'ils organiseraient l'« audition » avec la commission politique à la date prévue. Les adversaires de cette procédure se sont appuyés sur le règlement pour donner leur accord si cette « audition publique » n'entraine pas de frais financiers pour le Parlement européen.

L'Assemblée s'est, par contre, trouvée d'accord à l'unanimité, pour demander aux ambassadeurs des Neuf à Montevideo d'intervenir en faveur du leader syndical uruguayen, Ricardo Vilaro, récemment libéré, puis à nouveau emprisonné.

J.-C. HAHN.

● *Une épidémie de grippe* caractérisée par des frissons, une forte fièvre et une poussée de pharyngite s'est manifestée chez les militaires de l'Ecole de l'armée de l'air de Cordoba (Argentine), a indiqué le porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé. On se demande au siège de cette organisation si une vaccination contre la grippe ne devrait pas être rendue obligatoire pour ceux qui désirent se rendre à la Coupe mondiale de football.

Au groupe AIGLES

LE LIVRE C.G.T. SOLIDAIRE DES CLAVISTES TOUJOURS EN GRÈVE

La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. (cadres, ouvriers, employés) et le Syndicat national des journalistes C.G.T. assurent, dans un communiqué publié vendredi, *« de leur entière solidarité les clavistes C.G.T. et C.F.D.T. de l'agence AIGLES (groupe Progrès de Lyon-Dauphiné libéré) en lutte pour faire reconnaître leur classification et leurs salaires »*.

La Fédération du livre C.G.T. *« rappelle qu'elle s'est prononcée, dès l'introduction des nouvelles techniques de composition, pour que les clavistes relèvent des classifications et des conventions collectives des ouvriers de la presse »*.

« En refusant obstinément la négociation, ajoute le communiqué, *la direction du groupe de presse confirme ses objectifs de déqualifier les personnels des entreprises de presse. »*

Pour sa part, la section AIGLES des journalistes S.J.F.-C.F.D.T. maintient son mot d'ordre de grève lancé vendredi et appelle tous les journalistes de l'agence à cesser le travail, par solidarité avec les clavistes en grève depuis le mardi 9 mai et pour soutenir leurs revendications propres.

● *A Nice, M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, et M. Jacques Médecin, député des Alpes-Maritimes (U.D.F.), maire de la ville, ont inauguré, vendredi 12 mai, le dixième Festival international du livre, au Palais des expositions.